




# Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15775 – 7 F

SAMEDI 14 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## M. Chirac confronté à Vaulx-en-Velin à la fracture des banlieues

**JACQUES CHIRAC** a rendu, jeudi 12 octobre, une visite impromptue à Vaulx-en-Velin, ville de la banlieue lyonnaise où a vécu Khaled Kelkal et dont le maire, Maurice Charrier, a publié dans *Le Monde* du 10 octobre un plaidoyer pour les banlieues. Le président de la République s'est entretenu pendant une heure trente, à la mairie, avec Maurice Charrier, Abdelhamid Chirane, grand mufti de la Mosquée de Lyon, le Père Christian Delorme, le sociologue Azouz Begag et des enseignants. Ecoutant ses interlocuteurs davantage qu'il n'a parlé lui-même, M. Chirac a cependant manifesté de l'intérêt pour la suggestion du Père Delorme d'un grand discours présidentiel sur l'intégration. Nous publions le récit de cette réunion de travail à huis clos.

*Lire page 6 et les points de vue page 14*

# Les divisions s'aggravent dans la majorité sur le respect des promesses présidentielles

### L'amendement parlementaire sur le logement des étudiants suscite les protestations de leurs organisations

**LA CONFUSION POLITIQUE** qui se développe au sein de la droite n'a pas été dissipée par la décision du parquet sur le dossier de l'appartement parisien d'Alain Juppé. Le premier ministre doit faire face, au contraire, à des mises en cause contradictoires de sa politique économique, à quelques jours de l'ouverture de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.

La commission des finances de l'Assemblée a adopté, à l'initiative des balladuriens et sous la pression de l'UDF, une série d'amendements visant à réduire les dépenses ou à augmenter les recettes, afin de renforcer la priorité donnée à la réduction du déficit. Ces initiatives ont suscité, jeudi 12 octobre, de vives réactions dans les catégories sociales concernées. La remise en question de l'aide au logement des étudiants provoque un tollé parmi les syndicats estudiantins et prend à contre-pied le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qui avait programmé l'ouverture de discussions plus larges sur le statut de l'étudiant dans la semaine du 16 octobre.




Les éditeurs de presse s'inquiètent du projet de suppression progressive de l'avantage fiscal consenti aux journalistes – parmi d'autres professions – et qui bénéficie aux entreprises sous la forme d'une réduction des charges sociales. En outre, l'amendement tendant à supprimer la création de quelque six cents emplois à la Bibliothèque nationale de France aurait pour effet, s'il était adopté par le Parlement, de retarder d'un an l'ouverture de cet établissement.

La voie de la rigueur, tracée par la commission des finances de l'Assemblée, est vigoureusement approuvée par le président du Sénat, René Monory, qui a recommandé, jeudi, un *« moratoire »* d'un an sur l'augmentation des dépenses publiques. Pour le sénateur de la Vienne, qui avait favorisé Jacques Chirac durant la campagne présidentielle, le moment est venu de *« retarder l'exécution des promesses »*. A l'inverse, Alain Madelin, ancien ministre de l'économie et des finances, a plaidé, sur France 2, contre la *« rigueur »* et contre les *« forces du statu quo, qui savent paralyser l'action du gouvernement »*.

*Lire page 8 et notre éditorial page 15*

## Le général prudence en campagne



COLIN POWELL

**TOUT** est admirable chez Colin Powell, chez cet homme apparemment lisse : sa carrière, bien sûr, mais aussi sa femme ravissante et dévouée, ses trois enfants exemplaires, le manoir qu'il a acheté près de Washington grâce à ses cachets...

Incarnation du rêve américain, le vainqueur du Golfe, l'enfant de Harlem qui a accédé à la fonction la plus haute qu'un militaire puisse convoiter – chef d'état-major de l'armée la plus puissante du monde –, pourrait bien être le premier président noir des Etats-Unis.

Mais Colin Powell n'est pas du genre à se précipiter, même à la Maison Blanche. Prudence est son maître mot, son code de conduite. Il attend, pendant que les sondages favorables grimpent. Il ne prendra la décision de se présenter qu'en novembre, après avoir consulté son épouse.

Chaque chose en son temps ; pour le moment, il mène une autre campagne : la promotion de son livre, *My American Journey*. Une campagne qu'il conduit avec la précision d'une opération militaire.

*Lire page 13*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1014 - 7,00 F

## Les féministes se mobilisent contre O. J. Simpson

**WASHINGTON**
*de notre correspondante*

O. J. Simpson va bien. Ses frais de justice ne l'ont pas mis sur la paille – *« J'ai toujours ma Ferrari, ma Bentley, ma maison à Los Angeles et mon appartement à New York »* –, il aurait volontiers *« une bonne discussion »* avec le procureur Marcia Clark et il regrette d'avoir battu sa femme à l'époque où elle était encore vivante. Huit jours après son acquittement, l'ex-gloire nationale cherche désespérément à rebâtir son image face à un public américain qui lui reste largement hostile.

Non coupable ne veut pas dire innocent : O. J. Simpson en fait chaque jour l'expérience depuis sa sortie de prison, le 3 octobre. Reclus avec ses gardes du corps dans sa propriété de Brentwood, à Los Angeles, il a renoncé, mercredi 11 octobre, à sa première interview télévisée sur la chaîne NBC : une heure d'entretien, en direct et en *prime time*, avec l'homme dont toute l'Amérique parle depuis seize mois sans avoir pu l'entendre. NBC attendait plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs et O. J. Simpson espérait amorcer sa réhabilitation devant le tribunal de l'opinion publique.

Mais, dès l'annonce de l'interview, NBC était inondée d'appels téléphoniques émanant de téléspectatrices indignées. Les féministes et les associations de lutte contre la violence conjugale décidaient de manifester devant les studios. Pis : elles menaçaient d'appeler au boycottage des produits que les annonceurs oseraient vanter dans cette émission. Face à cette fronde, les responsables de la chaîne prenaient soin de préciser que les journalistes n'entendaient pas ménager leur célèbre invité et ne reculeraient devant aucune question.

Sous la pression de ses avocats, O. J. Simpson annula alors l'entretien. L'ancien champion de football américain doit encore affronter les familles des victimes dans trois procès civils, des millions de dollars sont en jeu, et ce qu'il dit aujourd'hui peut être retenu contre lui demain. *« Nous nous étions mis d'accord sur une conversation, pas une confrontation,* expliqua-t-il dans un communiqué ; *mais NBC, peut-être dans le souci d'apaiser les premières réactions du public, a vu là l'occasion de me rejuger. »*

Pour ne pas avoir l'air de battre totalement en retraite, O. J. Simpson téléphona ensuite au *New York Times*, auquel il livra les confidences citées plus haut. Un entretien téléphonique avec un organe de presse écrite est évidemment moins risqué qu'une interview en direct à la télévision : on peut refuser de répondre aux questions gênantes sans perdre la face. Mais O. J. Simpson ne peut échapper à une autre réalité : il est devenu indésirable dans le monde des Blancs dans lequel il vivait.

Les chaînes de télévision payantes ont décliné ses offres d'interview ; l'agence qui gérait sa carrière depuis vingt ans a décidé de ne plus le représenter. Au fil des jours, l'idée s'impose que c'est bien lui qui a tué, mais que la police n'a pas su réunir suffisamment de preuves pour le faire condamner. *« Il est coupable, mais il ne faut pas le dire aux Blancs »*, ironise en privé une jeune journaliste noire. Et, surtout, il y a cette question, que tout le monde se pose : avoir peur de parler à cœur ouvert, n'est-ce pas le plus grand aveu de culpabilité ?

*Sylvie Kauffmann*

# Maelström industriel dans la communication

**QUAND** des groupes rassemblent entre leurs mains l'ensemble des moyens de création et de distribution de l'image, du son et du texte, on est en droit de se demander si de telles concentrations de pouvoirs ne risquent pas de fausser le jeu de la démocratie. C'est ce qu'a fait, lundi 9 octobre à Cannes, jour d'ouverture du 11ᵉ Mipcom, le marché international des programmes de télévision, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, en s'inquiétant de la trop grande puissance des *« consortiums »* américains spécialisés dans la communication.

Il est vrai que depuis septembre 1993 il n'est question que de ventes, rachats ou fusions entre câblo-opérateurs et studios de cinéma (Viacom-Paramount), compagnies de téléphone et groupes de communication (MCI-Newscorp, US West et Time Warner), ou studios hollywoodiens et networks (Disney-ABC). Et quand Ted Turner, que chacun savait obnubilé par la conquête d'un network, entreprend brusquement de fusionner son groupe avec Time Warner, chacun comprend que l'irrationnel est également de la partie.

Deux raisons expliquent ce maelström industriel. La première tient aux avancées technologiques. La numérisation permet aujourd'hui de transporter l'image animée presque aussi facilement que la voix par le fil du téléphone. Grâce à la « compression » numérique, la réduction des données chiffrées à transporter dégage un gain de place considérable. Là où, sur un réseau câblé, on ne pouvait diffuser que trente-cinq chaînes de télévision, la compression numérique dégage un espace pour trois cents canaux. D'où la possibilité de bâtir des dizaines de programmes nouveaux mais aussi de mettre en ligne (accès direct par micro-ordinateur, par exemple) des centaines de services nouveaux.

Ces avancées technologiques ont eu pour conséquence de valoriser les industries de contenu (programmes de télévision et services divers). Si les canaux de distribution de l'image deviennent nombreux, ils deviennent par là même bon marché. Par un mouvement de bascule bien naturel, ce sont les industries de contenu qui deviennent précieuses.

*Yves Mamou*

*Lire la suite page 15*

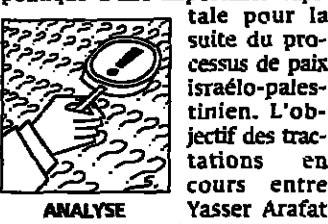
**RÉCONCILIATION** L'OLP et les islamistes du Hamas devraient prochainement se rencontrer pour mettre au point un accord de « réconciliation nationale ». Ce rapprochement est un succès pour Yasser Arafat, vivement critiqué par le Hamas depuis le début du processus de paix. ● SI LE HAMAS a démenti, jeudi 12 octobre, avoir pris d'ores et déjà la décision de participer aux prochaines élections pour le Conseil palestinien, qui devrait être installé au plus tard en avril dans les territoires autonomes libérés par Israël, il ne fait plus mystère de son intérêt pour cette consultation. ● LA « NORMALISATION » des rapports entre l'OLP et le Hamas, qui conforte le processus de paix, est observée avec bienveillance par Israël. L'Etat juif escompte une diminution – sinon un arrêt – des attentats suicides meurtriers organisés par la branche terroriste du Hamas.

# Le rapprochement entre le Hamas et l'OLP suscite l'intérêt d'Israël

## Farouchement opposés au processus de paix et responsables de nombreux attentats, les islamistes palestiniens font leur aggiornamento et envisagent la création d'un mouvement « politique »

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Ce n'est pas encore une révolution mais c'est un *aggiornamento* politique d'une importance capitale pour la suite du processus de paix israélo-palestinien. L'objectif des tractations en cours entre Yasser Arafat et le Mouvement islamique de la résistance palestinienne (Hamas) va autrement plus loin que la simple recherche d'un *modus vivendi*. Ce qui est en jeu aujourd'hui n'est rien moins que l'entrée en politique, autrement dit la normalisation, d'un mouvement qui est virtuellement le seul, avec la petite faction « sœur » du Djihad islamique, à poursuivre, à l'intérieur de l'ancienne Palestine, la lutte armée contre l'occupation israélienne.



ANALYSE

Itzhak Rabin qui, à un an tout au plus des élections générales en Israël, ne peut plus prendre le risque de nouveaux attentats qui stopperaient ou ralentiraient le processus de paix, a parfaitement compris l'enjeu des négociations interpalestiniennes en cours. Fait sans précédent, il a autorisé le voyage de quatre dirigeants du Hamas de Gaza au Soudan islamiste *(voir d'autre part)*.

Bien sûr, comme on le confie sur tous les tons dans le territoire autonome de Gaza, *« aucun dirigeant islamiste digne de ce nom n'annoncera la fin des opérations militaires tant qu'une once de terre palestinienne restera occupée »*. La nouveauté est que si la charte fondatrice de Hamas fait de *« la Palestine tout entière »* une *« terre sacrée, occupée par les sionistes »*, les chefs du Mouvement ne réclament plus aujourd'hui que la fin de l'occupation dans les territoires capturés par Israël pendant la guerre des six jours, en 1967. Une revendication identique à celle de Yasser Arafat, avec lequel l'Etat juif négocie les accords de paix...

*« Si Israël se retire des territoires conquis en 1967*, expliquent plusieurs dirigeants du Hamas, *nous pouvons décréter un cessez-le-feu pour une période indéfinie. Dix ans, vingt ans. Pour le reste de la Palestine* – c'est-à-dire le territoire israélien – *les générations futures décideront.* » Même si le Hamas reste opposé à la *« méthode d'Oslo »* et aux accords du même nom, l'ouverture est claire.

BRANCHE ARMÉE

Contrairement à l'OLP, il n'envisage cependant pas aujourd'hui de reconnaître l'existence d'Israël, sur les trois quarts du territoire de l'ancienne Palestine mandataire britannique, en échange de négociations sur le dernier quart du territoire. Mais il est prêt, ses dirigeants le confirment, *« à cesser toute action contre les civils pourvu qu'Israël fasse de même avec nos civils à nous »*. Les attentats en Israël auxquels s'opposent d'ailleurs, selon les derniers sondages, plus de 72 % des Palestiniens, pourraient donc cesser progressivement, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre. *« La lutte armée n'est pas une fin en soi*, confie Mahmoud El Zahar, porte-parole officiel du mouvement. *C'est un moyen. Si nous pouvons parvenir à la fin de l'occupation de Jérusalem-Est, Gaza et la Cisjordanie par d'autres moyens, nous le ferons. »* Les commandos Ezzedine-El Kassem, la branche armée du Hamas responsable d'environ 90 morts israéliens depuis un an, continueront sans doute de s'en prendre aux colons juifs et aux soldats israéliens encore présents en Cisjordanie occupée. Ces actions-là, qui recueillent l'assentiment d'environ 65 % de l'opinion palestinienne, ne pourront plus, cependant, être *« effectuées, conduites, approuvées ou revendiquées »* à partir des six enclaves autonomes dont Yasser Arafat s'apprête, après celles de Gaza et de Jéricho, à prendre le contrôle. *« C'est un article-clé et non négociable des accords en gestation »*, confie-t-on dans l'entourage du chef de l'OLP. Hamas l'a accepté.

On n'épiloguera pas sur les raisons qui poussent le Mouvement islamique à ces révisions pour lui déchirantes. Beaucoup plus pragmatique qu'on ne le dit, Hamas – et d'abord le cheikh Ahmed Yassine, son chef emprisonné à vie en Israël mais qui n'en continue pas moins de peser sur les orientations stratégiques du mouvement – a pris en compte le fait que plus de 70 % des Palestiniens sont favorables au processus de négociation avec Israël. *« Yassine a compris*, dit-on, *que le peu qui a été obtenu jusqu'ici par Yasser Arafat apparaît comme irréversible aux yeux du peuple. »*

Depuis six mois environ, Hamas a vu son influence baisser considérablement à Gaza. Il a subi la pression conjuguée des appareils policiers d'Israël et de l'Autorité autonome. Poussé dans ses retranchements, le Mouvement n'est plus à l'abri d'une scission entre modérés et extrémistes. Ses importants réseaux, dans les mosquées, les instituts d'éducation, de sport et de charité qu'il contrôle, sont menacés. Enfin, Hamas s'est souvenu qu'il appartenait aux Frères musulmans et que l'article premier de sa charte fondatrice n'est pas *« la libération de la terre de Palestine »*, mais *« l'islamisation »* des masses. Or, pour cela, il faut survivre...

***Patrice Claude***

JE NE PEUX QUE VOUS SOUHAITER BONNE CHANCE...

PERSONNE NE LE SAURA !...

PANCHO

### Héritier de l'Intifada

**Fondé à Gaza au début de l'Intifada, en décembre 1987, à partir d'organisations de charité et d'enseignement proches des Frères musulmans, le Mouvement de la résistance islamique, plus connu sous son acronyme Hamas – « zèle » en arabe – est soutenu, selon les estimations, par environ 20 % de l'opinion palestinienne. Condamné en 1991 pour avoir ordonné des attentats – ce qu'il dément –, son imam fondateur, le cheikh Ahmed Yassine, ami personnel de Yasser Arafat, purge une peine de prison à vie en Israël. Sa libération est périodiquement évoquée et un accord entre l'OLP et le Hamas ne pourrait que la faciliter. La branche armée du Hamas, les « Commandos Ezzedine Al Kassem », du nom d'un militant nationaliste des Frères musulmans tué par les Britanniques dans les années 30, est constituée de plusieurs dizaines de petites cellules clandestines et cloisonnées qui préparent et exécutent les attentats-suicides qui se sont multipliés en Israël depuis deux ans.**

# Le pragmatisme du « bon docteur » Al Zahar

**GAZA**
*de notre envoyé spécial*

Cent cinq jours de cellule, deux passages à tabac, quatre fractures, dix kilos de moins et une tonne d'illusions perdues. Le docteur Mahmoud Al Zahar, porte-parole du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), n'est plus le même homme. Libéré le 8 octobre, après avoir été arrêté le 26 juin par la police palestinienne – sans mandat, sans procès et sans avocat, comme à l'accoutumée dans les zones « autonomes » administrées depuis seize mois par Yasser Arafat –, le célèbre chirurgien islamiste de Gaza est méconnaissable. *« Même les juifs, qui l'ont arrêté si souvent, qui l'ont déporté au sud du Liban pendant un an, en 1993, même eux*, s'étrangle l'un de ses proches, *ne l'ont jamais traité comme cela ! »*

OBJECTIF, L'UNITÉ NATIONALE

Mais le « bon docteur » ne souhaite pas remâcher son amertume en public. Ses fractures ont été réduites, sa barbe, rasée par les gardes-chiourme, a repoussé et l'atmosphère est aujourd'hui à *« la réconciliation »* avec l'Autorité palestinienne autonome. Finis les affrontements armés – une vingtaine de morts en un an –, les insultes et les appels au renversement populaire du « gouvernement » de Yasser Arafat. *« Nous avons frôlé une guerre civile qui n'aurait profité qu'à l'ennemi israélien*, affirme le docteur Zahar. *L'unité nationale des Palestiniens doit être notre objectif commun. »*

Le Hamas, explique-t-il, a décidé de créer, *« à la place, ou à côté »* du Mouvement, *« un parti politique qui pourrait, si les conditions démocratiques sont remplies, participer aux élections »* palestiniennes, prévues, au plus tard, en avril. Jeudi 12 octobre, Yasser Arafat a cherché à accélérer les choses en annonçant que le Hamas avait *« décidé d'entrer dans le processus politique et de participer aux élections »*. Mais les islamistes n'aiment guère être bousculés. *« Quand le parti sera formé, il décidera »*, a corrigé Mahmoud Al Zahar.

L'accord est en très bonne voie – *« nous n'en avons jamais été aussi proches »* –, mais le Hamas a trop d'intérêts à sauvegarder, trop de prisonniers à faire libérer, bref trop d'exigences et de conditions à présenter et négocier pour abattre toutes ses cartes. Les discussions vont se poursuivre *« pendant plusieurs semaines à l'extérieur, en Egypte ou au Soudan »*, précise-t-il.

En dépit de sa rhétorique anti-islamiste, Israël fut plusieurs fois tenté, en 1994, par la conclusion d'un accord séparé avec le Hamas, mais l'Etat juif avait cessé ses contacts à la demande de Yasser Arafat. Aujourd'hui, il observe ces développements avec le plus grand intérêt. Début octobre – ce fut une première (*Le Monde* du 13 octobre) –, Israël a autorisé quatre dirigeants modérés du mouvement à quitter Gaza pour se rendre, *via* Israël, en Cisjordanie occupée puis à l'aéroport d'Amman, en Jordanie. Le Shin Beth, service de sécurité intérieure israélien, n'ignorait pas le but ultime du voyage : Khartoum, capitale du Soudan islamiste.

AVEC LES FRÈRES MUSULMANS

Les quatre émissaires, parmi lesquels figurent deux des fondateurs du Hamas, sont rentrés, mercredi, à Gaza, où ils ont jugé leur mission *« positive et fructueuse »*. A Khartoum, ils se seraient non seulement entretenus avec des membres de leur direction en exil, mais aussi avec plusieurs dirigeants jordaniens, libanais et égyptiens des Frères musulmans, l'organisation créée il y a soixante-dix ans en Egypte et à laquelle les chefs du Hamas, avant la création du Mouvement, se flattaient d'appartenir. *« Nous ne devons plus mélanger la religion et la politique »*, assure le docteur Zahar.

A elle seule, cette idée, sacrilège pour la plupart des islamistes, illustre mieux que de longs discours tout le chemin parcouru, *nolens volens*, par les « barbus » de Palestine...

***P. C.***

# La solitude des Palestiniens expulsés de Libye

**SALLOUM**
**(frontière égypto-libyenne)**
*de notre envoyé spécial*

La ligne de démarcation entre l'Egypte et la Libye n'est plus constituée de deux lignes blanches sur l'asphalte, mais de blocs de pierre et d'un barrage humain sur toute la largeur de la route. Une partie des Palestiniens expulsés de Libye et bloqués à la frontière faute de documents leur permettant de transiter par l'Egypte ont en effet choisi cette méthode pour exprimer leur colère. Dans le *« camp du retour »*, où un millier de Palestiniens ont été regroupés depuis septembre, les conditions de vie se dégradent. Les diarrhées et les maladies de peau, dues au manque d'eau pour la toilette, ont fait leur apparition dans le camp dressé à la hâte par les autorités libyennes.

Mardi, une centaine de jeunes Palestiniens ne se sont pas contentés de bloquer la frontière. Ils ont attaqué des bus et des camions, puis ils ont brûlé une remorque chargée de poudre de plastique. Les flammèches emportées par le vent ont incendié une dizaine de tentes vertes. Les manifestants ont également traversé la frontière et mis le feu à une camionnette de la police égyptienne. Les forces de l'ordre égyptiennes sont alors intervenues en faisant usage de grenades lacrymogènes pour disperser la manifestation.

Les Palestiniens empêchant les passages, le poste-frontière de Salloum est pratiquement désert. Ce poste, qui accueille annuellement plus d'un million et demi de voyageurs, est habituellement envahi par les voyageurs qui dépassent parfois en nombre la dizaine de milliers d'habitants que compte la ville de Salloum.

## Dans le « camp du retour », les conditions de vie se dégradent

Depuis la décision du colonel Mouammar Kadhafi d'expulser les Palestiniens présents en Libye pour, notamment, protester contre les accords israélo-palestiniens (*Le Monde* du 6 octobre), c'est ce poste qu'ont récemment emprunté des centaines de Palestiniens disposant d'une résidence en Cisjordanie, Gaza, la Jordanie ou un autre pays arabe, condition *sine qua non* pour transiter par l'Egypte.

Mais la traversée du territoire égyptien n'est pas facile pour ces chanceux. Il faut d'abord entre dix et trente heures pour parcourir les 200 mètres de cette entrée ouest de l'Egypte. Débordés par une affluence qui dépasse de très loin les capacités du poste, les fonctionnaires et les policiers sont spécialement pointilleux avec les Palestiniens. A la douane, le seul contrôle des bagages prend plus d'une heure. Camionnettes et cars sont surmontés d'une ou deux pyramides de paquets. Cela va des ballots aux vélos, des matelas aux sofas, des vieux fours aux brouettes. Les voyageurs égyptiens ou palestiniens venant de Libye se plaignent d'être « rackettés » par la sécurité libyenne, qui confisque surtout l'électro-ménager.

Les Palestiniens en transit passent ensuite devant la police de la sécurité de l'Etat qui épluche les passeports à la loupe. Les voyageurs sont souvent soumis à un interrogatoire avant d'obtenir enfin un tampon.

S'ils sont alors parvenus en Egypte, les Palestiniens expulsés de Libye n'en ont pas pour autant achevé leur odyssée. Ils sont alors embarqués à bord d'un taxi, généralement un break Peugeot à sept places, affrété par le gouvernement égyptien. A côté du chauffeur, trié sur le volet, prend place un policier dont la mission est de veiller à ce que les passagers parviennent bien à destination, Rafah, à la frontière avec Gaza, ou Noueiba, sur le golfe d'Aqaba. Le trajet de plus de 1 000 kilomètres se fait normalement sans détours et avec le minimum d'arrêts possible. Parfois, le policier ferme les yeux et le taxi s'arrête pour une ou deux heures à Alexandrie, ou au Caire, pour que des passagers qui y ont de la famille puissent lui rendre visite. Il n'est pas question, cependant, de disparaître dans la nature, car le policier, qui dispose des documents de voyage, veille.

Les autorités égyptiennes organisent aussi de véritables convois. Il y a deux semaines une trentaine de taxis, transportant vingt-huit familles palestiniennes, sont partis de Salloum, encadrés par des voitures de police, sirènes hurlantes. Les arrêts ont été limités au plus strict nécessaire. Les indispensables pleins d'essence se sont même effectués dans des stations spécialement désignées, où des policiers avaient déjà pris position. L'épreuve des chauffeurs s'est terminée seize heures plus tard à Noueiba. Celle des Palestiniens n'est sans doute pas encore achevée.

***Alexandre Buccianti***

■ **Le colonel Mouammar Kadhafi devait se rendre en Egypte, vendredi 13 octobre, pour discuter avec le président Hosni Moubarak du sort des Palestiniens bloqués à la frontière égypto-libyenne. Jusqu'à présent, les tentatives égyptiennes visant à amener le dirigeant libyen à suspendre l'expulsion des Palestiniens ont échoué.** – *(AFP.)*

# Le Rwanda serait disposé à accueillir 20 000 réfugiés par jour

**UNE COMMISSION** composée de représentants du Zaïre, du Rwanda et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a fait savoir, jeudi 12 octobre, que le gouvernement de Kigali était disposé à accueillir quotidiennement 20 000 ressortissants rwandais parmi ceux qui sont réfugiés depuis plus d'un an dans l'est du Zaïre.

Le Zaïre abrite la majorité des quelque deux millions de Hutus qui ont fui leur pays au moment où le Front patriotique rwandais (FPR), dominé par les Tutsis, s'emparait du pouvoir à Kigali, après le génocide commis par l'ancien régime hutu. Ils sont encore plus d'un million entassés dans des camps établis dans les provinces zaïroises du Nord et Sud Kivu. Jusqu'à présent, les opérations de rapatriement volontaire n'ont concerné que quelques milliers de personnes. La plupart de ces Hutus craignent des représailles à leur retour au Rwanda. Cette année, des exactions et massacres commis par la nouvelle armée rwandaise, contrôlée par le FPR, ont renforcé ces craintes. Dans ces conditions, après avoir demandé en vain aux autorités de Kigali de faciliter le retour des réfugiés, le gouvernement zaïrois avait soudain décidé, en août, d'expulser de force ces derniers, soulignant qu'ils représentaient *« un fardeau insupportable »* : 15 000 personnes ont été ainsi chassées vers le Rwanda en quatre jours. Sous la pression de la communauté internationale, le Zaïre avait *« suspendu »* ces mesures d'expulsion mais continuait de réclamer une accélération des rapatriements volontaires.

Le communiqué publié à l'issue des travaux de la commission tripartite réunie mercredi et jeudi dans la localité rwandaise de Gisenyi, frontalière du Zaïre, indique que *« les trois parties ont pris acte de la volonté exprimée par le Rwanda de porter à 20 000 personnes par jour, et plus, sa capacité à accueillir les réfugiés »*.

Parmi les mesures pratiques examinées par la commission figurent notamment les *« conditions de rapatriement organisé ou spontané des réfugiés »*, les *« campagnes d'information dans les camps »*, la *« réintégration »*, la *« logistique »* et la *« neutralisation des intimidateurs »* – ce terme désigne les extrémistes hutus qui tentent de créer un mouvement de guérilla contre le nouveau pouvoir à Kigali et s'emploient à empêcher le retour des réfugiés. Mais pour l'instant aucune date n'est encore fixée pour le début des opérations de rapatriement.

# La coalition autrichienne chute sur le budget

## Les élections législatives du 17 décembre pourraient favoriser un rapprochement entre conservateurs et droite nationaliste, au détriment des sociaux-démocrates

**Le Parti populiste (OeVP), partenaire des sociaux-démocrates (SPOe) du chancelier Franz Vranitzky, a contraint ce dernier à provoquer des élections anticipées, juste un an après la formation de la coalition. L'insuffisante austérité budgétaire est la raison invoquée par le vice-chancelier Wolfgang Schuessel. Mais le chef des conservateurs entrevoit surtout la possibilité d'accéder au poste de chancelier en profitant de la baisse de popularité du SPOe. Jörg Haider, le leader des libéraux (droite nationaliste), qui a annoncé son intention de devenir chancelier d'ici à 1998, pourrait bien sortir renforcé de cette lutte, qui s'annonce très âpre, entre les deux principaux partis autrichiens.**

VIENNE
*de notre correspondante*

Après l'échec des négociations sur le budget 1996 entre les deux partis de la coalition gouvernementale – les sociaux-démocrates (SPOe) et le Parti populiste (OeVP, conservateur) –, des élections anticipées auront lieu le 17 décembre prochain. Le Parlement devait voter vendredi 13 octobre sa dissolution. Les dernières élections législatives ont eu lieu le 9 octobre 1994.

Le constat d'échec dressé par le vice-chancelier Wolfgang Schuessel, chef du Parti populiste, après un dernier entretien nocturne avec le chancelier Franz Vranitzky sur le budget 1996, était inattendu sans être une vraie surprise. En six semaines de négociations sur les mesures de rigueur à prendre pour enrayer la dérive budgétaire, les divergences entre sociaux-démocrates et conservateurs se sont approfondies.

L'OeVP a insisté sur une rigueur budgétaire réelle et non apparente comme en 1995, où le déficit public sera supérieur de 20 % aux quelque 100 milliards de schillings (50 milliards de francs) prévus en dépit d'un programme dit d'austérité. Il a proposé une refonte du financement de la protection sociale (allocations familiales dégressives, régime moins favorable pour les préretraités) et une lutte renforcée contre les abus et fraudes aux aides sociales (baisse des indemnités chômage).

Les sociaux-démocrates, eux, tablaient essentiellement sur des hausses d'impôts et de taxes touchant en premier lieu la clientèle bourgeoise et rurale de l'OeVP.

**RUPTURE SUR LE FOND**

Pour M. Schuessel, la rupture de la coalition est dictée par des raisons de fond. La stabilité économique et sociale du pays, à long terme, passe notamment par la participation de l'Autriche au premier peloton de l'Union économique et monétaire (UEM). Or le déficit public actuel (plus de 5,5 % du produit intérieur brut) et l'endettement (plus de 63 %, avec une nette tendance à la hausse) remettent en question cet objectif.

Mais les sondages favorables à l'OeVP et la baisse de la popularité de Franz Vranitzky ont sans aucun doute influencé le calcul de M. Schuessel. Il va maintenant tenter de devenir le premier chancelier conservateur depuis vingt-cinq ans.

Le chancelier Vranitzky, à la tête du gouvernement depuis neuf ans, loin d'être incontesté au sein de son propre parti après avoir réalisé le plus mauvais résultat électoral pour le SPOe en octobre dernier avec à peine 35 % des voix, a voulu éviter à tout prix des élections anticipées. Il était en cela soutenu par les trois quarts des Autrichiens qui, selon un sondage, se prononçaient contre de nouvelles élections. Coincé entre les demandes des syndicats (OeGB), l'aile gauche du SPoe, et les pressions de l'OeVP, il a sans aucun doute sous-estimé la détermination de son partenaire à tenter le « grand tournant politique » vers le centre droit, par une rupture de la coalition et un scrutin anticipé.

Ce tournant risque cependant de dégénérer en dérapage vers la droite nationaliste en cas de succès électoral de Jörg Haider, leader des libéraux (droite nationaliste). En ce début de campagne électorale, le SPOe, l'OeVP et les libéraux sont presque à égalité. Selon le dernier sondage, le SPOe recueille entre 29 et 31 % des intentions de vote, l'OeVP entre 27 et 29 % et les libéraux entre 26 et 28 %. Aux élections d'octobre 1994, le SPOe a obtenu 34,9 %, l'OeVP 27,7 % et les libéraux 22,5 %.

Plus que jamais, la campagne elle-même – qui s'annonce agressive – sera déterminante pour le comportement électoral. Le SPOe, menacé d'être évincé du pouvoir par une future alliance entre les deux formations de droite, OeVP et libéraux, n'hésitera pas à tirer à boulets rouges contre M. Haider en l'accusant de favoriser le terrorisme par des propos xénophobes dirigés contre des immigrants. Pour sa part, M. Haider mettra en garde les électeurs des risques d'un « front populaire » entre lessocialistes et les Verts (extrême gauche).

*Waltraud Baryli*

# Le premier ministre portugais a formé son gouvernement

## Antonio Guterres bouscule le jeu politique

**LE NOUVEAU** gouvernement portugais du premier ministre socialiste Antonio Guterres, sorti victorieux des élections législatives du 1er octobre, a été formé jeudi 12 octobre. Après dix années de « cohabitation », entre le président socialiste Mario Soares et le premier ministre social-démocrate Anibal Cavaco Silva, l'arrivée au pouvoir d'Antonio Guterres et la récente candidature du premier ministre sortant à l'élection présidentielle du mois de janvier, bousculent le jeu politique à Lisbonne.

L'homme d'un parcours sans faute, c'est ainsi qu'apparaît le nouveau premier ministre. Sans expérience ministérielle, Antonio Guterres a conquis le parti à la hussarde en 1992, quelques mois après la défaite du PS aux élections législatives. Il avait pris date au lendemain du scrutin, en se disant « profondément choqué » de l'échec du chef de file du PS de l'époque, Jorge Sampaio, aujourd'hui maire de Lisbonne. Cette déclaration, et l'opposition à sa personne d'un certain nombre de dirigeants importants du parti, lui ont valu quelques solides inimitiés chez les socialistes.

Sa connaissance des rouages internes d'une formation à laquelle il s'est rallié dès la « révolution des oeillets » en 1974, lui a néanmoins permis de s'imposer. Originaire de la petite bourgeoisie catholique de Lisbonne et âgé de quarante-six ans, Antonio Guterres a une formation d'ingénieur électronicien. De manière paradoxale pour un socialiste portugais, il a longtemps milité dans les rangs de la Jeunesse universitaire catholique, avant de collectionner les postes au sein des différentes commissions du parti. Elu député à plusieurs reprises, il a dirigé deux fois (en 1976 et en 1987) les campagnes électorales de son parti. Lors du congrès de 1992, il avait réussi à rassembler 82,5 % des voix pour son élection comme secrétaire général.

Toujours élégant et soigné, Antonio Guterres a développé pendant la campagne des qualités de tribuns intervenant avec brio dans les domaines les plus divers. Extrêmement méthodique, il a maintenu une stricte discipline personnelle pendant la dernière et longue campagne électorale. Ses principaux rivaux ont enchaîné meetings et réunions aux quatre coins du pays, et apparaissaient tous très fatigués à la veille du scrutin. Antonio Guterres a aussi parcouru à deux reprises le pays tout entier, mais en prenant soin de se ménager toujours de courtes plages de repos, pour terminer son marathon avec un égal entrain.

Celui que l'un de ses principaux rivaux présente comme un « *homme brillant et honnête* », que ses détracteurs surnomment férocement « *la pioche parlante* », en raison de sa réputation de « démolisseur », et que beaucoup de ses « camarades » désignent plus simplement comme « *une ambition* », a en tout cas aujourd'hui conquis les moyens de réaliser ce « *changement sans traumatisme* » qu'il veut conduire.

**AMBITIONS DÉCLARÉES**

Son prédécesseur, Anibal Cavaco Silva, apparaît aussi aujourd'hui comme l'homme d'une ambition longuement préparée. Après dix années à la tête du gouvernement, il a surpris en annonçant, au mois de février, qu'il n'entendait pas être candidat à la tête de son parti, renonçant ainsi à briguer à nouveau le poste de premier ministre. Rien ne prédisposait cet homme anguleux et austère, âgé de cinquante-six ans, à une si longue longévité politique. Economiste de formation, et étranger par son origine modeste et provinciale au microcosme politique de Lisbonne, il a cependant réussi à imposer une image de politicien intègre et de travailleur solitaire. En annonçant sa candidature à l'élection présidentielle, il a précisé qu'il avait suspendu son inscription au Parti social-démocrate pour être « *le président de tous les Portugais* ».

Qualifié par un observateur de « *l'un des hommes les plus pragmatiques et les plus imprévisibles de la politique portugaise* », il est aussi, assure un diplomate qui l'a beaucoup fréquenté, « *celui qui prend un cap, et le tient quoi qu'il arrive* ». Son futur rival socialiste, le maire de Lisbonne Jorge Sampaio, et le nouveau premier ministre Antonio Guterres, devront sans nul doute compter aussi à l'avenir avec cette détermination d'Anibal Cavaco Silva. Qu'elle se traduise au sein de l'opposition social-démocrate ou dans le cadre d'une nouvelle cohabitation, cette fois inversée.

*Denis Hautin-Guiraut*

### *Le nouveau cabinet*

**Le ministère de la présidence du conseil et le ministère de la défense ont été attribués au député européen, et spécialiste en droit constitutionnel, Antonio Vitorino, âgé de trente-huit ans, qui devient le numéro deux du gouvernement. Jaime Gama, quarante-huit ans, parlementaire, enseignant et journaliste, retrouve le ministère des affaires étrangères qu'il occupait il y a dix ans. Le ministère de l'économie (industrie, commerce et tourisme) est confié à Daniel Bessa, quarante-sept ans, professeur d'économie et porte-parole du PS. L'actuel président de la Cour des comptes, Antonio Sousa Franco, devient ministre des finances. Les principaux autres membres du cabinet sont Jorge Coelho (adjoint du premier ministre), José Vera Jardim (justice), Joao Cravinho (Plan), Alberto Costa (intérieur), Maria Joao Rodrigues (emploi), Maria Belém Roseira (santé). Le gouvernement comporte dix socialistes et huit indépendants.**

# Mines antipersonnel : la conférence de l'ONU a échoué

**APRÈS** quelque trois semaines de discussions entre experts, à Vienne, la conférence de l'ONU sur les armes provoquant des souffrances dites « inhumaines » n'est pas parvenue à un accord sur l'interdiction des mines antipersonnel, c'est-à-dire la destruction des stocks existants et leur non-emploi.

Cinquante-deux pays étaient représentés à Vienne, où une quarantaine d'organisations à but humanitaire faisaient le siège des délégations officielles. A cette conférence, la France a annoncé que, pour ce qui la concerne, elle décrétait un moratoire sur la production de toutes les mines antipersonnel et qu'elle s'engageait à réduire progressivement ses stocks (*Le Monde* du 26 septembre).

Les points restés litigieux, notamment de la part de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, de la Russie et du Mexique, ont trait à la catégorie des mines en plastique (sans partie métallique susceptible d'être détectée) et des mines dispersables (depuis des avions, des hélicoptères ou par obus), qui devraient être dotées d'un mécanisme automatique d'autodestruction au terme d'un certain nombre de jours dans le sol sans explosion. En outre, quelques-uns de ces mêmes Etats demandent des délais pour détruire leurs stocks, sans accepter pour autant que des systèmes internationaux de contrôle fonctionnent sur leur territoire.

Un dernier thème n'a pas eu davantage de succès : la convention de 1980 qui cherche à bannir ce type d'armes « *inhumaines* » ne s'applique qu'aux conflits internationaux, et son élargissement aux guerres civiles ou aux affrontements internes est une mesure qui n'a pas fait l'unanimité.

Sur ce problème des mines antipersonnel, qu'on trouve répandues à plus de cent dix millions d'exemplaires dans soixante-quatre pays dans le monde, le président de la conférence de Vienne a appelé les délégués à se réunir de nouveau entre le 10 et le 20 décembre, mais cette fois-ci à Genève. En revanche, à Washington, le Pentagone a annoncé, jeudi 12 octobre, que l'armée américaine avait cessé ses travaux pour la mise au point d'armes antilaser (*Le Monde* des 24 mai et 14 septembre). Ces armes aveuglent la personne visée (un tireur embusqué, un preneur d'otages, un criminel retranché ou un terroriste), en brûlant sa rétine à distance. Elles sont prohibées par la convention de 1980, et la France, à Vienne, avait insisté pour l'interdiction définitive de ces armes.

*Jacques Isnard*

# L'euro-scepticisme s'accroît chez les conservateurs britanniques

BLACKPOOL
*de notre envoyé spécial*

Trois mois après sa réélection à la tête du Parti conservateur, le premier ministre britannique semble avoir bien changé, son gouvernement et le parti au pouvoir aussi. La conférence annuelle des tories, qui s'est ouverte mardi 10 octobre à Blackpool et qui devait s'achever vendredi par un discours de John Major, a en effet marqué un virage public vers l'euro-scepticisme.

Presque tous les ministres qui ont pris la parole, si l'on excepte le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, ont repris leur couplet anti-bruxellois, à chaque fois ouvertement applaudis par M. Major. Ce dernier a même donné l'accolade à Lord Tebbit, le plus viscéralement anti-européen de tous les tories. Les orateurs savaient qu'il n'y avait pas de meilleur argument pour chauffer la salle.

Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, qui a succédé au pro-européen Douglas Hurd, a étalé son euro-scepticisme, rappelant que « la Grande-Bretagne répondra aux propositions d'intégration européenne par une froide analyse de ses intérêts (...). *Nous sommes une nation atlantique autant qu'européenne* », a-t-il ajouté avant de relancer sa proposition de zone de libre-échange transatlantique.

Dans une telle ambiance, le ministre de la défense, Michael Portillo – qui avait déjà dénoncé l'an dernier « *la pourriture bruxelloise* », – a lancé quelques phrases assassines sous l'oeil approbateur de M. Major. Ce fils de réfugié républicain espagnol a accusé « *Bruxelles* » de vouloir « *contrôler notre politique de défense* » et s'en est pris à la Commission européenne, qui « *voudrait harmoniser nos uniformes et nos écussons*. « *La Cour européenne voudra probablement empêcher nos soldats de se battre plus de quarante heures par semaine*, a-t-il lancé. *Nos soldats sont prêts à donner leur vie pour la Grande-Bretagne, pas pour Bruxelles.* »

M. Portillo est trop intelligent pour ignorer que sa diatribe était peu fondée. Mais il a voulu capitaliser sur le virage anti-européen de M. Major, dont il souhaite apparaître comme le dauphin. Le ministre de la défense, qui ne manque pas d'adversaires en raison de son ambition et de ses positions radicales, a suscité colère et dérision. A commencer par les pro-européens, même si ces derniers manquent visiblement de punch.

Sir Leon Brittan, le commissaire européen, lui a répliqué que la Grande-Bretagne perdrait son influence en dénigrant systématiquement l'Europe. Pire, les tories risquent un suicide électoral aux prochaines législatives s'ils se placent sur le terrain anti-européen. Ce n'est pas en effet à cause de leurs hésitations sur la monnaie unique qu'ils languissent trente points derrière les travaillistes dans les sondages.

Dans l'anonymat des petites phrases publiées dans la presse, plusieurs ministres se sont désolidarisés de M. Portillo, dont l'outrance a choqué les milieux militaires. « *Un discours diabolique* », « *honteux* », a dit un ministre, « *le pire que j'aie jamais entendu* », a ajouté un autre. La presse conservatrice n'a pas été en reste : « *Devenez adulte, monsieur Portillo ! Vouloir échapper au poison de Maastricht n'est pas la même chose que la vulgarité anti-européenne* », a écrit le *Times*. « *Une tonalité nationaliste éhontée* », a répondu en écho le *Daily Telegraph*.

M. Major avait, dit-on, lu le discours de M. Portillo avant qu'il l'ait prononcé. Le premier ministre, qui, peu après sa victoire électorale en 1992, se voulait « *au cœur de l'Europe* », a viré sa cuti graduellement sous la pression des euro-sceptiques. Cela parait évident à Blackpool, en particulier lors des traditionnelles réunions en marge de la conférence. Les anti-européens, jadis si virulents contre M. Major, « collent » désormais à celui qu'ils qualifient de « *premier des euro-sceptiques* ». Certes, ils n'ont pas obtenu qu'il rejette par avance cette monnaie unique dont on parle comme si elle était déjà morte, ou toute concession lors de la conférence inter-gouvernementale de 1996. Mais ils ont, reconnaît la presse, politiquement « *gagné la partie* ».

Et ils ne se font pas prier pour brocarder tout ce qui vient de ce continent « *qui veut nous voler notre pays et notre indépendance* ». Par dérision, une réunion euro-sceptique s'est ouverte avec « *une minute de silence pour ce pauvre franc français* ». Le député Tony Marlow s'est écrié : « *Les chars euro-sceptiques ont débarqué en Normandie ! Nous sommes en train de gagner la guerre* » Dans son discours de clôture de la conférence, M. Major rectifiera sans doute un petit peu le tir. Mais l'atmosphère chez les tories est décidément de plus en plus anti-Bruxelles.

*Patrice de Beer*

*Lire notre éditorial page 15*

# M. de Charette pour une Europe ambitieuse

**A L'ISSUE** d'un séminaire européen de deux semaines organisé à Paris par l'Institut des hautes études de la défense nationale, qui avait convié des experts de vingt-deux pays du continent – sans les Russes –, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a appelé l'Europe à avoir des « ambitions ». « *L'Europe a des intérêts globaux, elle devrait avoir une politique mondiale* », a souligné le chef de la diplomatie française, mettant en garde contre une frilosité qui signifierait pour tous une perte d'identité. Cette affirmation européenne passe, pour Hervé de Charette, à la fois par la montée en puissance d'une politique de sécurité, s'appuyant sur des moyens opérationnels communs, et le renouvellement d'un lien transatlantique qu'il n'est pas question de mettre en cause. « *La France a eu sur les questions de défense européenne, au cours des années, une vue un peu trop dogmatique. (...) Nous avons trop antagonisé la question de la sécurité en Europe* », a-t-il dit. Les propos de M. de Charette sont venus clore à point nommé une session dont beaucoup de membres avaient été déroutés par des interventions comme celle du général Jean Cot, ancien commandant de la Forpronu, soutenant qu'une défense européenne ne pourrait voir le jour que sur les ruines de l'Otan, ou du gaulliste Maurice Druon, qui, au cours d'une réception officielle à l'Académie française, a mis en garde contre la tradition impériale de l'Allemagne.

Le ministre français a également su trouver un ton apaisant sur la question des essais nucléaires, demandant en revanche que l'on prenne au sérieux la proposition française de « *donner une dimension collective à notre propre doctrine de dissuasion* ».

*Henri de Bresson*

# Après plus de trois ans de guerre, Sarajevo savoure le vent de la paix

## En dépit de combats sporadiques dans le Nord, le cessez-le-feu, entré en vigueur jeudi 12 octobre, est respecté sur l'ensemble du territoire de la Bosnie. La route de Gorazde va être rouverte

**La trêve entrée en vigueur jeudi 12 octobre est respectée en Bosnie. En dépit de combats sporadiques dans le nord, les armées ont visiblement reçu l'ordre de stopper les offensives. Dans la population, le sentiment prévaut que ce 36e cessez-le-feu est beaucoup plus solide que ceux qui l'ont précédé.**
**Le Pentagone a confirmé, jeudi, que la force de l'OTAN chargée de faire appliquer le futur règlement de paix devra être à pied d'œuvre dans les jours qui suivront la conclusion d'un accord. Les pourparlers se poursuivent avec la Russie au sujet des modalités selon lesquelles des troupes russes pourraient être associées à cette force de paix.**
**D'autre part, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, se rendra les 14 et 15 octobre à Zagreb et Sarajevo, puis à Belgrade mercredi 18. La question des pilotes français capturés par les Serbes de Bosnie fin août devrait notamment être abordée avec les autorités serbes, a indiqué le quai d'Orsay.**

SARAJEVO
*de notre correspondant*

Les rues de Sarajevo resplendissent aux couleurs de l'été indien. Devant les vitres des cafés, les murs de sacs de sable ont presque disparu. Profitant du soleil qui apparaît toujours en octobre, de la douceur des soirées d'automne, les jeunes Sarajéviens déambulent le long de Marsala Tita. Le Café Lora est, comme avant la guerre, le repaire des jolies filles et des artistes. Les adolescents, qui n'ont pas perdu le goût de la bohême malgré plus de trois années de tranchées et de combats, savourent le vent de la paix qui s'est répandu sur la ville. Trois femmes se sont assises sur l'herbe au milieu de « Sniper Alley », l'avenue des tireurs embusqués, et regardent des ouvriers en train de réparer les câbles électriques du tramway.

L'entrée en vigueur du cessez-le-feu, jeudi 12 octobre, n'a pas modifié le rythme de vie de Sarajevo, calme depuis plus d'un mois. Durant les premières heures de la trêve, des tirs ont retenti sur les fronts qui entourent la capitale. Des tirs de joie, auxquels se sont mêlées les dernières balles en direction de l'ennemi, selon des récits de combattants. « *Nous désirons tous que cette trêve soit définitive*, assure un soldat. *Nous avons combattu durant trois années. Maintenant, nos politiciens et nos diplomates doivent prendre le relais et, avec le soutien des Américains, obtenir une paix juste et durable pour la Bosnie-Herzégovine.* » En milieu de journée, les sirènes ont marqué la fin de l'alerte générale imposée à la ville depuis le mois de mai.

Malgré la poursuite de combats sporadiques dans le nord-ouest du pays, où les belligérants se sont violemment affrontés depuis six semaines, le cessez-le-feu a été plutôt respecté sur l'ensemble du territoire.

**SUR LA ROUTE DE GORAZDE**

Il paraît clair que l'armée serbe, d'un côté, et les forces bosniaques, de l'autre, ont reçu l'ordre de ne pas lancer de nouvelles offensives. « *Il est parfois difficile d'interrompre brutalement les combats sur un front « chaud »*, commente un officier de la Forpronu. *Nous espérons que la trêve sera parfaitement respectée d'ici deux à trois jours.* » Serbes et Bosniaques se sont notamment accusés mutuellement d'avoir pris l'initiative d'une bataille dans la région de Sanski Most, près de Banja Luka.

Sur la route directe qui relie Sarajevo au sud-est du pays, fermée depuis le printemps 1992, des « casques bleus » achèvent de nettoyer un champ de mines. Un convoi du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) doit rejoindre Gorazde au plus tôt, non pas pour ravitailler l'enclave qui reçoit déjà des camions venus de Belgrade, mais pour montrer que la liberté de mouvements de l'ONU a été restaurée. Au premier « check-point » de l'armée serbe, l'atmosphère est détendue. Cinq paysans, munis de simples Kalachnikov, se tiennent sur le bord de la route. Ils indiquent aux sapeurs-démineurs l'emplacement des explosifs et les pièges éventuels. « *Les Serbes ne nous mentent pas* », indique un lieutenant-colonel français, visiblement enchanté de l'entente constructive qui se dessine.

La Forpronu préfère oublier la « prise des otages » du mois de juin et les centaines d'accords signés sous son égide au fil des ans et jamais respectés. L'heure est à la paix, à la réconciliation. « *Enfin !* », murmure un « casque bleu » qui effectue sa troisième mission en Bosnie-Herzégovie. « *La politique, c'est de la merde...* », certifie un Serbe. Il ajoute que « *le général Mladic est un génie* », et que « *la paix est proche si l'Occident le veut* », et que « *les Musulmans tiennent leurs promesses* ».

Le convoi du HCR devra finalement faire demi-tour, car les « casques bleus » continuent, accroupis sur la route, le poignard plongé dans la terre, d'inspecter les derniers endroits suspects. La route sera officiellement ouverte jeudi soir à la Forpronu, mais les civils bosniaques devront encore attendre un peu avant de rejoindre Gorazde, l'enclave assiégée. En ces jours de cessez-le-feu, rien n'est vraiment très grave. Chacun est bercé par l'espoir que la trente-sixième trêve tiendra plus longtemps que les autres.

**TROP TARD**

Une trêve qui arrive parfois trop tard. Autour de la mosquée d'Ali Pasa, à quelques mètres de la présidence bosniaque, on enterre un commandant : Zaim Imamovic, tué il y a trois jours sur le front de Treskavica, au sud de Sarajevo. Héros de la défense de Gorazde, sa ville natale, au printemps 1992, l'officier Imamovic avait ensuite rejoint la capitale avec un commando, à travers le territoire serbe. Depuis, il consacrait son énergie à tenter de retourner dans l'enclave assiégée, à la tête de l'armée. Les monts Treskavica ont ainsi été le théâtre d'intenses combats depuis un an.

Ces derniers jours, le commandant Imamovic espérait achever la guerre en perçant un corridor jusqu'à Gorazde. Il avait entamé une véritable course contre la montre. La résistance serbe fut impitoyable pour les Bosniaques. Zaim Imamovic est mort le jour où la trêve aurait dû entrer en vigueur. Dans le charmant petit jardin où l'on enterre les héros de la cause bosniaque, une multitude d'officiers et de combattants sont venus saluer une dernière fois le commandant qui, après des années de sacrifice dans les montagnes, n'aura pu revoir sa ville.

*Rémy Ourdan*

# Les Etats-Unis veulent constituer très vite la force de paix, avec ou sans les Russes

WASHINGTON
*de notre correspondante*

Face à un calendrier très serré pour le processus de paix en Bosnie, les Américains sont déterminés à progresser rapidement sur la question de la force multinationale de paix, quitte à forcer la main aux Russes, auxquels d'importantes divergences les opposent sur le commandement et la composition de cette force.

« *Le processus de paix avance maintenant rapidement, et il est impératif que nous ayons une force de maintien de la paix prête à fonctionner* », a déclaré, mardi 10 octobre, le numéro deux du département d'Etat, Strobe Talbott, à quelques journalistes européens. Après les discussions qu'ont eues, le 8 octobre à Genève, les ministres de la défense américain et russe, William Perry et Pavel Gratchev, une série d'échéances va se dérouler : réunion du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie le 17 octobre à Moscou ; sommet Eltsine-Clinton à New York le 23 ; et début des négociations le 31 octobre, dans un endroit encore tenu secret, sur la Côte est des Etats-Unis, entre les présidents bosniaque, croate et serbe.

La force multinationale de maintien de la paix étant l'un des arguments utilisés par les Américains pour inciter les parties belligérantes à négocier un accord de paix, il faut aller vite. Or les divergences russo-américaines révélées lors des entretiens Perry-Gratchev portent sur des points-clés : la structure de commandement et de contrôle de la force, les compétences du Conseil atlantique pour fixer les directives politiques de la mise en œuvre de la paix, et la taille de la participation russe en effectifs militaires.

**LE SYSTÈME DE LA « DOUBLE CLÉ » ÉCARTÉ**

Les Américains estiment que la force multinationale doit être une opération OTAN « *et rien de moins* », avec un commandement OTAN, même si, pour ne pas heurter les sensibilités sémantiques, William Perry a accepté de ne plus parler d'« *opération OTAN* » : la force a été baptisée « IFOR », pour *Implementation Force*. Alors que les Russes souhaitent une instance politique dans laquelle ils seraient représentés pour chapeauter le commandement de la force, les Etats-Unis ne veulent plus entendre parler du système de la « double clé » de type ONU-OTAN, auquel ils attribuent la plupart des échecs des Occidentaux en Bosnie. Enfin, Moscou, qui n'a pour l'instant que quelque 2 000 hommes sur le terrain, voudrait accroître ses effectifs d'environ 12 000 hommes, dont des unités de combat, avec un financement de l'ONU. Washington envisage une participation russe beaucoup plus modeste : deux bataillons, composés, selon un haut responsable américain, de forces logistiques qui seraient chargées des tâches de déminage, de reconstruction et de génie. « *De toute façon,* résume ce responsable, *les Russes n'ont pas les moyens d'être là, à moins que la communauté internationale ne paie pour eux, et nous ne paierons pas.* » L'idée américaine est que chaque pays finance sa propre participation à la force multinationale.

Toutes ces dispositions, estime-t-on côté américain, doivent être réglées avant le sommet russo-américain du 23 octobre. Que se passera-t-il si les Russes refusent les exigences américaines ? « *L'OTAN et la coalition se débrouilleront sans eux* », réplique un haut responsable américain. Pour l'heure, les Etats-Unis sont décidés à donner naissance à une force cohérente et intégrée, c'est-à-dire sans « secteur » russe ni secteur français, « *avec une efficacité maximale et une division des tâches la plus claire possible* ».

*Sylvie Kauffmann*

■ **RADOVAN KARADZIC interdit de séjour aux Etats-Unis.** Interrogé sur ce qui se passerait si le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, venait aux Etats-Unis pour les négociations, un haut responsable américain a répondu : « *On le jetterait en prison. Il a un rôle à jouer, mais par téléphone. Milosevic le représente.* »

# Une journaliste américaine poursuivie en Turquie

ISTANBUL
*de notre correspondante*

La Cour de sûreté de l'Etat à Istanbul a décidé, jeudi 12 octobre, de maintenir les charges qui pèsent contre une correspondante américaine de l'agence Reuter, Aliza Marcus, accusée d'avoir « *incité à l'inimitié et à la haine entre les peuples en montrant des différences raciales et régionales* ». L'article 312 du code pénal prévoit une peine de un à trois ans de prison.

L'agence Reuter avait publié, en novembre 1994, un article de Mme Marcus sur la situation dans le Sud-Est anatolien, dans lequel, citant des villageois et des activistes des droits de l'homme, elle faisait état de l'évacuation forcée de villages par les militaires dans le cadre de leur lutte contre le PKK, le mouvement kurde armé. L'article avait été traduit et repris en Turquie par le quotidien prokurde *Ozgür Ulke* (Pays libre) – un client de l'agence Reuter –, qui a cessé de paraître en février 1995 sur ordre de la Cour de sûreté.

Plus de cent soixante-dix intellectuels et écrivains turcs condamnés pour leurs écrits ou leurs déclarations – souvent en vertu du tristement célèbre article 8 de la loi antiterroriste, que les autorités turques ont promis de révoquer ou de modifier – purgent actuellement des peines de prison.

Le cas d'Aliza Marcus – le premier concernant une journaliste étrangère – ne peut que renforcer l'image négative de la Turquie, en attirant l'attention de l'opinion internationale sur les limitations à la liberté d'expression au moment où la Turquie essaie de convaincre les parlementaires européens de donner leur accord à l'entrée en vigueur de l'union douanière au 1er janvier 1996.

*Nicole Pope*

# La crise sanitaire s'est aggravée en Russie

## L'espérance de vie est en chute libre

**CENT DIX-SEPT MILLE** décès supplémentaires en Russie en 1992, 320 000 en 1993, et encore 170 000 en 1994... Dans ce pays, la mortalité semble entraînée dans une escalade dramatique, dont le rapport récent de l'OCDE, reprenant les données du Goskomstat (l'office statistique de la Fédération), s'est fait à son tour l'écho : 12,2 décès pour mille habitants en 1992, 14,5 pour mille l'année suivante, 15,7 l'an dernier. A l'inverse, l'espérance de vie à la naissance dégringole ; en 1994, elle est tombée à 57,5 ans pour les hommes (contre 64,9 en 1987), et ne dépasse guère 71 ans pour les femmes. Soit un niveau voisin de celui de la Namibie pour les premiers, intermédiaire entre la Chine et la Thaïlande pour les secondes.

En Russie, la statistique officielle a un lourd passé ex-soviétique de camouflage et de propagande. Les données sanitaires et démographiques servent d'arguments pour mettre en cause les réformes des dernières années. Pourtant, les calculs précis de chercheurs russes, français, voire américains, confirment les chiffres.

Cette augmentation des décès, qui touche essentiellement les adultes de 35 à 60 ans, en premier lieu les hommes, tient à la fois au système sanitaire et aux conditions de vie, et résulte du legs du passé autant que des difficultés de la « *transition* » actuelle.

Depuis le milieu des années 60, en effet, l'espérance de vie des hommes recule en Russie. Bon pour les soins « primaires » (vaccinations, lutte contre les maladies infectieuses), le système de santé n'a pas réussi à prendre en charge les maladies cardio-vasculaires que les pays d'Occident ont su combattre : le poids de celles-ci, qui constituent la première cause de décès, n'a pratiquement pas cessé de s'accroître depuis plus de vingt ans. « *Le système est resté bloqué sur le modèle des années 60, et il n'y a pas eu non plus de prise de conscience de la population et d'évolution des comportements* », dit France Meslé, de l'Institut national d'études démographiques à Paris.

Plus récemment s'y est ajoutée une forte hausse des morts violentes : déjà traditionnellement nombreuses en Russie, elles y sont actuellement quatre fois plus fréquentes qu'en France et neuf fois plus qu'en Angleterre.

### Le taux de suicides tend à devenir le plus élevé d'Europe

Les conflits militaires (nord du Caucase) comptent peu dans cette évolution, par rapport à la violence quotidienne : accidents du travail, accidents tout court, bagarres ou suicides. Le taux de suicides, notamment, tend à devenir le plus élevé d'Europe, mais ce sont les morts par homicide qui ont le plus augmenté depuis la fin des années 80. Cette mortalité avait reculé avec la campagne antialcoolique développée par Mikhaïl Gorbatchev peu après son arrivée au pouvoir en 1985 : elle remonte avec la consommation d'alcool.

Cette hausse s'accompagne d'une sorte de concentration des décès, comme si ceux qui avaient échappé provisoirement à la mort dans les années 80 étaient aujourd'hui rattrapés par elle. Cet effet cumulatif est redoublé encore par la désorganisation des services de santé.

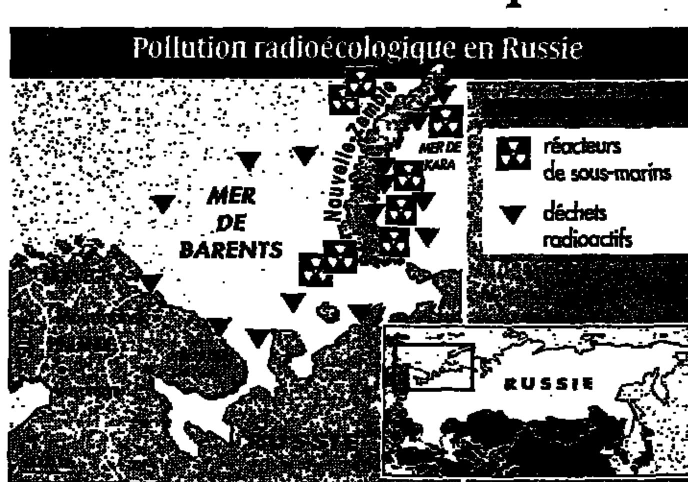
Désorganisation plutôt qu'effondrement, bien qu'aujourd'hui, dans la Fédération, on parle du retour des épidémies parce qu'on a enregistré de nouveaux décès par diphtérie. Auparavant, les soins étaient gratuits pour tous, aujourd'hui ils ne le sont plus que pour les retraités, les invalides de guerre et les jeunes enfants. Si certaines entreprises ont gardé ou établissent des liens avec des cliniques, les services médicaux sont devenus inabordables pour toute une partie de la population, qui a vu baisser son niveau de vie. Des médicaments nouveaux sont disponibles dans les pharmacies privées qui se créent, mais d'autres « *ont disparu du marché* », comme l'écrit le rapport de l'OCDE. « *A Moscou aujourd'hui*, raconte un chercheur russe, Alexandre Avdeev, *on fait moins la queue pour se faire soigner. Mais, à côté de cela, on ne peut plus réparer les ambulances et, si l'on a un accident, on risque d'y laisser la vie, faute de pouvoir être transporté à l'hôpital.* »

La recrudescence de la mortalité touche particulièrement les générations nées pendant la guerre mondiale, qui ont souffert de malnutrition au cours de leurs premières années et semblent restées plus fragiles. Elle traduit aussi une sorte de « pathologie sociale », provoquée par le choc de la transition – transformation de la vie quotidienne, disparition de la garantie d'emploi, espoirs déçus –, frappant aussi les isolés, ceux qui habitent des zones rurales enclavées, ceux qui ont perdu leur emploi, qui sont transplantés, dont les liens familiaux sont rompus – dont l'explosion du système communiste a accru le nombre.

La crise récente peut se résorber et ses effets démographiques s'amortir avec le temps et les progrès de la transition économique. Mais l'inadaptation du système de santé et les habitudes de la population risquent d'avoir des effets plus durables : certains chercheurs s'attendent à voir monter encore les décès provoqués par les cancers des voies respiratoires, particulièrement liés au tabagisme. Il faudra du temps pour que le système de soins s'adapte, ou que les comportements changent. Sceptiques, les différents instituts qui ont effectué des projections de l'espérance de vie en Russie n'envisagent pas de retour au niveau de 1965 avant 2005, même dans les scénarios les plus optimistes...

*Guy Herzlich*

# L'Europe va dépolluer sa frontière arctique




ROVANIEMI (Finlande)
*de notre envoyé spécial*

La Commission européenne n'est pas rancunière. Malgré le refus de la Norvège d'entrer dans l'Union, elle a promis une aide substantielle pour les programmes adoptés le 10 octobre à Rovaniemi par les six ministres des affaires étrangères du Conseil euro-arctique (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Russie et Suède). Il s'agit pour l'essentiel de dépolluer les régions russes qui empoisonnent la mer de Barents, donc la Norvège septentrionale, mais aussi, il est vrai, les forêts finlandaises.

Mikaël Emerson, représentant de la Commission à Moscou, qui a annoncé la nouvelle, en a donné le détail : 11 millions d'écus pour de nouveaux équipements à la centrale nucléaire de Kola, près de Mourmansk – du même type et du même âge que celle de Tchernobyl ; 5 millions pour aider au stockage, au transport et au retraitement des déchets nucléaires ; enfin, 28 millions répartis sur une douzaine de projets, qui vont de la construction d'une centrale thermique à tourbe en Carélie à la modernisation des usines de nickel de Penpetchenga, en passant par la remise en état des réseaux routiers, ferroviaires et aériens. Au total, avec les financements des programmes européens de Tacis et Interreg, l'aide atteindra 50 millions d'écus.

**UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ**

Ce n'est pas le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui s'en plaindra. Député de la région de Mourmansk, il est bien placé pour savoir combien la Russie du nord-ouest est saturée de déchets nucléaires provenant des sous-marins et des installations militaires qui truffent encore la mer de Barents, le seul rivage arctique qui ne gèle pas. « *Nous voulons aussi impliquer davantage les banques et les entreprises* », a ajouté le ministre russe, qui sait que les fonds publics ne suffiront pas à venir à bout d'un programme très ambitieux.

Créé en 1993 à l'initiative du ministre suédois des affaires étrangères, le Conseil euro-arctique met les bouchées doubles. Il a déjà engagé 60 des 84 projets envisagés lors des deux premières conférences annuelles. Les Scandinaves, à la fois ravis et inquiets de voir la Russie s'ouvrir à leur porte, s'engouffrent en force dans la brèche. L'Europe devait faire un geste pour marquer sa toute nouvelle solidarité.

*Roger Cans*

# Timor oriental est secoué par des troubles

DILI. Les forces de l'ordre indonésiennes ont procédé, dans la nuit de jeudi 12 à vendredi 13 octobre, à une gigantesque rafle à Dili, chef-lieu du Timor oriental. Un nombre indéterminé de personnes a été arrêté. Cette opération intervient après quatre jours d'agitation née d'affrontements entre bandes rivales ayant dégénéré en batailles rangées entre jeunes émeutiers et forces de l'ordre. Deux personnes ont été tuées et et plus d'une dizaine d'autres grièvement blessées. Envahie en 1975 par l'Indonésie, la partie orientale de Timor est en proie à des mouvements de rébellion sporadiques. – *(Reuter.)*

## PROCHE ORIENT

■ **IRAK : les autorités de Bagdad ont vivement critiqué** le rapport défavorable présenté par Rolf Ekeus, responsable de la commission de l'ONU chargée du désarmement irakien, mercredi 11 octobre, devant le Conseil de sécurité de l'ONU. L'Irak a traité M. Ekeus de *« menteur »*. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : trois militaires israéliens ont été tués** et sept autres blessés, jeudi 12 octobre, dans une embuscade au Liban-sud. Le Hezbollah chiite a revendiqué cette attaque. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : le rédacteur en chef du bi-hebdomadaire islamiste** *Al Chaab* a été déféré, mercredi 11 octobre, devant le tribunal correctionnel du Caire pour diffamation. Il est le premier journaliste traduit en justice en vertu de la nouvelle loi sur la presse qui prévoit des peines très lourdes contre les journalistes coupables de *« diffamation »* ou d'*« atteinte à la sécurité de l'Etat »*. – *(Corresp.)*

## AMÉRIQUES

■ **ÉQUATEUR : le vice-président équatorien Alberto Dahik,** qui vient de démissionner, s'est réfugié au Costa-Rica, jeudi 12 octobre, où il a demandé l'asile politique. M. Dahik s'est dit victime d'une conspiration politique et s'est défendu des accusations de malversations de fonds publics portées contre lui. – *(AFP, Reuter.)*

■ **MEXIQUE : l'ouragan Roxane** a laissé quelque vingt mille personnes sans-abri dans dix-sept communes de l'Etat du Tabasco, au sud-est du pays, ont indiqué les services de la protection civile. – *(AFP.)*

## ASIE

■ **AFGHANISTAN : le camp présidentiel a déclenché,** dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 octobre, dans le sud de Kaboul, une contre-offensive qui lui a permis de regagner partiellement le terrain conquis les jours précédents par les talibans. Selon un porte-parole du gouvernement, les forces loyales au président Rabbani ont repris la base militaire de Rishkor et les collines de Khairabad. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : un accord a été signé,** vendredi 13 octobre, à Manille, entre le gouvernement et des groupes militaires rebelles, auteurs de sept tentatives de coup d'Etat contre l'ancienne présidente Cory Aquino. L'accord prévoit une amnistie *« pleine et inconditionnelle pour les militaires rebelles »*, qui ne portera toutefois que sur les *« crimes politiques »*. – *(AFP.)*

## EUROPE

■ **RUSSIE : le général Anatoli Chkirko a été nommé,** jeudi 12 octobre, chef des forces russes en Tchétchénie, en remplacement du général Anatoli Romanov, qui se trouve toujours dans un état critique après avoir été grièvement blessé dans un attentat à Grozny, le 6 octobre. – *(AFP.)*

■ **Les mineurs du Kouzbass (Sibérie) ont cessé le travail,** jeudi 12 octobre, pour protester contre le non-paiement de leurs salaires. Le même jour, des manifestations de mineurs ont eu lieu à Irkoutsk (Sibérie), tandis que quarante-cinq mineurs de Vorkouta (Grand-Nord) continuent, depuis le 3 octobre, une grève de la faim pour protester contre la fermeture de leur puits. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le quotidien nationaliste** ***Slovenska Republika,*** l'organe du parti du premier ministre, Vladimir Meciar, s'est excusé, jeudi 12 octobre, pour avoir publié à deux reprises un faux relevé de compte bancaire du chef de l'Etat, l'accusant de posséder 2 millions de dollars dans une banque autrichienne. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : l'ex-République yougoslave a été admise au sein de l'OSCE,** ont annoncé, jeudi 12 octobre, les autorités Skopje. Au début du mois, la Macédoine avait rejoint les rangs du Conseil de l'Europe. En outre, la Grèce s'est engagée à lever, dimanche 15 octobre, l'embargo contre son voisin macédonien. – *(Reuter.)*

## AFRIQUE

■ **BURUNDI : le président burundais Sylvestre Ntibantunganya** a procédé, jeudi 12 octobre, à un important remaniement ministériel marqué par le départ de sept ministres, dont ceux des relations extérieures, de l'intérieur et de la communication. – *(AFP.)*

■ **NIGER : les combats ont repris,** jeudi 12 octobre, entre la rébellion touarègue et les forces gouvernementales, a annoncé le président de la Coordination de la résistance armée, Mano Dayak. Ces affrontements sont les premiers signalés dans le nord du Niger depuis la signature, le 24 avril, d'un accord de paix entre le gouvernement et les différents fronts de la rebellion touarègue.– *(AFP.)*

■ **TUNISIE : la direction du Mouvement des démocrates socialistes (MDS),** principal parti de l'opposition légale, a exprimé, mercredi 11 octobre, sa *« vive réprobation »* après l'arrestation, la veille, de son président, Mohammed Moada. Le MDS estime que les conditions de cette arrestation sont *« en contradiction avec les procédures légales les plus élémentaires »*.

## ÉCONOMIE

■ **JAPON : la stagnation actuelle est « inévitable »** au moins jusqu'à la fin de l'année, a estimé, vendredi 13 octobre, Isamu Miyazaki, directeur général de l'Agence de planification économique (EPA). Pour la première fois en septembre, l'EPA n'avait pas mentionné l'existence d'une reprise économique au Japon, dont la production stagne depuis 1991. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : les prix à la consommation ont diminué** de 0,1 % en septembre, ramenant la hausse des prix en glissement annuel à 4,2 %, contre 4,3 % au mois d'août. L'inflation avait atteint 5,2 % en 1994 et 6,8 % en 1993. – *(AFP.)*

# Deux partis algériens dénoncent la rencontre Chirac-Zeroual

ALGER. Deux des principaux partis politiques algériens, le Front des forces socialistes (FFS), dirigé par Hocine Aït Ahmed, et le FLN (ancien parti unique), dirigé par Abdelhamid Mehri, ont respectivement *« déploré »*, jeudi 12 octobre, la prochaine rencontre entre M. Chirac et son homologue algérien, Liamine Zeroual. Selon le FFS, cette rencontre s'apparente à un *« soutien »* de la France *« à la politique d'affrontement menée par le pouvoir »*. De son côté, le FLN a déclaré ne *« rien attendre »* de ce tête-à-tête. Pour leur part, les militants de l'association Rassemblement action jeunesse (RAJ) ont entamé, vendredi 13 octobre, une grève de la faim afin de protester contre l'interdiction de commémorer le septième anniversaire des émeutes d'octobre 1988.

# Le ralentissement de l'activité économique au Brésil inquiète les milieux industriels

## La baisse des prix en septembre est la plus forte enregistrée depuis... 1951

**Les prix à la consommation ont baissé de 1,08 % en septembre, a-t-on appris mardi 10 octobre. C'est un événement au Brésil, où les hausses faisaient partie des habitudes nationales : la précédente baisse date d'avril 1986. Il faut même remonter à juillet 1951 pour trouver une diminution plus forte, 2,4 %. Getulio Vargas, alors revenu au pouvoir par les urnes, avait imposé une réduction autoritaire des dépenses publiques.**

RIO DE JANEIRO
*de notre correspondant*

La baisse des prix à la consommation de 1,08 %, en septembre, se situe dans un contexte totalement différent des précédentes, celles de 1951 ou de 1986 par exemple. Les dépenses publiques continuent de progresser, et il n'y a pas eu de gel autoritaire des salaires et des prix. Même si le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso se réjouit officiellement de ce retournement, certains commencent à s'inquiéter : le refroidissement de l'économie, souhaité par les autorités, a déjà provoqué des dizaines de milliers de licenciements dans l'industrie automobile.

Il a déjà atteint le principal résultat recherché, la baisse des importations, et le retour à une balance commerciale excédentaire mais s'il s'accentue, il provoque une récession. Le but de l'équipe économique au pouvoir est de revenir à un rythme annuel de croissance *« raisonnable »* de 4 à 5 % (au lieu des 7 % à 8 % enregistrés au cours des premiers mois de l'année), mais sans casser le dynamisme de l'économie brésilienne.

La baisse de 1,08 % de l'indice général des prix, calculé par la principale organisation de recherches économiques du pays, la Fondation Getulio Vargas, a des aspects pittoresques. Un fruit, la papaye, en est à lui seul responsable : son prix a en effet chuté de 45 % en un mois... D'une façon générale, la baisse générale des prix des produits alimentaires est à l'origine du mouvement. Les produits manufacturés et les services ont continué à augmenter. La classe moyenne continue donc de souffrir, alors que les Brésiliens les plus pauvres, qui consacrent l'essentiel de leur budget à l'achat de nourriture, voient leur sort s'améliorer quelque peu.

Le président de la Banque nationale pour le développement économique et social, Edmar Bacha, a invoqué la disparition de l'inflation pour justifier sa démission, mardi 10 octobre. M. Bacha avait été un des artisans du « plan real » qui a permis, depuis l'été 1994, d'en finir avec des taux d'inflation mensuels de l'ordre de 50 %. La BNDES joue un rôle essentiel pour la construction des infastructures publiques du pays. Elle est également au cœur du programme actuel de privatisations.

M. Bacha avait été ulcéré par les critiques du Parti du front libéral (PFL), la formation de droite qui a noué une alliance électorale avec le président Cardoso. Les dirigeants du PFL accusent M. Bacha, qui réside à Rio, siège de la BNDES, de procéder avec trop de lenteur à la vente des entreprises publiques. Economiste et universitaire, M. Bacha faisait partie du premier cercle, à dominante intellectuelle, formé autour de M. Cardoso, avant l'arrivée de ce dernier au pouvoir.

Il sera remplacé par Luiz Carlos Mendonça de Barros, qui a un tout autre profil. Gérant d'une banque privée, M. Mendonça de Barros s'est rendu célèbre par ses opérations financières audacieuses. Il aura pour tâche principale la privatisation annoncée de la compagnie Vale do Rio Doce, considérée comme la première entreprise mondiale dans le secteur minier.

*Dominique Dhombres*

### Le salaire des « maharajahs »

**Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso s'est fâché tout rouge, mercredi 11 octobre, à propos des salaires des hauts fonctionnaires. Plus de 6 000 d'entre eux sont mieux payés que lui alors que la Constitution stipule que le salaire présidentiel (environ 50 000 francs) représente le plafond des rémunérations dans le secteur public. La palme toutes catégories parmi ces « maharajahs », comme on les appelle ici, revient au procureur général du Piaui, un Etat pauvre du Nordeste, qui reçoit l'équivalent de 120 000 F par mois.**

**La colère de M. Cardoso intervient à l'approche d'un vote décisif au Congrès sur la réforme de la fonction publique, dont le plat de résistance est la suppression de la garantie d'emploi à vie pour tous les fonctionnaires. Le vote a été ajourné à deux reprises par le gouvernement, qui craignait un échec. M. Cardoso semble cette fois décidé à tenter le tout pour le tout, malgré un décompte qui lui est encore défavorable.**

**INTÉGRATION** Le président de la République a profité d'un déplacement à Lyon, jeudi 12 octobre, à l'occasion des Olympiades des métiers, pour s'entretenir, à Vaulx-en-Velin, avec le maire, Maurice Charrier (ex-communiste) et des représentants de la communauté musulmane. Khaled Kelkal, soupçonné de participation aux attentats terroristes et abattu par les gendarmes, était originaire de cette ville. ● ATTENTIF aux propos de ses interlocuteurs, Jacques Chirac n'a pas écarté l'idée d'un grand discours sur l'intégration. ● LE FRONT NATIONAL, qui s'oppose à la politique du gouvernement en matière d'immigration, a bénéficié d'appoints à droite pour battre Eric Raoult (RPR), ministre de l'intégration, dans un vote au conseil régional d'Ile-de-France. *(Lire aussi les points de vue de Michel Wieviorka, Azouz Begag et Stéphane Goudet page 14.)*

# M. Chirac face aux fractures sociale et ethnique des banlieues

## Au cours d'une réunion de travail à Vaulx-en-Velin, la ville où vivait Khaled Kelkal, le chef de l'Etat a écouté des responsables d'associations et des élus lui demander un engagement accru de l'Etat. Parmi eux, le père Christian Delorme et le sociologue Azouz Begag

**LYON**
*de notre bureau régional*

Jeudi 12 octobre, 14 heures, hôtel Balladins, un établissement classé une étoile et construit à deux pas de la ZUP de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon. Les rideaux de la salle de réunion au rez-de-chaussée ont été tirés : autour d'une grande table rectangulaire, une quinzaine de personnes, dont le président de la République. Jacques Chirac venait de visiter, dans une joyeuse bousculade, les Olympiades des métiers, organisées à Eurexpo, mais l'Elysée souhaitait que ce déplacement lyonnais s'accompagne d'une rencontre avec des élus et des responsables d'associations.

Ce n'est que mercredi soir que les conditions de cette réunion à huis clos ont été arrêtées. Elle se passerait à Vaulx-en-Velin, commune où vivait Khaled Kelkal, l'auteur présumé de la tentative d'attentat contre le TGV Paris-Lyon. Commune de nouveau agitée par des incidents nocturnes, depuis sa mort sous les balles des gendarmes, le 29 septembre. Commune dont le maire, Maurice Charrier, ex-communiste et membre d'Agir, le mouvement de Martine Aubry, avait décrit, dans nos colonnes, les drames et les espoirs (*Le Monde* du 10 octobre). Ce « point de vue » avait été remarqué par l'entourage de M. Chirac. Décision a donc été prise d'organiser cette réunion à Vaulx-en-Velin, avec M. Charrier.

Le tour de table s'est vite constitué : le Père Christian Delorme, surnommé, un temps, le curé des Minguettes ; Azouz Begag, chercheur au CNRS et écrivain ; Abdelhamid Chirane, grand mufti de la Mosquée de Lyon ; Rabah Khellif, président de l'association cultuelle de cette mosquée ; trois enseignants du lycée Frédéric-Fays, de Villeurbanne, où le complice de cavale de Kahled Kelkal, Karim Koussa, blessé, le 27 septembre, lors de la fusillade avec les forces de l'ordre dans les bois de Malval, a été élève ; Charles Millon, ministre de la défense, en sa qualité de président du conseil régional Rhône-Alpes ; Paul Bernard, préfet de région.

Ce fut d'abord un peu « protocolaire », même si M. Chirac a essayé de détendre l'atmosphère par quelques « pointes d'humour », raconte un des participants. Chacun est intervenu à son tour, le président de la République jouant le rôle de « modérateur » avec, selon un témoin, du savoir-faire. C'est M. Charrier qui est intervenu en premier en lisant un texte écrit où il a esquissé un portrait de la cité, à la manière dont il l'a déjà décrite dans son « point de vue ». Il a évoqué le sentiment d'*« insécurité »* et la *« souffrance »* d'une population confrontée à des actes de violences. Il a aussi beaucoup insisté sur les questions de l'emploi, l'impérative *« insertion par l'économie »* et la nécessité de la mobilisation des entreprises. M. Chirac a ensuite donné la parole au grand mufti, qui a expliqué la fonction régulatrice de la mosquée auprès des jeunes musulmans. M. Chirac a aussi fait état de la *« concorde »* avec les représentants lyonnais de l'Église catholique. Le Père Delorme, aujourd'hui chargé des relations avec l'islam pour le diocèse de Lyon, a défendu les *« emplois d'utilité sociale »*. Le chef de l'Etat a, selon plusieurs participants, écouté avec beaucoup d'attention les différentes interventions, les relançant par des questions ou des remarques.



M. Millon, tout au long de la rencontre, a pris des notes sur les propos échangés. Les enseignants du lycée Frédéric-Fays, dont le proviseur adjoint, ont défendu le thème de « l'intégration par le sport », la valeur pédagogique des sports de combat qui permettent aux jeunes des banlieues d'adopter *« une conduite morale »*, *« une discipline »*.

Beaucoup d'intervenants ont réclamé que l'Etat s'engage davantage dans les banlieues et souligné que les institutions doivent être confortées, car – ont soutenu notamment le Père Delorme et l'écrivain Azouz Begag – *« la France ne souffre pas seulement d'une fracture sociale, mais aussi d'une fracture ethnique »*. Le Père Delorme a même souhaité que le président de la République prononce *« un grand discours sur la fraternité »* à la manière de celui du président des Etats-Unis, John Kennedy, après la grande marche de Birmingham menée par le pasteur Martin Luther King. *« J'ai bien retenu votre suggestion,* lui a confié M. Chirac. *Si vous montez à Paris, venez me voir. »*

### « UN MESSAGE DE PAIX »

La rencontre, qui devait durer une heure, s'est prolongée de trente minutes. Un instant, les participants se sont interrogés sur la manière de se comporter vis-à-vis des journalistes qui piétinaient devant l'entrée de l'hôtel. *« Moi, je sors dignement,* a dit M. Chirac en riant, *et je monte dans ma voiture. »* Le maire de Vaulx-en-Velin s'est éclipsé, le visage fermé, refusant toute déclaration. Les autres se sont prêtés de bonne grâce aux micros et aux caméras pour livrer, à chaud et en vrac, leurs réactions. Le grand mufti de Lyon a souligné que M. Chirac est *« tout à fait sensibilisé par les problèmes des banlieues »* et que cette visite envoie *« un message de paix, d'espoir et de convivialité, surtout à l'adresse des jeunes musulmans »*.

Rabah Khelif s'est dit *« optimiste »* : *« On réussira à réintégrer cette jeunesse qui est aujourd'hui désespérée. Que le président de la République soit venu à Vaulx-en-Velin est unanimement perçu comme grandement positif »*, a-t-il ajouté, en demandant que des moyens financiers soient accordés à la lutte pour l'intégration. Le Père Delorme a déclaré qu'il avait souhaité la venue de M. Chirac à Vaulx-en-Velin pour *« contrebalancer les images terribles de la mort de Khaled Kelkal »* retransmises à chaud à la télévision. Le président *« a voulu cette rencontre pour écouter ce que les uns et les autres avions à lui dire. C'est plutôt positif, pour lui comme pour nous »*, a dit le père Delorme.

Marquant plus de distance avec cette *« réunion de travail »*, Azouz Begag a relevé que M. Chirac avait *« évité de dire des choses qui pourraient l'engager »*. Il a regretté que le président de la République ait entendu des *« discours institutionnalisés »* : *« J'aurais préféré qu'il y ait dix jeunes du quartier qui soient venus lui parler avec leurs mots, en gueulant, ou avec humour. » « Il y a un grand mur entre l'ENA et le Mas-du-Taureau »*, quartier de Vaulx-en-Velin, a conclu Azouz Begag.

**Bruno Caussé**

# « Votre histoire de boîte de nuit, ça me sidère ! »

**VAULX-EN-VELIN (Rhône)**
*de notre envoyé spécial*

*« Alors là, votre histoire de boîte de nuit, ça me sidère ! »* Au cours de sa rencontre avec le maire, les représentants de la communauté musulmane et des associations de Vaulx-en-Velin, jeudi 12 octobre, Jacques Chirac a semblé sincèrement étonné lorsque l'un des participants, Azouz Begag, écrivain et sociologue, lui a expliqué par des anecdotes la discrimination raciale dont souffrent les jeunes des cités.

*« Nous, avec nos gueules d'Arabes, on est visibles à l'entrée d'une boîte de nuit. On nous refuse l'entrée. On nous dit : "C'est complet ! " alors qu'on fait entrer d'autres clients ! » « Mais enfin,* aurait dit le président, *il y a quelques semaines, j'ai rencontré une soixantaine de jeunes d'origine maghrébine et africaine dans un quartier du Havre. Jamais ils ne m'ont dit qu'ils avaient été mis à la porte d'une boîte de nuit ! » « C'est normal, Monsieur le Président : ils ne peuvent pas être mis à la porte d'une boîte de nuit, puisque, déjà, ils ne peuvent pas y entrer ! »*, a répondu l'écrivain.

Jacques Chirac n'a pas prononcé un mot sur la mort de Khaled Kelkal. Il a posé des questions sur la population de Vaulx-en-Velin, sur le pourcentage d'habitants vivant dans les quartiers difficiles, le nombre de musulmans. Au passage, il a relevé la difficulté, pour cette confession, d'avoir une véritable représentation. Il était venu pour écouter, avec une *« sorte de bonhomie et de simplicité »*. *« Il était chaleureux. »* Il écoutait, tout en donnant l'impression qu'il se *« retenait pour annoncer quelque chose »*.

Il semblait très intéressé par la pratique des arts martiaux dans les cités, insistant à plusieurs reprises sur ce qu'elle peut apporter aux jeunes des cités : le rapport à la discipline, le respect de l'autre et des règles ; bref, l'apprentissage de la citoyenneté. Azouz Begag lui a répondu que si les jeunes ont un tel engouement pour ces sports, c'est avant tout pour se défendre, et qu'aujourd'hui *« il y en a marre »* de voir comme unique emblème de la banlieue des images de sportifs de haut niveau, Michael Jordan, Mike Tyson, O.J. Simpson, Surya Bonaly ou Marie-José Pérec, comme si *« la réussite du Noir ou du "bronzé" ne pouvait passer que par le sport »*.

### LE « HANDICAP DE LA GUEULE D'ARABE »

Pour Azouz Begag, il vaudrait mieux indiquer aux jeunes des cités *« le chemin de l'ENA plutôt que celui du ring ou d'un tapis d'aïkido »*. Le président a contesté ce point de vue. Selon lui, le sport reste *« un élément d'apprentissage du respect de la vie »*. Il a étayé son intervention en citant des statistiques sur la population carcérale, montrant que les détenus qui pratiquent des sports de combat ont de meilleures chances de réinsertion.

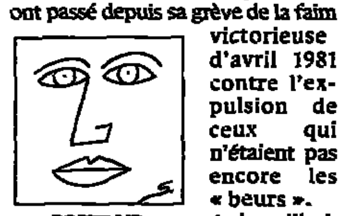
L'écrivain a demandé si l'on ne pourrait pas installer des petites bibliothèques dans les appartements vides, imaginer des lieux où les jeunes s'exprimeraient sur les humiliations qu'ils subissent, les discriminations raciales en particulier, *« parce que, autrement, ils les renferment en eux, ils en font des ulcères, et c'est comme ça que ça explose »*.

Insistant, au grand étonnement du président, sur le *« handicap de la gueule d'Arabe, qui retarde l'intégration »*, Azouz Begag a préconisé la mise en place d'un système de discrimination positive, même s'il se défend d'être un chantre du communautarisme à l'américaine : *« Tout de même, voir un journaliste arabe au journal de 20 heures ou un Arabe au guichet d'une banque, ça ferait pas de mal ! »*

**Dominique Le Guilledoux**

# Christian Delorme, un non-violent dans les cités de « la haine »

**LES BANLIEUES** ont leurs héros et leurs martyrs d'un jour, médiatisés puis vite oubliés. Christian Delorme, lui, reste. Près de quinze ans ont passé depuis sa grève de la faim victorieuse d'avril 1981 contre l'expulsion de ceux qui n'étaient pas encore les « beurs ».



PORTRAIT

Aujourd'hui, c'est toujours le *« curé des Minguettes »* que l'on appelle lorsqu'un drame survient dans l'une de ces cités de l'est lyonnais, lorsque la colère des banlieues ébranle le débat politique, lorsqu'il s'agit de trouver les mots justes pour apaiser, dénoncer, expliquer.

Au lendemain d'une de ses apparitions télévisées, c'est à lui que la famille Kelkal s'adresse, alors que le portrait de Khaled, s'affiche sur les murs de France. La famille d'un *« terroriste islamiste présumé »* demandant à un prêtre catholique aide et reconfort. Un symbole et une pierre dans le jardin de ceux qui voudraient enfermer les Maghrébins de France dans la gangue de l'islamisme. Le père Delorme appelle publiquement Khaled Kelkal, alors en cavale, à se rendre à la police *« pour épargner sa vie »*. Après la mort du jeune homme, c'est encore lui, prêtre chargé des relations avec l'islam au diocèse de Lyon, qui co-organise les obsèques et évoque ce *« jeune de nos quartiers »* qui n'est *« pas un héros ni une victime »*. Son appel au chef de l'Etat pour qu'il adresse aux musulmans un message de solidarité vient d'être à demi entendu : Jacques Chirac a fait la route de Vaulx-en-Velin mais n'a encore rien dit publiquement.

Que, depuis quinze ans, le père Delorme reste l'une des très rares personnes à pouvoir s'exprimer de façon crédible au nom de la jeunesse des banlieues, et singulièrement de la communauté maghrébine, donne à la fois la mesure de l'échec des mouvements associatifs des années 80, de l'incapacité de la société française à s'ouvrir aux élites « beurs », mais aussi de l'extraordinaire passion d'un homme que sa propre blessure d'enfant naturel a conduit vers tous les bannis de la société. Ce quadragénaire aux allures de gigantesque adolescent partage les révoltes de tous les marginaux, au point d'en devenir un dans son Eglise.

Personne ne connaît le mot de « beur » lorsqu'en pleine campagne présidentielle de 1981, il lance un jeûne de protestation contre les expulsions de fils d'immigrés algériens. Il initie les jeunes de la cité des Minguettes où il est prêtre, à la stratégie de la non-violence. En 1983, avec le pasteur Jean Costil, de la Cimade et une poignée de jeunes d'origine maghrébine, il commence, depuis Marseille et à travers la France, une *« Marche pour l'égalité »* qui se termine à Paris par une vaste manifestation et une réception à l'Elysée d'où sortira, notamment, l'instauration de la carte de résident de dix ans pour les étrangers, et un immense mouvement de sympathie.

Dix ans avant que *« la haine »* devienne le titre d'un film à succès, il décrit ce phénomène de hargne des jeunes des cités contre la police nourri par la longue série des bavures des années 70 et 80. En 1986, il fait campagne contre le projet de réforme du code de la nationalité du gouvernement Chirac à qui il enjoint d'*« arrêter* [ses] *lepenneries ! »*, Il pratique encore la grève de la faim, avec Djida Tazdaït, responsable des Jeunes arabes de Lyon et banlieue (JALB), contre le projet de réforme des lois sur l'immigration, et donne l'alerte sur de nombreux fronts, comme la guerre du Golfe ou la menace du Front national. Il voit dans les réformes de 1993 sur la nationalité et l'immigration autant de signaux suspicieux qui renforcent les tentations de repli communautaire. Avec son ineffaçable sourire bleu, il dénonce la *« constante humiliation »* des musulmans, et s'inquiète de la montée de la violence armée dans des cités oubliées entre deux émeutes, entre deux visites officielles.

**Philippe Bernard**

# Le Front national inflige une défaite à Eric Raoult au conseil régional d'Ile-de-France

**MINISTRE** de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, Eric Raoult a fait les frais, jeudi 12 octobre, d'une fronde des conseillers régionaux RPR et UDF d'Ile-de-France, dont certains ont fait élire à sa place un élu du Front national à la commission permanente de la région, désignée à la proportionnelle.

10 des 91 voix de la majorité ont manqué au ministre et conseiller régional RPR de Seine-Saint-Denis. Outre 6 bulletins blancs ou nuls, 4 voix se sont portées sur la liste conduite par Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'extrême droite. Ce dernier dispose désormais de six représentants (contre cinq sortants) dans cette instance, qui décide de l'affectation des crédits votés par l'assemblée. Le RPR et l'UDF n'y détiennent plus que treize sièges sur trente.

Furieux, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional, a dénoncé *« une entorse à une règle déontologique de fonctionnement des groupes »*, interprétant ce petit coup de théâtre comme une séquelle de querelles électorales. Selon son entourage, certains conseillers ont voulu faire payer à d'autres leur éviction lors des élections municipales de juin et sénatoriales de septembre. Cependant, alors que Robert Pandraud, président du groupe RPR, estime que cette hostilité est plutôt dirigée contre le président lui-même, M. Le Gallou se félicite d'avoir *« éjecté »* M. Raoult, *« ministre d'Alain Juppé, dont les positions sur l'immigration choquent de plus en plus d'électeurs et d'élus RPR »*.

### MANQUE DE CLARTÉ

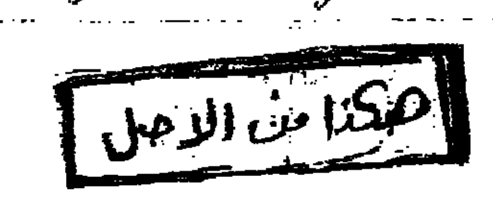
M. Pandraud convient que l'argument du manque de clarté gouvernementale en matière d'immigration a pu être accueilli favorablement par certains élus de son groupe. *« Le Front national avait, aux sénatoriales, obtenu plus de voix que son nombre théorique de grands électeurs,* observe le député de Seine-Saint-Denis. *Il y a peut-être eu la même réaction ici. »* Il envisage, aussi, une explication du côté de l'UDF, en proie à de sérieuses dissensions internes lors des élections sénatoriales et depuis.

Mardi 10 octobre, le bureau politique du Parti républicain avait décidé la suspension de la fédération de Paris et désigné un administrateur provisoire. L'UDF était partie en ordre dispersé aux élections sénatoriales dans le Val-de-Marne, département dont M. Giraud est député. En Seine-Saint-Denis, M. Raoult est tenu pour responsable de la candidature dissidente de l'ancien député Christian Demuynck (RPR), qui a éliminé un sénateur sortant de l'UDF. *« Compte tenu de sa position marginale de ministre, M. Raoult s'est trouvé à la conjonction de tous ces phénomènes »*, analyse M. Pandraud.

Le seul dénominateur commun à ces explications réside dans les difficultés du gouvernement Juppé, qui retentissent sur les élus de base et qui facilitent les « passages à l'acte ». Une fois sa colère retombée, M. Giraud a minimisé la portée de cet accroc pour le fonctionnement de la région. *« Je négocierai plus au sein de la commission, c'est tout »*, a-t-il déclaré. Quant au risque de nouvelles défaillances de la majorité, personne n'y croit : contrairement à l'élection des membres de la commission permanente, les autres votes sont publics.

**Pascale Sauvage**







# La stratégie budgétaire et sociale divise la majorité

## Alors que M. Madelin appelle à relancer la « réforme », le président du Sénat, M. Monory, prône un effort de rigueur accru. M. Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée, suggère un remaniement ministériel

**La discussion budgétaire, qui va démarrer à l'Assemblée nationale à partir de mardi 17 octobre, s'engage dans des conditions difficiles pour le gouvernement. Non seulement les députés ont fait la démonstration, lors de l'examen du projet de budget par la commission des finances, de leur volonté de corriger le texte du gouvernement sur plusieurs points importants (*Le Monde* des 12 et 13 octobre). Mais surtout, la majorité est plus que jamais divisée sur la politique économique et sociale à mener. L'ancien ministre de l'économie, Alain Madelin (UDF-PR), s'est fait le chantre, jeudi 12 octobre, de la « *réforme entraînante* ». Au même moment, le président du Sénat, René Monory (UDF-CDS), appelait le gouvernement à un effort de rigueur accru et suggérait un « *moratoire* » général d'un an sur l'augmentation des dépenses publiques (*lire notre éditorial page 15*).**

LE DÉBAT est de plus en plus vif, au sein de la majorité, sur la politique budgétaire et, au-delà, sur la stratégie économique du gouvernement. La journée du 12 octobre a offert une démonstration éclatante de ses contradictions. Revenu sur le devant de la scène après sa réélection, le 8 octobre, comme député d'Ille-et-Vilaine, Alain Madelin a frappé très fort, jeudi soir, lors d'un entretien à France 2.

Définissant d'entrée de jeu deux conceptions de la réforme – « *la réforme graduelle, malheureuse, frileuse* », où chacun peut reconnaître la démarche du premier ministre, et « *la réforme entraînante* », qu'il préconise lui-même –, l'ancien ministre de l'économie, écarté du gouvernement le 25 août, a souligné que « *les Français sont fatigués de la rigueur* » et qu'ils sont « *prêts à l'effort si celui-ci est accompagné d'un espoir* ». Cet espoir, que la campagne électorale avait soulevé, est retombé depuis, a-t-il affirmé. « *La mayonnaise n'a pas pris,* a-t-il résumé. *Peut-être qu'on s'y est mal pris.* »

Cet espoir, M. Madelin entend bien le faire renaître. « *Puisqu'il existe des forces du* statu quo, *qui savent paralyser l'action du gouvernement, il peut bien y avoir l'organisation des forces de la réforme pour entraîner l'action du gouvernement du bon côté,* a-t-il déclaré. *Je voudrais essayer de contribuer à unir celles et ceux qui veulent faire bouger la France.* »

### « DONNANT-DONNANT »

Affirmant « *avoir toujours été* » du côté « *de l'élan et de la construction, pas de la démolition* », il a déclaré que son souci n'est pas d'empêcher le premier ministre de mener son action. Il reste qu'il a été sans pitié à son égard. « *Peut-être aurait-il fallu annoncer les bonnes nouvelles en même temps que les mauvaises* », a-t-il observé, avant de dénoncer l'attitude du gouvernement envers les fonctionnaires, auxquels on aurait dû proposer un « *contrat de modernisation de l'Etat* » en échange d'une remise à plat de leur situation.

La même méthode du « *donnant-donnant* » devrait, à ses yeux, être utilisée pour engager la réforme fiscale ou le débat sur l'avenir de la protection sociale. Plutôt que d'organiser des forums régionaux qui ressemblent à des « *farces et attrapes* ».

Face à cette offensive du chantre de la réforme, le tir de barrage est nourri. La première salve est venue du président du Sénat, René Monory (UDF-CDS), qui s'est livré, jeudi matin, à un vigoureux plaidoyer en faveur de la rigueur budgétaire.

Soulignant qu'il entend être « *d'autant plus sévère* » à l'égard du gouvernement qu'il « *veut le soutenir* », M. Monory n'a pas mâché ses mots : « *Ce que je demande au gouvernement, dans cette situation difficile, c'est de ne pas initier de nouvelles dépenses. La solution pour notre pays, ce n'est pas de faire des impôts nouveaux, c'est de faire des dépenses moins fortes* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter carrément : « *Quelles que soient les promesses* [de la campagne présidentielle], *il faudra retarder l'exécution de ces promesses. Si on ne les retarde pas, on ne passera pas. Il faut aider le président de la République à ne pas aller trop vite dans ses promesses.* »

Le président du Sénat a souligné que les « *dépenses nouvelles sont de mauvais signes à l'égard des marchés* », alors qu'« *on ne peut pas réussir l'opération Maastricht si les marchés ne nous croient pas* ».

### CACOPHONIE

La volée de bois vert n'était pas terminée. Pour que le message soit aussi clair que possible, le président du Sénat a proposé d'instaurer un « *moratoire* » d'un an sur les dépenses publiques et annoncé qu'il soutiendra « *à fond* », lors de la discussion budgétaire, « *toutes les économies que présenteront les parlementaires et les ministres* ». A titre d'exemple, il a ajouté que la mise en place de la prestation autonomie – dont « *personne n'a encore dit comment on va la financer* » –, ne lui « *paraît pas urgente ni utile* ».

Pour ajouter à la cacophonie, le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), a rappelé à l'ordre le balladurien Nicolas Sarkozy, en jugeant, « *déplacées ses interventions* » pour amender le projet de budget en commission des finances. « *Autant je respecte l'attitude d'Edouard Balladur qui observe une obligation de réserve (...), autant je m'interroge sur la position de Nicolas Sarkozy qui intervient à la commission des finances* », a-t-il dit, vendredi matin, sur RMC. M. Mazeaud a souligné la nécessité d'un « *deuxième souffle* » dans l'action gouvernementale et suggéré un remaniement ministériel.

*Gérard Courtois et Jean-Baptiste de Montvalon*

# Le budget de la culture risque de pâtir de l'amendement Auberger

RETARD pour l'ouverture de la Bibliothèque nationale de France, gel des crédits destinés aux régions, coup d'arrêt de la politique sociale de la Rue de Valois : s'ils sont adoptés, les amendements proposés par la commission des finances de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 12 octobre) auront des effets dévastateurs sur le budget de la culture. La commission propose 350 millions de francs d'économies sur le titre IV, ce qui provoquerait le gel de la totalité des nouvelles mesures d'intervention proposées par le ministère.

La commission suggère en outre d'économiser 80 millions de francs, en mettant fin à la mission des grands travaux et en supprimant les établissements publics du Grand Louvre et de La Villette. Cela semble difficile, car si les travaux de La Villette sont quasiment achevés, la fin de ceux du musée sont prévus, dans le meilleur des cas, pour la fin 1997. Autre économie proposée : 55 millions de francs sur le titre VI, qui concerne les investissements au profit des collectivités locales, c'est-à-dire le gel d'une bonne partie des grands projets en région. Enfin, deux amendements spécifiques ont été déposés par le rapporteur général, Philippe Auberger, député (RPR) de l'Yonne. La suppression de la titularisation ou du recrutement de 560 personnes à la Bibliothèque nationale de France permettrait de réaliser une économie de 152 millions de francs. Dans ces conditions, le ministère de la culture estime que l'établissement ne pourrait pas ouvrir à la date prévue (en 1996 pour la partie grand public et en 1997 pour la partie chercheurs).

« *Ces chiffres sont dramatiques,* remarque-t-on au cabinet du ministre, *mais on n'est pas au bout de la procédure.* » Si ces amendements devaient être votés, Philippe Douste-Blazy essuierait une double défaite. Le ministre renoncerait à atteindre le fameux 1 % du budget de l'Etat pour son ministère (soit 15,54 milliards de francs), pourcentage qu'il s'était flatté d'obtenir ; et il abandonnerait surtout son grand projet : la réduction de la fracture sociale par le biais de la culture.

*Emmanuel de Roux*

## *Les éditeurs de presse s'inquiètent*

**Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), s'inquiète des conséquences « *extrêmement dommageables en matière d'emploi* », d'une éventuelle suppression des abattements fiscaux accordés à la presse (30 % pour les journalistes et 5 % pour les ouvriers d'imprimerie travaillant la nuit). Dans une lettre aux parlementaires signataires de l'amendement, Jean Miot souligne que, pour la presse, « *la mise en œuvre d'une telle mesure aurait des conséquences dramatiques, non seulement pour les salariés concernés, mais aussi pour les éditeurs, les cotisations sociales à la charge des entreprises étant calculées sur une assiette diminuée du montant correspondant à la déduction supplémentaire* ». Une telle suppression, « *présentée comme une disposition de justice fiscale, aboutirait paradoxalement à mettre en péril les journaux les plus modestes et ceux qui emploient le plus de journalistes* ».**

# Les syndicats d'étudiants protestent unanimement contre l'éventuelle réforme des aides au logement

LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL du budget de l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR), aurait voulu semer le trouble sur les campus qu'il ne s'y serait pas pris autrement. A quelques jours de l'annonce d'une consultation sur le statut de l'étudiant promis par le premier ministre, son amendement, qui vise à modifier le régime de certaines aides accordées aux étudiants et à leurs familles, a provoqué un tollé de l'ensemble des syndicats et a pris à contre-pied le ministre de l'éducation nationale.

Adopté mardi 11 octobre par la commission des finances, ce texte propose d'interdire le cumul de la déduction d'une demi-part fiscale bénéficiant aux parents d'étudiants de moins de vingt-cinq ans avec le versement de l'allocation de logement social (ALS) à leurs enfants vivant hors du toit familial. Pour M. Auberger, l'avantage lié à ces deux dispositions, qui profite essentiellement aux hauts revenus, est une « *anomalie* », source d'« *abus* », et représente « *une injustice de plus en plus criante* ». Alors que l'avantage fiscal est estimé à environ 5 milliards de francs, le coût de l'ALS (en moyenne 968 francs par mois et par personne), versée aux étudiants sans condition de ressources des parents, n'a cessé d'augmenter pour se monter à environ 4,5 milliards de francs.

Les étudiants bénéficiant de l'ALS étaient 5 000 en 1991, 406 000 deux ans plus tard. A titre de comparaison, le nombre de chômeurs bénéficiaires de cette allocation était passé, dans le même temps, de 25 000 à 158 000. Toutes catégories confondues, le nombre d'allocataires s'est brutalement accru, passant de 1 035 000 en 1991 à 1 721 000 en 1993, la dépense atteignant alors 16,8 milliards et environ 19 milliards en 1994. « *Par rapport à une prévision initiale de 600 000 bénéficiaires (...), la sous-estimation principale est donc clairement à imputer à la catégorie étudiants* », souligne un spécialiste du logement, Gilles Horenfeld, dans une étude récente de *L'Observateur de l'immobilier*, revue du Crédit foncier. Et il poursuit : « *La quasi-absence de conditions de ressources pour l'attribution de l'ALS* [aux étudiants] *a constitué un puissant facteur de concrétisation de la demande... et de l'offre.* »

Déjà en 1993 François Fillon, peu après son arrivée au ministère de l'enseignement supérieur, avait tenté d'imposer une « *moralisation* » du système. Il avait très vite renoncé face à la mobilisation des étudiants et de leurs syndicats. En janvier de cette année, une réforme de l'ALS, proposée par le rapport Laurent, avait une nouvelle fois provoqué des vagues de manifestations. Pour l'ensemble des syndicats d'étudiants, il s'agit d'un acquis très important. L'UNEF-ID considère notamment qu'elle représente un premier pas vers l'autonomie pour des étudiants contraints de quitter le domicile familial.

### REMISE À PLAT

L'amendement Auberger met dans l'embarras François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et Jean de Boishue, son secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur. Ce dernier s'est aussitôt étonné du procédé et a annoncé qu'il s'opposerait à une disposition qui « *doit s'inscrire dans la discussion générale sur le statut de l'étudiant* ». Alors qu'ils s'apprêtaient à ouvrir la négociation sur l'ensemble des aides sociales, les deux ministres se retrouvent face à une opposition générale des syndicats. Si ces derniers ne sont pas hostiles à une « *remise à plat générale du système* », ils craignent que l'amendement Auberger ne soit l'occasion de réaliser de substantielles économies, impossibles à chiffrer en l'état. Déjà, l'application, à cette rentrée, des modifications « *techniques* » décidées en juillet 1994 a abouti à une réduction qui pourrait atteindre 1 milliard de francs.

Tandis que l'UNEF-ID menace de ne pas participer à la consultation sur le statut de l'étudiant, la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) s'insurge contre cette disposition, « *pivot de la réflexion sur le statut de l'étudiant* ». Tout comme l'UNEF (proche du Parti communiste), l'UNI, proche du RPR, dénonce une « *provocation* ». Ce mouvement, qui a fait la campagne de Jacques Chirac chez les jeunes, se demande s'il s'agit « *d'un faux pas ou d'une tentative de déstabilisation du gouvernement pour compromettre la concertation* » sur le statut de l'étudiant.

De son côté, le ministre du logement n'a pour le moment pas soufflé mot sur une éventuelle réforme des aides personnelles au logement, réclamée, notamment, par la Fédération nationale du bâtiment (FNB). Cette dernière a explicitement l'ALS-étudiante dans sa ligne de mire. A ses yeux, les étudiants absorbent une trop grande part des crédits réservés au logement social. Au ministère du logement, on se tient coi, même si l'on semble assez attentif à la voie ouverte par l'amendement des parlementaires. Pierre-André Périssol attend, visiblement, que son collègue de l'éducation nationale, François Bayrou, tire le premier.

*Michel Delberghe et Christine Garin*

## *Une demande de plus en plus forte*

**La montée en régime des aides personnelles au logement, issues de la réforme de 1977, est considérable. Celles-ci s'élevaient, en 1993, à 65 milliards de francs et représentaient près des deux tiers de l'ensemble des aides au logement. En moins de dix ans, de 1984 à 1993, ces aides personnelles ont augmenté de 54 % en francs constants. L'année 1993 a vu la fin du « bouclage » généralisé des aides personnelles par l'intermédiaire de l'allocation de logement social (ALS), autrement dit la généralisation des aides personnelles à tous les ménages sous seule condition de revenus. C'est dans le cadre de ce « bouclage » qu'a été décidée par la gauche, en 1991, dans une période de très forte augmentation démographique dans l'enseignement supérieur, l'extension de l'ALS aux étudiants. Ces derniers ont été, en fait, les principaux bénéficiaires de l'explosion des aides personnelles.**

# Le domaine privé de la Ville de Paris embarrasse M. Tiberi

JEAN TIBERI, maire (RPR) de Paris, a indiqué, vendredi 13 octobre sur RTL, qu'il attend « *une interprétation juridique et judiciaire* » des remarques du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, afin de savoir exactement quels logements et quelles personnes peuvent être concernés. Cette déclaration fait suite à la lettre que lui a adressée le procureur de Paris sur l'utilisation du domaine privé de la Ville de Paris et les risques de poursuites pénales pour « *prise illégale d'intérêts* » (*Le Monde* du 13 octobre).

De son côté, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris, a rappelé que « *dès le printemps dernier* » il avait invité « *les élus occupant un appartement au sein du domaine privé à prendre l'initiative de le quitter* ».

# M. Marchais s'estime victime d'une « campagne méprisable »

Dans « *une mise au point* », publiée jeudi 12 octobre par *L'Humanité*, Georges Marchais renouvelle sa confiance en son successeur, Robert Hue, en se posant en victime d'une « *campagne grossière* » et « *méprisable* ». Après les journées parlementaires du PCF, qui avaient abouti à la mise en cause de la ligne d'« *opposition constructive* » adoptée par le parti, des dirigeants communistes avaient accusé M. Marchais et certains de ses proches d'avoir tenté « *un coup d'Etat* » contre M. Hue (*Le Monde* du 7 octobre). Lors de la réunion du comité national qui avait suivi, M. Marchais n'avait pas jugé utile de rectifier cette interprétation.

Dans un entretien publié, vendredi 13 octobre, par *Le Parisien*, M. Hue dément, de son côté, l'existence d'« *une crise de direction* ». « *Les dirigeants communistes se rencontrent régulièrement. Il peut y avoir des approches différentes* », précise le secrétaire national du PCF.

## DÉPÊCHES

■ **CALENDRIER ÉLECTORAL : les députés ont adopté** en première lecture, jeudi 12 octobre, un projet de loi organique et un projet de loi adaptant différentes mesures législatives au principe de la session unique. La nouvelle rédaction de l'article LO. 121 du code électoral prévoit désormais que « *les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le premier mardi d'avril de la cinquième année qui suit son élection* ». Les élections législatives devraient donc intervenir, sauf dans le cas d'une dissolution, en mars 1998.

■ **PERSONNES ÂGÉES : Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations,** a déclaré, jeudi 12 octobre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, qu'il était « *envisageable* » d'avancer « *au 31 décembre 1996* » l'entrée en vigueur de la prestation autonomie dans les maisons de retraite. Le projet de loi, qui sera soumis au Parlement en novembre, prévoit la création de la prestation dès le 1er janvier 1996 pour les personnes âgées dépendantes de plus de soixante ans vivant à domicile, mais seulement au 1er juillet 1997 pour celles résidant en maison de retraite.

■ **OUTRE-MER : Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer,** s'est engagé, jeudi 12 octobre à Mayotte, à ce que les habitants de cette collectivité territoriale soient consultés « *par référendum (...) en 1999 au plus tard* » sur le statut de l'île. Comme le souhaitent plusieurs élus locaux, la départementalisation de Mayotte permettrait aux Mahorais de bénéficier du RMI et d'aides accrues de l'Union européenne.

Le budget de la cultu risque de pâti de l'amendeme Auberger

# Les comptes de campagne présidentielle sont jugés conformes à la loi

## M. Chirac frôle le plafond de dépenses

**BON PRINCE**, le Conseil constitutionnel, jugeant les comptes de campagnes des candidats à l'élection présidentielle du printemps, les a presque tous estimés conforme à la loi, y compris, comme dans le cas de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur, quand ils ont « tutoyé » le plafond de dépenses autorisées.

Le travail n'était pas simple. C'était la première fois que les gardiens de la Constitution et de la régularité de l'élection du chef de l'Etat s'y livraient, en application d'une loi de 1990. Leurs décisions ont été rendues publiques dans le *Journal officiel* du 12 octobre.

Le gardien du bon déroulement de la campagne doit vérifier que les comptes de campagnes que lui transmettent les candidats correspondent à la réalité de leurs recettes et de leurs dépenses, que les unes et les autres ont été effectuées en respectant les dispositions législatives, que les dépenses autorisées (120 millions de francs pour les deux candidats présents au second tour, 90 millions de francs pour les autres) n'ont pas été dépassées. Pour ce faire, il a la possibilité de réévaluer les coûts indiqués s'ils ne lui paraisent pas conformes au prix du marché ; il fait de même pour ce qui est fourni gratuitement par des « amis ».

La seule limite est que ces dépenses aient été engagées *« directement au profit du candidat et avec [son] accord »*, mais une loi de 1995 a supprimé la référence à un accord *« même tacite »*, ce qui, bien entendu, permet quelques dérives, comme le relève le Conseil dans ses décisions.

Devant des infractions aux règles légales, le Conseil constitutionnel n'a pas le pouvoir, comme dans les cas d'élections législatives, d'annuler le scrutin ni de déclarer inéligible le postulant fautif. Le candidat pris en défaut est seulement privé de l'aide que fournit l'Etat à tous (36 % du plafond pour ceux ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimes, 8 % pour les autres) ; il doit, aussi, verser au trésor public une amende correspondant au dépassement du plafond.

**QUELQUES OMISSIONS**

Ces sanctions pécuniaires s'accompagnent surtout d'une sanction morale – donc politique – si le « condamné » est une personnalité politique importante, *a fortiori* si c'est l'élu. Les décisions que vient de rendre le Conseil constitutionnel obligent à se demander si ses membres n'ont pas hésité à franchir ce pas. Le rejet du compte de Jacques Cheminade (Fédération pour une nouvelle solidarité) ne soulève pas de difficultés. En revanche, l'analyse des documents des trois principaux candidats se révèle intéressante, le Conseil ayant rétabli des dépenses oubliées à des prix qui, parfois, paraissent étrangement bas.

Que ce soient M. Balladur, M. Jospin ou M. Chirac, tous ont omis de prendre en compte le coût de réunions publiques organisées en leur présence ou pour les soutenir. Le montant est faible (300 000 francs) pour le candidat socialiste, qui, après correction, a dépensé un peu plus de 88 millions. Il en va autrement pour les deux candidats de la droite : M. Balladur a omis, outre des dépenses liées aux réunions électorales, 2,6 millions de frais de location des locaux de ses comités de soutien ; le représentant officiel du RPR a oublié notamment une partie des frais engagés pour sa campagne outre-mer, ce qui a amené le Conseil à accroître ceux-ci de 383 000 francs.

Plus curieusement, ces trois « grands » candidats ne se sont pas souvenus d'une jurisprudence établie à l'occasion des candidatures d'Alain Juppé et de Christian Estrosi aux élections législatives de 1993. L'édition et la commercialisation d'un livre contenant le programme du candidat sont considérées comme des dépenses de campagne. Le Conseil a donc « facturé » pour 450 000 francs à M. Jospin son livre *1995-2000 : propositions pour la France* ; pour 350 000 francs à M. Balladur son ouvrage *Action pour la réforme* ; pour 250 000 francs à M. Chirac le second tome de *La France pour tous*, publié en janvier 1995 pour présenter les lignes directrices de son programme.

**MODÉRATION DES ÉVALUATIONS**

En revanche, le premier tome de l'ouvrage de M. Chirac, *Une nouvelle France, réflexions 1*, publié en juin 1994, a été considéré comme ayant simplement *« un caractère électoral »* ; n'ont donc été prises en compte que *« les dépenses effectuées en vue de sa promotion »*, c'est-à-dire, selon le le Conseil – qui, semble-t-il, s'est appuyé sur une déclaration des éditions Nil – : 250 000 francs. La faiblesse de cette somme est étonnante, quand on se souvient de l'énorme campagne de lancement organisée. D'ailleurs, à l'époque, le publicitaire qui s'en était occupé, Jean-Michel Goudard, reconnaissait une campagne massive, mais *« de style janséniste »*, et laissait évoquer un coût de 1 million de francs (*Le Monde* du 30 juin).

La modération des évaluations du Conseil constitutionnel a eu des effets bénéfiques pour les deux rivaux de la droite parlementaire. Certes, il a augmenté les dépenses de M. Balladur de 5 929 628 francs, mais cela les laisse au-dessous du plafond permis, la marge étant de 223 881 francs (0,25 %). Certes, il a accru de 3 334 295 francs celles de M. Chirac, mais, là aussi, au-dessous du seuil autorisé. De peu, de très peu : 40 812 francs (0,034 %).

En calculant au plus juste, les membres du Conseil se sont évité une décision très lourde politiquement, un conflit délicat pour leur institution avec le nouveau pouvoir. Il restera au Conseil constitutionnel, sous l'autorité de son nouveau président, Roland Dumas, à confirmer l'indépendance que l'institution a acquise au fil des ans.

*Thierry Bréhier*

## Frais et subventions

- **Jacques Chirac** : dépenses : 119 959 188 francs ; aide de l'Etat : 43 200 000 francs.
- **Lionel Jospin** : dépenses : 88 315 914 francs ; aide de l'Etat : 42 390 052 francs (l'apport de l'Etat ne peut être supérieur à la contribution effective et personnelle du candidat).
- **Edouard Balladur** : dépenses : 89 776 119 francs ; aide de l'Etat : 30 170 431 francs.
- **Jean-Marie Le Pen** : dépenses : 41 710 805 francs ; aide de l'Etat : 32 400 000 francs.
- **Robert Hue** : dépenses : 50 187 965 francs ; aide de l'Etat : 32 400 000 francs.
- **Arlette Laguiller** : dépenses : 11 349 012 francs ; aide de l'Etat : 3 768 898 francs (la plus grande part de ses dépenses ont été prises en charge directement par Lutte ouvrière et n'ouvrent donc pas droit à remboursement, alors que Mme Laguiller, ayant dépassé la barre des 5 % des suffrages exprimés, avait droit à une aide de l'Etat allant jusqu'à 32,4 millions de francs).
- **Philippe de Villiers** : dépenses : 24 088 777 francs ; aide de l'Etat : 7 200 000 francs.
- **Dominique Voynet** : dépenses : 7 266 891 francs ; aide de l'Etat : 6 217 985 francs.
- **Jacques Cheminade** : dépenses déclarées : 4 718 008 francs. Son compte de campagne ayant été rejeté par le Conseil constitutionnel, il n'a droit à aucune aide de l'Etat.

Michel Rocard, sénateur (PS) des Yvelines

# « Je maintiens mon diagnostic : la gauche a besoin d'un vrai big bang »

**Lionel Jospin sera officiellement désigné lors d'une convention nationale, samedi 14 octobre, *premier secrétaire du Parti socialiste*, après avoir été plébiscité lors du vote des militants socialistes. A la veille de cette intronisation, Michel Rocard, nouveau sénateur des Yvelines, apporte *son soutien à M. Jospin, tout en jugeant qu'« un big bang est toujours nécessaire »*. Comme Martine Aubry et Jack Lang, l'ancien premier ministre devrait entrer au bureau national du PS, où il retrouverait également Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Henri Emmanuelli.**

**« Avec votre big bang, vous aviez tenté, lorsque vous étiez premier secrétaire, d'engager la rénovation du PS. Pensez-vous que les conditions sont réunies aujourd'hui, avec l'élection de Lionel Jospin ?**

– L'élection de Lionel Jospin remplit une condition absolument *nécessaire mais* non suffisante pour la grande rénovation. Dans les démocraties modernes, il n'est de grand parti qu'avec un leader incontesté. Pour son malheur, et depuis très longtemps, le PS n'a pas eu de leader incontesté, qu'il s'agisse de Pierre Mauroy, de Laurent Fabius, d'Henri Emmanuelli ou de moi. Avec Lionel Jospin, c'est le cas. La condition nécessaire est donc enfin remplie. Au-delà, je maintiens mon diagnostic : la gauche, aujourd'hui, a besoin d'un vrai big bang pour *s'adapter au monde* moderne.

» Lionel Jospin va pouvoir profiter de ses conditions d'élection très favorables et de l'évidente confiance dont il dispose dans tout le parti. Depuis 1905, le Parti socialiste est divisé périodiquement par un conflit entre deux orientations : l'une centraliste, assez teintée de marxisme, renvoie tous les problèmes à la seule responsabilité *politique*, avec *une vision quantitative* des exigences populaires. Face à cette culture héritée de Jules Guesde, Jean Jaurès prônait une évolution plus progressive.

» Au Parti socialiste, cette *culture jaurésienne* a *toujours* été finalement minoritaire et François Mitterrand l'a mal comprise. J'ai combattu pour changer cet état de chose. Mais quand j'ai eu, un temps, la responsabilité du PS, je n'étais pas culturellement majoritaire. Pour la première fois, Jospin, qui a mené une campagne à la fois réformiste et responsable, va pouvoir réaliser une synthèse légitime, *donnant* sa place à la culture de décentralisation, de responsabilité et surtout de négociation sociale. Le PS peut remplir demain les trois conditions pour réussir : ouverture, imagination et générosité.

**– Le PS est-il encore le « champ de ruines » que vous décriviez ?**

– L'expression s'appliquait à l'ensemble de la gauche, PS inclus, au moment où, gravement défaits aux législatives, ses dirigeants, ses partis, ses chapelles trouvaient encore le moyen de se battre entre eux. Le champ de ruines, c'était cela. Certains de mes amis ont regretté *que je n'aie pas pu mener moi-même ce rassemblement que Jospin* a superbement réussi au second tour de la présidentielle. Mais je sais que la légitimité, un peu unanimiste, de Jospin était une chance formidable que je n'aurais eue en aucun cas.

» Puis Jacques Chirac et Alain Juppé n'ont pas profité de l'effet de souffle qu'aurait pu provoquer la présidentielle sur les élections municipales. Ils ont adopté la *stratégie* étrange de « raser les murs » et de ne rien faire pendant sept semaines. Nous avons ainsi fait d'excellentes municipales. *Résultat aujourd'hui : malgré ses difficultés* structurelles, le PS se porte beaucoup mieux qu'il y a un an, grâce à la campagne de Jospin et au mauvais début de *la droite*. Ce qui lui donne la chance de faire travailler ensemble, dans de meilleures conditions, le reste d'une gauche en « diaspora ».

**– Fonctionnement, programme, *doctrine* : qu'est-ce qui vous apparaît le plus urgent dans cette rénovation ?**

– C'est tout à la fois, car tout est lié, mais l'essentiel se situe dans le *domaine des idées. Le PS a payé au* prix fort ses mauvaises règles du jeu interne. Un parti politique sert principalement à trois choses : produire du sens, un projet ; sélectionner *des candidats* pour *le suffrage* universel ; représenter l'opinion, en étant à l'écoute du terrain, ce qui lui permet de rétro-agir sur ses deux premières fonctions. Pour un parti, le tri entre les ambitions *compétitives est une fonction* permanente qui n'est pas sans noblesse. Or, il est plus difficile de faire passer, à la télévision, des débats de fond que de commenter la manière dont les hommes s'entre-*déchirent. C'est un signe de la crise* de nos démocraties.

» Au PS, nous avons structuré notre vie interne entre deux congrès en institutionnalisant le conflit qui venait de s'écouler. J'ai été *trop ficelé par ces règles internes et je* n'avais pas de réelle majorité. Lionel Jospin a fait sauter ce verrou en posant la question des règles lors de son investiture. On ne pouvait pas se remettre sérieusement à penser tant que ce balayage de la maison n'avait pas été fait. Maintenant, il faut répondre à des questions comme le devenir du travail, la paix dans le monde, le *terrorisme et la délinquance*, le sens de la vie des hommes quand leur travail productif n'en a plus. Le big bang est là, toujours aussi nécessaire. Et j'apporterai ma contribution.

***– Le jeu des courants, transformés en « écuries présidentielles », a eu raison des précédentes tentatives de rénovation. Ce risque a-t-il disparu ou est-il récurrent ?***

– Il est en voie d'atténuation, mais il est faux d'assimiler tous les courants du PS à des écuries présidentielles. Au moment du congrès de Rennes, en 1990, chacun de nos sept courants, qui n'étaient pas tous animés pour des présidentielles, était – et c'est moins vrai aujourd'hui – un parti à lui tout seul. On continuait d'appeler PS une vague confédération qui négociait au rapport de forces les arbitrages entre des courants se comportant comme des partis. Avec les « états *généraux », j'ai voulu répondre* à l'aspiration de la base à ce que cela change, mais sans pouvoir le traduire dans les statuts. Cela s'organise enfin ces jours-ci. Ni Lionel ni *nous n'avons droit* à la *somnolence*. Le PS ne doit pas refaire la faute de Chirac et Juppé pour les municipales. C'est une chance historique.

***– Quel rôle allez-vous jouer auprès de Lionel Jospin ?***

– J'apporterai ma contribution sur le front de l'invention, avec deux domaines immédiats : la diplomatie préventive et la réduction *de la durée du travail. Je travaille* à la mise au point d'un mécanisme qui soit acceptable tant par les salariés, les patrons que l'Etat.

**– Comment avez-vous analysé l'élection de Laurent Fabius à la tête du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale ?**

– Laurent Fabius est un homme politique de talent qui doit occuper une place significative. Nous avons eu des *conflits, mais c'était* autrefois.

**– Comment appréciez-vous la politique du gouvernement ? Quel type d'opposition doit mener le PS ?**

– Une opposition constructive : ne rien laisser passer de ce qui est critiquable et reconnaître les bonnes choses du gouvernement. *Nos concitoyens, plus encore* les *chômeurs ou* les RMistes, ne supportent pas la bisbille inutile. Sans être d'accord sur tout, il faut reconnaître quand l'intérêt national est bien servi, comme ce fut le cas, *selon moi, sur la Bosnie ou le* Vel'd'Hiv, mais *c'est malheureusement* rare. Cela dit, il y a un effondrement étonnant et inquiétant de la popularité et de l'autorité de ce gouvernement. *Or il faut que la* France tienne debout. *Je suis* inquiet quand je vois que le gouvernement n'a déjà plus assez d'autorité pour être offensif et créateur.

» La droite en France n'a jamais *accepté de réfléchir sur elle-même.* Or il y a au moins deux droites. L'une, « dynastique », cultive la fierté nationale, a des accents populistes, insiste sur le rôle de l'Etat, est spontanément protectionniste. L'autre, orléaniste, met dans sa poche tout prurit national excessif, est ultra-libre-échangiste, souvent indifférente à la souffrance populaire. Au lieu de former leurs élus et leurs militants, afin de réconcilier les deux droites, ils ont bâti des accords électoraux et programmatiques au sommet. Ils ont fait *comme s'ils étaient du même métal*. Dans sa campagne, M. Chirac a employé tous leurs patois. Chaque camp a été perturbé et maintenant cela explose. M. Juppé ne fait qu'en récolter la monnaie.

**– M. Juppé vient de dénoncer *« l'héritage des années Rocard »*…**

– Comme l'heure est, paraît-il, à la réconciliation avec les balladuriens, il ne peut plus dénoncer leur héritage *« calamiteux »*. Alors il s'en prend à moi. Malheureusement pour lui, les chiffres sont là. Pour les trois années dont je suis responsable, le déficit a été contenu à 2 % du PIB. Aujourd'hui, on est à 4 % du PIB et à 6 % avec la Sécurité sociale.

**– Que pensez-vous des appréciations que Jacques Attali attribue à François Mitterrand – et que celui-ci a démenties – à votre sujet ?**

– Je n'entends pas répondre maintenant. Je m'exprimerai à mon heure. »

*Propos recueillis par Michel Noblecourt*

**JUSTICE** Le 6 mars 1995, Leïla, une adolescente de quatorze ans, étranglait sa camarade de classe Sabrina dans les toilettes du collège Jacques-Callot, à Vandœuvre, dans la banlieue de Nancy (Meurthe-et-Moselle). ● AU TERME de deux jours d'audience à huis clos au tribunal pour enfants de Nancy, le parquet a demandé que Leïla soit condamnée à douze ans de prison. Les experts ont fait état d'un risque de récidive et de l'absence de structures adaptées susceptibles d'accueillir l'adolescente. ● CE PROCÈS a, une nouvelle fois, mis en évidence les difficultés de la justice pour enfants. Comment juger une jeune adolescente, *« personnalité en formation »*, comment, par-delà la prison, assurer une prise en charge et un suivi d'un mineur de moins de seize ans ? A ces questions, le nouveau Code pénal ne fait que renvoyer à la vieille ordonnance de 1945.

# Le procès de Leïla souligne les difficultés des juges pour enfants

## Le parquet de Nancy a requis douze ans de prison à l'encontre de Leïla, une adolescente âgée de quatorze ans, accusée du meurtre d'une camarade de classe. Deux jours d'audience ont montré l'embarras de la justice face aux mineurs de moins de seize ans

**NANCY**
*de notre correspondante*

Leïla aura quinze ans en décembre. Au fur et à mesure que son procès approchait, elle avait de plus en plus peur. Dans sa cellule du quartier des femmes de la prison Charles-III de Nancy, ses nuits étaient pleines de cauchemars. Elle a été tentée de ne pas venir. Son avocat, Me Joël Lagrange, l'a persuadée d'affronter l'épreuve. Pendant les deux journées, mercredi 11 et jeudi 12 octobre, qu'a duré ce douloureux procès à huis clos, on a décortiqué ce jour du 6 mars 1995 où elle a étranglé Sabrina, sa copine de classe, dans les toilettes du collège Jacques-Callot à Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), on a exploré sa jeune vie (*Le Monde* du 10 mars). Les avocats ont mis en accusation un système qui n'a pas perçu à temps les difficultés de Leïla, ils ont pointé les failles d'un monde carcéral qui emprisonne une enfant sans apporter d'autres réponses.

Mais face au drame de l'accusée Leïla, il y en avait un autre, encore plus insoutenable, la mort d'une enfant, de son amie Sabrina. *« Tout le monde s'est interrogé sur les structures qui pourraient accueillir Leïla, mais on a oublié que la structure de Sabrina, c'est un cercueil et un cimetière ! »* : à la sortie de la salle d'audience, le grand-père maternel de Sabrina laisse couler son chagrin. Les parents de l'enfant tuée ne veulent pas que le débat dérive. La victime est Sabrina. Elle était une petite fille un peu timide, un peu effacée, elle avait quatorze ans. *« Ce procès n'est pas un dossier d'assistance éducative, mais un dossier criminel »*, a répété leur avocat, Me Gérard Michel.

### STRICT HUIS CLOS

Dans la grande salle des pas perdus de la cité judiciaire de Nancy, les journalistes attendent derrière une porte close. De temps à autre, le président du tribunal pour enfants, Laurent Gebler, ordonne une suspension d'audience. La tension est palpable. La tristesse flotte dans l'enceinte. Le visage raviné par les larmes, la mère de Sabrina passe sans que les journalistes l'abordent. Les parents de Leïla, des Turcs d'origine kurde ne parlant pas le français, ont besoin d'un interprète pour répondre aux questions du tribunal. La mère de Leïla porte un voile blanc sur la tête. Il la dissimule aux regards. Pendant les suspensions, elle restera avec son mari dans la salle d'audience. Lui a choisi d'opposer à toute cette attention médiatique un visage fermé.

Le parquet général a fait passer des consignes. Il ne tolérera aucun débordement. A l'Ordre des avocats, le bâtonnier a rappelé à ses confrères qu'il est interdit de faire état des débats se déroulant devant la cour d'assises des mineurs. Mes Lagrange et Michel respectent à la lettre ces consignes. Pourtant, l'un et l'autre expliquent leur position. *« J'espère qu'on saura faire la différence entre un crime comme celui-ci et un crime d'adulte »*, glisse Joël Lagrange, qui entend démontrer que Leïla n'était pas animée du désir de tuer Sabrina lors de la dispute. Il voudrait une requalification des faits d'homicide volontaire en coups mortels.

Les faits, eux, sont brutaux. Pour les juger, Laurent Gebler s'est entouré de deux assesseurs particulièrement intéressés par la situation de l'enfance. L'un est pédopsychiatre, l'autre enseigne les libertés publiques à la faculté de droit. Le jour du drame, Leïla a demandé à Sabrina, avec laquelle elle voulait avoir une explication, de l'accompagner dans les toilettes de l'établissement. On ne sait pas avec précision quelle était la cause de leur différend. On a parlé d'une injure qui aurait particulièrement affecté Leïla. Toujours est-il que l'explication dégénère. Leïla entoure le cou de Sabrina avec la petite cordelette en nylon avec laquelle elle s'amuse à créer des figures géométriques. Elle serre. Elle voit forcément le visage de Sabrina lorsqu'elle meurt. C'est ce qui fait dire à l'accusation qu'elle l'a tuée volontairement.

### « JE N'AI PAS VOULU TUER »

Dominique Pettoello, au banc du ministère public, va requérir douze ans de prison à son encontre. Pendant la première journée, deux psychiatres et un psychologue sont venus aider les juges à mieux cerner la personnalité de l'adolescente perturbée qu'était Leïla. Une visiteuse de prison, une religieuse à qui elle accepte de se confier, a raconté les conditions de sa détention.

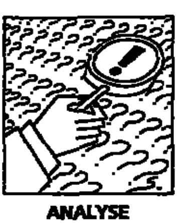
La partie civile, elle, a fait état d'un rapport du service « enfance maltraitée » dépendant du conseil général transmis un an avant les faits au parquet de Nancy. A l'époque, on n'avait pas mesuré exactement l'ampleur des difficultés dans lesquelles se débattait l'adolescente. Leïla avait en effet été signalée car elle venait de faire une tentative de suicide. Elle s'était également fait remarquer par des actes de violence graves. Elle avait été exclue d'un collège. Mais l'enquête de police n'avait débouché sur rien. Aujourd'hui, la défense et la partie civile le regrettent. Les experts, pour leur part, signaleront au tribunal le risque de récidive.

Mercredi, en fin d'après-midi, Leïla est retournée dans sa cellule. Au dernier moment, elle a murmuré en pleurant : *« Je n'ai pas voulu tuer Sabrina, je vous le jure... »* Le jugement a été mis en délibéré au 25 octobre.

*Monique Raux*

# « L'enfant coupable est surtout un enfant victime »

**POUR LA JUSTICE,** une fillette de quatorze ans n'est pas seulement une mineure, c'est une enfant, mais une enfant responsable. Avant treize ans, l'innocence de l'enfant a aussi une valeur juridique : la loi pénale ne peut pas lui être appliquée. Au-delà, il est jugé par un tribunal pour enfants et, à partir de seize ans, s'il est accusé d'un crime, il comparaîtra devant la cour d'assises des mineurs. A dix-huit ans, les juridictions de droit commun sont compétentes pour juger celui qui est désormais considéré comme un adulte.



ANALYSE

### DES PEINES DIVISÉES PAR DEUX

Il n'y a cependant aucun lien entre la majorité pénale et la majorité civile. Elles ont d'ailleurs suivi des courbes inverses car, jusqu'en 1906, la majorité pénale était de seize ans alors que le droit de vote était réservé aux hommes de plus de vingt et un ans. Mais à cette époque, la loi imposait que le tribunal amené à juger un mineur de moins de seize ans réponde à la question : *« L'enfant a-t-il agi avec discernement ? »* Dans la négative, aucune peine n'était appliquée mais l'enfant reconnu coupable était placé jusqu'à l'âge de vingt ans dans ces « maisons de correction » de triste mémoire.

L'ordonnance de 1945 a créé pour les mineurs des juridictions d'exception en conservant certains principes appliqués antérieurement. Ainsi, le mineur de moins de seize ans bénéficie automatiquement de l'« excuse de minorité » : elle divise les peines encourues par deux, avec un maximum de vingt ans d'emprisonnement si la réclusion criminelle à perpétuité est applicable au crime.

Le tribunal pour enfants est composé d'un seul magistrat professionnel, qui est un juge des enfants, assisté de deux assesseurs *« choisis parmi les personnes âgées de plus de trente ans, de nationalité française et qui se sont signalées par l'intérêt qu'elles portent aux questions de l'enfance et par leurs compétences »*. Ils sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre de la justice.

Cette juridiction, compétente pour juger les crimes commis par les mineurs de moins de seize ans, peut prononcer de lourdes peines. Mais au moment où la Chancellerie envisage de créer un appel des décisions criminelles, il n'est pas sans intérêt de noter que ces dispositions existent déjà pour le tribunal pour enfants. Ses jugements peuvent en effet être contestés devant une chambre spéciale de la cour d'appel composée de trois magistrats professionnels et présidée par un conseiller « délégué à la protection de l'enfance » nommée pour trois ans par le garde des sceaux.

### DES RÉQUISITIONS DÉCONCERTANTES

Au-delà de la procédure, le tribunal pour enfants est amené à se prononcer sur les cas les plus douloureux parmi ceux qui sont soumis à la justice.

A cet égard, les réquisitions du parquet demandant douze ans d'emprisonnement contre Leïla paraissent déconcertantes, surtout si l'on se réfère aux justifications apportées par le magistrat. Ainsi, le substitut se fonde d'abord sur le risque de récidive attesté par les experts psychiatres. Une telle affirmation de la part des experts est particulièrement grave quand il s'agit d'un enfant. Les criminologues eux-mêmes considèrent que l'enfant est *« une personnalité en formation »*, et le docteur Michel Dubec, médecin psychiatre, note à ce propos : *« On ne peut pas forcément préjuger de ce que sera la structure de la personnalité. L'adolescence est une phase de remaniements. »*

A cet argument sur le risque de récidive, le magistrat ajoute celui de l'exemplarité de la peine. Là encore, le pari sur l'interprétation de la sanction pour des enfants est d'autant plus aléatoire qu'il s'agit d'une « délinquance occasionnelle » qui, par nature, n'implique pas nécessairement la mesure d'un risque. Enfin, le substitut invoque l'absence de toute institution spécialisée susceptible d'accueillir Leïla. Ainsi, l'enfant deviendrait responsable des carences d'une société qui n'a pas su créer des structures capables d'assurer dans les meilleures conditions son évolution vers l'âge adulte ou de le soigner si besoin est.

A l'évidence, une réflexion s'impose sur les juridictions chargées de juger les mineurs. Le nouveau code pénal n'y consacre pas une ligne, se contentant de renvoyer à l'ordonnance de 1945. Si ces juridictions ont survécu, ce n'est que grâce à l'admirable dévouement des juges pour enfants. En 1929, un professeur de droit, Henri Donnedieu de Vabres, écrivait déjà : *« L'enfant coupable est surtout un enfant victime. »*

*Maurice Peyrot*

# Des marchés passés par le conseil général des Yvelines auraient donné lieu à corruption

**TROIS ANCIENS** responsables du service des bâtiments départementaux du conseil général des Yvelines et deux chefs d'entreprise des Yvelines et du Val-d'Oise ont été mis en examen et écroués, mercredi 11 octobre, pour des faits de corruption et d'abus de bien sociaux remontant à décembre 1990.

Le 4 août 1995, une lettre anonyme parvenait simultanément à Franck Borotra (RPR), président du conseil général des Yvelines depuis avril 1994, à Claude Erignac, préfet des Yvelines et au procureur de la République de Versailles, Yves Colleu.

Dans ce document, trois responsables de services au conseil général, siégeant avec voix consultative à la commission des appels d'offres, étaient accusés d'avoir bénéficié, de la part d'entreprises travaillant pour le département, de multiples libéralités et d'avantages en nature qui allaient du voyage d'agrément à des travaux de construction ou d'aménagement à leur domicile. En contrepartie, ils auraient facilité l'obtention des marchés publics pour l'entretien ou la construction de collèges et d'une gendarmerie et la restauration d'un château acquis par le département.

A la suite de ces accusations anonymes, le parquet de Versailles avait demandé aux policiers de la section financière de la direction régionale de police judiciaire (DRPJ) une série de vérifications, qui ont abouti, lundi 9 octobre, à l'interpellation de Stanislas Szalka, soixante-six ans, gérant de la Stepc, une société de Moisselles (Val-d'Oise), et Alain Muret, cinquante et un ans, PDG de la SA-Muret à Guerville (Yvelines). Yves Col, quarante-six ans, qui était, à l'époque des faits, responsable opérationnel tous secteurs, et Pierre Cassier, quarante-huit ans, directeur général du service des bâtiments, ont été interpellés quelques heures plus tard. Les policiers ont également entendu, puis remis en liberté, l'épouse de Pierre Cassier, qui dirigeait un bureau d'études installé dans le sous-sol de leur maison. Michel Chevallier, cinquante-trois ans, directeur de la coordination et des services techniques du département au moment des faits, a été interpellé le lendemain dans son propre bureau.

### ECARTÉS DE LA COMMISSION

Comme ses deux collaborateurs, il avait été écarté de la commission d'appel d'offres dès l'arrivée de M. Borotra à la présidence du conseil général. Les trois hommes conseillaient les élus dans le choix des entreprises. Il leur est reproché d'avoir profité de cette position pour avoir renseigné certaines entreprises du bâtiment très souvent bénéficiaires des marchés sur les conditions de la concurrence. Les avantages dont ils bénéficiaient provenaient de facturation sur les chantiers départementaux, ou de non-facturation pour des prestations effectuées chez eux. Depuis l'élection de M. Borotra, plusieurs bureaux d'études et entreprises, dont la qualité des prestations n'était pas jugée proportionnelle à leur coût, avaient été écartés eux aussi des marchés.

Une information judiciaire a été ouverte, mercredi 11 octobre dans l'après-midi, par Pierre Génaitay, procureur-adjoint à Versailles, visant trois délits : *« recel habituel d'abus de biens sociaux, corruption passive, trafic d'influence et atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics »*. Cette dernière infraction est communément résumée dans le terme de « délit de favoristisme ». Les deux chefs d'entreprises sont poursuivis en outre pour *« abus de biens sociaux et corruption active »*. Quelques heures avant leur présentation devant le juge d'instruction, une perquisition a eu lieu, mercredi après-midi, dans les locaux du conseil général, à Versailles. Quatre dossiers concernant des appels d'offres liés à la construction des bâtiments cités dans la lettre ont été saisis.

Jeudi 12 octobre, Richard Pallain, juge d'instruction saisi du dossier, a délivré une commission rogatoire aux policiers, leur donnant carte blanche pour poursuivre leurs investigations. L'enquête pourrait prendre un tour plus politique, avec l'audition d'élus ou d'anciens élus ayant siégé à la commission d'appel d'offres, ainsi que celle d'anciens proches collaborateurs du prédécesseur du président Borotra, Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), député des Yvelines.

Dans l'Essonne, Xavier Dugoin, président du conseil général et sénateur RPR, a été lui aussi entendu jeudi 12 octobre par la même brigade financière de la police judiciaire de Versailles, dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet d'Evry sur les conditions d'attribution du marché de la construction d'une piscine à vagues, à Etampes.

*Jean-Claude Pierrette et Pascale Sauvage*

# La faillite d'une banque de sperme va entraîner la destruction de milliers de paillettes

**APRÈS LA RÉVÉLATION,** dans nos colonnes, de l'imbroglio médical, administratif et judiciaire résultant du dépôt de bilan d'un important laboratoire d'analyses médicales abritant une banque privée de sperme (*Le Monde* du 4 octobre), Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, devrait prochainement signer un arrêté. Ce texte fixera les modalités du transfert du stock de près de sept mille paillettes de sperme humain congelé de la Fédération de recherche en hormonologie (FRH), située à Fresnes (Val-de-Marne), vers le Cecos (Centre d'étude et de conservation du sperme) de l'hôpital Cochin à Paris. Cette décision s'accompagne du souhait des autorités sanitaires de tout mettre en œuvre pour que l'usage qui pourrait être ultérieurement fait de ces paillettes respecte en tout point les lois sur la bioéthique.

Créée et développée en marge de la Fédération nationale des Cecos, la banque de sperme de la FRH du docteur Robert Scholler n'avait jamais partagé les principes éthiques des Cecos. C'est ainsi que, loin de ne retenir que les dons bénévoles d'hommes mariés ayant déjà procréé, cette banque privée acceptait des dons d'hommes jeunes et célibataires, et ne refusait pas une forme de rémunération (ou d'indemnisation). De l'avis général des professionnels de l'assistance médicale à la procréation, la FRH offrait pourtant toutes les garanties scientifiques et sanitaires.

La promulgation des lois sur la bioéthique – qui ont repris l'essentiel des principes fondateurs des Cecos – et le curieux dépôt de bilan de ce laboratoire de référence à l'échelon national pose un problème encore inédit. Que faire d'un tel stock de paillettes, stock d'autant plus précieux que l'on observe depuis quelques années une réduction notable du nombre de donneurs et, donc, des inséminations artificielles pour cause de stérilité masculine ? A la demande de la direction générale de la santé, le Cecos de l'hôpital Cochin, dirigé par le professeur Pierre Jouannet, s'était porté volontaire pour accueillir le stock congelé de la FRH, cette dernière étant interdite d'activité depuis avril dernier sur décision du tribunal de grande instance de Créteil, un an après avoir été placée en redressement judiciaire.

### DEUX CATÉGORIES

En avril, les responsables de la FRH avaient averti leurs correspondants médicaux de cette situation problématique. Ils ne précisaient toutefois pas ce qu'il advenait du stock de paillettes de cellules sexuelles. Ce stock est loin d'être négligeable : il est constitué de près de quatre mille deux cents paillettes de sperme de donneurs et de plus de deux mille cinq cents paillettes placées là en autoconservation par cent cinquante-cinq couples, au sein desquels l'homme devait subir des traitements (anticancéreux le plus souvent) aux effets stérilisants. Une inquiétante viscosité administrative et des considérations financières liées à la situation de liquidation judiciaire ont, ces derniers mois, retardé les décisions qui s'imposaient en urgence, provoquant l'indignation de nombreux couples qui souhaitaient, sans y parvenir, récupérer leurs paillettes pour une insémination artificielle.

Qu'adviendra-t-il en pratique du stock de cette banque ? Les responsables du Cecos de l'hôpital Cochin devront, dans un premier temps, effectuer un tri entre les paillettes confiées pour autoconservation – qui pourront être utilisées ultérieurement par les couples concernés – et celles provenant de donneurs. Il est d'ores et déjà acquis que la quasi-totalité de ces dernières devront être détruites, soit parce qu'elles ne respectent pas les dispositions en vigueur de la loi sur la bioéthique, soit parce qu'elles ne présentent pas toutes les garanties sanitaires aujourd'hui réclamées. La conservation de la quasi-totalité de ces 4 200 paillettes de sperme devrait donc être bientôt stoppée.

Autre difficulté, financière celle-là : le cabinet Pelligrini, en charge du dossier de liquidation judiciaire de la FRH, avait, au mois d'août, évoqué la possible « transaction » de ce stock de paillettes. Cette acquisition, disait le cabinet Pelligrini, pouvait se faire sur la base du tarif de cession de la Sécurité sociale – un peu plus de trois cents francs la paillette –, ce qui correspondait à un « échange » de l'ordre de 2 millions de francs. Mais les pouvoirs publics et les autorités sanitaires entendent faire prévaloir une certaine garantie d'éthique qui veut que les produits issus du corps humain – initialement rémunérés ou non – ne puissent faire l'objet de transactions financières et de profits. Auront-ils, avec ce stock de gamètes mâles, gain de cause ?

*Jean-Yves Nau*


CL
CREDIT LYONNAIS

# L'affaire des grandes surfaces toulousaines met en cause des personnalités des affaires et de la politique

## « Trafic d'influence », « corruption », certains n'hésitent pas à parler de « système mafieux »

**Le juge d'instruction de Montauban, Jean-François Redonnet, a mis en examen plusieurs personnes impliquées dans une vaste affaire de trafic d'influence et de corruption liée aux implantations massives de grandes surfaces dans la région toulousaine. Dans l'agglomération, où l'on compte un mètre carré de grande surface par habitant, un véritable système de racket avait été mis en place avec la « *bienveillance* » de nombreuses personnalités.**

TOULOUSE
*de notre correspondant*

Il y avait quelque chose de pourri au royaume des grandes surfaces de l'agglomération toulousaine. Deux magistrats de Montauban, la ville voisine, ont mis au jour ce que d'aucuns n'hésitent pas à appeler un « *système mafieux* ». Le procureur général, Marc Desert, et le juge d'instruction, Jean-François Redonnet, ont ouvert, voilà sept mois, un dossier qui commence à inquiéter sérieusement les milieux économiques de la Haute-Garonne.

A ce jour, cinq personnalités des affaires et de la politique sont sous les verrous. Respectivement mis en examen pour « *trafic et complicité de trafic d'influence* » et « *complicité de corruption passive* », Georges Farré, l'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Haute-Garonne, et Jacques Puig, le maire (Radical) de Blagnac, ont été incarcérés depuis déjà plusieurs jours à la prison de Montauban.

Mercredi 11 octobre, Pierre Gailly, comptable dans l'entreprise de Georges Farré, était à son tour incarcéré à Albi. Soupçonné d'avoir joué les « éminences grises », Roger Farré, le frère de Georges, et Marcel Dauriac, adjoint au maire de Blagnac, sont quant à eux écroués à Toulouse. Le juge entend ainsi, avec l'aide du SRPJ, contraindre ces hommes à faire des confidences sur l'étendue du système.

Deux autres personnes ont été laissées en liberté : Jean Chetcuti, porte-drapeau du petit commerce toulousain et membre de l'ex-CDUC (Commission départementale d'urbanisme commercial), a été mis en examen en mars dernier pour « *faux et usage de faux, complicité, escroquerie et recel* », ce qui lui a déjà valu près de deux mois de détention. On lui reproche d'avoir monnayé sa bienveillance contre le rachat, par un homme de paille d'un centre Leclerc, de deux de ses boutiques en grande difficulté financière. Quant à Rémy Nauleau, mis en examen pour « *trafic d'influence et corruption active* », c'est l'homme par qui le scandale est arrivé. Après dix-neuf jours en détention, ce responsable des centres Leclerc de Blagnac et de Saint-Orens s'était « mis à table », dénonçant le fonctionnement de la CDUC et le système Farré dont il aurait été la victime.

### FAUSSES FACTURES

Tout avait commencé par un banal contrôle fiscal dans l'entreprise de travaux publics Bourdarios, installée en Tarn-et-Garonne. Surprise des enquêteurs qui tombent alors, en mars dernier, sur 4 millions de francs de fausses factures. Incarcéré, le PDG, Lucien Zanini, explique que c'est bien pour Rémy Nauleau qu'il s'est prêté à ce jeu d'écriture.

Ce dernier confirme et, immédiatement, contre-attaque : « *C'est le montant des péages pour s'installer en Haute-Garonne.* » L'homme se donne le beau rôle, celui du rançonné : par les membres de la CDUC, qui donne jusqu'en 1993 un avis sur les implantations de grandes surfaces ; par Georges Farré qui, faute d'obtenir les marchés de la construction du centre Leclerc de Blagnac, aurait exigé – confondant sa situation de distributeur d'une entreprise de travaux publics, la Socotrap, et de président de la CCI – des « *compensations financières* » ; par Jacques Puig, enfin, qui, avec son adjoint, aurait également obtenu des « *indemnités personnelles* » et des contrats pour deux de leurs sociétés. Bref, à en croire Rémy Nauleau, nombreux étaient ceux qui « touchaient ».

### AMNÉSIE

Rares sont les enseignes qui auraient échappé au racket. La CCI, dont la nouvelle direction, élue en décembre 1994, s'est dotée d'une charte de l'urbanisme commercial, est amnésique. Rien vu, rien su. Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de Toulouse, qui siège à la CDEC (commission départementale d'équipement commercial), fait remarquer que la nouvelle structure est plus équilibrée et plus responsable. Pour le reste, personne ne l'a jamais « *approché* ». D'ailleurs, pas une seule grande surface, fait-il remarquer, n'a été construite à Toulouse depuis qu'il dirige la ville. Et pourtant Toulouse bruisse de rumeurs. Des architectes confient sous le sceau de l'anonymat que les votes de la commission départementale d'urbanisme se sont, parfois, monnayés à coups de millions.

Visiblement, en tout cas, tous les grands distributeurs semblent s'être donnés rendez-vous à Toulouse. De quoi entrer dans le livre de records : un mètre carré de grande surface par habitant ! Conséquences : les petits commerces connaissent les pires difficultés. La moitié des magasins de quartier ont disparu, tandis qu'en centre-ville, les fast-food exotiques prennent peu à peu la place des boutiques traditionnelles. Inutile de préciser que la concurrence était âpre entre les géants de la distribution pour la conquête des parts de marché et pour affirmer leur présence régionale.

Les communes d'accueil auraient d'ailleurs fait monter les enchères. Le droit d'entrée dans une ZAC se monnayait, paraît-il, au prix d'un pont ou d'un bout de route. Et une fois franchi l'obstacle de la CDUC, dont les vingt-quatre membres votaient à bulletin secret, il y avait encore M. Farré qui, *via* son entreprise, la Socotrap, avait la quasi-exclusivité des chantiers toulousains. Loi ou pas, il était sur ses terres et n'entendait pas que d'autres viennent y chasser.

Pour l'instant, l'affaire ne concerne que deux centres Leclerc. On ne connaît donc pas le montant des pots-de-vin éventuellement consentis par d'autres grandes surfaces, pas plus qu'on ne connaît tous les bénéficiaires. Quoiqu'il arrive, Jacques Puig et Georges Farré n'en ont pas fini avec la justice : ils sont poursuivis pour « *prise illégale d'intérêts* » dans deux autres affaires qui concernent la gestion de Blagnac et les parkings de l'aéroport.

*Gérard Vallès*

# Un rapport alarmant sur l'activité chirurgicale

LE QUOTIDIEN *Impact Médecin* publie dans ses éditions du 12 octobre un rapport particulièrement alarmant sur l'activité chirurgicale en France. Réalisé conjointement par les services médicaux des trois caisses nationales d'assurance maladie en 1992, à la demande de l'ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Gilles Johannet, ce document met en évidence des salles d'opération sous-exploitées pour cause « *d'offre de soins pléthorique* » et des disparités régionales qui « *posent un grave problème de santé publique* ». Les auteurs se demandent, par exemple, pourquoi « *le nombre d'appendicectomies pour 10 000 habitants varie du simple au double entre les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Nord* ». Le rapport propose un arsenal de mesures destinées à « *améliorer l'efficience de l'offre de soins, pallier les risques liés à la faible activité de certains secteurs opératoires et gommer les disparités régionales* ».

■ **ÉLECTIONS SCOLAIRES : les élections de parents d'élèves,** prévues les vendredi 13 et samedi 14 octobre, n'ont pu se tenir dans des conditions normales, en raison de la grève administrative des directeurs d'école et de l'application trop stricte du plan Vigipirate dans certains établissements, ont indiqué les deux principales fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public, la FCPE et la PEEP. Le ministère est en négociation avec les directeurs d'école qui réclament davantage de décharges de classe pour accomplir leurs tâches.

■ **UNIVERSITÉS : les étudiants de la faculté des sciences de Rouen** ont occupé, vendredi matin 13 octobre, le péage de l'autoroute A 13 afin de protester contre le manque de crédits invoqué par le directeur du département pour repousser la rentrée au 23 octobre. Des mesures d'urgence ont cependant été annoncées par le rectorat pour démarrer les cours. Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, a ordonné un audit sur la situation financière de cette université.

■ **MEURTRE : une fonctionnaire japonaise de l'UNESCO a été** retrouvée assassinée, mercredi 12 octobre, à son domicile du 16e arrondissement de Paris. Akemi Fujiu, vingt-cinq ans, a été tuée avec une arme blanche. La brigade criminelle a été saisie de l'enquête.

■ **BICYCLETTES : une réglementation concernant la vente de bicyclettes – et notamment les VTT – est entrée en vigueur le** 1er octobre. Elles ne peuvent être livrées au consommateur que montées, réglées, équipées d'un éclairage et d'un avertisseur sonore (*le Monde* du 27-28 août). Le ministère de l'industrie permet tout de même l'utilisation de dispositifs d'éclairage non agréés (à piles, par exemple) « *à la conditions qu'ils aient les performances et caractéristiques fixées par le Code de la route (visibilité de nuit par temps clair à une distance de cent mètres)* ».

■ **GREFFES : le CHU de Saint-Etienne** et les quatre cliniques de la Loire mis en cause dans l'affaire de la fraude à la facturation des greffons (*le Monde* du 12 octobre)assurent, dans deux communiqués publiés jeudi 12 octobre, que « *ces produits ne présentent aucun risque de transmission d'agents infectieux* » et déplorent « *l'absence de vérification scientifique sérieuse des informations publiées jusqu'alors* ». Un millier de patients auraient reçu des implants d'origine humaine sans que les tests concernant le Sida et les hépatites B et C aient été fournis aux praticiens.

DISPARITION

# Gérard de Vaucouleurs

## Une controverse sur l'âge de l'Univers

**GÉRARD DE VAUCOULEURS,** astronome américain d'origine française, est décédé, samedi 7 octobre, à Austin (Texas), des suites d'une attaque cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né le 25 avril 1918 à Paris, Gérard de Vaucouleurs avait rejoint les Etats-Unis en 1957 et s'était fait naturaliser en 1962. Cet astronome, diplômé de l'université de Paris en 1949, a observé sous tous les ciels du monde, de l'observatoire australien du Mont Stromlo à celui de Lowell, près de Flagstaff en Arizona. Après avoir travaillé dans différentes universités, il a rejoint celle du Texas, à Austin, où il a occupé d'importantes fonctions.

De Vaucouleurs s'était rendu célèbre à l'occasion d'une vive controverse qui l'avait opposé à Allan Sandage sur l'âge réel de l'Univers. Par des voies différentes, ces deux astronomes avaient recalculé la constante de Hubble, qui est directement liée à cet âge. Le premier l'avait estimé autour de 100, ce qui correspondait à un âge de dix milliards d'années, et le second à 50, soit vingt milliards d'années.

La polémique sur ce sujet est toujours aussi chaude puisque certaines mesures faites aujourd'hui laissent à penser, sous réserve de vérifications à venir, que, paradoxalement, l'Univers serait plus jeune que certaines des étoiles qu'il abrite !

NOMINATIONS

### DIPLOMATIE

**Bernard de Montferrand** a été nommé ambassadeur aux Pays-Bas, en remplacement de Daniel Bernard, par décret paru au *Journal officiel* du 11 octobre.

[Né le 6 août 1945, Bernard de Faubournet de Montferrand est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA. Il a été en poste à Berlin (1980-1982), à San Francisco (1985-1986), et a occupé diverses fonctions à l'administration centrale avant de devenir le directeur de cabinet de Michel Aurillac, ministre de la coopération (1986-1988). Ambassadeur à Singapour de 1989 à 1993, il a ensuite été conseiller pour les affaires diplomatiques auprès d'Edouard Balladur, premier ministre, d'avril 1993 à mai 1995. M. de Montferrand est conseiller municipal (RPR) de Montferrand-du-Périgord (Dordogne). Il a été candidat (RPR) aux élections législatives en Dordogne en 1978 et en 1980, ainsi qu'aux élections cantonales de 1994 dans le canton de Villamblard (Dordogne).]

### ENVIRONNEMENT

**Michèle Pappalardo** a été nommée directeur général de l'administration et du développement au ministère de l'environnement, lors du conseil des ministres du mercredi 4 octobre. Elle remplace à ce poste Denis Badre qui vient d'être élu sénateur (Union centriste) des Hauts-de-Seine.

[Née le 12 octobre 1956, Michèle Pappalardo-Goulard est diplômée de l'Institut d'études politiques et ancienne élève de l'ENA. Nommée auditeur à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA en 1981, elle est conseiller référendaire depuis 1985. Directeur du plan et des affaires financières de Télédiffusion de France (TDF) de 1986 à 1988, Mme Pappalardo a été ensuite conseiller de Xavier Gouyou-Beauchamps, président de TDF, de février à juin 1988, puis président de TDF-Radio-Services de 1988 à 1993. D'avril 1993 à mai 1995, elle a dirigé le cabinet de Michel Barnier, ministre de l'environnement. De 1988 à 1992, Mme Pappalardo a été présidente du Syndicat des magistrats de la Cour des comptes.]



CARNET

AU CARNET DU MONDE

### Naissances

Hélène FALLOUX
et
Jean-Michel COMTE
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Bettina Loulou COMTE,**

le 9 octobre 1995.

---

Le docteur Talal FAKIH et Michèle
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Olivier,**

le 28 septembre 1995.

7, rue Georges-Jannin,
55430 Belleville-sur-Meuse.

---

Marianne ROMESTAIN
et
Bruno BANCAL
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Emmanuelle,**

à Paris, le 26 septembre 1995.

Ichigaya-Sadohara-Cho 3-17-4,
Shinjuku-Ku,
Tokyo 162, Japan.

### Fiançailles

M. et Mme Bernard CIEUTAT
M. et Mme Philippe KESSLER
sont heureux d'annoncer les fiançailles de

**Isabelle et Guillaume.**

---

– M. Claude VIMONT
et Mme, née Liliane Strasser,
M. Frédéric MALANDAIN
et Mme, née Andrée Deschamps,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

**Armelle et Vincent.**

### Décès

– Les familles Alacchi, Bec, Mariton,
ont la grande tristesse de vous faire part du décès, survenu le 12 octobre 1995, de

**Marcel ALACCHI,**
expert-comptable DPLE,
ex-maître de conférences à l'ENA,
ancien combattant du CEF d'Italie,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu le lundi 16 octobre, à 15 heures, au cimetière de Bédarieux (Hérault).

62, rue des Châtaigniers,
45160 Olivet.
Montbarri,
34260 La Tour-sur-Orb.

---

– Mme Annie Abbou,
Marielle et Philippe,
ses enfants,
M. et Mme Jacky Hazout,
Michel,
leur fils,
M. et Mme Jacky Bensadoun,
Delphine et Ingrid,
leurs filles,
M. et Mme Georges Bensadoun,
M. et Mme Henri Moret,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Emilie BENSADOUN,**
née Korsian.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 octobre, au cimetière de Pantin.

26, rue de Meaux,
75019 Paris.
26, avenue de Villiers,
75017 Paris.

---

– Mme Emile Neumuller,
son épouse,
Michèle et Joël Blot,
Georges Neumuller et Laurence,
Monique et Alain Vauchelles,
Florence Neumuller,
ses enfants,
Philippe, Jean-Marie et Nathalie,
Hélène et Antoine, Coralie, Clément,
Benoît,
ses petits-enfants,
Chloé,
son arrière-petite-fille,
Ses cousins et cousines Braquet, Goumeaux, Lefrançois, Compigli, Para et Furic,
Et toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

**M. Emile NEUMULLER,**

survenu le 10 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année, en son domicile.

La cérémonie civile a lieu, ce vendredi 13 octobre, au cimetière du Prieuré Blanc, à Saint-Prix, où l'on se réunira.

Votre témoignage de sympathie sera reçu sur un registre du souvenir.

L'inhumation se fera dans la sépulture de famille.

52, chemin du Pré-Hacqueville,
95390 Saint-Prix.



– M. et Mme Jean-Claude Ignazi,
M. et Mme Michel Ignazi,
M. et Mme Gérard Ignazi,
M. et Mme Yves Ignazi,
M. et Mme Jacques Ignazi,
M. et Mme Paul Péan,
Mme Renée Emaille,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Mme Yvonne IGNAZI,**
née Péan,

survenu le 10 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le lundi 16 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Quentin de Luc-sur-Mer (Calvados).

Une messe en son souvenir sera célébrée le lundi 23 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise).

---

– Les amis de

**Yvette LE GUILLOU**

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 11 octobre 1995, à Paris.

Union de prières.

Les obsèques seront célébrées le samedi 14 octobre, à 14 h 30, en l'église de Sauchay-le-Haut (Seine-Maritime).

---

– Jean-Pierre et Alié Brunissen,
Marie-France et Jean-Pierre Fatigue-Brunissen,
Geneviève et Eric Hayat-Brunissen,
ses enfants,
Nicolas, Laurence, Cyril, Valérie, Juliette, Michaël,
ses petits-enfants,
Melvin,
son arrière-petit-fils,
Charles et Yvonne Achaz,
Leurs enfants et petits-enfants,
Odile Brunissen,
Ses enfants et petits-enfants,
André Brunissen,
Les familles Achaz, Brucy, Brunissen, Emanuelli, Martineau, Weil-Rabaud,
ont la douleur de faire part du décès de

**Blanche-Marie ACHAZ-BRUNISSEN,**
« Mutti »,

survenu en son domicile parisien le 21 septembre 1995.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la stricte intimité familiale le 23 septembre.

Une messe sera dite à son intention, le samedi 21 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, à Paris-5e.

---

– Le docteur et Mme Pierre Delons,
M. et Mme Jacques Delons,
M. et Mme André-J. Royer,
Le docteur Simone Delons,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Boutin, Laffargue, Perry, Ravelojaona, Snell,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Germaine DELONS,**
née Robert,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à son domicile de Saint-Seurin-de-Prats (Dordogne).

Les obsèques ont eu lieu le 12 octobre 1995, au temple de l'Eglise réformée de France de Pessac-sur-Dordogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Le docteur

**Alain SIMKOFF,**

disparu le 2 octobre 1995, repose auprès de son fils

**Alexandre,**

en Haute-Corse.

Sa famille et ses amis invitent celles et ceux qui l'ont connu et aimé à se joindre à eux, le lundi 23 octobre, à 18 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, 75008 Paris, où des prières seront dites à sa mémoire.

13, boulevard Suchet,
75016 Paris.

### Messe anniversaire

– Le 12 octobre 1990,

le professeur
**Claude JACQUILLAT**

quittait les siens.

En ce cinquième anniversaire, une messe sera célébrée, le samedi 21 octobre 1995, à 11 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las Cases, 75007 Paris.

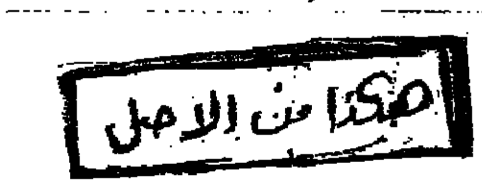
### Anniversaires

**André MARC**
14/10/35-15/10/86

B. B.

### Communications diverses

Droits de l'homme (cours par correspondance). Rens. et Inscript. : C.E.D.I.
Route de Trèves 6
Building B
2633 SENNINGERBERG
LUXEMBOURG.



# Colin Powell, le général prudence

**Coqueluche d'une Amérique dont il reflète le rêve, l'officier pourrait devenir le premier président noir des Etats-Unis. Sa popularité est un aboutissement remarquable pour un parcours très américain, une vraie « success story »**

IL est 14 heures, en ce mardi d'automne. Colin Powell n'arrive que dans deux heures, mais la file d'attente serpente déjà le long de Connecticut Avenue, au cœur de Washington. Pour que, dans ce berceau du pouvoir où le travail est un culte et la compétition professionnelle un sport, trois cents personnes, bientôt cinq cents – elles seront finalement plus d'un millier à s'enrouler autour du pâté de maisons –, soient prêtes à piétiner tout un après-midi sur un trottoir un jour de semaine, il faut vraiment que l'attraction en vaille la peine. Mais Washington vit, vibre et se nourrit de politique. Peut-on imaginer plus belle affiche que le seul homme qui fasse rêver l'Amérique lorsqu'il parle de politique ?

L'ironie, c'est que cet homme politique n'en est pas un : général à la retraite, il n'est candidat à rien et ne sait même pas s'il est démocrate, républicain ou indépendant. Pour l'instant, il signe des livres, beaucoup de livres, à une cadence impressionnante, aux Etats-Unis comme en Europe, où il effectue une tournée. Colin Powell profite du lancement de ses mémoires, *My American Journey* (édité en français par Odile Jacob, sous le titre *Un enfant du Bronx*), pour rencontrer l'Amérique.

Aujourd'hui, il la rencontre dans la capitale fédérale. John M., homme d'affaires et électeur républicain, dont les enfants fréquentent ceux des ministres dans *« la meilleure école privée de Washington »*, a amené sa bonne thaïlandaise *« pour qu'elle rencontre le futur président des Etats-Unis »*. Sa voisine dans la file d'attente, jeune fonctionnaire noire, est rentrée cette nuit de Pékin – où elle assistait à la Conférence mondiale sur les femmes – et, trop heureuse de cette journée libre pour se remettre du décalage horaire, n'aurait pour rien au monde manqué une occasion de rencontrer Colin Powell, dont elle espère qu'*« il fera fuir la droite religieuse »*.

Par petits groupes, les fans du général Powell se rencontrent, s'expliquent, débattent de leurs différences dans la plus grande civilité et se trouvent un point commun : ils voteront pour lui s'il se présente à la Maison Blanche en 1996. L'Amérique, disent-ils, *« a besoin d'un leader »*. Des badges *« Powell for president »* fleurissent aux boutonnières. Enfin arrivé, au bout de deux heures et demie, devant la table à laquelle le général est assis, le sourire chaleureux, Ed Rindler, consultant de son état et démocrate de conviction, l'attaque tout de go : *« Vous devez vous présenter ; des centaines de milliers de démocrates voteront pour vous. Moi, j'ai déjà travaillé dans des campagnes électorales, et je suis prêt à créer les Démocrates pour Powell. »* Colin Powell lève un œil intéressé, sourit : *« Vraiment ? J'espère que vous me contacterez si je décide de me présenter. »*

BOSTON, Chicago, Milwaukee... Les mêmes scènes se répètent à travers le pays depuis la mi-septembre ; à Los Angeles, des gens ont fait la queue pendant neuf heures pour faire signer leur exemplaire de *My American Journey*, initialement tiré à un million d'exemplaires et que l'éditeur, Random House, s'est dépêché de remettre sous presse dès la première semaine pour en tirer un quart de million de plus. Intrigué, Fidel Castro s'est fait personnellement traduire le livre, raconte Angela Davis, de retour de Cuba. Epoustouflée par l'enthousiasme des Américains et terrifiée à l'idée d'un duel sans gloire entre le démocrate Bill Clinton et le sénateur républicain Bob Dole, la presse vit en ce moment une grande histoire d'amour avec Colin Powell, qui s'y prête volontiers.

Deux groupes nationaux se sont formés pour appuyer sa candidature, l'un à l'initiative de nostalgiques d'Eisenhower, l'autre composé surtout de représentants des classes moyennes noires ; le général Powell est totalement étranger à leur création, mais ne fait rien pour les dissuader. Il décidera, répète-t-il à l'envi, d'une éventuelle candidature en novembre, en famille, après avoir pris le pouls de l'Amérique. Trois semaines après la sortie de son livre, un sondage donne Colin Powell gagnant avec 54 % contre 39 % à Bill Clinton et à égalité avec Bob Dole dans le cas d'une primaire républicaine. Est-ce suffisant ? S'il se présente, il préférerait le faire sous la bannière républicaine, mais il veut des assurances : *« Si jamais je me lance dans la politique, c'est pour gagner. »*

Quelle que soit sa décision, c'est, à cinquante-huit ans, un aboutissement remarquable pour un parcours très américain, une *success story* comme Hollywood sait les faire. Né à Harlem en 1937 de parents fraîchement immigrés de la Jamaïque, Luther et Ariel, Colin Powell grandit dans un quartier du South Bronx où Italiens, Juifs, Polonais, Hispaniques et Noirs cohabitent – à l'époque – harmonieusement. *« Mes copains*, écrit-il, *s'appelaient Victor Ramirez, Walter Schwartz, Manny Garcia, Melvin Klein. »* Luther et Ariel Powell travaillent dur, dans l'industrie du vêtement ; plus tard, en 1956, 10 000 dollars gagnés à la loterie permettront à Luther Powell d'emménager dans une petite maison de Queens. Le jeune Colin est un élève moyen mais sérieux, apprend un peu de yiddish en donnant un coup de main dans une boutique du coin. Le travail, la soif de connaître et la solidarité familiale sont les clés de la réussite du clan Powell, qui, cousins compris, compte aujourd'hui deux juges, deux ambassadeurs, un savant, deux chefs d'entreprise et peut-être bientôt le premier président noir des Etats-Unis.

Conscients de leur race, les Powell n'en sont jamais otages – c'est l'une des caractéristiques des immigrants des Caraïbes, où l'esclavage fut aboli plus tôt qu'aux Etats-Unis et où le pouvoir colonial britannique laissa davantage d'espace à l'initiative individuelle. Contrairement aux Noirs des Etats-Unis, les Noirs des Caraïbes, écrit Colin Powell, *« n'ont pas vu leur dignité personnelle piétinée pendant trois cents ans »*. Ils débarquent en Amérique pour réussir, avec une mentalité d'immigrant, pas de victime. Un Jamaïcain, raconte-t-on, ne dit pas : *« Je ne peux pas »* ; il dit : *« Je vais essayer. »*. La ségrégation et le racisme, Colin Powell en fera l'expérience plus tard, dans le Sud, lorsqu'il va en Alabama voir la famille de sa fiancée, Alma, ou lorsque, jeune marié et jeune officier, il doit rejoindre en 1962 la base de Fort Bragg, en Caroline du Nord, avant de partir pour le Vietnam. Faute de trouver un hôtel pour gens de couleur, Colin et Alma Powell doivent faire d'une seule traite la route Boston - Fort Bragg, avec un arrêt dans les bois car les stations-service où ils font le plein n'offrent pas de toilettes pour les Noirs...

*« Comment n'êtes-vous pas devenu aigri ? »*, lui demande Barbara Walters sur la chaîne ABC. *« En me disant que le problème ne venait pas de moi*, répond-il. *Je n'avais rien fait de mal. J'étais américain. »* Le facteur racial est un sujet sur lequel Colin Powell s'exprime avec spontanéité, faisant preuve d'une remarquable aisance. Noir ou pas, Colin Powell est bien dans sa peau, et c'est incontestablement l'une des raisons de l'attrait qu'il exerce sur ses compatriotes. Ses trente-cinq années passées dans l'armée, la seule institution fédérale qui ait réellement promu et réussi l'intégration raciale, y ont contribué : Américain avant d'être Noir. *« Je ne cherche pas à être un leader noir »*, dit-il, tout en restant lucide sur la persistance du racisme – un restaurant proche de Washington n'a-t-il pas, l'an dernier, refusé de servir quatre gardes du corps noirs du président Clinton ? *« Je n'ai jamais fui ma couleur ; elle est même une source de force ; mais j'espère que les gens ne me verront pas à travers ce prisme, celui du Noir pour lequel ils pourraient voter. »* Colin Powell a vu juste : les sondages révèlent qu'il est plus populaire parmi les Blancs que parmi les Noirs ; contrairement à Jesse Jackson, relèvent ses amis noirs dans le *New Yorker*, *« il ne s'exprime pas en termes raciaux et n'est donc pas menaçant pour les Blancs »*.

Avec l'armée, le jeune Colin trouve sa voie et une nouvelle famille. La notion de famille est capitale pour Colin Powell, qui en compte trois : la sienne, l'armée, l'Amérique. Il fait une carrière soigneusement calculée, exploitant au mieux les possibilités d'avancement. C'est un homme méthodique qui laisse peu de place au hasard, depuis la manière dont il a fait la cour à sa femme jusqu'à la stratégie du lancement de son livre – un contrat de 6 millions de dollars –, dont la campagne médiatique est orchestrée avec une précision toute militaire. Le Vietnam, où il fait deux séjours, le marque inévitablement : il lui apprend une règle sacro-sainte, celle de ne pas s'avancer dans un conflit où l'on n'a ni la supériorité militaire ni d'objectifs politiques clairs. C'est la doctrine Powell. *« Lorsque vous prenez le trésor de l'Amérique, des jeunes gens et des jeunes femmes, et que vous leur demandez de sacrifier leur vie, ils ont le droit de savoir pourquoi ; c'est l'une des grandes leçons du Vietnam, et c'est une leçon qui a façonné le reste de ma carrière. »* Powell et sa génération d'officiers passeront deux décennies à restaurer le prestige de l'armée américaine ; leur effort sera couronné par la victoire du Golfe, l'anti-Vietnam.

Général à quarante-deux ans, Colin Powell décroche ses quatre étoiles à cinquante-trois, en même temps que le titre de plus jeune chef d'état-major des armées, dans l'administration Bush puis dans celle de Bill Clinton, après avoir été conseiller de Ronald Reagan pour la sécurité nationale. Le général Powell est un « général politique », beaucoup plus que de terrain ; son terrain à lui, ce sont les arcanes du Pentagone et de la Maison Blanche. C'est là aussi qu'il apprend à travailler avec les médias, qu'il ne néglige jamais. La guerre du Golfe constitue son heure de gloire, avec cette phrase restée célèbre : *« Notre stratégie face à cette armée* [irakienne] *est très simple. D'abord, on l'isole. Ensuite, on la tue. »* Dans leur livre sur la guerre du Golfe, *The General's War*, Michael Gordon et Bernard Trainor décrivent pourtant un Colin Powell réticent à recourir à la force – il privilégiait les sanctions économiques – et pressé d'en finir, une fois les opérations déclenchées : *« Powell est allergique au risque, au point d'être timide »*, écrivent-ils. On lui reprochera ensuite de ne pas avoir poussé l'avantage jusqu'à Bagdad ; *« Aller à Bagdad n'a jamais été un objectif politique »*, rétorque-t-il. Quatre ans plus tard, il analyse le rôle américain en Bosnie avec la même circonspection, résumée par une phrase qu'on lui prête : *« Nous, on fait les déserts, pas les montagnes. »* Ce n'est pas, concède l'historien Stephen Ambrose, biographe d'Eisenhower et inconditionnel de Colin Powell, tout à fait le calibre d'un « Ike », *« mais leurs missions sont différentes : Eisenhower devait contenir l'armée rouge sur l'Elbe. Colin Powell, lui, est formé pour les conflits d'aujourd'hui : Bosnie, Somalie, Irak »*.

> « Prudence : c'est le code Powell, c'est la clé pour comprendre ses réticences à se présenter à la présidence, sa personnalité et sa carrière »

*« Prudence : c'est le code Powell, c'est la clé pour comprendre ses réticences à se présenter à la présidence, sa personnalité et sa carrière »*, estime Bob Woodward, auquel le général s'est beaucoup confié pour son livre *The Commanders*. C'est cette prudence qui l'empêche de se livrer à fond dans un ouvrage où il raconte pourtant sa vie sur plus de six cents pages ou de se laisser franchement aller face à l'humoriste Jay Leno dans une émission populaire, cette prudence qui le retient de délivrer un vrai message politique, et le fait louvoyer habilement entre droite et gauche. Chuck Kelly, banquier de Washington qui fit campagne pour Eisenhower en 1952 et qui anime aujourd'hui le comité Citizens for Powell, voit là le signe d'une grande dignité. C'est l'une des composantes de la magie Powell : il est pour l'instant une icône intouchable.

TOUT est admirable : sa carrière, sa femme ravissante et dévouée, ses trois enfants exemplaires (Michael, Linda et Anne-Marie), le manoir à la française qu'il s'est acheté – avec ses cachets – dans la banlieue de Washington, où il s'adonne à son passe-temps favori, bricoler de vieilles Volvo. Colin Powell est l'incarnation du rêve américain. Lorsque l'hebdomadaire *The New Republic* critique son manque d'audace à divers stades de sa carrière militaire, notamment lorsque, au Vietnam, il fut chargé d'enquêter sur d'éventuels massacres de civils, on crie au crime de lèse-majesté. Lorsque, il y a dix jours, un rapport du Sénat reproche au général Powell de n'avoir pas accédé à la requête des commandants de l'opération somalienne en 1993, qui demandaient de l'équipement lourd, le rapport passe inaperçu.

L'étoile Powell pâlirait sérieusement, prédisait-on il y a quelques mois, dès que le général commencerait à prendre position sur des sujets sensibles. Il l'a fait ces dernières semaines, sans complaisance, et sa cote a continué à monter. Il est pour la liberté d'avortement, pour le principe de l'*affirmative action* (promotion des minorités ethniques, dont il a lui-même bénéficié), pour la peine de mort, contre la prière à l'école, pour le contrôle des armes à feu. Pour le reste, explique ce parangon de centrisme, il faut trouver le bon équilibre entre l'allègement de la pression fiscale et la prise en charge des plus nécessiteux. Il dit aux Américains les mots rassurants qu'ils ont envie d'entendre quand le Congrès attaque l'Etat-providence à grands coups de hache, trouve le programme conservateur du *speaker* Newt Gingrich *« un petit peu trop dur, un petit peu trop rude, un petit peu trop froid »*, mais dénonce l'Etat omniprésent. *« Est-il un partisan du statu quo ou une force du changement ? C'est la question-clé »*, grommelle Tony Blankley, le porte-parole de Newt Gingrich, exaspéré par *« tout ce boucan sur la magnificence d'une aimable personne qui semble être au-dessus de la politique »*. *« Mais en démocratie*, ajoute-t-il, *on ne peut pas être au-dessus de la politique. Il faut se battre. »*

Colin Powell va-t-il se battre ? Descendre dans l'arène, se salir les mains, affronter une presse qui finira bien par être hostile, comme elle l'avait été avec Ted Kennedy en 1979 ? Tenter de séduire non plus seulement les classes moyennes, mais aussi le sous-prolétariat noir et les frustrés de Ross Perot ? Ou bien, comme disent les cyniques, va-t-il se contenter de très bien vendre son livre ? Quoi qu'il décide, Colin Powell aura déjà atteint un objectif : ranimer la flamme de ses compatriotes las de leurs partis politiques et montrer que l'Amérique peut se prendre à rêver d'élire un Noir président des Etats-Unis.

*Sylvie Kauffmann*

# Les logiques virtuelles du terrorisme réel

*par Michel Wieviorka*

Une leçon peut être aisément tirée de l'histoire récente du terrorisme en France : la connaissance et la compréhension de ses principales expressions n'ont été véritablement possibles qu'après coup. Aussi longtemps qu'une vague terroriste n'est pas épuisée et que ses protagonistes n'ont pas été jugés publiquement, aucune certitude n'est acquise. Toutes les hypothèses, mais aussi les rumeurs, les manipulations, les mensonges et la dissimulation sont possibles.

Pour l'instant, nous ignorons si la vague qui frappe la France aujourd'hui est appelée ou non à durer. Le principal suspect connu, Khaled Kelkal, n'est plus de ce monde pour parler, et nous devons nous en tenir à des hypothèses. Les plus vraisemblables nous tirent dans deux directions dont la complémentarité mérite examen.

La première est donnée par la dérive des banlieues, le mélange de racisme et d'exclusion sociale qui propulse des jeunes issus de l'immigration dans l'univers éclaté de la délinquance, du trafic ou de l'usage des stupéfiants, de l'islam exemplaire, mais aussi de la rage, de l'émeute, ou encore de l'islamisme et peut-être du terrorisme.

La deuxième procède de la spirale algérienne du terrorisme et du contre-terrorisme, et de ses prolongements sur le sol français, avec ici bon nombre d'hypothèses qui circulent ; les unes, que nous délaisserons, accusant la sécurité militaire algérienne, les autres, que nous conserverons ici, faisant de groupes islamistes les organisateurs ou les inspirateurs des attentats, ou de certains d'entre eux.

Les représentations du terrorisme actuel, telles que les façonnent les médias, donnent pour l'instant une image plus virtuelle que solidement établie de l'éventuelle intégration de ses deux sources possibles, sociales et internationales. Un jour, par exemple, la publication d'un entretien donné par Khaled Kelkal à un sociologue en 1992 (*Le Monde* du 7 octobre) polarise l'attention dans un sens. Le surlendemain, une revendication du GIA, elle-même aussitôt démentie par le FIS, la déplace en sens opposé, et nous oscillons entre deux pôles interprétatifs, bien plus que nous ne nous installons dans une synthèse les intégrant de manière satisfaisante pour l'esprit.

Pourtant, la référence à l'islamisme n'apporte-t-elle pas à ces deux sources distinctes une évidente unité, une vision commune du monde qui devrait autoriser la fusion du haut et du bas, de la colère sociale de France et des calculs stratégiques mise en œuvre par des islamistes algériens ?

Dans l'histoire du terrorisme, il n'est pas rare que deux logiques distinctes de violence fusionnent dans une même expérience. Mais le plus souvent, leur mariage ne tient pas. Ainsi, à la fin des années 70 et au début des années 80, en Italie, les Brigades rouges, au terrorisme structuré idéologiquement et politiquement, ont été pénétrées, puis envahies et en définitive emportées par la violence diffuse, enragée, d'une jeunesse avide d'entrer dans la lutte armée et de jouer avec le *« camarade P38 »*. Le terrorisme plutôt froid et instrumental des Brigades rouges n'a pas été tiédi par la violence chaude des milliers de jeunes venus rejoindre leur combat, il s'est emballé, et vite décomposé.

> Il ne faut pas exclure qu'après la vague actuelle, la dérive des quartiers de relégation se poursuive sous des formes moins spectaculaires et pourtant tout aussi graves

Tirons profit de cette expérience : l'idée d'un terrorisme montant en puissance grâce à la rencontre, sous couvert d'islamisme, d'une offre politique et idéologique algérienne, et d'une violence de base surgissant en France est bien trop courte. Elle sous-estime les effets sur la violence de ce type de mélange, effets qui peuvent par exemple être fulgurants et de démultiplication, ou au contraire dissolvants et de déliquescence.

L'islam de France, dont la diversité est attestée par l'enquête de Farhad Khosrokhavar et Françoise Gaspard sur les significations du voile pour les jeunes filles qui le portent (*Le Foulard et la République*, La Découverte, 1995), n'exclut pas un désir d'intégration et de participation à la société française. Il ne se réduit pas à l'islamisme. Et pour ce qui est de l'islamisme de France, sa mise en correspondance avec les calculs des islamistes algériens les plus radicalisés n'est pas évidente.

En Algérie, en effet, l'islam, pour ces acteurs, est une ressource mobilisée au service d'un projet politique. Il intervient dans des luttes pour le pouvoir d'Etat. Il n'est pas seulement, ni peut-être même principalement, un horizon abstrait, imaginaire. Il s'inscrit dans un espace bien balisé politiquement.

En France, lorsqu'il apporte à celui qui s'y réfère un principe de totalisation sans limites, cela ne l'autorise pas pour autant à s'inscrire de façon un tant soit peu réaliste dans un espace politique concret. Dans la globalisation islamiste de France, ou bien l'islam emporte l'acteur au-delà du politique, dans des conduites exemplaires où la violence n'a aucune place, au-delà de tout calcul, de toute stratégie ; ou bien il traduit une rage devenue désespoir, sous la forme d'une violence expressive ; ou bien encore il est source d'hétéronomie, de subordination à des projets politiques qui, parce qu'ils se jouent sur une scène autre que française, aujourd'hui algérienne, ont toute probabilité de lui rester étrangers.

La violence chaude des quartiers de relégation et la violence froide de l'islamisme algérien sont susceptibles d'amalgame, surtout si entre elles s'interposent, comme dans tant d'autres aventures terroristes, des clercs issus de couches moyennes, intellectuels, étudiants, petits commerçants ou artisans, techniciens, etc. Mais cet amalgame ne peut être que fragile, vite manipulateur, son espace est pour l'instant limité.

Il pourrait s'étendre si la France continue, d'un côté, à soutenir le pouvoir algérien, plutôt que de chercher du dehors à imposer à l'Algérie une issue ouvrant la voie à la démocratie ; et si, d'un autre côté, elle persiste dans un traitement uniquement policier du terrorisme qui, si nécessaire qu'il soit, a pour effet de raidir les banlieues et les quartiers difficiles en les stigmatisant, de discriminer et de « raciser » les populations issues de l'immigration en se focalisant sur elles.

Mais la fragilité de cet amalgame est telle qu'il ne faut pas exclure d'autres scénarios, dont certains particulièrement désolants, que nous évoquerons en laissant de côté l'Algérie pour ne considérer que la France.

Car le terrorisme n'est pas le seul point possible d'aboutissement de dérives liées à une fracture sociale et, éventuellement, raciale ou culturelle. Ainsi, dans l'Italie des années 80, il a cédé la place aux mafias et à l'économie clandestine. La violence politique, d'extrême gauche comme d'extrême droite, a disparu, bien trop inadaptée au libéralisme triomphant, qui fait de l'économie illégale une ressource vitale des quartiers socialement dégradés : le crime organisé, la délinquance, le trafic de stupéfiants s'accommodent mal de la médiatisation et de la présence policière qu'induisent les émeutes ou la lutte armée.

De même pour la France, il ne faut pas exclure qu'après la vague actuelle du terrorisme la dérive des quartiers de relégation, inaugurée au début des années 80, se poursuive sous des formes moins spectaculaires, apparemment paisibles, et pourtant tout aussi graves.

*Michel Wieviorka est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

# L'affaire Kelkal ou l'esprit simpsonien

*par Azouz Begag*

Rap, break danse, smurf, dégaine jean-basket-Nike ou Reebok-casquette baseball, coupe de cheveux Carl Lewis, *gun*, cutter... Beaucoup d'autres indices témoignent du mimétisme social, voire de l'identification des enfants d'immigrés africains des cités HLM de France à leurs homologues-frères exclus noirs américains.

Si les basketteurs-vedettes Michael Jordan et « Magic » Johnson font désormais figure de réussites emblématiques des enfants des ghettos du monde entier, le *Malcolm X* de Spike Lee a fortement marqué la psychologie collective des enfants de Vaulx-en-Velin, La Courneuve et Neuhof. Plus récemment, c'est le boxeur Mike Tyson et sa spectaculaire conversion à l'islam que ces derniers commentaient avec fierté.

En lisant dans les colonnes du *Monde* du 7 octobre l'entretien de Khaled Kelkal avec le chercheur allemand Dietmar Loch, on est frappé de constater les similitudes qui existent entre Malcolm X et Kelkal. Ils ont tous deux fait l'apprentissage de l'islam rédempteur en prison et se sont ainsi ouvert une autre voie de reconnaissance sociale, dans la société aliénante des « Blancs ». Est-ce un hasard si on entend de plus en plus de jeunes d'origine maghrébine des cités se distinguer des Français « normaux » en les désignant comme les « Blancs » ?

Des événements fondateurs dessinent progressivement les contours d'une espèce de communautarisme défensif, que l'actualité des « banlieues » et la difficulté d'y apporter des réponses politiques efficaces renforcent inexorablement. Depuis quelques jours, les noms de Khaled Kelkal et d'O. J. Simpson excitent encore plus les confrontations analogiques entre la situation des populations d'origine maghrébine en France et celle des Noirs américains.

Déjà, la diffusion, après l'attentat du RER Saint-Michel, des trois portraits-robots de type arabe avait créé un malaise diffus dans ce qu'on pourrait nommer la « communauté des gueules d'Arabes », puisque chacun (de nous) pouvait y reconnaître ses traits. Mais plus grave aura été la fusillade en direct de Khaled Kelkal et la polémique qui s'est ensuivie *(« Finis-le ! »)*.

> Le contentieux entre les jeunes Arabes des cités et la société française pourrait aboutir dans quelques années à une confrontation ethnique où les faits auraient perdu toute signification au profit des circonstances

Dans les quartiers, en province, et à Paris, des « représailles », qui auraient pu être meurtrières, ont été menées. Par réflexe, des jeunes Français d'origine arabe ont resserré les rangs communautaires et fait un pas en arrière, derrière la ligne « intégration ». L'acte terroriste dont était soupçonné Kelkal a rétrogradé au rang de détail, au profit d'une certitude maligne : il a été abattu comme un chien parce que c'était un Arabe.

Cette condamnation, qui trouve notamment ses fondements dans le traitement aux petits soins dont a bénéficié le terroriste Carlos, extradé de Khartoum à Paris sans ecchymose, nous ramène à Los Angeles, où des cris de joie de la communauté noire ont accueilli l'acquittement de O. J. Simpson, accusé d'un double meurtre. Sa couleur de peau a été un enjeu central de la plaidoirie de son célèbre avocat, Noir lui aussi. Un enquêteur, ex-policier, Blanc, principal témoin à charge mais raciste et violent envers ceux qu'il appelle *« nègres »*, aurait affaibli l'accusation. Résultat sociologique : 72 % des membres de cette communauté ont estimé qu'il était innocent. La proportion a été inverse ches les Blancs : trois quarts d'entre eux le jugeaient coupable.

L'incroyable médiatisation qui a accompagné la traque de Simpson et celle de Kelkal, ainsi que leur épilogue auront donné une amplitude maximale aux malaises dont elle est le reflet. En France, elle aura contribué à discréditer un peu plus la validité du modèle d'intégration républicain et à orienter le débat politique autour d'une notion redoutée : la minorité ethnique.

Khaled Kelkal a été abattu un vendredi... jour de prière des musulmans, ont fait remarquer certains jeunes de Vaulx-en-Velin. Façon de dire que le contentieux entre les jeunes Arabes des cités et la société française pourrait aboutir, dans quelques années, à une confrontation ethnique de nature simpsonienne, où les faits auraient perdu toute signification au profit des circonstances.

D'ici là, il reste encore beaucoup à faire pour doper le processus d'intégration et tenter d'isoler les intégrismes, en réfléchissant, par exemple, au sujet philosophique : l'ENA et les banlieues...

*Azouz Begag est chercheur au CNRS et écrivain.*

# Coupez !

*par Stéphane Goudet*

La chaîne de télévision M 6 (*« la petite chaîne qui monte, qui monte... »*) a préféré couper un bref extrait de la séquence du décès de Khaled Kelkal dans lequel un gendarme exhortait l'un de ses collègues à achever le « terroriste-arabe » couché à terre : *« Finis-le, finis-le ! »* La diffusion de ce document pouvait aller à l'encontre, sinon contredire, la version officielle des faits et semer le trouble dans l'esprit du téléspectateur : qu'en était-il de la légitime défense immédiatement invoquée, notamment par Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur ?

Patrick de Carolis, directeur de l'information de la chaîne, a donc choisi d'illustrer, de confirmer, de certifier la thèse dominante relayée par les autorités (par peur aussi des représailles du Conseil supérieur de l'audiovisuel, explique-t-il au *Monde* !). N'est-ce pas un (nouveau) signe du retour à la télévision d'Etat ? Quelles autres fonctions et significations pouvaient en effet être attachées à la retransmission de ces images tronquées, sinon truquées ?

Patrick de Carolis prétend qu'il était préférable de supprimer – naturellement *« en toute indépendance »* – cette courte réplique, parce qu'elle aurait été, hors de son contexte, sujette à caution, aucune caméra n'ayant filmé le début de la fusillade. Montrer simplement Kelkal tirant en direction d'un gendarme en gros plan et ralenti levait toute ambiguïté et faisait immédiatement sens pour le spectateur qui venait d'entendre le ministre de tutelle.

Le directeur de l'information dit d'ailleurs s'être lui-même appuyé, pour renforcer son choix, sur les déclarations du ministre, du procureur de la République et d'une consœur du service public, fort opportunément présente sur les lieux de la « neutralisation », non loin de la caméra...

Une hypothèse pourtant nous paraît ne pas avoir été envisagée par M. de Carolis : et si c'était Kelkal qui se trouvait à cet instant en état de *« légitime défense »* ? S'il avait joué là sa dernière carte pour répondre à l'injonction du gendarme qui voulait qu'on l'achève ? Qu'auriez-vous fait, couché par terre et arme au poing, en entendant l'ordre susdit ? Pour interpréter la scène trop lisible qui nous a été donnée à voir, il suffit de se rappeler la fonction de l'image dans les films américains de Fritz Lang – que la télévison, fort prudemment, ne programme plus qu'aux heures inoffensives. Dans *Fury*, où elle sert à démasquer un à un les coupables d'un crime... qui n'a pas eu lieu ; ou dans *L'Invraisemblable Vérité*, qui met en garde contre les *« preuves par l'image »* et fait de celle-ci un formidable instrument de manipulation.

> Les images mi-réelles mi-fictives de la mort de Khaled Kelkal ne prouvent rien d'autre que la veulerie de la télévision

En définitive, ces images mi-réelles, mi-fictives (entre Leone, Peckinpah et Tarantino) qui nous ont été mont(r)ées et remont(r)ées ne prouvent rien d'autre que la veulerie de la télévision. Et les conclusions de l'enquête sur la mort du présumé terroriste n'y changeront rien. Que les gendarmes (parachutistes !) aient véritablement sauvé leur vie en tirant, ce qui paraît encore probable, ou qu'ils se soient livrés à une exécution capitale dérogatoire – concertée ou spontanée –, on peut désormais mieux situer la télévision : du côté du pouvoir (quel qu'il soit).

Mais les motivations de la télévision ne se réduisent pas toujours, bien évidemment, à des enjeux politiques. Il y a quelque temps, les journalistes de TF 1 traquaient, dans le hall de l'aéroport d'Orly, les otages d'un avion détourné par un « forcené » espagnol.

Un des otages, qui se montrait fort disposé à faire partager aux téléspectateurs ses émotions du jour, commença par expliquer qu'il dormait lorsque la prise d'otages avait débuté, que les passagers n'avaient à aucun moment cédé à la panique, et, pour s'excuser de ne pas pouvoir en décrire le visage ni le comportement frénétique, que le criminel n'avait jamais quitté la cabine de pilotage.

Déception perceptible de la journaliste qui l'assaillait de questions, sans jamais poser la seule qui fût encore susceptible de nous intéresser : pourquoi ce brave monsieur avait-il accepté d'être ainsi interrogé en direct dans le journal de 13 heures ? Peut-être avait-il lui aussi un désir, une attente ?

Au moment où Claire Chazal s'apprêtait à remercier son interlocuteur en se félicitant une nouvelle fois de l'issue heureuse de cette dramatique prise d'otages que nous venions de vivre..., le grand-père lui coupa la parole pour l'informer qu'il avait, lui seul, filmé avec sa caméra vidéo la descente d'avion des otages libérés et qu'il était prêt à vendre ces images exclusives à TF 1 ! Et notre homme de commencer les négociations à l'antenne, avant d'être coupé. Pour la première fois, nous assistions, nous téléspectateurs, à une vraie prise d'otages à la télévision, sans ce malencontreux différé auquel celle-ci nous a habitués dans pareils cas. Enfin du direct !

Epilogue en forme de flash-back : il y a treize ans figurait dans la grille des programmes de TF 1 une soirée « ciné-club » diffusant à 20 h 30 *While the City Sleeps (La Cinquième Victime)* de Fritz Lang, par exemple, en version originale, projection suivie d'un débat-analyse orchestré par Jean Douchet et Claude Chabrol, retransmis en différé d'une salle « art et essai » de Valence. Depuis...

*Stéphane Goudet est critique de cinéma.*

## AU COURRIER DU MONDE

### Cyclones : mode d'emploi

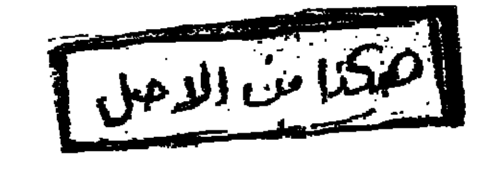
Pour éviter des confusions dans l'esprit de vos lecteurs, je tiens à apporter quelques correctifs concernant votre article sur les cyclones et plus précisément l'encadré intitulé : « Le baptême de l'eau et du vent » (*Le Monde* du 13 septembre)

En premier lieu, l'appellation *« cyclone tropical »* ne concerne que les perturbations tropicales dont la vitesse moyenne du vent est supérieure à 118 km/h. En deçà de ce seuil, il s'agit d'une *« dépression tropicale »* ou d'une *« tempête tropicale »*.

En second lieu, concernant cette dernière, la vitesse du vent est effectivement comprise entre 63 et 118 km/h, mais il s'agit de la vitesse moyenne et non des rafales.

Enfin, les Australiens utilisent également le terme « cyclone », l'appellation « willy-willy » étant réservée à un tout autre phénomène météorologique.

Pierre Ducray
Dijon (Côte-d'Or)



Le Monde

# Euroscepticisme anglais

QUAND la Grande-Bretagne, ou plutôt sa classe politique, cessera-t-elle de se torturer avec son obsession de l'Europe ? Celle-ci ne pourrait-elle devenir un sujet de discussion comme un autre, au lieu d'apparaître, ou d'être présentée à l'opinion, comme le croquemitaine de cette fin de millénaire ? L'actualité politique n'encourage guère à l'optimisme. Le début d'octobre est traditionnellement le temps des conférences annuelles des deux grands partis, conservateur et travailliste. Et, de Blackpool à Brighton, le spectre de « Bruxelles » n'a cessé d'être présent.

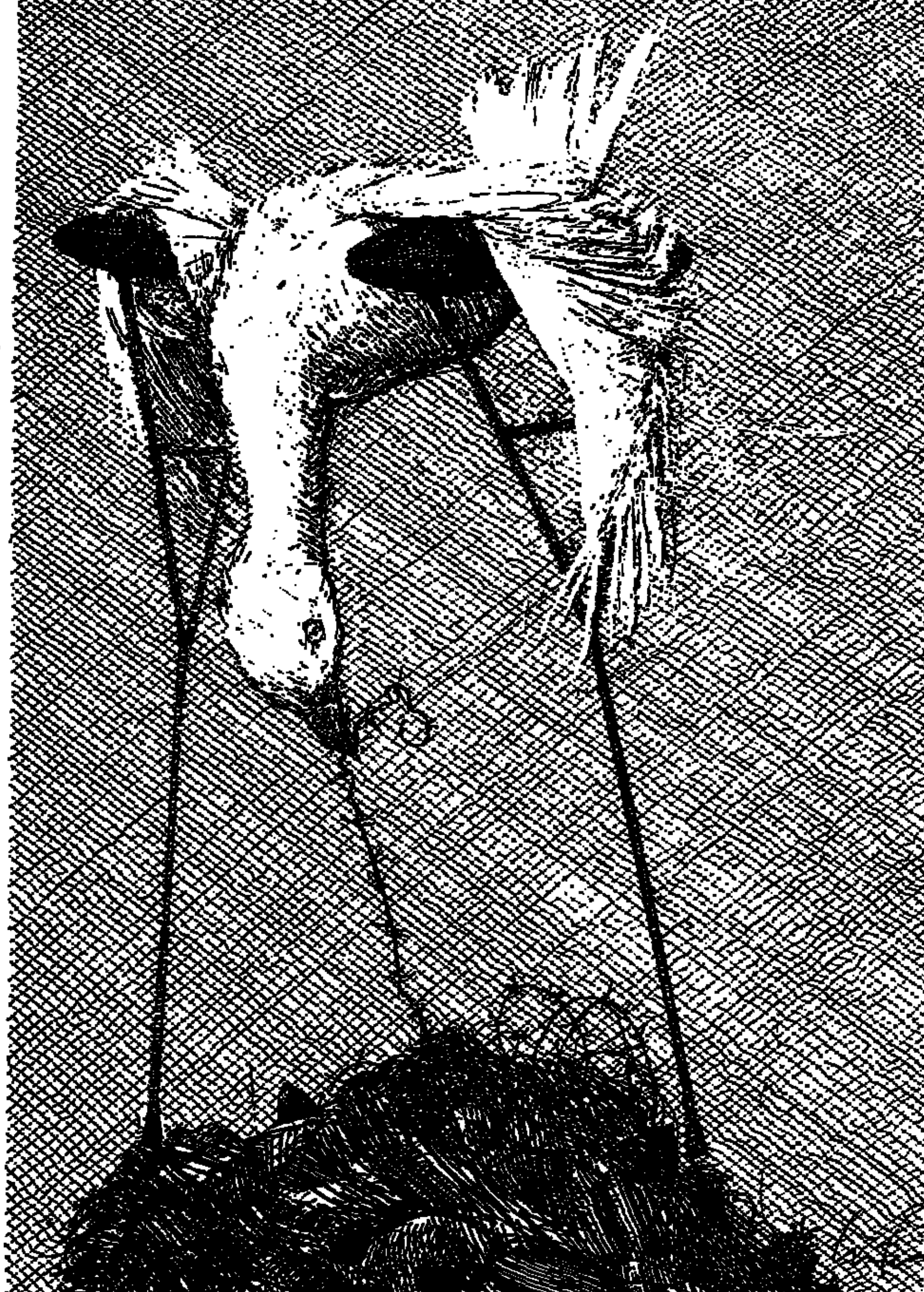
Certes, on en a peu parlé au congrès du Labour. La direction s'est contentée d'afficher ses convictions pro-européennes. Mais, sur ce thème comme sur tous les autres, Tony Blair, le chef du parti, ne songeant qu'aux prochaines élections, a imposé le silence. L'absence de débat peut seule fournir l'apparence d'unité indispensable pour convaincre l'opinion de voter Labour. Mais on peut être certain qu'une fois la victoire obtenue les vieilles querelles réapparaîtront, car elles tiennent à l'histoire et à la culture des Britanniques.

Les conservateurs, usés par seize ans de pouvoir et dirigés par un homme, John Major, qui n'a pas la poigne de Margaret Thatcher – même s'il la dépasse parfois en habileté manœuvrière –, ne sont plus à même de dissimuler la fracture qui les divise. La critique de l'Europe est devenue pour eux l'argument massue que l'on assène, au point parfois d'en oublier le reste. Moins soucieux de l'opinion que des militants conservateurs – dont 3 % seulement ont moins de trente-cinq ans – chacun y va de sa tirade eurosceptique. Le premier ministre lui-même a donné le ton en applaudissant les violentes diatribes du ministre de la défense, Michael Portillo. Les attaques anti-européennes de ce fils d'immigré espagnol ont enflammé l'auditoire, mais consterné tout ce qu'il reste de raisonnable chez les conservateurs.

Sir Leon Brittan, le commissaire européen, a répliqué que cette guerre des mots nuit plus à la Grande-Bretagne qu'à l'Europe et qu'elle conduit les tories à un désastre électoral. Sir Leon est connu pour ses impeccables références thatchériennes qui ont fait naguère douter, en particulier à Paris, de ses convictions communautaires. Mais, là encore, on ne peut qu'observer la dérive qui a saisi les tories depuis le départ de Mme Thatcher. Certes, « Maggie » savait dire « non, non, non ! », mais elle savait aussi dire « oui » quand les intérêts anglais l'imposaient, comme ce fut le cas pour l'Acte unique... ou le tunnel sous la Manche.

Certains Britanniques ont, il est vrai, toujours du mal à se réconcilier avec la réalité géographique, comme avec la perte de leur puissance d'antan. Mais ce sont surtout les hommes politiques – pareils en cela à ceux du continent – qui tentent de faire oublier leurs difficultés et de gagner des voix en s'en prenant à l'Europe.

# Paix *par Leiter*



# La pause ou la réforme

LA discussion budgétaire a ses rites. Chaque année, c'est le moment privilégié pour la majorité parlementaire, qu'elle soit de gauche ou de droite, de manifester sa grogne à l'encontre du gouvernement qu'elle est censée soutenir et de corriger le projet de loi de finances. En cet automne 1995, il ne s'agit pas que de cela. Au plus bas dans les sondages, affaibli par l'affaire de son appartement, le premier ministre, Alain Juppé, peut faire mine de croire que toutes les critiques qui lui sont adressées visent, comme à l'habitude, à insuffler un supplément d'âme à son budget en le modifiant à la marge.

La réalité est pourtant bien différente. Le débat tourne à la cacophonie et met en cause la crédibilité même de la politique économique. De René Monory, le président du Sénat, qui recommande de mettre entre parenthèse les *« promesses »* électorales du candidat Chirac pour ne pas rater le rendez-vous de Maastricht, jusqu'à Alain Madelin, l'ex-ministre des finances, qui recommande, à l'inverse, de préférer *« la réforme entraînante »* à la *« réforme frileuse »*, en passant par Nicolas Sarkozy, qui se fait un malin plaisir d'esquisser un contre-projet fiscal, la controverse prend l'allure d'une foire d'empoigne. Faut-il, selon une formule fameuse utilisée, six mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, par Jacques Delors, faire une *« pause dans l'annonce des réformes »* ou accélérer la cadence ? Par-delà les détails des propositions ou des amendements avancés, ici ou là, c'est la cohérence même de l'action de M. Juppé qui est contestée par ses propres amis politiques.

Le gouvernement a beau avoir promis qu'il respecterait ses engagements de réduction des déficits, nul ne semble vraiment y croire, pas plus la majorité que les marchés financiers. Il a beau aussi avoir annoncé qu'il engagerait une grande réforme des prélèvements obligatoires, mais après mûre réflexion, une fois seulement que sera achevé le *« débat social »*, il n'est guère plus entendu. On en voit aujourd'hui le résultat : dans la précipitation, la commission des finances de l'Assemblée nationale vient de bricoler un plan d'économies supplémentaires, sans trop se soucier de ses répercussions possibles sur certains grands projets – l'affaire de la grande bibliothèque en est une illustration. Et dans la foulée, sans qu'aucune étude préalable n'ait été conduite, elle a décidé de prendre le gouvernement de vitesse en remettant en cause quelques abattements fiscaux.

Comme le dit M. Madelin en usant d'une métaphore culinaire, *« la mayonnaise »* Juppé *« n'a pas pris »*. Aussi, chacun y va de sa partition puisque le premier ministre, théoriquement chef de la majorité, ne semble pas en état de tenir son rôle de chef d'orchestre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
*Directoire* : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

*Conseil de surveillance* : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

*Anciens directeurs* : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

# Maelström industriel dans la communication

*Suite de la première page*

Dans un monde capable d'engendrer cinq cents chaînes de télévision par pays ne survivront que celles qui auront les meilleurs programmes. Rien d'étonnant donc si Viacom a déboursé 10 milliards de dollars pour s'emparer de Paramount et de sa fabuleuse bibliothèque de films ou si le fabricant d'alcools Seagram a vu dans le studio MCA (auparavant détenu par Matsushita) la source de revenus du futur. Parions que le Crédit lyonnais n'aura guère de mal à se débarrasser de Metro Goldwyn Mayer lorsque la loi américaine l'obligera à s'en dessaisir dans quelques mois.

Le second vrai moteur du branle-bas industriel américain tient à l'évolution réglementaire. La Federal Communications Commission (FCC), organisme régulateur du secteur, a un credo simple : elle considère qu'à partir du moment où il y a concurrence, les barrières protectrices doivent sauter. Puisque n'importe quel film, texte ou discours peut être traduit en langage numérique capable de circuler sur n'importe quel réseau, la spécificité du transporteur disparaît.

## L'évolution de la technologie et la fin d'une réglementation protectrice mettent l'audiovisuel américain à feu et à sang

Chaque paquet numérique fait du câblo-opérateur un opérateur de téléphone et vice versa. Pour le plus grand bien du consommateur qui tirera immanquablement profit de cette concurrence, le Congrès prépare donc une loi qui déréglemente en profondeur les télécommunications et l'audiovisuel. Les compagnies régionales de téléphone, qui subissent déjà l'agression du téléphone mobile, se préparent à envahir le territoire des autres compagnies de téléphone aussi bien que celui des câblo-opérateurs, lesquels vont à leur tour tenter de rentabiliser leurs investissements en prenant une place sur le marché de la téléphonie locale.

Cette déréglementation entre industriels du fil (câble ou téléphone) se double d'une autre entre les producteurs de programmes (cinéma et télévision) et les diffuseurs. Les Financial and Syndication Rules, une réglementation instituée au début des années 70 pour protéger l'industrie du cinéma, devrait avoir disparu totalement en novembre 1995. Pendant plus de vingt ans, cette barrière légale a interdit aux networks, les grands réseaux de télévision hertziens, de produire et de commercialiser sur le marché de la syndication (stations indépendantes, chaînes câblées) leurs programmes de fiction et de variétés. Au nom de la concurrence, il fallait en effet empêcher que les studios ne basculent sous la coupe d'ABC, CBS et NBC, qui cumulaient à eux trois 95 % de l'audience télévisée et 100 % des recettes publicitaires de la télévision.

Aujourd'hui, les networks ne sont plus trois mais cinq, voire six, et représentent 70 % de l'audience – 60 % pour les trois grands – contre 95 % il y a vingt ans. Tenant compte du fait que les câblo-opérateurs, les compagnies de téléphone et pourquoi pas les grands groupes informatiques deviennent des diffuseurs potentiels, les juges américains ont conclu qu'ils pouvaient faire sauter les frontières. Il n'était pas sain de maintenir un monopole sur la production d'images. La concurrence n'aura donc plus lieu entre diffuseurs et producteurs, mais entre grands groupes de communication autorisés à jouer la verticalité. Rien d'étonnant donc si les networks – ces chaînes de télévision hertziennes constituées d'un noyau de stations parfaitement contrôlées et de tout un réseau de stations affiliées par contrat – retrouvent soudain un avenir.

Grâce à leurs capacités financières, ABC, CBS, NBC et les autres auront le droit de détenir des participations financières dans des sociétés de production, d'investir en tant que producteurs dans les programmes et de commercialiser leurs droits au plan national et international. Bref, ils pourront agir comme des studios. Comme l'explique Gilles Fontaine, chercheur à l'Idate, l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, ces chaînes de télévision *« vont devenir le pivot d'un nouveau système de gestion des droits »*. Une règle qui joue dans l'autre sens. Les studios ne se privent pas non plus d'organiser la distribution de leurs images en partant à l'assaut des diffuseurs. Disney a ainsi estimé qu'ABC et ses chaînes câblées (dont ESPN, la grande chaîne sportive du câble) valaient bien 19 milliards de dollars. Paramount et Warner ont quant à eux entrepris de lancer de nouveaux networks pour rester maîtres de la distribution de leurs produits.

Tirer des conclusions des mouvements capitalistiques ininterrompus qui ont eu lieu depuis deux ans – et qui ne sont pas près de s'arrêter – serait téméraire. Disons simplement que l'industrie de la communication est aujourd'hui un champ ouvert où pénètrent tous ceux qui ont une capacité à s'endetter et des synergies à espérer. Si les acteurs naturels sont les compagnies de téléphone, les chaînes de télévision, les producteurs de programmes, rien n'empêche des industriels comme Westinghouse ou Seagram de venir tenter leur chance. D'ores et déjà, des stratégies différentes s'esquissent : à côté de groupes parfaitement intégrés comme Time Warner (production, fabrication de chaînes, distribution de programmes, téléphone...), d'autres, comme Viacom, jouent la concentration sur les programmes (studios de cinéma et fabrication de chaînes de télévision). Les chercheurs de l'Idate estiment qu'une déconnexion pourrait également s'opérer entre les réseaux qui transportent l'information (câble ou téléphone) et ceux qui contrôlent un fichier d'abonnés et travaillent à commercialiser auprès d'eux des ensembles de programmes et de services.

*Yves Mamou*

AU FIL DES PAGES/ International

# Les arrière-cuisines de l'Europe

L'Europe. Toujours l'Europe. Mal aimée, mal comprise, facile bouc émissaire de tous nos maux, l'Europe suscite des commentaires de plus en plus nombreux. Est-ce parce qu'elle est bien malade que tant de docteurs se penchent à son chevet, pour la réformer, la soigner ou la condamner ? Fabrice Fries a vécu les grands débats européens de l'intérieur, au cabinet de Jacques Delors, qu'il a accompagné de 1990 à 1995. C'est en fin connaisseur de toutes les subtilités – autrement dit de toutes les contradictions – de la construction communautaire qu'il analyse la *« dynamique »* de Maastricht... et ses pannes.

Il n'y a guère de domaines de coopération qui échappent à sa sagacité. Avec un souci du détail et de la précision qui peut parfois égarer le profane, il passe en revue l'avenir des politiques intégrées. A l'instar de son ancien patron, Fabrice Fries ne saurait être soupçonné de tiédeur européenne, mais il ne faut attendre de lui ni envolée lyrique ni proposition iconoclaste. Sa prudence, qui est peut-être simple réalisme, est même parfois décevante, qu'il parle de la réforme de la politique agricole commune ou de l'indispensable coopération franco-allemande pour l'avenir de la monnaie unique. On ne saurait être plus classique.

Fabrice Fries est plus audacieux quand il esquisse les réformes indispensables pour que l'Union européenne soit en mesure de combler le fossé entre elle-même et la grande Europe, entre ses membres les plus allants et les retardataires. L'ancien ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, avait naguère usé d'une image gastronomique : il y aura dans l'Europe élargie des convives qui mangeront à la carte, d'autres qui choisiront le menu, d'autres qui se contenteront du plat unique. Ses interlocuteurs polonais avaient alors compris, avec un sourire navré, qu'en effet certains Européens mangeraient dans les trois étoiles, tandis que d'autres seraient condamnés à l'ordinaire de la cantine.

## Les débats sur les institutions peuvent paraître théoriques, mais c'est d'eux que dépend l'aptitude de l'Union à agir

Métaphore pour métaphore, Fabrice Fries rappelle qu'au moment de la négociation de Maastricht deux conceptions s'opposaient : celle de l'arbre, au tronc commun mais aux ramifications diverses, qui avait la préférence de Jacques Delors, celle du temple à plusieurs piliers, qui a finalement prévalu. Un des problèmes que l'Union doit affronter lors de la Conférence intergouvernementale (CIG) de 1996 tient justement au fait que les trois piliers actuels ne sont pas de longueur et de solidarité égales, ce qui donne à l'édifice son caractère bancal et fragile. L'auteur fait un sort à « l'Europe à la carte » chérie par John Major, où chacun choisit les politiques communes à sa convenance ; plus respectueusement, il écarte l'Europe aux multiples noyaux durs, proposée un temps par Edouard Balladur, comme la distinction entre *« l'Europe-espace »* et *« l'Europe-puissance »*, avancée par Valéry Giscard d'Estaing. Finalement, il se rallie, avec des nuances, à la théorie du *« noyau dur »*, exposée longuement voilà un an par MM. Schäuble et Lamers, dirigeants du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, snobée par le chancelier Kohl, mais récemment réitérée par Karl Lamers.

Cette idée, qui ne va pas sans soulever de nombreux problèmes, a au moins la mérite de la cohérence, même si MM. Schäuble et Lamers ont, dans leur réflexion, laissé de côté la question fondamentale de l'articulation entre les participants au *« noyau dur »* et les autres membres de l'Union, ceux qui peuvent être amenés un jour à rejoindre le peloton de tête, comme ceux qui ne voudront pas ou ne pourront pas en être.

Ces débats peuvent paraître largement théoriques, mais c'est en grande partie de leur issue que dépendra l'aptitude de l'Union européenne à repartir de l'avant, à agir dans les affaires internationales. Pour combattre l'euroscepticisme, on berce les citoyens de mots vidés de sens qui constituent la nouvelle langue de bois communautaire : démocratisation, subsidiarité, transparence... Fabrice Fries a raison de penser que le soutien des peuples *« viendra surtout de la démonstration, sur le terrain, des vertus de l'Union – une démonstration qui n'a été que trop épisodique depuis Maastricht »*. Pour apporter cette démonstration, il faudrait que les dirigeants des pays de l'Union sachent ce qu'ils veulent et qu'au moins les plus importants d'entre eux ne tardent pas trop à le dire. Sinon nous serions en droit de penser que les silences de fin négociateur cachent en fait une impardonnable absence de projet.

*Daniel Vernet*

★ *Les Grands Débats européens*, de Fabrice Fries, Le Seuil, 530 pages, 140 F.

**BANQUE** De hauts responsables du ministère japonais des finances ont reconnu, jeudi 12 octobre, que leur confiance dans la direction de la banque Daiwa Bank avait été ébranlée par le délai mis par l'établissement à les informer des déboires subis dans les années 80 par sa filiale américaine Daiwa Trust. ● DAIWA BANK avait fait part de vagues soupçons au ministère le 8 août, après avoir reçu le 24 juillet une confession de 35 pages du courtier fautif, mais n'a remis que le 12 septembre à sa tutelle son rapport définitif. L'annonce officielle des pertes a été effectuée par la banque japonaise deux semaines plus tard. ● LE SCANDALE entame un peu plus la crédibilité de la gestion et du contrôle des banques nippones, précisément au moment où commence à apparaître dans toute son ampleur l'étendue des créances douteuses.

# Le scandale Daiwa révèle les défaillances du système financier japonais

## Qu'un courtier ait pu dissimuler des pertes considérables pendant onze ans met au jour les carences de contrôle de la banque. Le ministère nippon des finances n'est pas épargné par les critiques

TOKYO
*de notre correspondant*

L'affaire de la banque Daiwa dont l'un des employés de la succursale de New York, Toshihide Iguchi, a dissimulé pendant onze ans 1,1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) de pertes sur des bons du Trésor américain, a pris ces derniers jours une dimension à la fois nationale (mise en cause de la responsabilité du ministère des finances nippon) et internationale. La Federal Reserve, la banque centrale américaine, envisage de demander l'audition des dirigeants de la banque et pourrait révoquer sa licence d'exercice aux Etats-Unis pour avoir tardé à informer les autorités américaines de la situation.

Un nouveau scandale vient au demeurant d'éclabousser la Banque Daiwa : sa filiale de New York, Daiwa Bank Trust Co. aurait subi en 1987 des pertes pour 97 millions de dollars (485 millions de francs) sur des transactions illicites. Son président de l'époque, Sumio Abekawa (actuel président d'honneur), était au courant de ces opérations et les aurait couvertes au lieu d'en informer les autorités américaines. Il aurait cherché à éponger les pertes en les transférant à une filiale spécialement créée à cet effet, contrôlée par Daiwa Overseas Finances de Hongkong.

Lors de la réunion des autorités monétaires internationales à Washington au cours du week-end, le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, s'est abstenu de critiquer le ministère des finances japonais. En dépit de cette attitude conciliante, l'enquête ouverte par les autorités fédérales pourrait porter un nouveau coup à la réputation des banques japonaises. Devant le préjudice subi par l'ensemble du système banquier nippon, le ministère des finances envisagerait d'adresser à la banque Daiwa un « ordre de redressement » dont le non-respect est susceptible de conduire les autorités à relever les dirigeants de leurs fonctions. Cette mesure a été appliquée à la banque Daichi Sogo, accusée en 1988 d'avoir couvert des opérations de spéculations immobilières.

L'affaire Daiwa est certes circonscrite : la banque est en mesure d'absorber les pertes sur ses fonds propres sans apport de la Banque du Japon par exemple. Mais elle entame un peu plus la crédibilité de la gestion des banques nippones, précisément au moment où commence à apparaître dans toute son ampleur l'étendue des créances douteuses.

Outre les démêlés qui s'annoncent avec les autorités américaines suscitées par le délai (41 jours) pris par le ministère des finances nippon pour informer le Federal Reserve Board des pertes subies par Daiwa, le scandale qui a déjà entraîné la démission de l'état-major de la banque, dont celle de son président, Akira Fujita, pose une série de questions : non seulement sur la gestion interne de la banque mais aussi sur l'action du ministère des finances et, partant, sur le fonctionnement du système financier japonais.

### LA DIRECTION INFORMÉE

Que la direction d'une banque puisse être prise de court par les manipulations de l'un de ses employés n'est pas le fait des seuls organismes financiers nippons. La faillite en février de la banque anglaise Barings à la suite des opérations sur le marché de Tokyo de l'un de ses courtiers de Singapour et qui se sont traduites par des pertes d'1 milliard de dollars, en est un exemple. Une première différence entre les deux affaires tient aux marchés sur lesquels ont été faites les transactions : celui, complexe, des options et des produits dérivés dans le cas de Barings et celui, plus classique, des obligations dans le cas de Daiwa. Autre différence : pour Barings, il a fallu cinq mois pour découvrir le « pot aux roses » contre... onze ans pour Daiwa.

Ces deux affaires démontrent en tout cas qu'il est de plus en plus difficile de détecter les opérations financières peu claires. Dans le cas de Daiwa, s'il y a lacune du contrôle japonais, les autorités financières américaines n'ont pas été, semble-t-il, plus perspicaces. Il est plus troublant en revanche de constater que la direction de Daiwa semble avoir été informée d'un certain nombre de ces affaires et qu'elle ait cherché à les couvrir. C'est apparemment le cas avec les 97 millions de dollars de pertes sur des transactions illégales.

Dans la première affaire, celle du courtier Iguchi, la responsabilité de la direction est moins claire. Mais il est tout de même surprenant que M. Iguchi ait été chargé de superviser des opérations qu'il effectuait lui-même. A son souci personnel de dissimuler ses turpitudes s'ajoutent des interrogations sur l'attitude de la direction : n'a-t-elle été au courant des faits qu'à la réception de la confession de M. Iguchi le 24 juillet ? A partir de 1993, celui-ci n'était plus chargé des transactions sur les bons du Trésor. Il a donc dû bénéficié par la suite de la complicité de trois de ses collègues dans les opérations de couverture des pertes qu'il menait depuis onze ans. Il y a là un étrange laxisme de la part des supérieurs.

Tout aussi contestable du point de vue de la transparence de la gestion est le délai pris par les dirigeants de la banque pour informer les autorités. La direction de la banque dit avoir été informée de l'affaire le 24 juillet par la confession de M. Iguchi adressée au président de Daiwa. La direction de la banque ne donna des précisions au ministère des finances que le 12 septembre après avoir mentionné vaguement l'affaire le 8 août. Le 26 septembre, le scandale éclatait à la suite de l'arrestation de M. Iguchi par le FBI. Selon le journal des milieux d'affaires, *Nihon keizai*, le délai dans la révélation du scandale serait dû aux efforts des dirigeants de Daiwa pour compenser ces pertes avant la publication des résultats de l'exercice.

### IRRESPONSABILITÉ CROISÉE

Ces comportements semblent démontrer que les dirigeants de la banque Daiwa n'ont guère changé depuis l'époque de la « bulle financière », à la fin des années 80, lorsque, comme les autres banquiers, ils prêtaient à tout-va, y compris aux personnages les plus louches de la place comme le révéla par la suite une série de scandales. Seule différence : cette fois, ce n'est plus la quête du profit qui les anime, mais le souci d'éviter de grossir les pertes.

Tout aussi troublant est le comportement du ministère des finances. Le directeur général de la direction bancaire de ce ministère, Yoshimasa Nishimura, a été averti le 8 août par Daiwa. *« Il était prématuré alors de révéler cette affaire dont on connaissait insuffisamment les tenants et les aboutissants »*, explique-t-on aujourd'hui au ministère des finances. Soit. Mais la transparence n'est pas, semble-t-il, le premier souci de cette administration. Cinq jours avant qu'il ne soit informé de l'affaire Daiwa, M. Nishimura expliquait – non sans une certaine condescendance – à la presse étrangère que, même si les banques japonaises avaient des problèmes, cette dernière *« exagérait la gravité de la situation »*.

Ce qui parait en question aujourd'hui, c'est un système d'irresponsabilité croisée des banques et des autorités supposées les contrôler, qui s'est traduit par quelque 40 000 milliards de yens, soit 2 000 milliards de francs de créances douteuses. Un fardeau qui pèse sur la reprise de l'économie et entame l'image des banques nippones à l'étranger. Assurément, une telle collusion entre contrôleur et contrôlés n'est pas le seul fait du Japon.

La question de l'efficacité, sinon de la réalité même des contrôles, soulevée une nouvelle fois par l'affaire Daiwa, relance la polémique sur une réforme du ministère des finances nippon considéré comme une sorte de Léviathan, souffrant de gigantisme et de rigidité, et par conséquent incapable, sans une nouvelle répartition des tâches, de faire face aux nécessaires aménagements de structures.

*Philippe Pons*

## Vers des sanctions du ministère des finances

**Le ministre des finances, Masayoshi Takemura, a reconnu, jeudi 12 octobre au cours d'un entretien téléphonique avec le secrétaire au Trésor Robert Rubin, qu'*« il y avait eu une communication insuffisante »* dans le scandale de la banque Daiwa. M. Takemura envisagerait par ailleurs de prendre des sanctions contre la banque et de lui demander de modifier les procédures de contrôle. Celle-ci a annoncé la fermeture de sa filiale de New York, Daiwa Trust, impliquée dans un autre scandale de même nature (97 millions de dollars – soit 485 millions de francs – de pertes sur des opérations frauduleuses non rapportées aux autorités américaines). Cette affaire donne à penser que la direction de la banque pourrait être davantage impliquée dans cette série de malversations.**

**Cité par l'AFP, le directeur général du département bancaire du ministère des finances, Yoshimasa Nishimura, a reconnu qu'il avait eu *« peut-être légèrement tort »* de penser que les pertes de la Daiwa étaient le fait d'un employé agissant seul.**

## Une des onze grandes

Daiwa Bank est l'une des plus petites et des plus fragiles des onze banques commerciales japonaises à réseau national, les *city banks*.

● **Histoire.** Fondée en 1918, Daiwa Bank est basée à Osaka. Contrairement à ce que son nom pourrait laisser croire, Daiwa Bank n'est pas liée au courtier du même nom, mais bien à son grand rival Nomura Securities. Avant le démantèlement des grands conglomérats japonais par les forces d'occupation américaines, Daiwa Bank était même la banque du groupe Nomura.

● **Bilan.** Aujourd'hui, Nomura est toujours son premier actionnaire, avec 3,3 % du capital. Daiwa Bank figure dans le gotha de la banque mondiale, avec des actifs totaux de 18 316 milliards de yens (plus de 1 000 milliards de francs) à la fin mars. Toutefois, sa santé financière n'est guère brillante, en raison de l'importance de ses encours douteux. L'agence américaine d'évaluation financière Moody's lui a ainsi accordé une note médiocre (D+) dans sa nouvelle grille de notation de la force intrinsèque des banques japonaises.

# Les salariés de Bull participent sans enthousiasme à la privatisation

## 54 % du personnel français a acheté des actions

**OFFICIELLEMENT**, le PDG de Bull, Jean-Marie Descarpentries, est satisfait : dans le cadre de la privatisation à venir, les salariés européens du constructeur informatique ont souscrit pour un montant total de 102,9 millions de francs français en actions à bons de souscription d'action (ABSA) de Bull, soit 1,7 fois le montant offert. Ils détiendront donc 3,9 % du capital de l'entreprise.

Pourtant ce résultat s'apparente au verre à moitié vide ou à moitié plein. En France, 54 % seulement des salariés de Bull et de ses filiales (soit 11 500 personnes) ont participé à l'ouverture du capital, un résultat nettement inférieur à celui des autres entreprises privatisées (entre 65 % et 80 % en moyenne). Dans les autres pays européens, la participation a été plus élevée : 75 %.

Les handicaps de cette opération étaient multiples. Comme le note le secrétaire d'une des deux associations de salariés actionnaires *« d'un côté, la direction justifiait le quinzième plan social par les mauvais résultats de l'entreprise et, dans le même temps, elle incitait les salariés à manifester leur confiance dans l'avenir en devenant actionnaires »*.

Le mécanisme complexe de l'opération constituait une autre difficulté : cette ouverture du capital intervient alors que la privatisation du constructeur informatique ne sera effective que d'ici à deux ans. Les salariés et anciens salariés étaient invités à souscrire au minimum trente actions, au prix unitaire de 11,04 francs.

Dans un second temps, lorsque l'Etat et France Télécom détiendront moins de 50 % du capital, chaque action à bon de souscription d'action permettra à son titulaire d'acquérir 1,5 action nouvelle à un taux préférentiel.

Un nouveau conseil d'administration sera prochainement mis en place : outre les représentants des entreprises et de l'Etat qui constituent le tour de table, y siégeront un salarié actionnaire, deux ou trois représentants des salariés élus sur des listes syndicales, trois représentants du management, et des personnalités qualifiées.

***F. Le.***

# L'américain General Electric confirme ses ambitions européennes et mondiales

## Le groupe a racheté les activités basse tension de l'allemand AEG et lance une OPA en France

**Avec l'acquisition de la branche basse tension de la filiale du groupe Daimler, General Electric renforce ses positions en Europe où il réalise déjà 15 % de son chiffre d'affaires. Le conglomérat du Connecticut a entamé bien avant les autres d'importantes restructurations au début des années 80 et s'affiche comme un modèle. Après quinze années de succès mondiaux, GE connaît quelques déboires en Asie.**

**WASHINGTON**
*correspondance*

Aujourd'hui, pour chaque dollar de chiffre d'affaires, le conglomérat américain General Electric (GE) enregistre 10 cents de bénéfice net. Pour la première moitié de l'année 1995, le groupe de Fairfield (Connecticut), qui intervient dans de multiples domaines allant de l'équipement l'électrique à l'électroménager, en passant par la finance et la télévision, a connu une croissance époustouflante de 19 % par rapport à la même période de 1994. Bénéficiant de l'envol de Wall Street, l'entreprise affiche, avec 100 milliards de dollars (500 milliards de francs environ) la première capitalisation des Etats-Unis et la troisième du monde derrière le groupe japonais de télécommunications NTT et le pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell.

General Electric bénéficie certes d'une bonne conjoncture. Mais sa réussite dépasse celle des autres groupes. IBM, le géant américain le plus comparable en taille (64 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour Big Blue contre 60 pour GE) a engrangé moitié moins de profits malgré l'aggressivité de son président, Louis Gerstner. Le constructeur automobile General Motors, dans une conjoncture pourtant favorable, approche juste le niveau des bénéfices de GE (4,7 milliards de dollars) avec un chiffre d'affaires deux fois et demi plus grand.

En rachetant le 11 octobre les activités basse tension de l'allemand AEG, GE renforce une position européenne déjà importante. Il compte parmi les grandes entreprises européennes avec près de 46 000 employés, 75 sites et un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars environ sur le vieux continent. Il ne cesse de s'y renforcer. Après avoir acquis le fabricant d'ampoules hongroises Tungsram, puis les lampes du britannique Thorn Emi et de l'allemand Lindener Licht, la chimie de Borg Warner, et les turbines de l'italien Nuovo Pignone, l'opération AEG s'inscrit dans la logique habituelle de GE : une bonne synergie des produits et des zones d'influence géographiques complémentaires pour GE Power Controls, la division spécialisée dans la production d'énergie très tournée vers l'Europe de l'ouest et AEG, qui possède de solides bastions en Allemagne, en Autriche, en *Scandinavie et en Suisse*.

General Electric mène une conquête méthodique des marchés qui l'intéressent, parce qu'il a entamé avant les autres une restructuration profonde de ses activités. Depuis qu'il a pris le pouvoir en 1980, Jack Welch, le patron de GE, est considéré comme l'un des visionnaires de l'industrie américaine. Cet Irlandais d'Amérique, têtu et combatif, a mis en place un système avec peu de failles : douze « *business units* » (centres de profits) qui ont pour tâche d'être, chacun dans son secteur, le meilleur au monde ou à défaut la deuxième.

Les profits sont l'étalon auquel Welch mesure le succès de ses affaires. Quinconque ne s'inscrit pas dans cette logique disparaît. Durant les années 80, Jack Welch s'est séparé du quart de GE (dont les mines et les semi-conducteurs) et de quelque 100 000 employés.

Depuis qu'il a achevé la restructuration du groupe et prouvé que la méthode fonctionnait, chacun l'imite. Parfois, on importe directement un produit de l'école Welch. C'est ainsi que le groupe américain Allied Signal (électronique militaire), après de tumultueuses années 1980, a fait appel à un dirigeant de GE, Lawrence Bossidy, pour remettre de l'ordre dans la maison. Depuis ce dernier applique avec succès chez Allied Signal la méthode Welch. Mais la patte de *« Neutron Jack »* se retrouve dans l'évolution d'autres géants américains. Le chimiste Union Carbide, par exemple, s'est « réinventé » depuis 1990. Les protagonistes de ce changement, Robert Kennedy et William Joyce, sont des hommes de Carbide, les recettes celles de Welch : savoir trancher, ne pas garder de part de marché pour le principe, s'ancrer là où l'entreprise excelle.

GE, de son côté, se concentre maintenant sur la croissance. Sans vagues au sommet. Le conseil d'administration est stable depuis longtemps et les nominations les plus importantes ces derniers mois sont, à une exception près, celles de quelques vice-présidents. Pour autant, la méthode Welch n'est pas infaillible. Entreprise internationale, GE se heurte parfois à des difficultés pour pénétrer de nouveaux marchés. En Europe, c'est surtout affaire de temps et de négociations. Mais en Asie, et en particulier en Chine, où les incertitudes politiques et la tension entre Pékin et Washington paralysent les discussions, GE n'a pas beaucoup de succès à montrer.

Pire, l'un des fleurons de GE, la production d'énergie semble aujourd'hui en difficulté. David Genever-Watling, le patron de ce département, a pris la porte pour avoir précisément surestimé la capacité du groupe à décrocher les marchés asiatiques, directement ou dans le cadre de marchés négociés par un tiers. Ces problèmes ne remettent pas fondamentalement en cause le modèle Welch mais ils en montrent peut-être les limites.

Avec le succès, GE n'est-il pas devenu trop confiant, se croyant toujours capable de passer à la vitesse supérieure ? Le prix de telles erreurs, dans le passé, a souvent été la réduction d'effectifs, ou l'essaimage. Mais GE Power est l'un des poumons du groupe et on se demande si Jack Welch osera le traiter de la même manière que des divisions moins indispensables.

A Fairfield, au siège du groupe, l'heure est au discours d'entreprise à l'américaine : mélange de harangue de prêcheur baptiste et de raisonnement froid de puritain de la Nouvelle Angleterre. La nouvelle culture de *GE s'articule autour de quatre* concepts : l'intégrité, la vitesse (GE est l'un des pionniers du raccourcissement des cycles de production), la capacité à intégrer des idées venant de n'importe quel horizon du groupe, enfin le *« stretch »*, l'ambition de viser un peu plus haut que l'on ne s'en croit capable. Le *« stretch »* a déjà été mis à mal avec les déboires de la division de production d'énergie. L'intégrité, elle, a souffert l'année dernière de l'affaire Kidder Peabody.

Enregistrant là un de ses rares échecs, Jack Welch a en effet appris en 1994 ce qu'il en coûtait de ne pas connaître assez la culture d'entreprise quand il s'est trouvé confronté à une catastrophe chez Kidder Peabody, sa vitrine sur Wall Street. Du jour au lendemain, on découvrait qu'un courtier de Kidder, Joseph Jett avait accumulé des montagnes de profits fictifs qui devaient coûter à GE, en fin de compte, plusieurs centaines de millions de dollars.

> **Depuis son arrivée à la tête de GE en 1980, Jack Welch, Irlandais d'Amérique têtu et combatif, est considéré comme un visionnaire de l'industrie**

*A l'origine, Kidder semblait devoir* être le joyau de la couronne des services financiers du groupe, lesquels représentent le tiers de son chiffre d'affaires. Mais là où GE savait comment gérer des services de prêts immobiliers, de ventes de voiture, de cartes de crédit ou de location-vente, il se heurtait avec Kidder Peabody à une entreprise au style différent, flamboyant et joueur, créant des problèmes inconcevables à Fairfield. Croyant que Kidder s'insérerait en douceur dans l'édifice GE et sous-*estimant les conflits personnels*, Jack Welch avait en réalité laissé la bride sur le cou à une entreprise de culture moins rigoureuse que le géant technologique du Connecticut.

L'épisode Kidder est désormais achevé. GE reste présent dans le monde financier avec GE Capital, une division plus contrôlable et qui ne manque pas d'ambition. En quelques mois, elle a racheté divers établissements financiers en Europe et vient de lancer une OPA sur la Sovac, filiale française de Lazard intervenant dans le crédit à la consommation.

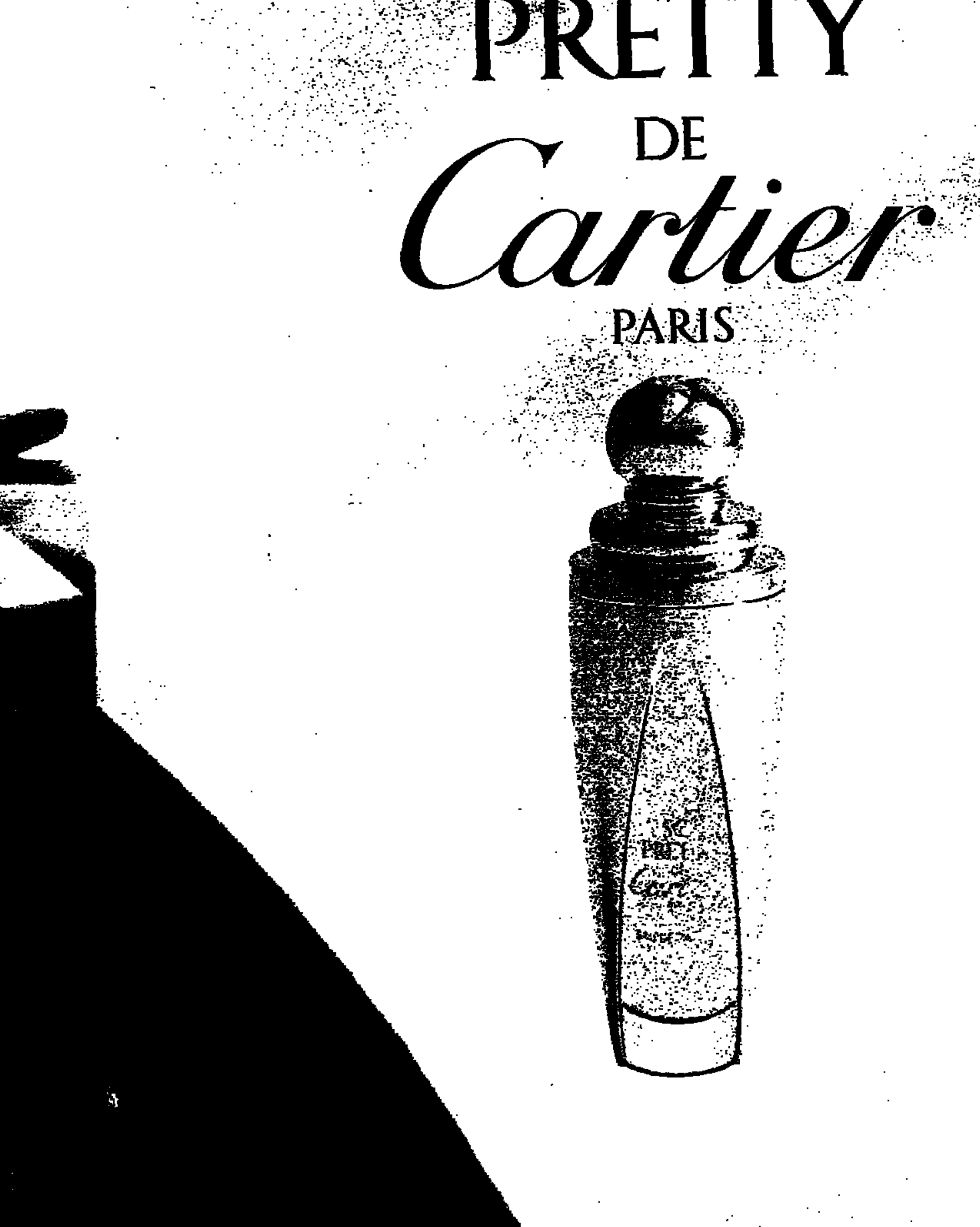
Oubliant ses aventures, GE est toujours l'entreprise-clé de l'industrie américaine. La raison en est simple : avant ses pairs, Jack Welch a choisi de pousser son entreprise sur le chemin de la restructuration, éliminant les baronnies rigides. Ayant achevé « en avance » cette mutation onéreuse, il peut désormais, avant les autres, tirer les fruits d'une économie mondiale qui favorise ce type d'entreprise. Il lui reste à éviter les pièges de l'excès de confiance, ce qui est peut-être plus difficile après quinze ans de succès...

***Philippe Deroin***

### *Prédominance financière*

● **Chiffres.** Le chiffre d'affaires de General Electric a atteint 60,1 milliards de dollars en 1994 (soit 333,5 milliards de francs, avec un cours moyen du dollar de 5,55 francs en 1994).
Les services financiers (GE Capital) avec 19,9 milliards de dollars représentent un tiers des revenus de GE.

● **Activités.** L'électroménager avec 6 milliards de dollars fait jeu égal avec la production d'énergie (générateurs, turbines) – 5,9 milliards – et les moteurs d'avion avec 5,7 milliards.
La télévision (NBC) et le câble représentent 3,4 milliards de dollars. Les autres branches (systèmes et produits industriels, matériaux, produits et services techniques, etc.) totalisent un chiffre d'affaires de 21,7 milliards.



# Michel Rouger, chargé de vendre les actifs du Lyonnais, donne sa méthode

*« POUR L'INSTANT, j'avance dans une forêt épaisse sans route ni sentiers mais dans deux mois et demi, au début de 1996, j'aurai établi un inventaire physique et dynamique et une stratégie pratique pour « faire de l'argent » avec les actifs du Crédit lyonnais qui me sont confiés, à savoir 200 milliards de francs nominal, 130 à 140 milliards de francs en comptable au travers du CDR, cette création originale française entre la RTC américaine* [Resolution Trust Corp., l'organisme de sauvetage des caisses d'épargne] *et la Treuhand allemande. »* C'est Michel Rouger, ancien président du tribunal de commerce de Paris et chargé maintenant de piloter le CDR (Consortium de réalisation), la structure de cantonnements d'actifs du Crédit lyonnais, qui s'exprimait ainsi jeudi 12 octobre au cours d'un colloque organisé par l'Institut de l'épargne immobilière et foncière.

*« Le moment est venu de vendre, mais je n'entends pas brader pour autant, car je ne veux pas terminer ma carrière comme syndic de faillite,* a expliqué M. Rouger. *Les actifs sont immobilisés à hauteur d'un tiers dans l'industrie. 60 milliards de francs environ, soit trois fois le portefeuille industriel de Paribas ; dans l'immobilier, une cinquantaine de milliards de francs ; et dans la banque et divers, pour une quarantaine de milliards de francs. La décote à appliquer ? Déjà 55 milliards de francs, peut-être 50 milliards de plus, je ne sais pas encore. Mais cela prendra un peu plus de temps que je n'imaginais au printemps dernier. Il a fallu cinq ans pour aller à l'apogée des difficultés du Crédit lyonnais, de 1988 à 1993, en évitant la faillite fin 1993 avec toutes les grandes opérations de* defeasance (défausse), *avec une phase plateau, de l'automne 1993 à l'automne 1995. Après, il faudra probablement trois ans pour liquider les participations industrielles, au moins cinq ans pour l'immobilier, et dix à quinze ans pour le reste, banques, services et divers, parmi lesquels trente-six golfs. »*

Pour l'immobilier, M. Rouger a précisé qu'il s'efforçait de vendre les immeubles en l'état de location plutôt que de supporter le coût du portage. Il n'oubliera certes pas les SDF, précisant : *« Nous donnerons une petite partie du patrimoine pour le logement des « pauvres ». S'il y a un conflit entre les intérêts moraux et pécuniaires du contribuable dans ce domaine, nous tiendrons compte des deux. »*

**« CONNIVENCE »**

Pour la gestion de tout cela, *« c'est une affaire de place que je veux mobiliser pour nous aider à faire une analyse fine du patrimoine : 200 milliards de francs de valeurs nominales sur la France, c'est énorme ! La place de Paris doit être capable de nous trouver les moyens d'accompagnement sans pomper dans la poche du contribuable : quelques exemples en train de sortir démontreront que cela pourrait bien se produire ».*

M. Rouger, en guise de boutade, assure avoir déclaré à un parlementaire : *« Nous n'aurons aucun problème avec la liquidation des actifs si l'inflation est de 30 % en cinq ans : si elle est de 20 %, ce sera ric-rac et à 10 % ce sera injouable. »* Il confesse également que, pour le passé du Lyonnais, il était *« choqué et désagréablement surpris, une litote ! ».*

L'ancien président de la banque publique de 1988 à 1993, Jean-Yves Haberer, mis en accusation par le rapport de la Cour des comptes (*Le Monde* du 13 octobre), est moins choqué par l'ampleur des pertes et se considère toujours comme victime d'un complot. C'est en tout cas ce qu'il a affirmé dans un entretien accordé au *Figaro* du 13 octobre. Il se qualifie lui-même de *« bouc émissaire »* soumis à des *« persécutions politiques et médiatiques ».* Depuis 1993, accuse-t-il, les ministres des finances de droite comme la nouvelle direction du Crédit lyonnais ont vécu dans une *« connivence circonstancielle »* afin de noircir le tableau.

*François Renard*

# Les stratégies des groupes énergétiques sont influencées par l'environnement

## Le recours croissant au charbon risque d'augmenter considérablement les émissions de gaz carbonique. Les industriels doivent trouver des équipements de dépollution

**TOKYO**
*de notre envoyé spécial*

A l'issue de cinq jours de débats, la réunion du Conseil mondial de l'énergie (CME) s'est achevée vendredi 13 octobre à Tokyo. Si aucune nouvelle grande tendance ne s'est dégagée, cette rencontre confirme l'impact de l'environnement, devenu un thème majeur pour tous les acteurs politiques et industriels. *« Désormais, les préoccupations écologiques doivent être considérées comme un élément important des choix énergétiques, au même titre que le désir de disposer d'une énergie abondante et bon marché »* : André Giraud, ancien ministre de l'industrie et de la défense, décèle *« une convergence entre un "économisme" animé par la recherche prioritaire de réduction des prix de revient et un "écologisme" prêt à dépenser aveuglément pour des causes généreuses mais parfois très personnelles ».*

Les problèmes restent cependant nombreux. Les combustibles fossiles représentant, dans tous les scénarios du CME, 75 % à 80 % des ressources jusqu'en 2050 (*Le Monde* du 10 octobre), les discussions portent sur les moyens de réduire les émissions de gaz carbonique. Selon les estimations de l'IPCC (commission intergouvernementale sur les changements climatiques), à l'échelle mondiale, les volumes émis de $CO_2$ augmenteront de 1,5 % par an en moyenne jusqu'en 2025, et plus rapidement dans les pays en voie de développement. Cette tendance, conjuguée à l'explosion démographique, risque, selon Bert Bollin, président de cette commission, de modifier le climat entraînant une *« grave menace potentielle pour le bien-être de l'homme ».*

Conscients de ce danger, les industriels, à l'exemple de Shoh Nasu, président de la Compagnie électrique japonaise Tepco, insistent sur l'aspect international des problèmes environnementaux qui les rend difficiles à résoudre. *« Les émissions produites par chaque pays ou région se répercutent sur l'environnement des pays et régions limitrophes. Les problèmes des pluies acides ou du réchauffement de la planète ne pourront être résolus par une nation ou par une région seule. »* Des risques de conflits peuvent surgir avec des pays engagés dans leur développement économique et ne voulant pas assurer un surcoût lié à la lutte contre la pollution.

Dans l'attente d'éventuelles coopérations entre Etats, les firmes multiplient les programmes de recherche pour concevoir des équipements industriels plus économes et moins polluants. Une autre voie à explorer pour John Jennings, un des directeurs de Royal Dutch Shell, est la production de nouvelles sources d'énergie qui deviendront progressivement bon marché et *« devront se développer sur des créneaux et marchés spécifiques ».*

Dans ce futur, où plusieurs experts s'accordent sur l'abondance et les prix bas, sauf crise ponctuelle, Edith Nawakwi, ministre de l'énergie des eaux en Zambie, s'est élevée pour relativiser cet optimisme. Pour elle, le document de travail du CME aurait dû s'accompagner du sous-titre « Pas assez d'énergie pour beaucoup dans le monde de demain ». En effet, si 65 % des resssources sont dans les pays en voie de développement et 35 % hors de ces Etats, la proportion s'inverse au profit des pays industrialisés pour la consommation. Face à ce déséquilibre, elle propose que l'aide envisagée lors de la Conférence de Rio pour lutter contre l'émission de gaz carbonique soit transférée en une aide à la production locale d'énergie propre pour subvenir à la forte demande des années à venir. *« En termes réels, cela représente un soutien immédiat, économique et moral pour développer l'hydroélectricité africaine et d'autres sources non polluantes. »* En termes plus imagés, *« cela permettra au baobab de croître pour qu'il soit puissant et grand comme le chêne ».*

*Dominique Gallois*

# La roue de la routine

**LA ROUILLE** attaque le fer et la routine s'introduit dans les entreprises et les administrations. Comment s'en débarrasser ? Professeur à l'université Harvard, Chris Argyris tente d'y répondre dans *Savoir pour agir*. Son ouvrage mériterait mieux que ce titre passe-partout traduit de l'américain. L'auteur a su marier, fort intelligemment, la recherche théorique et le travail de consultant pour mener à bien ses développements sur le thème beaucoup plus explicite d'apprendre à agir. *« Comment savons-nous que nous savons quelque chose,* demande l'auteur. *C'est lorsque nous sommes capables de réaliser ce que nous affirmons savoir. »*



**BIBLIOGRAPHIE**

L'auteur s'est attaché à repérer ce qui inhibe l'action, et notamment les routines défensives. Elles ont les caractéristiques d'être *« habiles »*, d'être acquises très tôt (ligne de plus grande pente contre les embarras), d'être renforcées par des stratégies d'esquive, de dissimulation et le sentiment de confiance acquis par le refus du changement. Comment se constituent et se développent les routines ? Si l'on regarde l'action à tous les niveaux : individu, groupe, intergroupe, organisation, on se rend compte qu'il y a échec quand un écart apparaît entre une intention et ses conséquences effectives ou, conçu plus savamment, entre *« la théorie affichée »* et *« la théorie d'usage ».*

Des individus, même s'ils connaissent théoriquement la manière de *« réduire les routines défensives »*, ne disposent pas pour autant du savoir-faire. Pour Chris Argyris, la démarche constructive doit être rationnelle. *« Le rôle des sentiments »* n'est pas évacué, mais il faut *« aider les participants à explorer les raisons de leurs sentiments ».* Lorsqu'ils le font, ils s'aperçoivent souvent que ceux-ci avaient pour cause un raisonnement défensif de leur part.

Le livre d'Argyris ne s'attarde guère qu'une centaine de pages dans les méandres de la théorie. Tout le reste de son ouvrage, beaucoup plus vivant, déroule devant nous une sorte de *« jeu de rôles ».* L'auteur est intervenu dans un cabinet de conseil pour faire passer ses idées : collectes de données dans l'entreprise, façon de conduire les entretiens, diagrammes sur les jeux politiques dans l'organisation, dont la validité est mise à l'épreuve lors de discussions avec les dirigeants. Puis sont présentés les résultats au cours des cinq années qui ont suivi *« l'usage des savoirs-clés pour résoudre les situations à problème ».* Dans cette partie, est enregistré, pour chaque cas, l'essentiel du dialogue entre les acteurs : on peut suivre les progrès et les difficultés du changement. Chris Argyris offre une leçon de choses et de comportements, qui ouvre de nouveaux horizons sur les disparités entre les programmes et leur application.

*Pierre Drouin*

★ *Savoir pour agir*, de Chris Argyris, Interéditions, 330 pages, 235 francs.



# SNCF : fin du conflit sur la ligne D du RER

**TROIS SEMAINES** après l'inauguration du tronçon central entre les stations Châtelet et gare de Lyon, la ligne D du RER devrait enfin pouvoir fonctionner normalement. La CGT, la CFDT et la FGAAC (autonomes) ont, en effet, appelé jeudi 12 octobre à une reprise du travail. Selon la CFDT, les syndicats ont obtenu *« l'attribution d'une prime exceptionnelle de 1 000 francs ce mois-ci, comme solution d'attente d'une reconnaissance des qualifications, un complément de formation pour les conducteurs, une organisation du travail plus correcte (sept emplois supplémentaires) et pas de vengeance contre les grévistes ».*

Pour refuser d'emprunter ce nouveau tronçon, les conducteurs évoquaient des raisons de sécurité, de manque de formation et les mauvaises conditions de travail. Ces interruptions du trafic avaient fini par provoquer un fort mécontentement des usagers. Jeudi 12 octobre, à Brunoy (Essonne), la police est intervenue pour faire évacuer trois cents usagers qui bloquaient les voies du TGV Sud-Est.

Ce conflit avait fini par revêtir un fort aspect symbolique : celui d'une entreprise où l'absence de dialogue entre la direction et les conducteurs paralyse le service public. Malgré les multiples groupes de concertation formelle, le déficit de dialogue réel se retrouve à tous les niveaux. Pour la première fois depuis 1979, trois mille à quatre mille agents de maîtrise et cadres ont manifesté à Paris le 12 octobre, à l'appel de tous les syndicats, pour protester contre la politique de la direction, mais aussi pour dénoncer le *« mépris »* que leur témoignerait le président.

# Pechiney vend sa filiale américaine Howmet

**LE GROUPE D'ALUMINIUM** a annoncé vendredi 13 octobre la signature d'un accord portant sur la cession de sa filiale Howmet (éléments de turbomoteurs) à une société américaine commune détenue par le groupe financier Carlyle Group et l'industriel Thiokol Corporation, spécialisé dans les moteurs de propulsion. Le montant de la transaction de la cession de cette filiale de Pechiney International n'a pas été précisé. Il avoisinerait 880 millions de dollars (4,4 milliards de francs). Howmet, qui se classe au premier rang mondial pour la production de pièces de fonderie de précision, réalise avec ses filiales un chiffre d'affaires de 900 millions de dollars et emploie 8 500 personnes. Avec cette vente, Pechiney achève le programme de cessions qu'il s'était donné au début de l'année. Les ventes des activités emballage métal aux Etats-Unis, de l'emballage verre et de Howmet devraient se traduire par une plus-value nette de 1 milliard de francs dans les comptes de Pechiney international, détenu à 67 % par le groupe français.

■ **GIAT-Industries : les pertes financières du groupe public français d'armements** GIAT-Industries ont été évaluées à 1,5 milliard de francs *« pour la seule année 1994, selon un cabinet d'experts mandaté par le CCE »*, dont les conclusions ont été rendues publiques, jeudi 12 octobre, par le syndicat CFDT du centre de Bourges (Cher). D'autres pertes, estimées à un milliard de francs, pourraient pénaliser les exercices 1995 et 1996. La CFDT réclame le vote d'une motion pour que *« l'Etat soutienne l'entreprise et la recapitalise d'urgence à une hauteur minimale de 6 milliards de francs ».*

■ **CISI : la reprise de la société de services informatiques** filiale du CEA par Sema Group, serait imminente selon la CFDT. Le syndicat déplore le prix *« très bas »* de la transaction. Les directions des deux groupes affirment que les négociations ne sont pas achevées.

■ **SALOMON BROTHERS : la banque américaine** a été soumise à des mesures disciplinaires pour des failles de son système de contrôles internes qui l'ont empêché de découvrir des pertes de plus de 800 millions de dollars (3,1 milliards de francs), enregistrées principalement à Londres sur plusieurs années, rapporte vendredi 13 octobre le *Financial Times*. La filiale britannique de la banque d'investissements américaine devra opérer *« sous conditions spéciales »* pendant un an, a décidé l'organisme de surveillance de la City, la Securities and Futures Authority (SFA).

■ **FORD : le constructeur américain** étudie la possibilité de vendre une partie des activités de sa division financière qui ont dégagé un bénéfice net de 1,5 milliard de dollars l'an dernier. Ford a par ailleurs indiqué, jeudi 12 octobre, que sa filiale Ford Holdings rachèterait pour environ 2 milliards de dollars d'actions préférentielles. A Wall Street, le titre a gagné 1,25 dollar, à 31,37 dollars, en début d'après-midi.

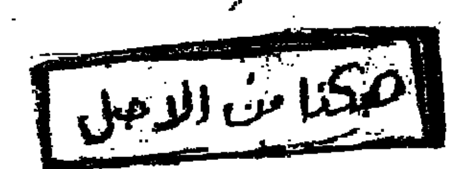
■ **OPEL : la filiale automobile allemande de General Motors** s'est engagée mercredi 11 octobre à garantir l'emploi de ses quelque 46 000 collaborateurs ouest-allemands jusqu'en 1997. En contrepartie, ceux-ci acceptent que leur augmentation salariale (1,6 % par an) soit inférieure à la progression en vigueur (2,8 %) dans l'automobile allemande.

■ **PERRIER : la filiale du groupe suisse Nestlé** s'est vue contrainte par les autorités japonaises de retirer des lots d'eau minérale Valvert où des moisissures ont été décelées. Les lots défectueux ont été commercialisés dans la région de Fukuoka (île de Kyoshu, sud du Japon).

■ **ATT : le numéro un américain du téléphone** (58 % des communications longue distance) n'est plus considéré par la commission fédérale des communications (FCC), depuis le 12 octobre, comme une compagnie dominante, lui permettant de modifier rapidement ses tarifs. Jusqu'à présent, ATT devait d'attendre quarante-cinq jours avant de pouvoir baisser ses tarifs donnant à ses deux rivales MCI Communications et Sprint un avantage concurrentiel important.

■ **MANUFRANCE MF : la société stéphanoise** a signé, jeudi 12 octobre, avec la coopérative Domaxel (Bricosphère, BricoRelais et Maison Conseil), un accord au terme duquel ce dernier va lancer sous le nom de Manufrance, un nouveau réseau de distribution.







■ **LA BOURSE de Mexico a reculé, jeudi 12 octobre, de 0,77 %. Le peso a continué à se redresser face à la monnaie américaine et s'échangeait à 6,71 pesos pour 1 dollar.**

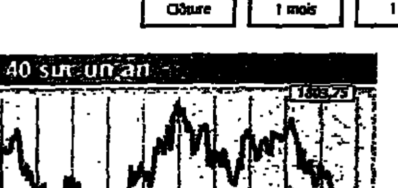
■ **WALL STREET a progressé, jeudi, grâce à de bons résultats dans le secteur bancaire. L'indice Dow Jones a gagné 0,63 % et a terminé la séance à 4 764,88 points.**

■ **LE RENDEMENT de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'est détendu, jeudi, à 6,40 %. Les investisseurs ont été rassurés par la hausse de 0,3 % des prix à la production en septembre.**

■ **LA PRODUCTION MONDIALE de cacao atteindrait le niveau record de 2,60 millions de tonnes pour la campagne 1995/1996, a indiqué jeudi le département américain de l'agriculture.**

■ **LE DOLLAR en baisse, sur la place de Tokyo, affaibli par l'absence d'interventions de la Banque du Japon, s'échangeait à 1,4188 mark, 100,30 yens et 4,95 francs.**

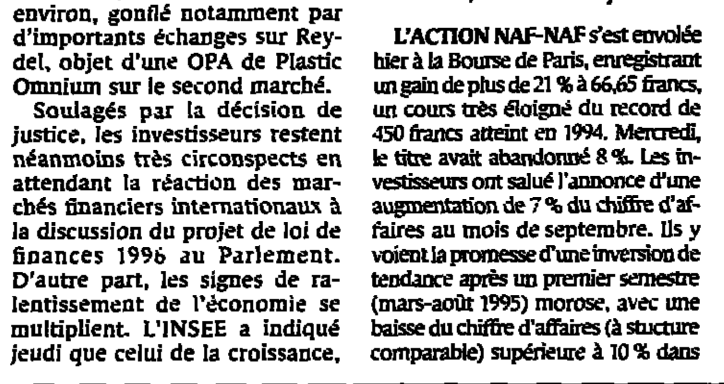
# LES PLACES BOURSIÈRES



CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

## Paris en hausse




**LA BOURSE** de Paris a entamé la séance du vendredi 13 octobre sur une hausse de 0,89 % de l'indice CAC 40 à 1 819,97 points.

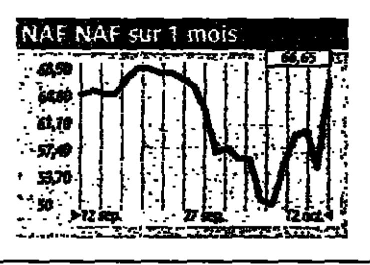
Jeudi, l'OPA lancée par l'américain General Electric sur Sovac avait réveillé la Bourse de Paris, qui était rassérénée après la décision de classer l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé. En hausse de 0,28 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé sur un gain de 0,52 % à 1 803,75 points. Le volume des échanges s'est élevé à 3,8 milliards de francs environ, gonflé notamment par d'importants échanges sur Reydel, objet d'une OPA de Plastic Omnium sur le second marché.

Soulagés par la décision de justice, les investisseurs restent néanmoins très circonspects en attendant la réaction des marchés financiers internationaux à la discussion du projet de loi de finances 1996 au Parlement. D'autre part, les signes de ralentissement de l'économie se multiplient. L'INSEE a indiqué jeudi que celui de la croissance, à l'œuvre depuis le début de l'année, a été plus marqué que prévu et se prolonge au troisième trimestre ».

*« Le taux de croissance du PIB, passé de 4 % en glissement annuel fin 1994 à 3 % à la fin du premier semestre, serait proche de 2,5 % en fin d'année »*, estime l'INSEE.

## Naf-Naf, valeur du jour

**L'ACTION NAF-NAF** s'est envolée hier à la Bourse de Paris, enregistrant un gain de plus de 21 % à 66,65 francs, un cours très éloigné du record de 450 francs atteint en 1994. Mercredi, le titre avait abandonné 8 %. Les investisseurs ont salué l'annonce d'une augmentation de 7 % du chiffre d'affaires au mois de septembre. Ils y voient la promesse d'une inversion de tendance après un premier semestre (mars-août 1995) morose, avec une baisse du chiffre d'affaires (à stucture comparable) supérieure à 10 % dans les boutiques en France. Reste que les marges de Naf-Naf sont menacées, par la concurrence espagnole très agressive sur le marché français.

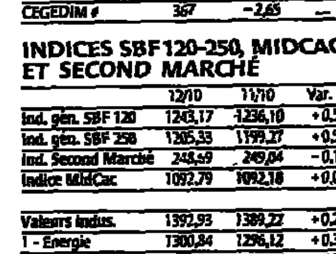


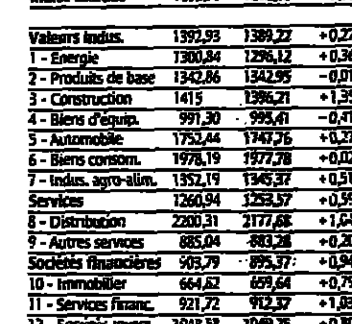

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 10h16 | Cours au 13/10 | Var. % 12/10 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Olipar 1 | 3,61 | +30,79 | −64,60 |
| Groupe Andre S.A.1 | 397 | +4,19 | −25,09 |
| Fives-Lille 1 | 375 | +4,02 | −21,71 |
| Colas 1 | 810 | +3,58 | −8,05 |
| Dynaction 1 | 103,50 | +3,50 | −23,95 |
| Metaleurop 1 | 50,50 | +3,06 | −33,72 |
| Selectibanque 1 | 102 | +3,03 | −33,80 |
| CS(ex.CSEE)1 | 234,50 | +2,85 | −35,57 |
| Clarins 1 | 437 | +2,70 | +14,54 |
| G.F.C.1 | 350 | +2,33 | −11,16 |
| **BAISSES, 10h16** | | | |
| BIC 1 | 440 | −3,29 | +51,14 |
| Havas 1 | 345 | −3,22 | −17,26 |
| Peugeot 1 | 661 | −3,07 | −9,69 |
| SFIM 2 | 800 | −2,55 | −5,88 |
| Lebon 2 | 203 | −2,40 | −31,18 |
| Pechiney Intl 1 | 114 | −2,14 | −38,75 |
| Intertechnique 1 | 507 | −1,93 | −2,12 |
| Degremont 1 | 415 | −1,65 | +2,46 |
| Interbail 1 | 300 | −1,63 | −16,66 |
| Remy Cointreau 1 | 132,30 | −1,63 | −33,18 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 10h16 | 13/10 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Peugeot 1 | 47216 | 31415240 |
| Air Liquide 1 | 25584 | 20721915 |
| Elf Aquitaine 1 | 61449 | 20703798,70 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 21498 | 20174427 |
| Saint-Gobain 1 | 33883 | 19771483 |
| Carrefour 1 | 5815 | 17439272 |
| Alcatel Alsthom 1 | 35418 | 15064341,90 |
| Total 1 | 44776 | 13449244,70 |
| Havas 1 | 37641 | 13181833,30 |
| Eaux (Gle des) 1 | 25997 | 11524404,30 |



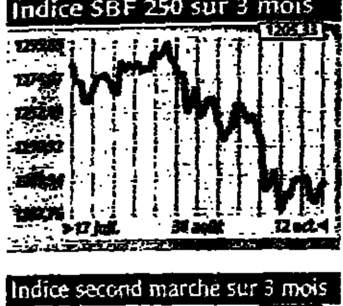


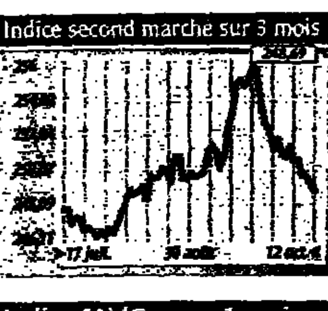
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

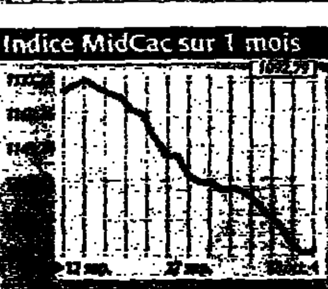
| HAUSSES, 10h16 | Cours au 13/10 | Var. % 12/10 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Pochet 2 | 1049 | +4,79 | −16,01 |
| Penauille Poly.CB# | 430 | +4,36 | +34,41 |
| ICBT Groupe # 2 | 193 | +3,20 | +8,42 |
| Manitou 2# | 605 | +3,06 | +97,06 |
| CNIM CA# | 215 | +2,87 | −17,62 |
| **BAISSES, 10h16** | | | |
| Cermex 2 # (Ly) | 260,20 | −3,98 | −23,47 |
| Finabail 2 | 73 | −3,94 | −45,52 |
| CA Loire Atl.Ns # | 358 | −2,98 | +2,28 |
| Securidev 2 # | 83,50 | −2,79 | −29,23 |
| CEGEDIM # | 367 | −2,65 | — |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 12/10 | 11/10 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1243,17 | 1236,10 | +0,57 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1205,33 | 1199,27 | +0,51 |
| Ind. Second Marché | 248,69 | 249,04 | −0,13 |
| Indice MidCac | 1092,79 | 1092,18 | +0,06 |
| Valeurs indus. | 1392,93 | 1389,22 | +0,27 |
| 1 - Energie | 1300,84 | 1296,12 | +0,36 |
| 2 - Produits de base | 1342,86 | 1342,95 | −0,01 |
| 3 - Construction | 1415 | 1396,21 | +1,35 |
| 4 - Biens d'équip. | 991,30 | 995,41 | −0,41 |
| 5 - Automobile | 1752,44 | 1747,76 | +0,27 |
| 6 - Biens consom. | 1978,19 | 1977,78 | +0,02 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1352,19 | 1345,37 | +0,51 |
| Services | 1260,94 | 1253,57 | +0,59 |
| 8 - Distribution | 2200,31 | 2177,68 | +1,04 |
| 9 - Autres services | 885,04 | 883,28 | +0,20 |
| Sociétés financières | 903,79 | 895,37 | +0,94 |
| 10 - Immobilier | 664,62 | 659,64 | +0,79 |
| 11 - Services financ. | 921,72 | 912,37 | +1,03 |
| 12 - Sociétés invest. | 1048,58 | 1040,25 | +0,80 |




## Tokyo maussade

**LA BOURSE** de Tokyo continue de tourner à bas régime. Le vendredi 13 octobre, l'indice Nikkei a abandonné 90,57 points (− 0,50 %) à 17 880,83 points. Prudents avant les week-ends, les investisseurs ont cherché en vain des centres de motivation : *« Il n'y a aucun intérêt à acheter, et les volumes sont donc faibles »*, a estimé Yasuo Ueki chez Nikko Securities.

Jeudi 12 octobre, Wall Street a bénéficié de la bonne tenue du marché obligataire et de résultats meilleurs que prévu dans le secteur bancaire pour engranger 29,63 points (+ 0,63 %) sur le Dow Jones à 4 764,88 points au cours d'une séance active avec 344 millions de titres échangés. Les boursiers ont été agréablement surpris par les résultats trimestriels de JP Morgan, l'une des 30 valeurs de l'indice Dow Jones. La banque d'affaires a enregistré un résultat net en hausse de 10 % par rapport au 3e trimestre 1994, à 1,78 dollar par action, soit 20 cents de plus que ce qu'attendaient les analystes. Une embellie également constatée chez les courtiers Paine-Webber et Charles Schwab. L'action JP Morgan s'est adjugé 2,50 dollars, à 80,62 dollars.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 12/10 | Cours au 11/10 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1803,75 | 1794,43 | +0,52 |
| New-York/DJ indus. | 4749,34 | 4735,25 | +0,30 |
| Tokyo/Nikkei | 17971,40 | 17891,20 | +0,45 |
| Londres/FT100 | 3523,80 | 3474,30 | +1,40 |
| Francfort/Dax 30 | 2158,12 | 2145,30 | +0,59 |
| Frankfort/Commer. | 791,61 | 785,73 | +0,74 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1632,94 | 1641,37 | −0,52 |
| Bruxelles/Général | 1416,03 | 1414,98 | +0,07 |
| Milan/MIB 30 | 984 | 984 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 302,50 | 302,30 | +0,07 |
| Madrid/Ibex 35 | 297,38 | 297,38 | — |
| Stockholm/Affarsal | 1419,51 | 1396,41 | +1,63 |
| Londres FT30 | 2601,50 | 2562,50 | +1,50 |
| Hong Kong/Hang S. | 9685,14 | 9635,06 | +0,52 |
| Singapour/Strait t | 2136,02 | 2128,96 | +0,33 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

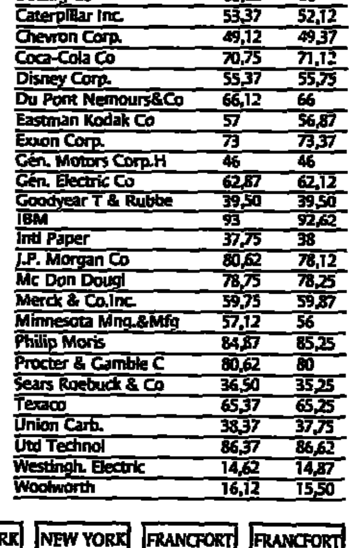
| | 12/10 | 11/10 |
|---|---|---|
| Alcoa | 51 | 52,50 |
| American Express | 44,50 | 43,62 |
| Allied Signal | 44,25 | 44,87 |
| AT & T | 63,75 | 62,37 |
| Bethlehem | 13,37 | 13,25 |
| Boeing Co | 66,62 | 66 |
| Caterpillar Inc. | 53,37 | 52,12 |
| Chevron Corp. | 49,12 | 49,37 |
| Coca-Cola Co | 70,75 | 71,12 |
| Disney Corp. | 55,37 | 55,75 |
| Du Pont Nemours&Co | 66,12 | 66 |
| Eastman Kodak Co | 57 | 56,87 |
| Exxon Corp. | 73 | 73,37 |
| Gén. Motors Corp.H | 46 | 46 |
| Gén. Electric Co | 62,87 | 62,12 |
| Goodyear T & Rubbe | 39,50 | 39,50 |
| IBM | 93 | 92,62 |
| Intl Paper | 37,75 | 38 |
| J.P. Morgan Co | 80,62 | 78,12 |
| Mc Don Dougl | 78,75 | 78,25 |
| Merck & Co.Inc. | 59,75 | 59,87 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 57,12 | 56 |
| Philip Moris | 84,87 | 85,25 |
| Procter & Gamble C | 80,62 | 80 |
| Sears Roebuck & Co | 36,50 | 35,25 |
| Texaco | 65,37 | 65,25 |
| Union Carb. | 38,37 | 37,75 |
| Utd Technol | 86,37 | 86,62 |
| Westingh. Electric | 14,62 | 14,87 |
| Woolworth | 16,12 | 15,50 |

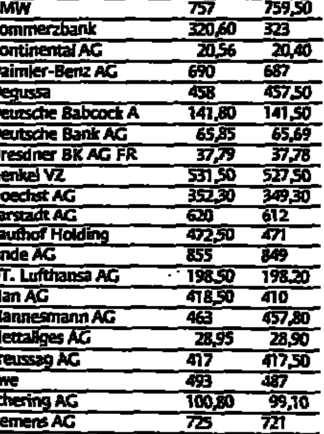
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

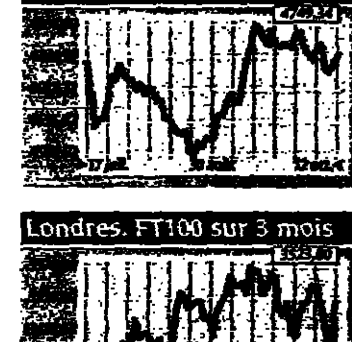
| | 12/10 | 11/10 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,16 | 5,10 |
| Barclays Bank | 7,49 | 7,27 |
| B.A.T. industries | 5,46 | 5,43 |
| British Aerospace | 7,30 | 7,28 |
| British Airways | 4,63 | 4,59 |
| British Gas | 2,49 | 2,45 |
| British Petroleum | 4,66 | 4,58 |
| British Telecom | 3,87 | 3,83 |
| B.T.R. | 3,23 | 3,19 |
| Cadbury Schweppes | 5,45 | 5,18 |
| Eurotunnel | 0,96 | 0,96 |
| Glaxo | 7,83 | 7,68 |
| Grand Metropolitan | 4,41 | 4,26 |
| Guinness | 5,09 | 5,02 |
| Hanson Plc | 2 | 1,98 |
| Great Ic | 5,78 | 5,67 |
| H.S.B.C. | 8,93 | 8,80 |
| Impérial Chemical | 8,04 | 7,86 |
| Lloyds Bank | 7,68 | 7,68 |
| Marks and Spencer | 4,28 | 4,19 |
| National Westminst | 6,21 | 6,11 |
| Peninsular Orienta | 4,65 | 4,60 |
| Reuters | 5,64 | 5,50 |
| Saatchi and Saatch | 1,02 | 1 |
| Shell Transport | 7,45 | 7,49 |
| Smithkline Beecham | 6,36 | 6,37 |
| Tate and Lyle | 4,41 | 4,40 |
| Univeler Ltd | 12,72 | 12,58 |
| Wellcome | 10,88 | 10,60 |
| Zeneca | 11,64 | 11,71 |

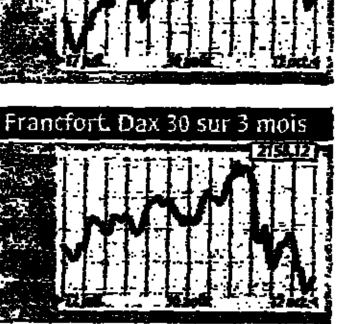
### FRANCFORT
**Les valeurs du Dax 30**

| | 12/10 | 11/10 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2530 | 2509 |
| Basf AG | 315 | 311,50 |
| Bayer AG | 366,20 | 362 |
| Bay hyp&Wechselbk | 34,12 | 34,50 |
| Bayer Vereinsbank | 39,80 | 39,95 |
| BMW | 757 | 759,50 |
| Commerzbank | 320,60 | 323 |
| Continental AG | 20,56 | 20,40 |
| Daimler-Benz AG | 690 | 687 |
| Degussa | 458 | 457,50 |
| Deutsche Babcock A | 141,80 | 141,50 |
| Deutsche Bank AG | 65,85 | 65,69 |
| Dresdner BK AG FR | 37,79 | 37,78 |
| Henkel VZ | 531,50 | 527,50 |
| Hoechst AG | 352,30 | 349,30 |
| Karstadt AG | 620 | 612 |
| Kaufhof Holding | 472,50 | 471 |
| Linde AG | 855 | 849 |
| DT. Lufthansa AG | 198,50 | 198,20 |
| Man AG | 418,50 | 410 |
| Mannesmann AG | 463 | 457,80 |
| Mettallges AG | 28,95 | 28,90 |
| Preussag AG | 417 | 417,50 |
| Rwe | 493 | 487 |
| Schering AG | 100,80 | 99,10 |
| Siemens AG | 725 | 721 |
| Thyssen | 264 | 263,30 |
| Veba AG | 56,83 | 56,55 |
| Viag | 552 | 550,80 |
| Wellag AG | 1013 | 1010 |








# LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

## Légère avance du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère hausse vendredi 13 octobre. L'échéance décembre gagnait dix centièmes à 115,28 points après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,53 %, soit un écart de 0,96 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, soutenu par l'annonce d'une hausse modérée des prix de gros aux Etats-Unis au mois de septembre (+0,3 %).

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a décidé, jeudi, de laisser en place son dispositif de crise. L'institut d'émission a toutefois abaissé, vendredi, de 1/16e de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené à 6 %. Les taux à trois mois s'établissaient à 6,70 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 115,12 — 12 oct. — 11 avril — 12 oct.

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 12/10 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 6 | 7,58 | 8,26 | 1,90 |
| Allemagne | 4,06 | 6,62 | 7,42 | 1,50 |
| Grande-Bretagne | 6,75 | 8,10 | 8,50 | 2,60 |
| Italie | 10,31 | 11,8 | 11,6 | 3,80 |
| Japon | 2,20 | 2,76 | 4,75 | 0,20 |
| Etats-Unis | 5,75 | 6,09 | 6,44 | 2,60 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 12/10 | Taux au 11/10 | indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 6,76 | 6,79 | 103,60 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 6,89 | 6,96 | 104,34 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 7,45 | 7,45 | 105,07 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 7,67 | 7,64 | 107,95 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 8,15 | 8,17 | 105,02 |
| Obligations françaises | 7,77 | 7,79 | 104,58 |
| Fonds d'Etat à TME | −1,11 | −1,08 | 101,29 |
| Fonds d'Etat à TRE | −0,92 | −0,92 | 101,32 |
| Obligat. franç. à TME | −0,71 | −0,82 | 100,13 |
| Obligat. franç. à TRE | −0,02 | +0,02 | 100,43 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

| | Achat 12/10 | Vente 12/10 | Achat 11/10 | Vente 11/10 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 6,2500 | — | 6,3750 | — |
| 1 mois | 6,90 | 7,25 | 7,25 | 7,50 |
| 3 mois | 6,90 | 7,25 | 7 | 8,25 |
| 6 mois | 6,90 | 7,20 | 6 | 7,25 |
| 1 an | 6,25 | 6,63 | 5,87 | 6,87 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 7,0586 | — | 7,4961 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 7,0859 | — | 7,4414 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 7,0469 | — | 7,2500 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 6,7695 | — | 6,9258 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 6,5859 | — | 6,7188 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 5,8021 | — | 5,8594 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 5,8021 | — | 5,8594 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 5,8021 | — | 5,8646 | — |

### MATIF

| Échéances 12/10 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 95 | 143126 | 115,12 | 115,28 | 114,94 | 115,18 |
| Mars 96 | 1768 | 114,62 | 114,70 | 114,50 | 114,64 |
| Juin 96 | 145 | 114,80 | 114,80 | 114,66 | 114,72 |
| Sept. 96 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 95 | 60250 | 93,07 | 93,25 | 92,95 | 93,21 |
| Mars 96 | 11847 | 93,93 | 94,01 | 93,87 | 93,97 |
| Juin 96 | 10266 | 93,33 | 94,37 | 94,27 | 94,33 |
| Sept. 96 | 1708 | 94,35 | 94,38 | 94,33 | 94,33 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 95 | 1160 | 86,30 | 86,34 | 86,28 | 86,26 |
| Mars 96 | — | — | — | — | 85,46 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 12/10 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Oct. 95 | 11249 | 1804 | 1818 | 1800 | 1814,50 |
| Nov. 95 | 83 | 1811,50 | 1826 | 1811,50 | 1824 |
| Déc. 95 | 858 | 1823,50 | 1835 | 1823,50 | 1834,50 |
| Mars 96 | 100 | 1860 | 1860 | 1859 | 1863,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9555 | US/DM ↘ 1,4185 | US/¥ ↘ 100,0900 | DM/F ↘ 3,4886 | £/F ↘ 7,7965

## Faiblesse du dollar

**LE DOLLAR** était orienté à la baisse, vendredi 13 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4170 mark, 100,10 yens et 4,94 francs. Les opérateurs n'ont pas noté d'interventions de la Banque du Japon sur les marchés de changes asiatiques. Ils continuent toutefois à anticiper une action concertée des banques centrales, laquelle viendrait en appui des déclarations de soutien au dollar tenues à Washington par les responsables économiques et monétaires des sept principaux pays industrialisés.

Le franc s'échangeait, vendredi matin, à 3,4870 francs pour un deutschemark, un niveau identique à celui de la veille. La lire italienne s'inscrivait pour sa part à 1 127 lires pour un mark. La livre sterling était en repli à 2,2340 marks et 7,79 francs, affectée par l'annonce d'un chiffre d'inflation médiocre au Royaume-Uni en septembre (+ 3,9 %).

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 12/10 | % 11/10 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 348,8600 | −0,09 | 336 | 360 |
| Ecu | 6,4155 | +0,29 | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 4,9555 | −0,36 | 4,6500 | 5,2500 |
| Belgique (100 F) | 16,9620 | −0,08 | 16,4000 | 17,5000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 311,5300 | −0,06 | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,0970 | +0,19 | 2,8000 | 3,3000 |
| Danemark (100 krd) | 89,9600 | −0,02 | 84 | 94 |
| Irlande (1 iep) | 7,9770 | −0,51 | 7,6200 | 8,3900 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,7965 | −0,41 | 7,4100 | 8,2600 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1240 | +0,07 | 1,9500 | 2,4500 |
| Suède (100 krs) | 71,4800 | +0,13 | 65 | 75 |
| Suisse (100 F) | 429,9100 | −0,14 | 419 | 443 |
| Norvège (100 k) | 79,4000 | +0,14 | 74 | 83 |
| Autriche (100 sch) | 49,5750 | −0,09 | 47,9000 | 51 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0520 | +0,48 | 3,6900 | 4,2900 |
| Portugal (100 esc. | 3,3200 | +0,15 | 2,9000 | 3,6000 |
| Canada 1 dollar ca | 3,6954 | −0,78 | 3,4200 | 4,0200 |
| Japon (100 yens) | 4,9545 | +0,02 | 4,7300 | 5,0800 |
| Finlande (mark) | 115,4300 | +0,05 | 109 | 120 |

### PARITÉS DU DOLLAR

| PARITÉS DU DOLLAR | 13/10 | 12/10 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4185 | 1,4255 | −0,49 |
| TOKYO : USD/Yens | 100,0900 | 100,9500 | −0,86 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 4,9615 | 4,9630 | 4,9670 | 4,9720 |
| Yen (100) | 4,9417 | 4,9482 | 4,9203 | 4,9282 |
| Deutschemark | 3,4868 | 3,4873 | 3,4997 | 3,5080 |
| Franc Suisse | 4,2890 | 4,2940 | 4,3128 | 4,3191 |
| Lire ital. (1000) | 3,0884 | 3,0920 | 3,0896 | 3,0947 |
| Livre sterling | 7,7896 | 7,7968 | 7,8385 | 7,8482 |
| Peseta (100) | 4,0357 | 4,0402 | 4,0427 | 4,0484 |
| Franc Belge | 16,933 | 16,962 | 16,987 | 17,028 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 7,41 | 7,22 | 7,09 |
| Eurodollar | 5,81 | 5,81 | 5,81 |
| Eurolivre | 6,75 | 6,75 | 6,75 |
| Eurodeutschemark | 4 | 3,97 | 3,94 |

# L'OR

| | cours 12/10 | cours 11/10 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61400 | 61150 |
| Or fin (en lingot) | 61800 | 61650 |
| Once d'Or Londres | 384,50 | 384,45 |
| Pièce française(20f) | 356 | 354 |
| Pièce suisse (20f) | 352 | 354 |
| Pièce Union lat(20f) | 355 | 354 |
| Pièce 20 dollars us | 2500 | 2420 |
| Pièce 10 dollars us | 1210 | 1210 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2280 | 2295 |

# LE PÉTROLE

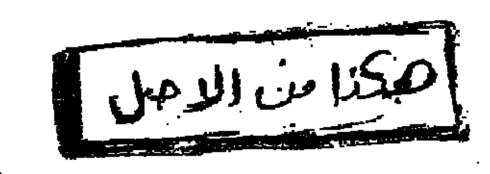
| En dollars | cours 12/10 | cours 11/10 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 16,10 | 16,10 |
| WTI (New York) | 17,30 | 17,05 |
| Crude Oil (New York) | 16,16 | 16,16 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 12/10 | 11/10 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 216,85 | 217,04 |
| Dow-Jones à terme | 311,74 | 310,51 |
| Moody's | — | [illegible] |

| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2827 | 2785 |
| Cuivre à 3 mois | 2767 | 2750 |
| Aluminium comptant | 1654 | 1696 |
| Aluminium à 3 mois | 1689 | 1680,50 |
| Plomb comptant | 600,50 | 585,50 |
| Plomb à 3 mois | 606,50 | 593,50 |
| Étain comptant | 6165 | 6055 |
| Etain à 3 mois | 6205 | 6100 |
| Zinc comptant | 953 | 949 |
| Zinc à 3 mois | 976 | 973 |
| Nickel comptant | 7750 | 7685 |
| Nickel à 3 mois | 7875 | 7785 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,25 | 5,40 |
| Platine à terme | 424 | 424,50 |
| Palladium | 155,25 | 158,30 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 4,80 | 4,81 |
| Maïs (Chicago) | 3,30 | 3,36 |
| Grain. soja (Chicago) | 6,57 | 6,60 |
| Tourt. soja (Chicago) | 199,60 | 200 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 100 | 208 |
| Orge (Londres) | 107,60 | 108,30 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1329 | 1280 |
| Café (Londres) | 2545 | 2488 |
| Sucre blanc (Paris) | 1445,11 | 1428,37 |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 0,73 | 0,85 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,01 | 1,14 |





# RÈGLEMENT MENSUEL

**VENDREDI 13 OCTOBRE**

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 10 h 16

CAC 40 ↗ PARIS
+0,61 %
CAC 40 : 1814,84

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-CDF 3 | 7500 | 7500 | — | 300 |
| B.N.P. (T.P) | 955 | 955 | — | 1000 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 875 | 860 | − 1,71 | 1000 |
| Renault (T.P.) | 1950 | 1951 | + 0,05 | 1000 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2005 | 2005 | — | 1000 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1132 | 1132 | — | 1000 |
| Thomson S.A (T.P) | 1072 | — | — | 1000 |
| Accor 1 | 574 | 585 | + 1,91 | 100 |
| Air Liquide 1 | 803 | 810 | + 0,87 | 70 |
| Alcatel Alsthom 1 | 422,50 | 424,60 | + 0,49 | 40 |
| Alcatel Cable | 281,50 | 280 | − 0,53 | 10 |
| Alspi | 308 | 308 | — | 50 |
| AGF-Ass.Gen.France | 138,20 | 137,10 | − 0,79 | 30 |
| Axa 1 | 275,50 | 275,80 | + 0,10 | 60 |
| Bail Invest. 1 | 816 | 815 | − 0,12 | 100 |
| Bancaire (Cie) 1 | 475,70 | 480 | + 0,90 | 100 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 400 | 405 | + 1,25 | 50 |
| Bertrand Faure 1 | 167 | 167,60 | + 0,35 | 5 |
| BIC 1 | 455 | 440 | − 3,29 | 50 |
| BIS 1 | 495 | 505 | + 2,02 | 20 |
| B.N.P. 1 | 193,30 | 194,80 | + 0,77 | 25 |
| Bollore Techno.1 | 460 | 460 | — | 50 |
| Bongrain 1 | 2490 | 2490 | — | 50 |
| Bouygues 1 | 530 | 528 | − 0,37 | 50 |
| Canal + 1 | 858 | 864 | + 0,69 | 20 |
| Cap Gemini Sogeti 1 | 135,50 | 135 | − 0,36 | 40 |
| Carnaudmetalbox 1 | 206 | 206 | — | 20 |
| Carrefour 1 | 2973 | 2995 | + 0,73 | 100 |
| Casino Guichard 1 | 147 | 145 | − 1,36 | 10 |
| Casino Guich.ADP 1 | 107,90 | 107,70 | − 0,18 | 10 |
| Castorama Dl (Li) 1 | 835 | 835 | — | 25 |
| C.C.F. 1 | 222,50 | 223,40 | + 0,40 | 25 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 39,10 | 39,50 | + 1,02 | 10 |
| Cegid (Ly) 1 | 368,30 | 370 | + 0,46 | 25 |
| CEP Communication 1 | 510 | 510 | — | 10 |
| Cerus Europ.Reun 1 | 69,80 | 70 | + 0,28 | 100 |
| Cetelem 1 | 785 | 775 | − 1,27 | 45 |
| CGIP 1 | 945 | 940 | − 0,52 | 100 |
| Chargeurs 1 | 1020 | 1028 | + 0,78 | 100 |
| Christian Dior 1 | 456,40 | 460 | + 0,78 | 52 |
| Ciments Fr.Priv.B | 205 | 208 | + 1,46 | 35 |
| Clarins 1 | 425,50 | 437 | + 2,70 | 50 |
| Club Mediterranee 1 | 409,90 | 411 | + 0,26 | 25 |
| Coflexip | 146,90 | 147 | + 0,06 | 70 |
| Colas 1 | 782 | 810 | + 3,58 | 40 |
| Comptoir Entrep. 1 | 8,90 | 9 | + 1,12 | 100 |
| Comptoir Moder. 1 | 1679 | 1670 | − 0,53 | 100 |
| CPR 1 | 339,40 | 343 | + 1,06 | 50 |
| Cred.Fon.France 1 | 91,85 | 93,60 | + 1,90 | 100 |
| Credit Local Fce 1 | 417 | 418,50 | + 0,35 | 100 |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 269 | 269,10 | + 0,03 | 100 |
| Credit National 1 | 288,50 | 289 | + 0,17 | 100 |
| CS(ex.CSEE)1 | 228 | 234,50 | + 2,85 | 100 |
| Damart 1 | 4800 | 4825 | + 0,52 | 50 |
| Danone 1 | 796 | 800 | + 0,50 | 10 |
| Dassault-Aviation 1 | 357 | 355 | − 0,56 | 50 |
| Dassault Electro 1 | 168,10 | 170 | + 1,13 | 80 |
| De Dietrich 1 | 2490 | 2490 | — | 250 |
| Degremont 1 | 422 | 415 | − 1,65 | 50 |
| Dev.R.N-P.Cal(Li) 2 | 45 | 44,80 | − 0,44 | 100 |
| DMC (Dollfus Mi) 1 | 243,70 | 246 | + 0,94 | 75 |
| Docks France 1 | 774 | 775 | + 0,12 | 10 |
| Dynaction 1 | 100 | 103,50 | + 3,50 | 25 |
| Eaux (Gle des) 1 | 438,20 | 441,50 | + 0,75 | 100 |
| Ecco 1 | 841 | 847 | + 0,71 | 25 |
| Eiffage 1 | 772 | 768 | − 0,51 | 50 |
| Elf Aquitaine 1 | 334,50 | 337,20 | + 0,80 | 50 |
| ERAMET 2 | 352 | 355 | + 0,85 | 20 |
| Eridania Beghin 1 | 806 | 805 | − 0,12 | 85 |
| Essilor Intl 1 | 878 | 870 | − 0,91 | 20 |
| Essilor Intl ADP 1 | 608 | — | — | 20 |
| Esso 1 | 545 | 552 | + 1,28 | 50 |
| Eurafrance 1 | 1685 | 1670 | − 0,89 | 200 |
| Euro Disney 1 | 16,10 | 16,25 | + 0,93 | 5 |
| Euro RSCG W.W 1 | 479 | 479 | — | 50 |
| Europe 1-1 | 1060 | 1051 | − 0,84 | 100 |
| Eurotunnel 1 | 7,50 | 7,55 | + 0,66 | — |
| Filipacchi Medias 1 | 605 | 606 | + 0,16 | 20 |
| Finextel 1 | 65 | 64,60 | − 0,61 | 100 |
| Fives-Lille 1 | 360,50 | 375 | + 4,02 | 50 |
| Fromageries Bel 1 | 4435 | 4420 | − 0,33 | 50 |
| Galeries Lafayet.1 | 1620 | 1615 | − 0,30 | 100 |
| GAN 1 | 133,10 | 134,80 | + 1,27 | 10 |
| Gascogne (B) 1 | 494 | — | — | 80 |
| Gaz et Eaux 1 | 1869 | 1884 | + 0,80 | 50 |
| Geophysique 1 | 157 | 159 | + 1,27 | 10 |
| G.F.C. 1 | 342 | 350 | + 2,33 | 100 |
| Groupe Andre S.A.1 | 381 | 397 | + 4,19 | 50 |
| Groupe De La Cite 1 | 742 | 740 | − 0,26 | 10 |
| Gr.Zannier #(Ly) 1 | 56,80 | 57,50 | + 1,23 | 10 |
| GTM-Entrepose 1 | 319 | 325 | + 1,88 | 50 |
| Guilbert 1 | 539 | 547 | + 1,48 | 10 |
| Guyenne Gascogne 1 | 1366 | 1366 | — | 100 |
| Havas 1 | 356,50 | 345 | − 3,22 | 15 |
| I.D.I.A 1 | 121,10 | 123 | + 1,56 | 110 |
| Imetal 1 | 583 | 581 | − 0,34 | 50 |
| Immeubl.France 1 | 224,50 | 226 | + 0,66 | 50 |
| Ingenico 1 | 29,55 | 29,55 | — | 10 |
| Interbail 1 | 305 | 300 | − 1,63 | 100 |
| Intertechnique 1 | 517 | 507 | − 1,93 | 100 |
| Jean Lefebvre 1 | 343 | 347,90 | + 1,42 | 50 |
| Klepierre 1 | 580 | 574 | − 1,03 | 100 |
| Labinal 1 | 645 | 640 | − 0,77 | 100 |
| Lafarge 1 | 326,90 | 328,50 | + 0,48 | 25 |
| Lagardere (MMB) 1 | 88,20 | 88,80 | + 0,68 | 40 |
| Lapeyre 1 | 253,50 | 253,10 | − 0,15 | 10 |
| Lebon 2 | 208 | 203 | − 2,40 | 50 |
| Legrand 1 | 809 | 818 | + 1,11 | 10 |
| Legrand ADP 1 | 520 | 518 | − 0,38 | 10 |
| Legris indust. 1 | 153,70 | 155 | + 0,84 | 20 |
| Locindus 1 | 771 | 771 | — | 150 |
| L'Oreal 1 | 1251 | 1265 | + 1,11 | 10 |
| LVMH Moet Vuitton 1 | 935 | 937 | + 0,21 | 10 |
| Lyonnaise Eaux 1 | 461 | 467,50 | + 1,40 | 60 |
| Marine Wendel 1 | 392,50 | 393 | + 0,12 | 100 |
| Matra-Hachette 1 | 87,10 | 87,15 | + 0,05 | 15 |
| Metaleurop 1 | 49 | 50,50 | + 3,06 | 50 |
| Metrologie Inter.1 | 15,95 | 15,95 | — | 10 |
| Michelin 1 | 209,50 | 210,80 | + 0,62 | 12 |
| Moulinex 1 | 102 | 102,50 | + 0,49 | 10 |
| Navigation Mixte 1 | 700 | 707 | + 1 | 100 |
| Nord-Est 1 | 115 | 115 | — | 50 |
| Nordon (Ny) 2 | 350 | — | — | 70 |
| NRJ # 1 | 385 | — | — | 10 |
| Olipar 1 | 2,76 | 3,61 | + 30,79 | 70 |
| Paribas 1 | 261,50 | 264,50 | + 1,10 | 50 |
| Pechiney CIP 1 | 274,50 | 277 | + 0,91 | 100 |
| Pechiney Intl 1 | 116,50 | 114 | − 2,14 | 100 |
| Pernod-Ricard 1 | 289,80 | 291,10 | + 0,44 | 20 |
| Peugeot 1 | 682 | 661 | − 3,07 | 35 |
| Pinault-Prin.Red.1 | 1070 | 1078 | + 0,74 | 100 |
| Plastic-Omn.(Ly) 1 | 390 | 391 | + 0,25 | 20 |
| Poliet 1 | 397,50 | 393,10 | − 1,10 | 50 |
| Primagaz 1 | 379 | 380 | + 0,26 | 10 |
| Promodes 1 | 1232 | 1234 | + 0,16 | 20 |
| Publicis 1 | 320 | — | — | 25 |
| Radiotechnique 1 | 249,80 | 249,80 | — | 50 |
| Remy Cointreau 1 | 134,50 | 132,30 | − 1,63 | 10 |
| Renault 1 | 153,20 | 152,50 | − 0,45 | 25 |
| Rexel 1 | 840 | 842 | + 0,23 | 20 |
| Rhone Poulenc A 1 | 100 | 101,80 | + 1,80 | 25 |
| Rochette (La) 1 | 42 | 42,50 | + 1,19 | 10 |
| Roussel Uclaf 1 | 780 | 789 | + 1,15 | 20 |
| Rue Imperiale(Ly) 1 | 3695 | 3640 | − 1,48 | 200 |
| Sade (Ny) 1 | 169,50 | 169,20 | − 0,17 | 100 |
| Sagem SA 1 | 2729 | — | — | 50 |
| Saint-Gobain 1 | 578 | 581 | + 0,51 | 100 |
| Saint-Louis 1 | 1380 | 1407 | + 1,95 | 100 |
| Salomon (Ly) 1 | 2709 | 2695 | − 0,51 | 25 |
| Salvepar (Ny) 2 | 360 | 364 | + 1,11 | 50 |
| Sanofi 1 | 304,30 | 306,30 | + 0,65 | 25 |
| Sat 2 | 1866 | 1870 | + 0,21 | 100 |
| Saupiquet (Ns) 1 | 1349 | — | — | 100 |
| Schneider SA 1 | 193,70 | 195,40 | + 0,87 | 50 |
| SCOR S.A 1 | 148 | 148,30 | + 0,20 | 25 |
| S.E.B. 1 | 606 | 605 | − 0,16 | 20 |
| Sefimeg 1 | 319,90 | 320 | + 0,03 | 100 |
| SEITA 1 | 166 | 164,50 | − 0,90 | 50 |
| Selectibanque 1 | 99 | 102 | + 3,03 | 100 |
| SFIM 2 | 821 | 800 | − 2,55 | 160 |
| SGE 1 | 109 | 109 | — | 85 |
| Sidel 1 | 1629 | 1615 | − 0,85 | 10 |
| Simco 1 | 390 | 387 | − 0,76 | 100 |
| S.I.T.A 1 | 857 | 866 | + 1,05 | 50 |
| Skis Rossignol 1 | 1283 | 1280 | − 0,23 | 100 |
| Sligos 1 | 449 | 446,50 | − 0,55 | 25 |
| Societe Gale A 1 | 526 | 529 | + 0,57 | 30 |
| Sodexho 1 | 1185 | 1185 | — | 100 |
| Sommer-Allibert 1 | 1410 | 1440 | + 2,12 | 50 |
| Sophia 1 | 181,50 | 184 | + 1,37 | 75 |
| Sovac 1 | 364,90 | — | — | 100 |
| Spir Communic. 1 | 422 | — | — | 20 |
| Strafor Facom 1 | 595 | 600 | + 0,84 | 50 |
| Suez 1 | 185,90 | 187,10 | + 0,64 | 75 |
| Synthelabo 1 | 326,60 | 326 | − 0,18 | 10 |
| Technip 1 | 318 | — | — | 20 |
| Thomson-CSF 1 | 99,95 | 102 | + 2,05 | 20 |
| Total 1 | 297 | 300,20 | + 1,07 | 50 |
| UAP 1 | 114,60 | 116,70 | + 1,65 | 10 |
| UFB Locabail 1 | 369,50 | 374,90 | + 1,46 | 100 |
| UGC DA (M) 1 | 226 | 225 | − 0,44 | 50 |
| Ugine S.A 1 | 400 | 400 | — | 100 |
| UIC 1 | 59 | 59 | — | 100 |
| UIF 1 | 425 | 425 | — | 100 |
| UIS 2 | 136,20 | — | — | 25 |
| Uniball 1 | 446,30 | 447 | + 0,15 | 100 |
| Union Assur.Fdal 1 | 524 | 523 | − 0,19 | 10 |
| Usinor Sacilor 1 | 83,70 | 82,65 | − 1,25 | 20 |
| Valeo 1 | 231 | 230 | − 0,43 | 20 |
| Vallourec 1 | 215 | 215 | — | 100 |
| Via Banque 1 | 160 | 161 | + 0,62 | 100 |
| Worms & Cie 1 | 205,10 | 208,50 | + 1,65 | 12 |
| Zodiac 1 | 675 | — | — | 10 |
| Elf Gabon 1 | 730 | 735 | + 0,68 | 17 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Holding 1 | 204,60 | 205 | + 0,19 | 5 |
| American Express 1 | 216,60 | 220,30 | + 1,70 | — |
| Anglo American 1 | 290 | 290 | — | — |
| Amgold 1 | 431,10 | 425,10 | − 1,39 | 1 |
| Arjo Wiggins App.1 | 18,50 | 18,60 | + 0,54 | — |
| A.T.T. 1# | 310,40 | 315 | + 1,48 | 1 |
| Banco Santander 1# | 195,10 | 202 | + 3,53 | 750 |
| Barrick Gold 1# | 126 | 124,90 | − 0,87 | — |
| B.A.S.F. 1# | 1095 | 1106 | + 1 | 50 |
| Bayer 1# | 1274 | 1300 | + 2,04 | 50 |
| Blenheim Group 1 | 18,20 | 18,40 | + 1,09 | — |
| Buffelsfontein 1 | 24 | 23,90 | − 0,41 | 1 |
| Chase Manhattan 1# | 313,20 | 322,30 | + 2,90 | 12 |
| Cordiant PLC 1 | 7,75 | 7,75 | — | — |
| Daimler Benz 1# | 2379 | — | — | 50 |
| De Beers 1 | 140 | — | — | — |
| Deutsche Bank 1# | 230 | 232 | + 0,86 | 5 |
| Dresdner Bank 1# | 132,40 | 132,60 | + 0,15 | 5 |
| Driefontein 1 | 64 | 63,55 | − 0,70 | — |
| Du Pont Nemours 1# | 330,60 | 326,80 | − 1,14 | — |
| Eastman Kodak 1# | 280 | — | — | 2 |
| East Rand 1 | 3,10 | 3,11 | + 0,32 | 1 |
| Echo Bay Mines 1# | 51,10 | 51,05 | − 0,09 | — |
| Electrolux 1# | 220 | — | — | 25 |
| Ericsson 1# | 106,70 | 109 | + 2,15 | 2 |
| Exxon Corp. 1# | 360,20 | 360 | − 0,05 | — |
| Ford Motor 1# | 153 | 156,90 | + 2,54 | 1 |
| Freegold 1 | 55,70 | 55 | − 1,25 | — |
| Gencor Limited 1 | 18,20 | 18,15 | − 0,27 | — |
| General Elect. 1# | 308 | 310,70 | + 0,87 | — |
| General Motors 1# | 226,10 | 231,10 | + 2,21 | 1 |
| Gle Belgique 1# | 363,10 | — | — | — |
| Grd Metropolitan 1 | 32,10 | 35 | + 9,03 | — |
| Guinness Plc 1# | 39,55 | 39,80 | + 0,63 | — |
| Hanson Plc 1 | 15,90 | 15,90 | — | — |
| Harmony Gold 1 | 47 | 46,50 | − 1,06 | — |
| Hitachi 1# | 54 | 52,75 | − 2,31 | 50 |
| Hoechst 1# | 1228 | 1240 | + 0,97 | 50 |
| I.B.M 1# | 463,90 | 461,70 | − 0,47 | 1 |
| I.C.I 1# | 62 | 62,05 | + 0,08 | 1 |
| I.T.T. 1# | 603 | 605 | + 0,33 | 1 |
| Ito Yokado 1# | 263 | 264,20 | + 0,45 | 50 |
| Matsushita 1# | 74,15 | 73 | − 1,55 | 50 |
| Mc Donald's 1# | 196 | 197,20 | + 0,61 | — |
| Merck and Co 1# | 297 | 295,30 | − 0,57 | — |
| Minnesota Mg 1# | 277 | — | — | — |
| Mitsubishi Corp.1# | 55 | — | — | 50 |
| Mobil Corporat.1# | 496,40 | — | — | 2 |
| Morgan J.P. 1# | 390,40 | 396,30 | + 2,02 | 2 |
| Nestle SA Nom.1# | 5110 | 5130 | + 0,39 | 10 |
| Nipp. MeatPacker 1# | 64,10 | — | — | 50 |
| Norsk Hydro 1# | 206,60 | 208 | + 0,67 | 20 |
| Petrofina 1# | 1512 | 1517 | + 0,33 | — |
| Philip Morris 1# | 418,10 | 419,20 | + 0,26 | 1 |
| Philips N.V 1# | 225,50 | 223,60 | − 0,84 | 10 |
| Placer Dome Inc 1# | 122,70 | 121 | − 1,38 | — |
| Procter Gamble 1# | 401,70 | — | — | — |
| Quilmes 1 | 241 | — | — | — |
| Randfontein 1 | 31 | 31 | — | — |
| Rhone Poul.Rorer 1 | 227 | 228 | + 0,44 | — |
| Royal Dutch 1# | 608 | 611 | + 0,49 | 5 |
| R T Z 1# | 71 | 72 | + 1,40 | — |
| Sega Enterprises 1 | 277,10 | 279,80 | + 0,97 | 50 |
| Saint-Helena 1 | 39,45 | 40,10 | + 1,64 | 1 |
| Schlumberger 1# | 322,50 | 323,70 | − 0,43 | — |
| SGS Thomson Micro. | 235 | 233,50 | − 0,63 | 13 |
| Shell Transport 1# | 58,55 | 58,95 | + 0,68 | — |
| Siemens 1# | 2535 | 2550 | + 0,59 | 50 |
| Sony Corp. 1# | 255 | 252,10 | − 1,13 | 50 |
| Sumitomo Bank 1# | 92,70 | — | — | 50 |
| T.D.K 1# | 255 | 255,10 | + 0,03 | 50 |
| Telefonica 1# | 64,05 | — | — | 500 |
| Toshiba 1# | 35,80 | 35,35 | − 1,25 | 50 |
| Unilever 1# | 649 | 649 | — | 1 |
| United Technol. 1# | 423,80 | 425,30 | + 0,35 | 5 |
| Vaal Reefs 1 | 309,50 | 308 | − 0,48 | — |
| Volkswagen A.G 1# | 1512 | 1595 | + 5,48 | 50 |
| Volvo (act.B) 1# | 116,70 | — | — | 5 |
| Western Deep 1 | 170 | 170,30 | + 0,17 | 2 |
| Yamanouchi 1# | 107,50 | 107,80 | − 0,09 | 50 |
| Zambia Copper 1 | 1,92 | 1,97 | + 2,60 | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 16**

**VENDREDI 13 OCTOBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | — | 8,561 |
| CEPME 5,5% 88-97CA | 103,40 | 2,531 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 106,91 | 7,475 ↓ |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 2,877 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 112,20 | 6,777 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 106,50 | 5,890 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 107,50 | 4,590 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,20 | [illegible] |
| CFF 10,25% 90-01 CB# | 110,69 | 6,077 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 107,50 | 3,477 |
| CLF [illegible] CA# | 105,11 | 6,586 ↑ |
| CNA 9% 4/92-07 | 108,50 | 3,107 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 105,70 | 2,808 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 105,15 | 5,272 d |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 106,04 | 5,773 o |
| EDF 8,6% 92-04 # | — | 4,511 |
| Em.Etat [illegible] | — | 6,167 |
| Em.Etat [illegible] 93-97 | 99,52 | 1,540 |
| Finansder [illegible] | 108,95 | 8,038 |
| Finansder [illegible] | 106,20 | 6,220 |
| Floral9,75% 90-99# | — | 2,291 |
| OAT 9,8%1/86-96CA# | 100,65 | 7,008 |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 103,55 | 2,671 |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 107 | 8,381 |
| OAT 88-98 TME CA | 101 | 5,081 |
| OAT 9/85-98 TRA | — | 0,324 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 107,46 | 2,986 ↓ |
| OAT TMB 87/99 CA | 99,59 | 4,948 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 104,80 | 3,241 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 106,60 | 4,736 |
| OAT 85/00 TRA CA | 103,50 | 0,717 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 112,23 | 3,994 |
| OAT 89-01 TME CA | 101 | 5,081 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 106,91 | 7,615 ↓ |
| OAT 8,50% 89-19 # | 103,90 | 8,337 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 103,65 | 4,087 |
| PTT 11,2% 85-95 CS# | 101,05 | 9,031 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 105 | 6,220 |
| Lyon.Eaux 6,5% 90CV | 593 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Arbel 2 | ♦ | 280 | 280 |
| Bains C.Monaco 2 | ♦ | 637 | 637 |
| B.N.P.Intercont.2 | ♦ | 302 | 302 |
| Bidermann Intl. | ♦ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) 2 | | 7 | 7 |
| Cambodge | ♦ | 732 | 732 |
| Carbone Lorraine 2 | | 586 | 598 |
| CBC 1 | | 123 | 122,50 |
| Centenaire Blanzy | ♦ | 270 | 270 |
| Ceragen Holding | ♦ | 31 | 31 |
| Champex (Ny) | ♦ | 18 | 18 |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | | 321 | 314 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | ♦ | 2590 | 2590 |
| Cpt Lyon Alem.2 | | 405 | 405 |
| Concorde-Ass Risq2 | ♦ | 695 | 695 |
| Gpe Valfond ex.CMP | ♦ | 15,60 | 15,60 |
| Credit Gen.Ind. | ♦ | 30 | 30 |
| Darblay | ♦ | 365 | 365 |
| Didot Bottin | ♦ | 592 | 592 |
| Eaux Bassin Vichy | ♦ | 4099 | 4099 |
| Ecia 1 | | 588 | 587 |
| Ent.Mag. Paris | ♦ | 3589 | 3589 |
| Eridania Beghin CI | ♦ | 696 | 696 |
| Fidei 2 | | 90,10 | 92,10 |
| Finalens | ♦ | 336 | 336 |
| F.I.P.P. | ♦ | 98 | 98 |
| Fonciere (Cie) | ♦ | 496 | 496 |
| Fonciere Euris | ♦ | 160,10 | 160,10 |
| Foncina # | ♦ | 430 | 430 |
| France I.A.R.D. | ♦ | 910 | 910 |
| France S.A 1 | | 725 | 680 |
| From. Paul-Renard | ♦ | 2050 | 2050 |
| Gaumont 1 # | | 302,50 | 301 |
| Genefim | | 125 | 123,50 |
| Gevelot | ♦ | 1455 | 1455 |
| G.T.I (Transport)2 | ♦ | 350 | 350 |
| Immobail 2 | | 210 | 220 |
| Immobanque 2 | ♦ | 695 | 695 |
| Im.Marseillaise 2 | | 5100 | 5090 |
| Invest.(Ste Cie.) | ♦ | 1440 | 1440 |
| Lille Bonnieres | ♦ | 1410 | 1410 |
| Locafinanciere | ♦ | 450 | 410 |
| Louvre 1 | | 159 | 158,50 |
| Lucia | ♦ | 65 | 65 |
| Machines Bull | ♦ | 22,10 | 22,10 |
| Monoprix | ♦ | 160 | 160 |
| Metal Deploye | ♦ | 400 | 400 |
| Mors 2 # | ♦ | 19,90 | 19,90 |
| Navigation (Nle) | ♦ | 67 | 67 |
| Paluel-Marmont | ♦ | 337 | 337 |
| Pap.Clairefont(Ny) | ♦ | 910 | 910 |
| Parfinance 2 | ♦ | 168 | 168 |
| Paris Orleans | ♦ | 240,10 | 240,10 |
| Piper Heidsieck | ♦ | 1050 | 1050 |
| Porcher | ♦ | 247,90 | 247,90 |
| Promodes (CI) | ♦ | 989 | 989 |
| PSB Industries 2Ly | | 387 | 390 |
| Rochefortaise Com. | ♦ | 160 | 160 |
| Rosario 2 | ♦ | 199 | 199 |
| Rougier # | | 488 | 484 |
| S.A.F.I.C Alcan | ♦ | 265 | 265 |
| Saga | ♦ | 198 | 195 |
| Salins du Midi 2 | | 400 | 408 |
| Savoisienne M. | ♦ | 123 | 123 |
| Silic 2 | ♦ | 660 | 660 |
| S.I.P.H. | ♦ | 142,30 | 142,30 |
| Sofal | ♦ | 165 | 165 |
| Soffo | ♦ | 354 | 354 |
| Sofitam act.a reg. | ♦ | 76,80 | 76,80 |
| Sofragi | ♦ | 3555 | 3555 |
| Soudure Autogene | ♦ | 975 | 975 |
| Sovabail | ♦ | 398 | 398 |
| Taittinger 1 | | 2000 | 1995 |
| Tour Eiffel | ♦ | 265,50 | 265,50 |
| Elyo 2 | | 218 | 218 |
| Vicat 2 | | 464,50 | 467,50 |
| Virax | ♦ | 127,10 | 127,10 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 135,50 | 135,50 |
| Commerzbank AG | 1130 | 1130 |
| Fiat Ord | 17,30 | 17,30 |
| Gevaert | 260,50 | 260,50 |
| Gold Fields South | 117,10 | 117,10 |
| Kubota Corp. | 29 | 29 |
| Montedison act.ep. | 4,50 | [illegible] d |
| Olympus Optical | 44,20 | 44,20 |
| Ottomane (Cie Fin.) | 177,60 | 177,60 |
| Robeco | 359,60 | [illegible] |
| Rodamco N.V. | 137,50 | 137,80 |
| Rolinco | 360 | 361,10 |
| Solvay SA | 2500 | 2500 |
| Wagons Lit | [illegible] | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 16**

**VENDREDI 13 OCTOBRE**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| [illegible] | ♦ | 69,40 | 69,40 |
| [illegible] | | 450 | 457 |
| [illegible] | | 222 | 222 |
| [illegible] | ♦ | 125 | 125 |
| [illegible] | | 685 | 675 |
| [illegible] | ♦ | 450 | 450 |
| [illegible] | | 352 | 352 |
| [illegible] | ♦ | 23,70 | 23,70 |
| [illegible] | ♦ | 560 | 560 |
| [illegible] | ♦ | 570 | 570 |
| [illegible] | ♦ | 168 | 183 |
| [illegible] | ♦ | 615 | 635 |
| [illegible] | ♦ | 335 | 335 |
| [illegible] | ♦ | 67 | 67 |
| [illegible] | | 505 | 506 |
| [illegible] | ♦ | 234,90 | 254,90 |
| [illegible] | | 1230 | 1245 |
| [illegible] | | 510 | 515 |
| [illegible] | | | |
| CDA-Cie des Alpes2 | | 150 | 151 |
| C.E.E 2# | | 368,90 | 368,90 |
| CEGEP # | ♦ | 156 | 156 |
| Cermex 2 # (Ly) | | 271 | 260,20 |
| CFPI | ♦ | 251 | 251 |
| Charge Bourse (M) | ♦ | 225 | 225 |
| Christ.Dalloz 2 # | ♦ | 1134 | 1134 |
| Cipe France Ly 2 # | | 300 | 300 |
| CNIM CA# | | 209 | 215 |
| Codetour | ♦ | 259 | 259 |
| Comp.Euro.Tele-CET | ♦ | 240 | 240 |
| Conflandey S.A | ♦ | 300 | 300 |
| C.A. de la Brie 2 | ♦ | 352 | 352 |
| C.A.Gironde (B) | ♦ | 444,50 | 444,50 |
| C.A.Haute Normand. | | 380 | 380 |
| C.A.Ille & Vilaine | | 334,20 | 335 |
| C.A. Paris IDF 1 | | 717 | 715 |
| C.A.de l'Isere Ly# | ♦ | 397 | 397 |
| C.A.Loire Atl.Ns # | | 369 | 358 |
| C.A.Loire/H.Loire# | ♦ | 221 | 221 |
| C.A.Morbihan (Ns) | ♦ | 346,50 | 346,50 |
| C.A.du Nord (Li) | | 441 | 420,20 |
| C.A. Oise CCI | ♦ | 252 | 252 |
| C.A.Pas de Calais | ♦ | 415 | 415 |
| C.A. Somme CCI 2 | | 244 | 240 |
| C.A.Toulouse (B) | ♦ | 349,80 | 349,80 |
| CFIPE(exGAN part)#2 | | 108,30 | 109,40 |
| Chaine et Trame # | | 144,30 | 147,90 |
| C.A. Midi CCI#(Ly) | ♦ | 250 | 250 |
| Credit de l'Est | ♦ | 344 | 344 |
| Creeks | ♦ | 50 | 50 |
| Delta Prot.# C2 Ly | ♦ | 301 | 301 |
| Devanlay 2 | ♦ | 403 | 403 |
| Deveaux(Ly) | | 399 | 395 |
| Devernois (Ly) | ♦ | 450 | 450 |
| Ducros Serv.Rapide | ♦ | 58,10 | 64,05 |
| Ecco Trav. Tempo 1 | | 330 | 330 |
| Elysee Inv. 1 | ♦ | 22 | 22 |
| Emin-Leydier# (Ly) | | 502 | 501 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | | 260 | 260 |
| Europ Propulsion 2 | | 316 | 316 |
| Expand 2 | | 290 | 290 |
| Factorem | ♦ | 502 | 502 |
| Faiveley #2 | | 332 | 330 |
| Finabail 2 | | 76 | 73 |
| Finacor 2 | | 97,60 | 98,90 |
| Fininfo | ♦ | 445 | 445 |
| Fructivie 1 | | 519 | 517 |
| Gautier France 2# | | 289,50 | 289,50 |
| Gel 2000 2 | | 85 | 85 |
| GFI Industries # | | 414 | 420 |
| Girodet # (Ly) | ♦ | 43 | 43 |
| GLM S.A. | ♦ | 262 | 262 |
| Grandoptic.Photo # | | 508 | 500 |
| Gpe Guillin # Ly | | 160 | 160 |
| Kindy # | | 149,60 | 146,10 |
| Guerbet 2 | ♦ | 309,90 | 309,90 |
| Hermes internat.1# | | 565 | 567 |
| Hurel Dubois | ♦ | 317 | 317 |
| ICBT Groupe # 2 | | 187 | 193 |
| I.C.C. 2 | ♦ | 165 | 165 |
| Idianova | ♦ | 60 | 60 |
| Immob.Hotel. 2 # | | 81,90 | 81,90 |
| Installux (Ly)2 | | 477 | 480 |
| Int. Computer # | ♦ | 128 | 128 |
| Invest.Paris 1 | ♦ | 136 | 136 |
| IPBM 2 | ♦ | 72 | 72 |
| M6-Metropole TV 2 | | 460 | 459,90 |
| Manitou 2# | | 567 | 605 |
| Manutan | ♦ | 590 | 580 |
| Marie Brizard 2 | ♦ | 1045 | 1045 |
| Maxi-Livres/Profr. | | 388 | 392 |
| Mecadyne | | 170 | 171,10 |
| Mecelec 2 (Ly) | | 77,35 | 79 |
| MGI Coutier 2# | | 410 | 410 |
| Michel Thierry# 2 | | 705 | 705 |
| Monneret Jouet # | ♦ | 68,95 | 68,95 |
| Naf-Naf 1# | ♦ | 66,65 | 66,65 |
| Norbert Dentres.2# | | 534 | 539 |
| N.S.C Schlum.2 Ny | | 986 | 980 |
| OGF Omn Gest.Fin.1 | | 950 | 950 |
| Onet # | ♦ | 795 | 795 |
| Paul Predault # | | 175 | 175 |
| P.C.W. 2 | ♦ | 30,40 | 30,40 |
| Petit Boy # | ♦ | 120,80 | 120,80 |
| Pier Import | ♦ | 84,50 | 84,50 |
| Pochet 2 | | 1001 | 1049 |
| Poujoulat Ets (Ns) | ♦ | 215,10 | 215,10 |
| Radiall 2# | | 511 | 515 |
| Rallye(Cathiard)Ly | | 154 | 154 |
| Reydel Indust.Li 2 | | 1325 | 1325 |
| Robertet # | | 1010 | 1025 |
| Rouleau-Guichard 2 | | 455 | 455 |
| Securidev 2 # | | 85,90 | 85,50 |
| Sediver 2 # | | 205,50 | 206,10 |
| Seribo 2 | | 272 | 272 |
| Siparex (Ly) # | | 87 | 87,20 |
| Smoby (Ly) 2 | | 649 | 635 |
| Sofco (Ly) | ♦ | 150 | 150 |
| Sofibus | ♦ | 423 | 423 |
| Sogepag 2 # | | 114 | 113 |
| Sogeparc (Fin) 1 | | 594 | 594 |
| Sopra 2 | | 272 | 271 |
| Steph.Kelian # | ♦ | 85,10 | 83,10 |
| Sylea 2 | | 411 | 412 |
| Teisseire-France | ♦ | 215 | 215 |
| TF1-1 | | 479,50 | 476 |
| Thermador Hold(Ly) | | 410 | 412 |
| Trouvay Cauvin 2# | | 67,50 | 67,50 |
| Unilog 2 | | 318 | 320,50 |
| Union Fin.France 1 | | 373 | 370 |
| Via Credit(Banque) | ♦ | 134 | 134 |
| Viel et Cie # | | 93 | 92,50 |
| Vilmorin et Cie#2 | | 338 | 339 |
| Virbac | | 654 | 650 |

# HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 10 h 16**

**VENDREDI 13 OCTOBRE**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Sté lecteurs du Monde | ♦ | 154 | 154 |
| Nobel | ♦ | 153 | 153 |
| Mumm | ♦ | 844 | 844 |
| Generale Occidentale | ♦ | 46,10 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 octobre

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| [illegible] | | 35927,17 | 35927,17 |
| [illegible] | | 32226,51 | 32226,51 |
| [illegible] | ♦ | 112,42 | 107,07 |
| [illegible] | | 112654,06 | 112654,06 |
| [illegible] | | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | ♦ | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | | 9172,13 | 9172,13 |
| [illegible] | | 8345,65 | 8263,02 |
| [illegible] | | 16785,69 | 16657,25 |
| [illegible] | | 651,54 | 651,55 |
| [illegible] | | 36671,36 | 36671,36 |
| [illegible] | | 1130,61 | 1130,61 |
| [illegible] | | 114,85 | 112,08 |
| [illegible] | | 94,54 | 92,04 |
| [illegible] | | 509,81 | 497,38 |
| [illegible] | | 495,77 | 483,63 |
| [illegible] | | 1420,95 | [illegible] |
| [illegible] | | 1664,33 | 1527,82 |
| [illegible] | | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | ♦ | 1537,43 | 1023,20 |
| [illegible] | | 1039,54 | 1029,25 |
| [illegible] | | 1076,56 | 1076,32 |
| [illegible] | | 7223,21 | 7225,21 |
| [illegible] | | 7596,35 | 7518,15 |
| [illegible] | | [illegible] | 1555,43 |
| [illegible] | | [illegible] | 1135,23 |
| [illegible] | | | |
| Coexis | | 1672,38 | 1641,20 |
| Comptavalor | | 2219,02 | 2215,70 |
| Conventi CIC | | 327,70 | 322,86 |
| Crédit Mutuel Capital | | 1575,99 | 1546,09 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T. | | 825,04 | 825,04 |
| Cred.Mut.Ep.Ind.Cap | | 89,81 | 87,41 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Dis | | 86,94 | 84,61 |
| Créd.Mut.Ep.J | ♦ | 21795,90 | 21795,90 |
| Cred.Mut.Ep.long.T. | | 209,27 | 205,67 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | | 1067,08 | 1038,52 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | ♦ | 1080,24 | 1051,33 |
| Dieze | | 1658,15 | 1627,25 |
| Ecocic | | 1220,17 | 1184,63 |
| Ecupar | ♦ | 125,10 | 121,46 |
| Ecur. Actions futur | | 186,72 | 181,28 |
| Ecur. Dissimonétaire | | 10544,53 | 10544,53 |
| Ecur. Expansion | | 309157,84 | 307926,14 |
| Ecur. Géovaleurs | | 2713,33 | 2634,30 |
| Ecur. Investissement | | 156,36 | 151,81 |
| Elancie! D | | 114,91 | 112,11 |
| Elicash | ♦ | 893356,41 | 893356,41 |
| Emergence Poste D | | 95,45 | 92,12 |
| Eparcic | | 4598,89 | 4596,89 |
| Eparcourt-Sicav | | 195,45 | 194,96 |
| Epargne-Unie | | 1455,56 | 1420,03 |
| Euro Solidarité | | 1236,33 | 1226,37 |
| Eurocic Leaders | | 1337,61 | 1294,84 |
| Eurodyn | | 1530,75 | 1493,41 |
| Fonsicav | | 18466,52 | 18429,66 |
| France Obligations | | 462,75 | 458,17 |
| Francic | | 474,05 | 460,25 |
| Francic Pierre | | 107,07 | 103,95 |
| Francic-Regions | | 1455,55 | 1413,16 |
| Geoblys C | | 577,55 | 577,55 |
| Géoblys D | | 563,16 | 563,16 |
| Gestion | | 18955,57 | 18955,57 |
| HLM Monétaire | | 17714,56 | 17714,56 |
| Indicia | ♦ | 1072,03 | 1045,69 |
| Intensys D | | 108,55 | 108,26 |
| Interoblig | | 5976,55 | 5917,38 |
| Intersélection Fce | | 520,89 | 510,68 |
| Japacic | ♦ | 177,57 | 172,40 |
| Jeunepargne | ♦ | 353,81 | 348,58 |
| Latitude C/D | | 140,85 | 140,64 |
| Lion 20000 | | 16296,99 | 16296,99 |
| Lion Association | | 11257,63 | 11257,63 |
| Lion Institution | | 38973,80 | 38876,51 |
| Lionplus | | 1275,06 | 1250,06 |
| Lion Tresor | | 2220,72 | 2198,73 |
| Livret Bourse Inv. | | 569,18 | 552,50 |
| Livret Portefeuil. | | 790,60 | 767,57 |
| Méditerranée | ♦ | 235,17 | 228,32 |
| Mensuel CIC | | 10102,10 | 10002,09 |
| Moneden | | 56828,32 | 56828,32 |
| Moné-Dis | | 10558,97 | 10539,97 |
| Mone.J. | | 11281,55 | 11281,55 |
| Monevalor | | 52186,66 | 52188,66 |
| Mutualité dépôts | | 17324,77 | 17290,19 |
| Natio Court Terme | | 13334 | 13354 |
| Natio Court Terme2 | | 362293 | 362293 |
| Natio Epargne | | 21540,03 | 21326,76 |
| Natio Ep. Capital | | 14169,70 | 14029,41 |
| Natio Ep. Croissance | | 2056,45 | 1598,52 |
| Natio Ep. Obligations | | 207,35 | 203,26 |
| Natio Epargne Retraite | | 122,63 | 120,23 |
| Natio Epargne Trésor | | 9932,51 | 9913,65 |
| Natio Epargne Valeur | | 495,75 | 486,03 |
| Natio France Index | | 951,05 | 961,54 |
| Natio Immobilier | | 1148,41 | 1125,59 |
| Natio Inter | | 1771,55 | 1737,19 |
| Natio Monétaire | | 5215,01 | [illegible] |
| Natio Opportunités | | 141,57 | 138,75 |
| Natio Patrimoine | | 1399,50 | 1372,06 |
| Natio Perspectives | | 1113,28 | 1091,45 |
| Natio Placements | | 74448,08 | 74448,08 |
| Natio Revenus | | 1037,99 | 1027,71 |
| Natio Securité | | 11908,20 | 11908,20 |
| Natio Valeurs | | 902,76 | 885,06 |
| Nord Sud Develop. | ♦ | 2019,50 | 2015,47 |
| Oblicic-Mondial | | 3130,69 | 3084,42 |
| Oblicic-Regions | | 1055,89 | 1040,29 |
| Oblifutur | | 3589,63 | 3522,70 |
| Oblig. ttes caté. | | 219,33 | 216,09 |
| Oblifion | | 1722,72 | 1705,66 |
| Oblisécurité Sicav | | 5475,73 | 5475,73 |
| Oblitys D | | 540,80 | 532,61 |
| Oraction | | 1499,13 | 1462,57 |
| Patrimoine Retraite | | 284,36 | 278,78 |
| Pervalor | | 587,96 | 576,43 |
| Plénitude D | | 143,26 | 139,09 |
| Poste Gestion C | | 41944,34 | 41944,34 |
| Première Oblig. C | | 12382,87 | 12382,87 |
| Première Oblig. D | | 10772,43 | 10767,05 |
| Proficius | | 927,55 | 910,26 |
| Rentacic | ♦ | 161,88 | 159,49 |
| Revenus Trimestr. | | 5208,34 | 5156,77 |
| Revenu-Vert | | 1157,03 | 1135,46 |
| St-Honoré Pacifique | | 739,92 | 706,37 |
| St-Honoré Réal. | | 9441,80 | 9404,15 |
| Securicic | | 2167,68 | 2167,68 |
| Securitaux | | 1742,61 | 1742,61 |
| Sensivalor | | 33594,53 | 33594,53 |
| SEVEA | ♦ | 105,85 | 101,32 |
| S.G. France opport. C | | 1372,41 | 1345,50 |
| S.G. France opport. D | | 1340,60 | 1314,31 |
| S.G. Monde opport. C | | 996,81 | 977,26 |
| S.G. Monde opport. D | | 996,81 | 977,26 |
| Sicav Associations | | 2304,47 | 2304,47 |
| Sicav 5.000 | | 456,96 | 477,41 |
| S.I. Est | ♦ | 1149,01 | 1115,54 |
| Slivafrance | | [illegible] | 771,56 |
| Slivam | | [illegible] | 415,96 |
| Slivarente | | 215,60 | 211,37 |
| Slivinter | | 520,40 | 510,20 |
| Sogenfrance C | | 1273,73 | 1245,75 |
| Sogenfrance D | | 1190,62 | 1167,27 |
| Sogepargne | | 516,41 | 513,26 |
| Sogevar | | 1134,41 | 1112,17 |
| Soginter | | 1624,52 | 1590,57 |
| Solstice D | | 2264,71 | 2229,21 |
| State Street Act. Eur | ♦ | 12536,44 | 12055,55 |
| State Street Act. France | ♦ | 10509,62 | [illegible] |
| State Street Act. Japon | ♦ | 1236,87 | 1236,64 |
| State Street Act. Monde | ♦ | [illegible] | 934,53 |
| State Street Activ.Asie | ♦ | 1393,41 | 1345,59 |
| State Street Alloc.Franc | ♦ | 1013,13 | [illegible] |
| State Street Amer.Latine | ♦ | [illegible] | [illegible] |
| State Street Emer. Mts | ♦ | 1450,66 | 1421,51 |
| State Street Etats-Unis | ♦ | 1381,74 | [illegible] |
| State Street OAT Plus | ♦ | 13436,75 | 13325,74 |
| State Str. Oblig. Monde | ♦ | [illegible] | [illegible] |
| State Street Spinnaker | ♦ | 1135,53 | 1107,64 |
| State Street Trésorerie | ♦ | 13069,05 | 13069,05 |
| Stratégie Actions | | 825,51 | 801,45 |
| Stratégie Rendement | | 1695,15 | [illegible] |
| Synthesis | | [illegible] | [illegible] |
| Thésora C | | [illegible] | [illegible] |
| Thesora D | | [illegible] | [illegible] |
| Trésor Plus | | [illegible] | [illegible] |
| Trésor Trimestriel | | [illegible] | [illegible] |
| Tresoricic | ♦ | [illegible] | [illegible] |
| Trilion | | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Associations | | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Foncier | | [illegible] | [illegible] |
| Unifrance | | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Garantie C | | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Garantie D | | [illegible] | [illegible] |
| Uni Regions | | [illegible] | [illegible] |
| Univar | | [illegible] | [illegible] |
| Univers Actions | | [illegible] | [illegible] |
| Univers Obligations | | [illegible] | [illegible] |
| Valorg | | [illegible] | [illegible] |
| Valreal | | [illegible] | [illegible] |
| Winterthur St-Honoré | | [illegible] | [illegible] |

**SYMBOLES**
● cours du jour; ♦ cours précédent.

# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**LATÉRALITÉ** La première découverte de Louis Pasteur, dont on célèbre cette année le centenaire de la mort, concerne la dissymétrie des substances organiques. En étudiant des cristaux de tartrate, il découvrit que ces derniers se répartissaient en deux types distincts, reflet l'un de l'autre dans un miroir. ● CETTE ASYMÉTRIE, on le sait aujourd'hui, concerne de près ou de loin tous les composants de la Nature. ● LES COMPOSANTS de la vie, bien que les molécules organiques puissent toutes revêtir deux formes – dextrogyre et lévogyre –, n'en choisissent qu'une seule. La latéralisation des plantes et des animaux se détermine dès les premiers stades de la morphogénèse. ● LES PARTICULES ÉLÉMENTAIRES, elles aussi, répondent au principe d'asymétrie : la force faible, contrairement aux trois autres grandes forces de l'Univers, n'est pas indifférente à la notion de droite ou de gauche.

## Pasteur avait raison, la nature est asymétrique

### Le savant, mort voilà cent ans, a montré que le vivant n'est pas soumis à la symétrie. Ce constat, qui s'applique au minéral comme à l'animal, au microscopique comme au macroscopique, reste encore inexpliqué

**LOUIS PASTEUR**, dont on a célébré le centenaire de la mort le 28 septembre, fut un des plus grands esprits scientifiques de tous les temps. On se souvient surtout de lui pour ses avancées médicales : ses travaux conduisirent à la « théorie microbienne » de la transmission des maladies, et à des concepts d'hygiène qui ont depuis

nature

le Monde

lors sauvé des millions de vies. Son nom est aussi associé à la « pasteurisation », technique innovante de préservation du vin, appliquée par la suite à de nombreux aliments. Mais Pasteur avait une formation de chimiste, et c'est dans ce domaine qu'il fit ses découvertes les plus fondamentales. Celles, paradoxalement, dont on se souvient le moins.

Ces découvertes concernent la dissymétrie des substances organiques. Par ce terme, il faut entendre une symétrie « à deux » : une partie de ces substances forme l'image inversée de l'autre partie. Notre main gauche n'est pas une copie de notre main droite, mais une copie de son reflet dans un miroir. Il en va de même, plus généralement, pour notre corps tout entier. Une fois admis, ce phénomène autorise l'apparition d'une réalité légèrement différente, l'asymétrie – c'est-à-dire une absence de symétrie entre les deux côtés du corps. Ainsi avons-nous le cœur à gauche, et le foie à droite.

Pasteur, donc, appliqua sa perspicacité à la chimie. On sait aujourd'hui que de nombreuses substances existent sous deux formes différentes, identiques en tous points à l'exception d'un seul : mis en solution, ces composés chimiques font dévier les rayons de la lumière polarisée qui les traversent, soit vers la droite (on dit alors qu'ils sont dextrogyres), soit vers la gauche (levogyres). Cette différence peut être une question de vie ou de mort : les acides aminés qui constituent les protéines sont tous lévogyres, alors que leurs équivalents dextrogyres peuvent être des poisons mortels. Tandis que les sucres que nous consommons sont invariablement dextrogyres.

Cette dissymétrie à l'échelle moléculaire n'est pas tout à fait spécifique au vivant. On serait pourtant tenté de le croire, car la plupart de ces composés « optiquement actifs » sont aussi des composés organiques : tous sont formés autour d'un élément carboné, élément sur lequel se base précisément la biochimie de la vie. Un unique atome de carbone, en effet, peut être relié tout au plus à quatre autres atomes, et quatre atomes différents ne peuvent se répartir autour d'un atome de carbone que de deux manières – l'une étant l'image dans un miroir de l'autre.

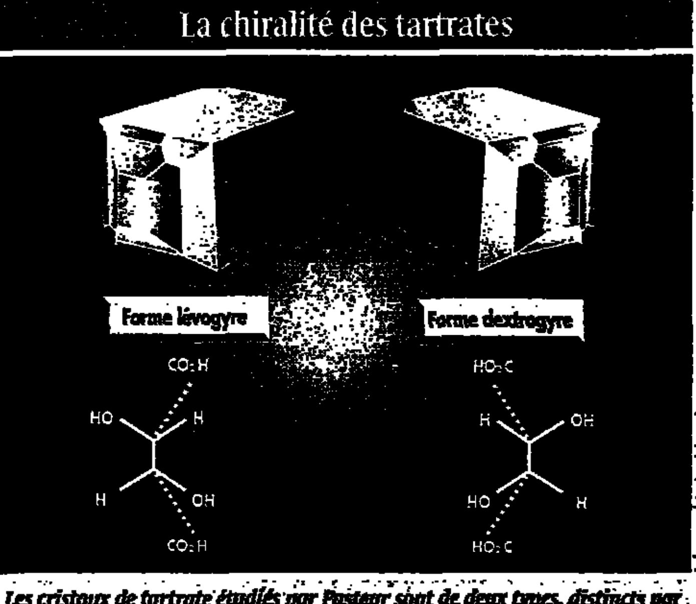
#### LA DOUBLE IMAGE DU SPATH

Ce fut Pasteur qui découvrit que de multiples molécules organiques existent sous ces deux formes optiquement complémentaires. Mais ce fut le travail de ses successeurs, notamment Joseph Le Bel et Jacobus Van't Hoff, qui forgea le lien entre activité optique et structure moléculaire.

Comme souvent lors des grandes avancées de la science, l'histoire de la dissymétrie des molécules commence bien avant Pasteur. Dès 1669, le physicien danois Erasmus Bartholin avait noté qu'un objet, regardé à travers le cristal transparent d'un minéral, le spath d'Islande, produisait une double image. Il observa également, en faisant tourner le cristal, que l'une des deux images tournait avec lui, tandis que l'autre demeurait statique.

Il fallut attendre un siècle et demi pour comprendre ce phénomène de double réfraction, qui provient de la nature ondulatoire de la lumière. La lumière ordinaire est formée d'ondes oscillant dans de multiples plans, mais elle peut aussi être « polarisée » de manière à vibrer dans un seul plan. Or les cristaux de spath d'Islande sont des polariseurs naturels. Ils n'acceptent que certains plans d'oscillation, en fonction de leur géométrie – et plus précisément de leur structure atomique.

En 1828, le physicien écossais William Nicol (1768-1851) utilisa le spath d'Islande pour fabriquer une paire de prismes. Ceux-ci étaient conçus de telle manière que la lumière passant à travers eux pouvait être soit avivée, soit obscurcie, selon la manière dont on faisait pivoter l'un des prismes par rapport à l'autre. Lorsqu'un composé organique en solution était placé entre ces deux prismes, l'un d'entre eux devait être tourné selon un certain angle pour permettre à la lumière tout entière de le traverser. Ainsi devenait-il possible de mesurer de combien de degrés certaines solutions organiques font dévier le plan de polarisation de la lumière.




*Les cristaux de tartrate étudiés par Pasteur sont de deux types, distincts par l'orientation droite ou gauche d'une de leurs faces. Les molécules qui composent ces cristaux se répartissent elles-mêmes en deux catégories : l'une (lévogyre) dévie la lumière polarisée vers la gauche, l'autre (dextrogyre) vers la droite. Du fait de l'arrangement spatial de leurs atomes, ces molécules chirales sont le reflet l'une de l'autre dans un miroir.*

#### LE REFLET DES CRISTAUX

Jean-Baptiste Biot (1774-1862), poursuivant ces travaux, franchit l'étape qui devait conduire Pasteur à découvrir la dissymétrie moléculaire. En 1815, il démontra que certaines substances organiques pouvaient faire dévier la lumière d'un côté ou de l'autre du plan de polarisation. Biot supposa que ces changements arbitraires de direction provenaient d'une asymétrie des molécules elles-mêmes, mais il ne fut pas capable d'aller plus loin.

Le décor est maintenant posé. En 1848, à l'âge de vingt-six ans, Pasteur entreprend l'étude des tartrates, une famille de substances organiques qui exerce sur la lumière polarisée l'action observée par Biot. Sous son microscope, étudiant un par un les cristaux de tartrate, il découvre qu'ils ne sont pas tous identiques, mais se répartissent en deux types distincts, le premier étant le reflet dans un miroir du second.

Pourtant, l'assortiment de cristaux étudiés par Pasteur provient d'une solution qui, elle, ne dévie pas la lumière polarisée. Un homme de moindre génie se serait arrêté là. Pasteur, lui, soupçonne qu'il y a dans cette solution une quantité égale des deux éléments. Pour le vérifier, il sépare – à la main, à l'aide d'une pince à épiler – les deux types de cristaux, dissout chacun d'entre eux et mesure leur comportement vis-à-vis de la lumière polarisée à travers un prisme de Nicol. Comme il s'y attendait, une des solutions fait tourner la lumière dans un sens, la seconde dans l'autre.

Pasteur confirma cette saisissante découverte sous le rigoureux contrôle de Biot, et forgea ainsi, quasiment du jour au lendemain, sa réputation. Dix ans plus tard, il démontra que les micro-organismes, entre deux formes optiquement actives d'une même substance, choisissent invariablement l'une d'entre elles pour leur nutrition – ce qui lui ouvrit la voie de la maîtrise des cultures microbiennes.

Il apparut plus tard que ce grand scientifique, dans sa découverte première, avait aussi eu beaucoup de chance. Il existe de multiples façons de cristalliser les tartrates, mais les cristalliser sous deux formes optiquement complémentaires relève de la bonne fortune autant que de l'habileté. Mais comme Pasteur le résuma lui-même dans une phrase devenue célèbre : *« La chance ne favorise que les esprits préparés. »*

*Henry Gee*

## L'Univers est-il de gauche ?

**L'UNIVERS** est-il plutôt de gauche ou plutôt de droite ? Cette question, apparemment surprenante, n'a aujourd'hui rien de provocant. Longtemps, pourtant, les scientifiques restèrent persuadés que le monde était symétrique à l'échelle des particules élémentaires. Longtemps, ils ont considéré l'atome comme un système entièrement régi par les forces électromagnétiques, des forces qui sont parfaitement indifférentes à la notion de droite ou de gauche.

Considérons, expliquent Marie-Anne Bouchiat et Lionel Pottier dans *Pour la Science* d'août 1984, un système physique dans une configuration quelconque et son image dans un miroir. *« Si les deux systèmes mettent en jeu des forces électromagnétiques, l'effet de ces forces sur le second système est identique à l'image dans un miroir de leur effet sur le premier système. »* Les physiciens disent alors qu'il y a conservation de la parité.

Pour mieux saisir les effets de cette symétrie par réflexion, laissons-nous guider par le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond dans *La Symétrie aujourd'hui* (éd. Seuil, collection « Sciences »). *« On sait bien,* écrit-il, *que l'image d'un objet dans un miroir n'est pas toujours identique à l'objet lui-même. (...) Si vous regardez votre main droite dans un miroir, elle a l'air d'une main gauche. »* Pourtant, *« il reste vrai,* ajoute-t-il, *il restait vrai jusqu'en 1956 qu'un physicien observant une expérience faite sur la table de son laboratoire et la même expérience à travers un miroir aurait déduit de ces deux observations les mêmes lois. Ce qui permettait de dire : « Les lois de la physique sont invariantes par réflexion dans l'espace. »*

Bref, jusqu'à cette date, le petit monde de la physique dormait tranquille, incapable de dire, lors de la projection d'une expérience, si ce qu'il visionnait était l'expérience réelle ou celle vue dans un miroir. En d'autres termes, on considérait que les quatres forces qui régissent l'Univers et son monde de particules conservaient la parité.

Mais Chien Shiung Wu et ses collègues de l'université Columbia ont mis quelque désordre dans ce bel équilibre en testant une idée apparemment « baroque » de Lee et Yang. Ils ont observé attentivement la désintégration d'atomes de cobalt par radioactivité bêta. Lors de ces désintégrations, des électrons et des anti-neutrinos sont émis. Toutes ces particules tournent sur elles-mêmes à la manière de toupies microscopiques et forment deux populations appelées « droite » et « gauche » suivant leurs sens de rotation.

#### VIOLATION DE LA PARITÉ

Or, Chien Shiung Wu et son équipe ont observé que les particules bêta émises par les désintégrations des atomes radioactifs *« présentaient une asymétrie chirale »* et que les particules gauches étaient en plus grand nombre que les particules droites, ce qui a fait dire à un physicien que « Dieu est faiblement gaucher ». En d'autres termes, cela signifiait, comme le précise Jean-Marc Lévy-Leblond, que, *« si nous observons le film d'une désintégration par radioactivité bêta de certains noyaux atomiques, nous pouvons dire si c'est un vrai noyau qui s'est désintégré ou si c'est l'image du noyau dans un miroir »*. Cette découverte de la violation de la parité, sans doute dérisoire au regard du profane, a pourtant fortement agité le monde de la physique.

Cela valut le Nobel à Lee et Yang et conduisit, quelques années plus tard, Steven Weinberg, Abdus Salam et Sheldon Glashow à proposer, à la fin des années 60, une théorie unifiant les forces électromagnétiques et les forces faibles. Ces travaux, qui leur ont aussi valu le Nobel, prennent en compte ces phénomènes de chiralité des particules et donc de la violation de la parité.

Particules asymétriques, structures asymétriques, Univers asymétrique, quelle est l'origine de ces asymétries ? Tout reste à faire sur ce point, comme sur celui, ainsi que le précisent Roger Hegstom et Dilip Kondepui dans *Pour la science* (mars 1990), de savoir *« si la chiralité à une échelle engendre la chiralité à l'échelle supérieure »*.

*Jean-François Augereau*

## Des gènes pourraient gouverner le miroir de la vie

**EN 1883**, plus de trente ans après avoir établi la dissymétrie moléculaire des cristaux, Pasteur affirme devant la Société chimique de Paris : *« Tous les produits, pour ainsi dire, de l'œuf et de la graine sont asymétriques. »* Combien furent-ils alors à le croire ? Combien, aujourd'hui, ont-ils conscience de la latéralité de notre monde ? Pasteur, pourtant, avait raison. De la molécule élémentaire à l'organisme le plus complexe, rien de ce qui compose la vie ne reste semblable à lui-même de l'autre côté du miroir. Sans que nous soyons encore en mesure, pour l'essentiel, de comprendre pourquoi.

Commençons par l'organisme qui nous est le plus familier, le corps humain. Un chef-d'œuvre de latéralisation à lui seul. Latéralisation anatomique – cœur à gauche, foie à droite –, latéralisation fonctionnelle également. Pourquoi notre espèce utilise-t-elle une main plus que l'autre ? Pourquoi cette main, dans tous les pays du monde, est-elle le plus souvent la droite ? La réponse est sans doute inscrite dans nos gènes, ou peut-être dans l'asymétrie fonctionnelle (encore une) de nos deux hémisphères cérébraux.

D'autres exemples, moins proches de nous ? Les plantes à enroulement hélicoïdal, tel le liseron, ne grimpent autour de leur tuteur que dans un seul sens. La plupart suivent une spirale gauche. Mais quelques originales, le chèvrefeuille par exemple, semblent avoir définitivement opté pour la spirale droite. Même phénomène, avec les mêmes exceptions, chez les escargots : leur coquille, sur les deux hémisphères de la planète, forme généralement une hélice droite. Mais le buccin fulgurant de l'Atlantique, parmi quelques autres, présente un enroulement sénestre... Là encore, semble-t-il, la génétique fait loi. Parmi les espèces à coquille droite, les rares individus « gauchers » sont en effet porteurs d'une mutation spécifique.

Changeons d'échelle, passons des êtres entiers aux molécules organiques. A l'instar des cristaux étudiés par Pasteur, celles-ci peuvent revêtir deux formes, dites « lévogyre » et « dextrogyre ». Etant images l'une de l'autre dans un miroir, on parlera ainsi de molécules « chirales » (du grec *kheir* : main).

> De l'asymétrie des particules élémentaires à celle des êtres supérieurs, peut-on espérer trouver un lien de cause à effet ?

Or, que constate-t-on lorsque l'on étudie les molécules de la vie ? Que toutes, ou presque, se présentent sous une seule de ces deux formes. Ainsi les acides aminés, éléments constitutifs des protéines, n'existent pratiquement que sous forme lévogyre. Tandis que la molécule d'ADN (acide désoxyribonucléique), support de l'hérédité, répond au principe inverse et n'enroule sa double hélice que vers la droite.

Pourquoi la vie n'emploie-t-elle que des acides aminés de type lévogyre et des nucléotides (les maillons élémentaires de l'ADN) de type dextrogyre ? Les protéines étant indispensables à la synthèse des molécules d'ADN (et inversement) on peut supposer que la chiralité des unes a entraîné celle des autres... Mais, selon toute probabilité, les premières molécules organiques apparues sur la Terre ne présentaient pas cette dissymétrie. D'où la question : quand et pourquoi est apparue cette chiralité ? C'est à une échelle plus infime encore, celle des particules élementaires, qu'il faut en partie chercher la réponse.

A mesure qu'ils plongent plus profond dans la structure intime de la matière, les physiciens découvrent, en effet, que l'univers tout entier est asymétrique. Par le biais de la force nucléaire faible, le mouvement de rotation qui anime électrons, positons ou neutrinos ne les fait pas tourner dans n'importe quel sens.

De l'asymétrie des particules élémentaires à celle des êtres supérieurs, peut-on alors espérer trouver un lien de cause à effet ? Jusqu'à un certain point, sans doute. Les recherches menées ces dix dernières années ont montré que la chiralité des particules élémentaires induit une asymétrie à une échelle supérieure, celle des atomes. Or, de l'atome à la molécule, le pas est vite franchi. Il est donc vraisemblable que la prédominance des acides aminés lévogyres résulte, indirectement, de la force nucléaire faible. En agissant pendant des millions et des millions d'années sur les ingrédients de la soupe originelle, celle-ci, progressivement, aurait fait émerger une forme prédominante d'acides aminés.

Là, cependant, s'arrête la contribution de la physique à l'asymétrie du vivant. Car entre la chiralité des biomolécules et l'hélicité de la coquille d'escargot, il ne semble guère, cette fois, y avoir de relation directe. La latéralisation morphologique des plantes et des animaux trouvera sans doute son explication grâce aux avancées enregistrées dans un tout autre domaine, la génétique du développement. Une discipline dont les prémisses, établies il y a plus de quarante ans sur la mouche drosophile, viennent de valoir le prix Nobel de médecine à Edward Lewis, Christiane Nüesllein-Volhard et Eric Wieschaus (*le Monde* du 10 octobre).

Depuis une dizaine d'années, on découvre en effet que les grandes étapes de la morphogenèse sont dirigées par quelques familles de gènes, les « gènes du développement ». Ces architectes moléculaires semblent universels, et contrôlent l'embryogenèse de tous les êtres vivants. Les gènes qui déterminent l'axe antéro-postérieur et l'axe dorsol-ventral des embryons d'animaux ont déjà été identifiés, et l'on est désormais en passe de recenser ceux qui gouvernent la latéralisation des organes.

En 1993, des chercheurs du Baylor College of Medicine de Houston (Texas) découvraient ainsi, chez la souris, que l'inactivation d'un unique gène entraînait la naissance d'individus présentant une inversion complète de l'emplacement de leurs organes (*le Monde* du 16 juin 1993). Ce gène, dont le dérèglement pourrait être responsable, chez l'homme, du *situs inversus* (affection qui atteint environ une personne sur 20 000, et qui se traduit par une inversion de l'emplacement des organes du thorax et de l'abdomen), pourrait être le premier d'une nouvelle famille de gènes du développement. De tout récents travaux, menés sur le poulet et publiés dans la revue *Cell* du 8 septembre, tendent en effet à démontrer que d'autres gènes, dès les premières quarante-huit heures du développement, s'expriment de manière différente d'un côté et de l'autre de l'embryon. Des gènes qui participeraient, entre autres, à la latéralisation du cœur.

*Catherine Vincent*

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

# Le tennis de table travaille sa mise en scène à l'occasion de la Coupe du monde individuelle à Nîmes

## Les joueurs souhaitent l'avènement d'un circuit mondial sur le modèle de celui des tennismen

**Nîmes accueille jusqu'à dimanche 15 octobre la Coupe du monde individuelle de tennis de table. C'est la première fois que ce sommet, qui rassemble dix des douze meilleurs joueurs mondiaux, a lieu en Europe. Dès le premier jour, jeudi 12 octobre, le Français Patrick Chila s'est qualifié pour les quarts de finale en battant le Suédois Jan-Ove Waldner et l'Allemand Rosskopf. Victorieux du Canadien Huang pour son retour à la compétition, Jean-Philippe Gatien était en passe de se qualifier lui aussi, vendredi, face au Nigérian Olaleye.**

NÎMES
*de notre envoyé spécial*

C'est souvent dans sa propre famille que l'on cherche un modèle. Un peu amers de rester les parents pauvres des grandes cérémonies médiatiques, les joueurs de tennis de table envient leurs riches cousins des courts. Rien d'étonnant donc à ce que la Coupe du monde affiche sa parenté avec les tournois de tennis en salle.

La mise en scène, digne de l'Open de Bercy, est cependant une innovation pour les pongistes. Pour la première fois dans une épreuve internationale, la plus importante après les Jeux olympiques et les championnats du monde, une seule table est sous le feu des projecteurs. Oubliées les salles aux parquets encombrés et bruyants, avec leurs parties simultanées difficiles à suivre. A Nîmes, les gradins, comme les loges parées de vert, à l'image des tournois de tennis les plus huppés, sont au plus près des deux joueurs. Un écran géant suit les parties et détaille au ralenti les plus belles phases de jeu. Avant chaque match, les compétiteurs sont présentés dans les échos d'une musique tonitruante. Le public, exceptionnellement nombreux puisque les matches de samedi se joueront à guichets fermés, est à l'unisson.

*« Cette Coupe du monde doit faire découvrir un sport qui a considérablement évolué ces dernières années. L'arrivée des joueurs européens au sommet de la hiérarchie mondiale a donné vitesse et intensité à un jeu longtemps marqué par la défense des Asiatiques. Les pongistes sont de plus en plus athlétiques. Le tennis de table est maintenant un spectacle qui peut plaire à un public beaucoup plus large »*, explique Jean Salmon, d'IMG-McCormack. Cette société, spécialisée dans le conseil aux sportifs, a été chargée par la Fédération internationale de tennis de table d'organiser cette Coupe du monde. Curieusement, c'est la première fois que cette épreuve fait étape en Europe, après quinze éditions sur les terres traditionnelles du ping-pong, c'est-à-dire essentiellement en Asie. Cette nouvelle présentation concrétise une innovation réclamée de longue date par les joueurs. *« Il s'agit vraiment d'un tournant, après plusieurs années de réflexion. On a longtemps cru qu'une modification des règles suffirait à rendre le jeu plus attractif*, explique le Français Jean-Philippe Gatien, tenant du titre et vice-champion olympique en 1992. *Mais notre problème est ailleurs.*

> « Le développement de ce sport passe par l'émergence de véritables vedettes »

*» Ainsi, j'avais senti un grand intérêt pour mon parcours à Barcelone, parce que la télévision retransmettait mes matches. Le public a accroché à un spectacle simple avec beaucoup de tension. Mais il est ensuite resté indifférent aux bonnes performances des joueurs français dans des compétitions trop complexes. »*

Avec dix des douze meilleurs joueurs mondiaux présents à Nîmes, l'enjeu de la Coupe du monde a le mérite d'être clair. C'est la dernière occasion de préciser la hiérarchie mondiale avant les Jeux olympiques : celle qui désignera les têtes de série à Atlanta. Vainqueur de l'épreuve à Taïwan en 1994, Jean-Philippe Gatien retrouve face à lui le Belge Jean-Michel Saive, champion d'Europe, et trois autres joueurs consacrés à ce niveau : les Suédois Jan Ove Waldner, le champion olympique, et Jorgen Persson, ainsi que le Croate Zoran Primorac.

Mais Nîmes permet également de revoir les pongistes chinois après leur Grand Chelem aux derniers championnats du monde en mai dernier. A Tianjin, ils étaient sur leurs terres, dans une compétition soigneusement organisée par un pays mobilisé pour l'événement. Depuis, cette revanche chinoise sur les Européens – après six années sans titres individuels majeurs – a été remise en question par des éliminations sans gloire dans plusieurs compétitions.

En particulier, à l'occasion des innombrables épreuves par équipes qui encombrent le calendrier mondial. Celles-ci restent un sujet de discussion entre les joueurs et les instances dirigeantes du tennis de table. A la tête de l'association des joueurs professionnels, Jean-Michel Saive estime que Nîmes peut marquer le début d'un rééquilibrage. Il milite pour la prépondérance des tournois individuels sur les classements par nation : *« Le développement du tennis de table passe par l'émergence de véritables vedettes. Dans son organisation et dans sa mise en scène, cette Coupe du monde est un test. S'il réussit, il pourrait servir de base à l'organisation d'un circuit mondial sur le modèle du tennis. »*

*Christophe de Chenay*

# Trois circuits se disputent l'organisation du Grand Prix de France de F1

**LE COMITÉ** directeur de la Fédération française du sport automobile (FFSA) a reporté au 11 décembre son choix du circuit qui accueillera le Grand Prix de France de formule 1 pour cinq ans à partir de 1997. Trois candidatures sont en présence : Magny-Cours (Nièvre), Le Castellet (Var) et Le Mans (Sarthe). Magny-Cours, rénové à grands frais pour recevoir l'épreuve de 1990 à 1996, est le plus conforme au cahier des charges imposé par la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Le Mans devrait modifier en partie son petit circuit de 4,4 kilomètres, mais l'organisation des 24 Heures à la mi-juin imposerait un changement de date pour le Grand Prix de France, traditionnellement disputé le premier week-end de juillet. De gros travaux de modernisation seraient nécessaires au Castellet, qui a accueilli l'épreuve quatorze fois entre 1970 et 1990. Ces travaux seraient financés par le conseil régional (20 millions de francs), le conseil général du Var (20 millions) et la société Ricard (40 millions).

# La Coupe latine de rugby tente son premier essai

**A QUOI SERT** la Coupe latine ? Le coup d'envoi de cette nouvelle compétition est fixé samedi 14 octobre, et il faudra sans doute attendre le coup de sifflet final de ce tournoi à quatre (Argentine, Italie, Roumanie, France) pour répondre à cette question. Epreuve gadget ? Ou utile confrontation d'une grande puissance, troisième de la Coupe du monde en Afrique du Sud, avec des pays en voie de développement ? Au dire de Philippe Saint-André, le résultat final n'est en tout cas pas l'enjeu principal. *« Je ne vois guère comment nous ne partirions pas favoris*, estime le capitaine de l'équipe de France, *sans faire injure aux Roumains, toujours coriaces, aux Italiens, en gros progrès depuis trois ans, et à ces Argentins, difficiles à manœuvrer à domicile. »*

La Coupe a été conçue en 1994 sur le coin d'une bonne table londonienne, point de rencontre de l'imagination de Carlos Tozzi, ancien président de l'Union argentine de rugby, et du désir de Bernard Lapasset, président de la fédération française, de faire plaisir à des nations amies. Elle naît en 1995, pour une première édition, appelée à renouvellement tous les deux ans. C'est, disent ses promoteurs, l'occasion de mettre en valeur le rugby latin face aux égoïsmes supposés des Anglo-Saxons.

### PARCOURS INITIATIQUE

« Ils jouent le plus souvent entre eux, et ils ne nous accueillent que du bout des lèvres, affirme Bernard Lapasset. *Nous nous sommes dit : pourquoi ne pas créer une compétition spécifique qui permette d'élever le niveau de nos trois adversaires et d'amener un peu plus tard d'autres nations, comme l'Espagne ou le Portugal ? »* Ce souci de promotion du rugby au-delà de ses frontières naturelles vient heurter le calendrier déjà chargé du XV de France. L'arrivée des All Blacks de Nouvelle-Zélande, à la fin du mois, constitue le point d'orgue de l'automne. Ce voyage en Amérique du Sud est-il la meilleure préparation pour affronter les vice-champions du monde ? Les dirigeants ont eu beau retrancher deux matches du programme néo-zélandais initial, les fatigues d'une Coupe latine – trois rencontres en une semaine – pouvaient tout laisser craindre.

L'arrivée d'André Herrero et de Jean-Claude Skrela à la tête de l'équipe de France, le départ de Pierre Berbizier, ont bouleversé les données du problème. La corvée argentine s'est soudain transformée en parcours initiatique. Skrela y voit l'occasion d'*« entrer dans le vif du sujet »*, avec des matches plutôt que des stages, bref le meilleur moyen de faire l'état des lieux de l'effectif tricolore dont il a désormais la charge. Les vingt-quatre joueurs sélectionnés pour la Coupe latine ont reçu l'assurance de tous participer à l'une des trois rencontres.

L'encadrement pourra s'appuyer sur l'ossature de la Coupe du monde, essayer des jeunes comme les Toulousains Philippe Carbonneau ou Thomas Castaignède, et tester les capacités d'un revenant comme le Briviste Alain Carminati, qui n'avait plus porté le maillot de l'équipe de France depuis 1990. Seuls manqueront à l'appel trois joueurs-clés des années Berbizier : Thierry Lacroix, Olivier Roumat et Laurent Cabannes. Ils disputent, samedi 14 octobre, au pays des champions du monde, la finale de la Currie Cup, qui oppose les deux meilleures provinces sud-africaines.

*Pascal Ceaux*

■ **RUGBY :** la gestion financière de la Fédération française est mise en cause par *L'Equipe*. Dans une enquête publiée vendredi 13 octobre, le quotidien affirme que la fédération aurait *« laissé échapper »* 65 millions de francs en quatre ans à la suite de *« dysfonctionnements graves »* dans les choix effectués pour la cession des droits d'images et des contrats publicitaires du Quinze de France. Parmi les *« zones d'ombre »* : la préférence accordée à France 2 plutôt qu'à TF 1.

■ **RUGBY À XIII :** trois joueurs ont été suspendus, jeudi 12 octobre, à la suite d'un contrôle antidopage positif pendant la Coupe du monde de rugby en Grande-Bretagne. Il s'agit du Français Stéphane Millet (cannabis), du Sud-Africain Pierre Grobbelaar (anabolisant) et du Néo-Zélandais Syd Eru (pseudo-éphédrine). Jeudi 12 octobre à Cardiff, la France a été écrasée 56-10 par les Samoa occidentales. – *(AFP.)*

■ **TENNIS :** l'Association des joueuses professionnelles a signé, mercredi 11 octobre, un accord de partenariat avec l'informaticien canadien Corel, qui porte sur l'organisation des tournois du circuit, les rendez-vous du Grand Chelem et la Fed Cup. Par ailleurs, la finale dames des Internationaux des Etats-Unis sera désormais disputée le dimanche au lieu du samedi. – *(AP, AFP.)*

■ **ALPINISME :** les recherches privées sont restées infructueuses et les chances de retrouver Benoît Chamoux et Pierre Royer, disparus depuis une semaine sur le Kangchenjunga, sont quasi nulles. Un avion a survolé, sans succès, jeudi 12 octobre, le versant nord du sommet, et la cordée d'alpinistes italiens n'a pu atteindre le col ouest. – *(Reuter.)*

# JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

## MOTS CROISÉS
**Problème n° 886**

### HORIZONTALEMENT

I. Elles ont lu leur courrier bien après les vrais destinataires. – II. Refit une visite. S'attaque aux fromages. – III. Celle de l'horreur ou de la débauche n'est pas vraiment sage. Par exception, il a porté des vers. – IV. Certains aiment ainsi les poitrines. C'est leur parole qu'ils refusent. – V. Intuition, parfois. Allongeai la corde. – VI. Article. Perd les messieurs. Elle est éprise, en épelant. – VII. On l'attend. En parler bébé. – VIII. Sous le règne de midi. Provençal ou londonien. – IX. Met en place. Provençale. – X. Salua Dionysos. Donna un premier repas. – XI. Un peu trop traqué par la TV.

### VERTICALEMENT

1. On leur fait mollement la chasse. – 2. Ceux des bonnes femmes ont gardé leurs charmes. Presque neuve. – 3. Gemme infâme pour un poète. Balance. – 4. Pas de quoi faire une tempête. – 5. Orateur. Montre un bout d'oreille. – 6. Divine abréviation. Au bord de l'ill. – 7. Il peut en venir aux mains. Aime ce qui brille. C'est lui, mais bouleversé. – 8. Met ensemble. Il ne faut pas en faire tout un drame. – 9. Connaît son affaire sur le bout du doigt. Un peu de temps. – 10. Bons dieux. Vieux Barbare envahissant. – 11. Source d'images. Fait son choix. – 12. Traqué par tous les émois.

### SOLUTION DU N° 885

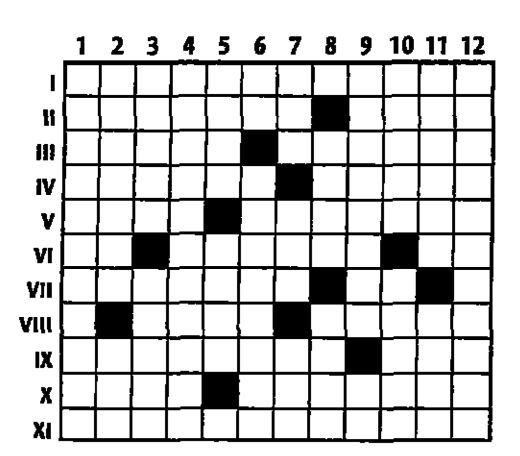
**Horizontalement**

I. Olivier Debré. – II. Licorne. Lien. – III. Imitation. AG. – IV. Go. Anonnés. – V. Agen. Nez. Eta. – VI. Restantes. Ri. – VII. Aspet. Epis. – VIII. Hou. Préparas. – IX. In. CEE. Ruiné. – X. Echéance. Moe. – XI. Supputations.

**Verticalement**

1. Oligarchies. – 2. Limogé. Onçu. – 3. Ici. Esaü. HP. – 4. Votants. Cep. – 5. Iran. Appeau. – 6. Entonnèrent. – 7. Reinette. Ça. – 8. Onze. Prêt. – 9. Elne. Seau. – 10. Bi. Se. Primo. – 11. Réa. Trianon. – 12. Engraissées.

*François Dorlet*



## ANACROISÉS (R)
**Problème n° 887**

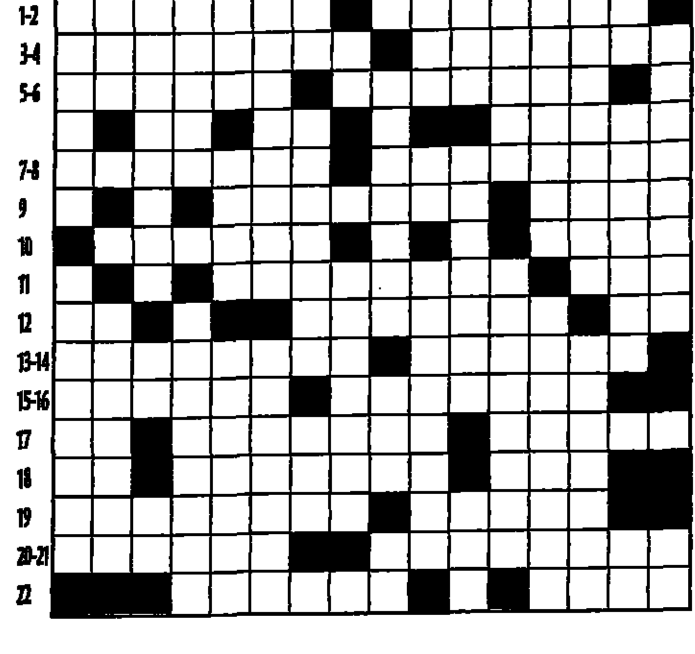
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

### HORIZONTALEMENT

1. DEEOSSY. – 2. AABNOSY. – 3. AACEEPSS. – 4. EEOPRRR. – 5. CCELRS. – 6. ACDIMRS. – 7. EINOPTU (+3). – 8. ABELNOST (+2). – 9. AEILNRU (+2). – 10. AEEERS. – 11. EEELSTTU. – 12. EEILNOS (+3). – 13. ACCILMOP. – 14. CEEHRS (+3). – 15. AEFLOT (+1). – 16. AEHMRSS. – 17. AIMNRUU. – 18. AIIORRS. – 19. EEIMNRSV (+3). – 20. AAENSS. – 21. AALNPRSU. – 22. ADEERS (+2).

### VERTICALEMENT

23. CCEOPU. – 24. AAEEFLRR. – 25. CEEOSTU (+2). – 26. EEIPRSTY. – 27. EIORRRTU. – 28. AEMNNOR. – 29. EEEELSSU. – 30. AALMPSS. – 31. EELNSSU. – 32. IILORSS (+1). – 33. EIILMNT. – 34. AIIMRSTU. – 35. EEENSTT (+1). – 36. AACEHINN. – 37. ABORSUY. – 38. ADEHLNST. – 39. ADEILORS (+4). – 40. AEEIRRR (+1). – 41. EGMNORS. – 42. AEEEIRSS.



### SOLUTION DU N° 886

1. SPATULE. – 2. MACABRES (CAMBERAS CABRAMES). – 3. PANATELA. – 4. INCURVES. – 5. LESERAS (RESALES). – 6. AMEUTIEZ (AZIMUTEE). – 7. ENSUIVI. – 8. PINEAL (LAPINE...). – 9. NEOGENE. – 10. ENNOYEE. – 11. POUTURE, engraissement du bétail en étable. – 12. ORNONS. – 13. TAGUEUR. – 14. ILLUSTRA. – 15. NUDISME (DEMUNIS NUMIDES). – 16. TSUNAMIS. – 17. ASIENTO (ATONIES OSAIENT). – 18. ERISTALE (LESERAIT...). – 19. PROTELE (PELOTER PETROLE). – 20. SPELEOS. – 21. PODIATRE, pédicure (Québ.) (DEPORTAI DOPERAIT PAROTIDE). – 22. PATENTE (EPATENT PETANTE). – 23. ORALISER. – 24. ANESSES (ASSENES). – 25. TOLUENES. – 26. UTERINE. – 27. UNISSANT. – 28. AVENIRS (ARVINES...). – 29. ELISION. – 30. TRANSIE (ARETINS...). – 31. CAPEYERA. – 32. ALUMINE. – 33. AGENDA. – 34. CARENEE. – 35. PUNAISER (UNIPARES). – 36. BRETAUDA, coupa les oreilles (d'un chien). – 37. UNIMENT. – 38. RESILLE (SELLIER). – 39. PROMENEE. – 40. SEIZIEME. – 41. CANZONE.

*Michel Charlemagne et Michel Duguet*

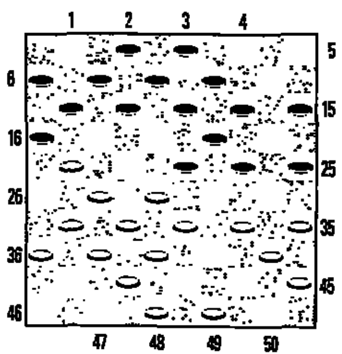
## DAMES
**Problème n° 516**

### LE COIN DU DÉBUTANT

**Le coup du ricochet (schéma)**

Comporte deux phases : une première rafle, suivie d'une seconde par effet de rebond (*rimbalzo*).

*1er exemple :*



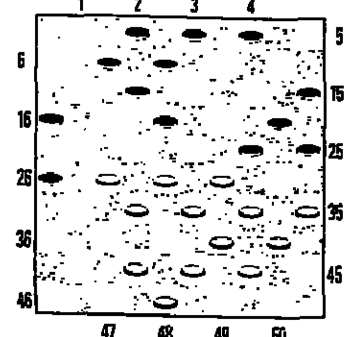
*Les Blancs jouent et gagnent le pion.*

**Fausse solution :** 34-30 (25 × 34) 40 × 18 (13 × 22) [et non (12 × 23), car 21-17, etc., B + 1], etc., =.

**Solution :** 21-17 (12 × 21) [meilleure défense] 34-30 (25 × 34) 40 × 18 (13 × 22), et le *rimbalzo* 28 × 26, B + 1.

### L'UNIVERS MAGIQUE

Au Tournoi international de Hoogezand, en 1975, dans la position ci-dessous, le GMI néerlandais Wiersma, avec les Noirs, exécuta un coup de dame à la case 47 en exploitant une double possibilité de rupture de ligne (*rottura di linea*).



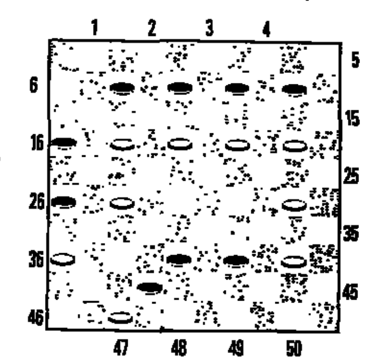
*N+ comme suit :* (24-30) ! 35 × 24 (18-23) 28 × 19 [si 29 × 18, rupture de ligne immédiate (20 × 47), + immédiat] (16-21) 27 × 16 (7-11) 16 × 18 (8-13) 18 × 9 [ou 19 × 8] (3 × 23) 29 × 18 [la rupture de ligne] (20 × 47), N+.

### SOLUTION DU PROBLÈME N° 515
**M. POUGHON (Dakar, 1995)**

**Blancs :** pions à 21, 23, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 42, 45.
**Noirs :** pions à 3, 5, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 20, 24, 25.

42-37 (17 × 26) 35-30 ! (24 × 35) 34-30 ! (25 × 43) 45-40 (35 × 44) 27-21 (26 × 17) 29-24 (20 × 27) 31 × 2 (18 × 29) 2 × 4 !! [rafle très acrobatique], B+.

### PROBLÈME N° 516
**C. ROMON (Carrières-sur-Seine, 1995)**



*Les Blancs jouent et gagnent.*

Solution dans la prochaine chronique (application « feu d'artifice » du thème du « coup renversé » vu en schéma dans les deux chroniques précédentes.

● Pour s'initier et progresser rapidement dans le domaine tactique (les combinaisons) et sur le plan stratégique (le jeu de position) : la *Revue didactique et d'information de la Fédération française de jeu de dames* (FFJD), illustrée de nombreux schémas théoriques et d'une sélection d'exemples choisis dans une démarche pédagogique.

Montant de l'abonnement annuel (dix numéros) :
– France, 170 francs ;
– Etranger, 250 francs.

Règlement à l'ordre de la Fédération française du jeu de dames, à adresser à Mme Bonnefoy, 9, chemin de la Fontaine-au-Cayen, 21000 Dijon. Tél. : 80-41-14-84.

Se recommander du *Monde*.

*Jean Chaze*

## ÉCHECS
**Etude n° 1659**

**CHAMPIONNAT DU MONDE (Dixième partie, New York, 1995)**
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : V. Anand.
Partie espagnole.
Variante ouverte.

| Blancs | Noirs | Blancs | Noirs |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | 20. Fxg7 (k) | Dd3 (l) |
| 2. Cf3 | Cç6 | 21. Fxh8 (m) | Dg6 (n) |
| 3. Fb5 | a6 | 22. Ff6 | Fé7 |
| 4. Fa4 | Cf6 | 23. Fxé7 | Dxg4 |
| 5. 0-0 | Cxé4 (a) | 24. Fxg4 | Rxé7 |
| 6. d4 | b5 | 25. Tç1 (o) | ç6 |
| 7. Fb3 | d5 | 26. f4 | a5 |
| 8. dxé5 | Fé6 | 27. Rf2 | a4 |
| 9. Cb-d2 (b) | Cç5 | 28. Ré3 | b4 |
| 10. ç3 | d4 (ç) | 29. Fd1 ! (p) | a3 |
| 11. Cg5 ! (d) | dxç3 (é) | 30. g4 | Td5 |
| 12. Cxé6 | fxé6 | 31. Tç4 | ç5 (q) |
| 13. bxç3 | Dd3 | 32. Ré4 | Td8 |
| 14. Fç2 ! (f) | Dxç3 | 33. Txç5 | Cé6 (r) |
| 15. Cb3 ! | Cxb3 | 34. Td5 | Tç8 (s) |
| 16. Fxb3 | Cd4 (g) | 35. f5 | Tç4+ |
| 17. Dg4 !! (h) | Dxa1 (i) | 36. Ré3 | Cç5 |
| 18. Fxé6 ! | Td8 | 37. g5 | Tç1 |
| 19. Fh6 ! (j) | Dç3 | 38. Td6 ! | abandon (t) |

### NOTES

*a)* Le « système ouvert », cher à V. Anand et à son entraîneur R. Youssoupov, déjà joué dans la sixième partie du match avec un résultat nul, après bien des péripéties peu claires.

*b)* 9. Fé3, Fé7 ; 9. ç3, Fé7 ; 9. ç3, Fç5 et 9. Dé2 sont d'autres variantes principales.

*ç)* Dans la huitième partie du match pour le titre mondial en 1978, Kortchnoï répondit faiblement 10..., g6 et obtint une position perdante après 11. Dé2, Fg7 ; 12. Cd4 !, Cxé5 ; 13. f4, Cç4 ; 14. f5, gxf5 ; 15. Cxf5, Tg8 ; 16. Cxç4 !, dxç4 ; 17. Fç2, Cd3 ; 18. Fh6 ! Une autre erreur consiste en 10..., Cxb3, comme le montre la partie Kouzmine-Beliavski (45e championnat d'URSS, 1977) : 11. Cxb3, Fé7 ; 12. Cf-d4 !, Cxé5 ; 13. Té1, Cg6 ; 14. Cxé6, fxé6 ; 15. Cd4 !, Cf8 ; 16. Dg4, h5 ; 17. Dxg7, Ff6 ; 18. Dg3, Dd7 ; 19. Ff4, 0-0-0 ; 20. a4 !

*d)* Le champion du monde rejoue, comme dans la sixième partie, ce gambit du C-R, une idée étonnante que Zaïtzev donna à Karpov lors de la préparation de son match de Baguio contre Kortchnoï, et dont Karpov se servit pour surprendre son adversaire, également dans la dixième partie du match en 1978. Une autre suite consiste en 11. Fxé6, Cxé6 ; 12. çxd4, Cçxd4 ; 13. Cé4, Fé7 ; 14. Fé3.

*é)* L'acceptation du sacrifice est dangereuse pour les Noirs. Par exemple, 11..., Dxg5 ; 12. Df3 : *a)* 12..., Rd7 ; 13. Fd5, Fxd5 ; 14. Dxd5+, Fd6 ; 15. çxd4 !, Cxd4 ; 16. Cç4 !, Cé2+ ; 17. Rh1, Df5 ; 18. Cxd6, Dd3 ; 19. Dxf7+, Rç6 ; 20. Fé3 avec gain (Brondum-brinck-Claussen, 1979) ; *b)* 12..., Fd7 ; 13. Fxf7+, Ré7 (et non 13.., Rd8 à cause de 14. çxd4, Ca4 ; 15. é6) ; 14. Fd5, ou 14. Cé4, ou 14. çxd4 avec des suites favorables aux Blancs ; *c)* 12..., 0-0-0 ; 13. Fxé6+, fxé6 ; 14. Dxç6, Dxé5 ; 15. b4, dxç3 ; 16. Cb3 avec un jeu complexe (Timman-Smyslov, 1979). Après 11..., Cxb3 ; 12. Cxé6, fxé6 ; 13. Dxb3, les Blancs sont mieux.

*f)* Une innovation bien préparée du champion du monde, qui avait joué dans la sixième partie 14. Cf3 comme Karpov contre Kortchnoï en 1978. Dans son livre *La Partie espagnole* (Armand Colin), Karpov note déjà en 1993 la suite 14. Fç2 et remarque que la variante 14..., Dxç3 ; 15. Dh5+, g6 ; 16. Fxg6+, hxg6 ; 17. Dxh8, Dxa1 ne donne pas aux Blancs une compensation suffisante pour le matériel perdu. 14. Dg4 et 14. ç4 sont aussi à envisager.

*g)* Les Noirs ont compris qu'ils sont tombés dans une variante préparée et, évitant la suite 16..., Dxa1 ; 17. Df3, décident, après quarante-cinq minutes de réflexion, de voir ce que recèle cette botte secrète.

*h)* Joué *a tempo.*

*i)* Si 17..., Cxb3 ; 18. Dxé6+, Fé7 ; 19. Fg5, Dç5 ; 20. axb3 suivi de 21. Ta-ç1 avec gain.

*j)* Sans craindre 19..., gxh6? à cause du mat en deux coups.

*k)* Menaçant toujours mat par 21. Dh5+, Ré7 ; 22. Df7.

*l)* Seule parade.

*m)* Toute cette variante, du premier au vingt et unième coup, a été jouée par les Blancs en six minutes !

*n)* Et non 21..., Cé2+ ; 22. Rh1, Cg3+ ; 23. hxg3, Dxf1+ ; 24. Rh2, Td1 ; 25. Dh5+, Rd8 ; 26. Ff6+, Fé7 ; 27. Fxé7+, Rxé7 ; 28. Df7+, Rd8 ; 29. Df8 mat. Les Noirs ont évité le pire mais ont perdu un pion.

*o)* Une finale facile à gagner pour les Blancs.

*p)* Surveillant les deux ailes.

*q)* Si 31..., Tb5 ; 32. Txd4, et si 31..., b3 ; 32. Fxb3, Cxb3 ; 33. axb3, Ta5 ; 34. Tç1, a2 ; 35. Ta1 et les Blancs gagnent.

*r)* Les Noirs pouvaient abandonner ici.

*s)* Ou 34..., Txd5 ; 35. Rxd5, Cxf4+ ; 36. Rç4 suivi de 37. Rxb4 et 38. Rxa3.

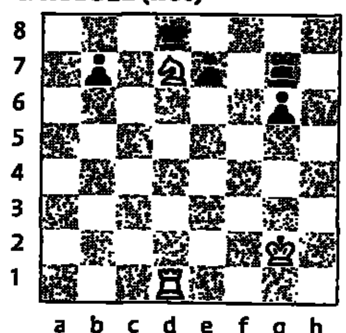
*t)* Si 38..., b3 ; 39. f6+, Rf8 (ou 39..., Rf7 ; 40. Fh5+) ; 40. Fh5!

### SOLUTION DU PROBLÈME N° 1658
**B. GUSEV ET O. PERBAKOV (1991)**

(Blancs : Rh3, Tç7, Pa6. Noirs : Ré8, Tg8 et h8, Ch6, Ph5.)

**1. a7, Tg3+!** (si 1..., Rd8 ; 2. Tb7) ; **2. Rxg3, h4+!** (si 2..., Cf5+ ; 3. Rh3, 0-0 ; 4. Tb7!) ; **3. Rxh4** (si 3. Rh3, 0-0! ; 4. Tb7, Tf3+ et 5..., Ta3 ; si 3. Rf4, 0-0+ ; 4. Ré4, h3 ; 5. Tb7, h2 avec gain des Noirs), **Cf5+!** (et non 3..., 0-0? ; 4. Tb7, Tf4+ ; 5. Rg5!) ; **4. Rg4!!** (et non 4. Rg5 à cause de 4..., 0-0 ; 5. Tb7, Cd4 ; 6. Tb8, Cé6+ ; 7. Rh6, Cç7 ; 8. Rg6, Ca8! nulle), **0-0!** (et non 4..., Ch6+ [si 4..., Cé3+? ; 5. Rf3!] ; 5. Rg5, Cf7+ ; 6. Rg6!, Th6+ ; 7. Rg7, Ta6 ; 8. Txf7 avec gain) ; **5. Tb7, Cé3+ ; 6. Rh5!** (et non 6. Rg5 ni 6. Rg3, Cd5! zugzwang réciproque !), **Cd5 ; 7. Rg5!, Cf4 ; 8. Rg4 (h4)!** (et non 8. Tb8?, Cé6+ et 9..., Cç7), **Cd5 ; 9. Rg3! et les Blancs gagnent.**

### PROBLÈME N° 1659
**L. KUBBEL (1938)**



Blancs (3) : Rg2, Td1, Cd7.
Noirs (5) : Rd8, Tg7, Pb7, é7, g6.
*Les Blancs jouent et gagnent.*

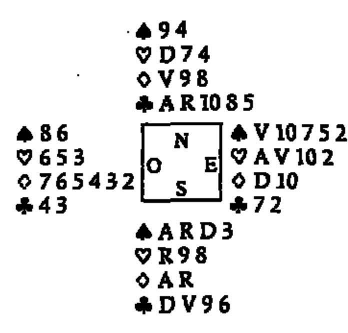
*Claude Lemoine*



## BRIDGE
**Problème n° 1655**

### UN VOYAGE EN CHINE

Le déroulement à Pékin du championnat du monde avait été décidé au cours d'un séjour en Chine du futur président de la Fédération mondiale, José Damiani. Il avait alors rencontré le chef de l'Etat, Wang Li, un passionné de bridge qui avait été deuxième du Tournoi simultané mondial de 1990. La donne suivante avait contribué à ce succès.




Ann. : S. don. E.-O. vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 2 SA | passe | 6 SA | passe... |

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau pour le 8 du mort et le 10 d'Est, *quel plan de jeu Sud doit-il adopter* pour gagner le PETIT CHELEM À SANS ATOUT ? Comment le coup s'est-il déroulé pour que Wang Li fasse *treize* levées ?

*Réponse*

Pour essayer de faire douze levées, le déclarant était monté au mort par le Roi de Trèfle pour jouer *le 4 de Cœur* et fournir le Roi de Cœur. Si Ouest avait eu l'As (ce qui n'était pas le cas), Wang Li aurait ensuite cherché sa douzième levée en tirant ses cartes maîtresses (sauf à Pique) pour squeezer notamment la main qui aurait eu quatre Piques et la Dame de Carreau.

En fait, le Roi de Cœur fit la levée et, la Dame de Carreau étant tombée au deuxième tour à Carreau, Wang Li fit treize levées *en squeezant Est :*

♠ 9 ♡ D 7 ♣ 10 — ♠ V 10 7 ♡ A
♠ A R 3 ♡ 9

Sur le cinquième Trèfle, la défausse d'Est libère le 3 de Pique ou la Dame de Cœur, la levée de mieux de ce petit chelem.

### LES ITALIENS EN CHINE

Quatre pays représentent l'Europe au championnat du monde qui se déroule à Pékin : l'Italie, la France, les Pays-Bas et la Suède. Parmi les vingt-quatre joueurs de ces quatre équipes, un des plus brillants est le jeune Italien Alfredo Versace, récent champion d'Europe junior en 1992. Observez-le dans le match Italie-Islande de cette compétition.

♠ 9 5 3
♡ R 8 7 3
♢ D 10
♣ A 8 4 2

♠ V 8 4
♡ A D 10 9 5 2
♢ 8
♣ R 10 9

N / O E / S

♠ R D 10 7 6 2
♡ 6 4
♢ 7 5 2
♣ V 6

♠ A
♡ V
♢ A R V 9 6 4 3
♣ D 7 5 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

| Ouest Erling. | Nord Nunes | Est Eirik. | Sud Versace |
|---|---|---|---|
| 1 ♡ | passe | 1 ♠ | 2 ♢ |
| contre | passe | 2 ♠ | 3 ♠ |
| passe | 4 ♡ | passe | 5 ♢... |

Erlingsson, en Ouest, a entamé l'As de Cœur sur lequel Eiriksson (Est) a mis le 6 de Cœur et Sud le Valet sec. Ouest ayant continué avec le 9 de Cœur, *comment Versace peut-il gagner* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

*Note sur les enchères*

Le contre de « 2 Carreaux » indiquait un soutien à Pique de trois cartes, tandis que le *cue bid* à « 3 Piques » avait pour objet d'inciter Nord à annoncer « 3 SA » s'il avait un arrêt à Cœur, mais c'était assez difficile à comprendre.

*Philippe Brugnon*

# Toujours de la douceur

**LA SITUATION** reste propice aux brouillards sur une grande moitié nord-est du pays mais l'anticyclone commence à se décaler vers l'Est. Il permettra le retour de quelques pluies par le sud et l'ouest du pays.

Samedi, des côtes de la Manche orientale à la Franche-Comté en passant par l'Ile-de-France et la Champagne, les brouillards seront nombreux le matin. Sur le pourtour méditerranéen et le sud du Massif Central, les nuages seront nombreux dès le matin. Ils donneront localement des ondées principalement sur les Cévennes et les versants sud des Alpes. La Corse gardera toutefois un temps ensoleillé. Du nord des Alpes au Massif Central, il faut s'attendre à quelques bancs de brouillard le matin. Ils laisseront place à un ciel de plus en plus nuageux au fil de la journée. Sur le reste du pays, les brouillards matinaux seront moins fréquents que les jours précédents. Leur dissipation sera rapide et le soleil s'imposera en cours de matinée. L'après-midi, les nuages commenceront à envahir le ciel de la façade atlantique.

Les températures restent très douces pour la saison. Elles seront généralement comprises entre 8 et 11 degrés le matin dans l'intérieur mais afficheront 13 à 14 degrés au nord de la Seine. Sur le littoral, il fera 13 à 15 degrés au lever du jour. L'après-midi, le thermomètre affichera 22 à 25 degrés sur la moitié sud, 21 à 23 degrés plus au nord tandis qu'il se limitera entre 18 à 20 degrés sur l'ouest de la Bretagne et les frontières du Nord-Est.

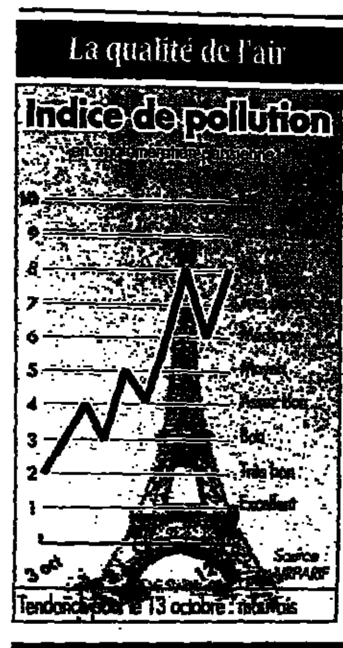
Dimanche, une zone de ciel couvert accompagné de pluies faibles traversera, en effet, la plus grande partie de la France au cours de la journée. Elle touchera une grande moitié ouest le matin pour atteindre les régions s'étendant des Pyrénées à la Champagne l'après-midi. A l'arrière de cette zone pluvieuse, les éclaircies reviendront par l'ouest. Elles concerneront la Bretagne dès le matin et gagneront une grande moitié ouest du pays l'après-midi. Les températures minimales seront globalement stationnaires mais le thermomètre commencera à perdre quelques degrés l'après-midi ; on devrait néanmoins conserver une certaine douceur.

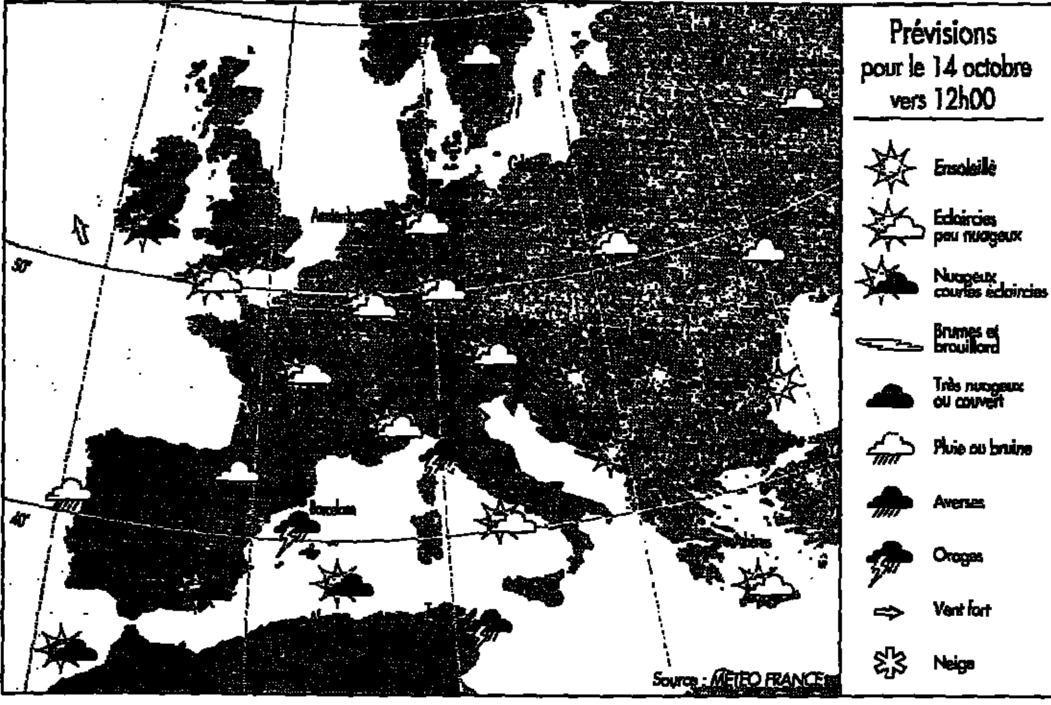
*(Document établi avec le support technique sépcial de Météo-France.)*

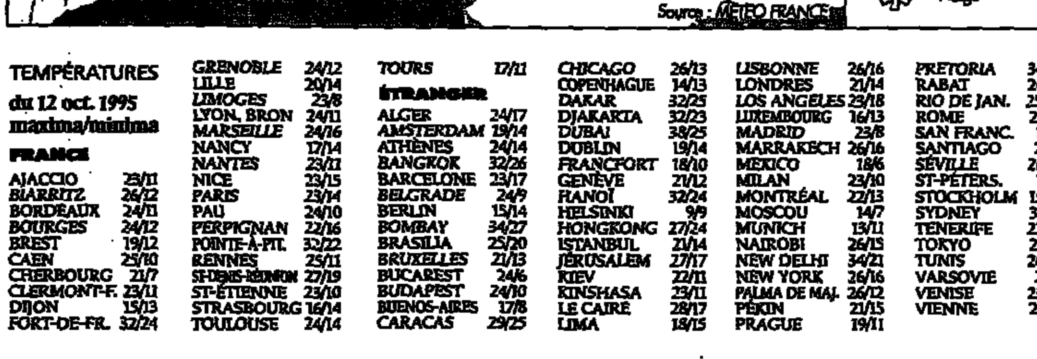



Prévisions pour le 14 octobre vers 12h00

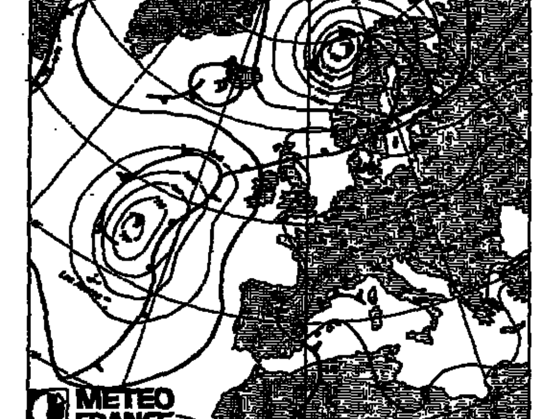
La qualité de l'air



| TEMPÉRATURES | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | GRENOBLE | 24/12 | TOURS | 17/11 | CHICAGO | 26/13 | LISBONNE | 26/16 | PRETORIA | 34/19 |
| | | LILLE | 20/14 | ÉTRANGER | | COPENHAGUE | 14/13 | LONDRES | 21/14 | RABAT | 24/15 |
| du 12 oct. 1995 | | LIMOGES | 23/8 | | | DAKAR | 32/25 | LOS ANGELES | 23/18 | RIO DE JAN. | 25/22 |
| maxima/minima | | LYON, BRON | 24/11 | ALGER | 24/17 | DJAKARTA | 32/23 | LUXEMBOURG | 16/13 | ROME | 25/11 |
| | | MARSEILLE | 24/16 | AMSTERDAM | 19/14 | DUBAI | 38/25 | MADRID | 23/8 | SAN FRANC. | 17/9 |
| FRANCE | | NANCY | 17/14 | ATHÈNES | 24/14 | DUBLIN | 19/14 | MARRAKECH | 26/16 | SANTIAGO | 22/9 |
| | | NANTES | 23/11 | BANGKOK | 32/26 | FRANCFORT | 18/10 | MEXICO | 18/6 | SÉVILLE | 28/16 |
| AJACCIO | 23/11 | NICE | 23/15 | BARCELONE | 23/17 | GENÈVE | 21/12 | MILAN | 23/10 | ST-PÉTERS. | 12/9 |
| BIARRITZ | 26/12 | PARIS | 23/14 | BELGRADE | 24/9 | HANOÏ | 32/24 | MONTRÉAL | 22/13 | STOCKHOLM | 15/12 |
| BORDEAUX | 24/11 | PAU | 24/10 | BERLIN | 15/14 | HELSINKI | 9/9 | MOSCOU | 14/7 | SYDNEY | 31/16 |
| BOURGES | 24/12 | PERPIGNAN | 22/16 | BOMBAY | 34/27 | HONGKONG | 27/24 | MUNICH | 13/11 | TENERIFE | 27/21 |
| BREST | 19/12 | POINTE-À-PIT. | 32/22 | BRASILIA | 25/20 | ISTANBUL | 21/14 | NAIROBI | 26/15 | TOKYO | 21/16 |
| CAEN | 25/10 | RENNES | 25/11 | BRUXELLES | 21/13 | JÉRUSALEM | 27/17 | NEW DELHI | 34/21 | TUNIS | 26/18 |
| CHERBOURG | 21/7 | ST-DENIS-RÉUNION | 27/19 | BUCAREST | 24/6 | KIEV | 22/11 | NEW YORK | 26/16 | VARSOVIE | 24/8 |
| CLERMONT-F. | 23/11 | ST-ÉTIENNE | 23/10 | BUDAPEST | 24/10 | KINSHASA | 23/11 | PALMA DE MAJ. | 26/12 | VENISE | 23/12 |
| DIJON | 15/13 | STRASBOURG | 16/14 | BUENOS-AIRES | 17/8 | LE CAIRE | 28/17 | PÉKIN | 21/15 | VIENNE | 22/11 |
| FORT-DE-FR. | 32/24 | TOULOUSE | 24/14 | CARACAS | 29/25 | LIMA | 18/15 | PRAGUE | 19/11 | | |




Situation le 13 octobre, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 15 octobre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Au palais Soubise

**AU PALAIS** Soubise est inaugurée cet après-midi une exposition de décors français du dix-huitième siècle. C'est le cadre le plus parfait du style Louis XV qui va être ainsi ouvert au public dans cet îlot du Marais où les tourelles médiévales de l'hôtel de Clisson dominent la façade célèbre de Delamair. On a profité du retour des toiles, mises à l'abri depuis 1939, pour les exposer, avant de les replacer en dessus de porte, à hauteur d'homme, à côté de vitrines présentant un certain nombre de documents photographiques, d'estampes et d'autographes.

Dès le vestibule du premier étage, on s'arrête devant de précieuses reliures aux armes de France. Voici la salle des gardes, tendue de panneaux. Dix-neuf toiles de Boucher, de Restout, de Trémolière, de Carle Van Loo, les premiers peintres de Louis XV, y sont accrochées. Elles ne perdent rien à être ainsi descendues de leur cadre. Une révélation : Jean-Baptiste Pierre, successeur de Boucher et quasi-inconnu.

Mais l'émotion artistique qui troublait le visiteur il y a six ans ne se recrée pour nous que dans le grand appartement. Ici, dans la chambre de la princesse, devant les dentelles de boiseries sculptées, les rinceaux arachnéens, les cartouches à motifs, les baguettes enguirlandées, devant tous ces ors répandus sur les murs comme le semis luxuriant de quelque ciseleur en folie, on songe au fini de ce travail décoratif qui suggère d'accablantes comparaisons.

Une visite dernière nous conduit dans l'ancienne chapelle des ducs de Lorraine où trône sur un chevalet Anne de Chabot, princesse de Soubise, qui succéda aux Guise dans cette demeure et fit tant pour la grandeur de sa maison en partageant un jour la couche royale, à ce qu'assure cette mauvaise langue de Saint-Simon.

**Olivier Merlin**
*(14-15 octobre 1945.)*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NIGERIA.** Le mauvais état des chaussées, à Lagos, est à l'origine d'une pénurie d'autobus. Par centaines, les habitants des banlieues de la capitale nigériane attendent tous les jours, aux arrêts de bus, des transports en commun qui se font de plus en plus rares. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Air France vient de publier une nouvelle brochure « Le Kiosque », qui recense ses tarifs les plus attractifs sur près de 150 destinations au départ de Paris et des villes de province. Celle-ci est disponible dans les agences de la compagnie et dans les agences de voyages de la France métropolitaine.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** La compagnie Air New Zealand a pris livraison du premier des sept ATR 72-210 qu'elle avait commandés. L'appareil, qui peut accueillir 66 passagers, est destiné à Mount Cook Airline, filiale du transporteur néo-zélandais, et effectuera ses vols sur l'île la plus méridionale de la Nouvelle-Zélande entre Invercargill et Christchurch. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE.** L'Albanie, qui souhaite accroître ses relations avec l'Europe, va rénover et moderniser l'aéroport Rinas, à Tirana. La compagnie Albanian Airlines dessert depuis la semaine dernière Bologne, Munich, Skopje, Rome et Istanbul et envisage d'étendre prochainement son réseau à Londres, Bruxelles, Paris et Athènes.

■ **HÔTELLERIE.** Novotel a décidé de participer à la prévention contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles, en mettant à la disposition de ses clients, dans chacun de ses établissements, deux distributeurs de préservatifs.

■ **GUIDES.** Le loueur de voitures Budget vient de lancer une série de guides pour bien conduire à l'étranger. Edités en français, en anglais, en allemand, et disponibles gratuitement chez Budget, les Drivers Guides sont au nombre de cinq *(Europe centrale, Europe méditerranéenne, Europe orientale, Scandinavie* et *Moyen-Orient)* et couvrent 35 pays.

## PARIS EN VISITE

**Dimanche 15 octobre**

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F) : 10 h 15, place Colette, devant la porte de l'administration (Monuments historiques).

■ **DU BOULEVARD DES ITALIENS À LA PLACE VENDÔME** (40 F) : 11 heures et 15 heures, angle du boulevard des Italiens et de la rue Marivaux (Emilie de Langlade).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F) : 11 heures et 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **DU MOULIN DE LA POINTE AU CIMETIÈRE DE GENTILLY** (60 F) : 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche (Vincent de Langlade).

■ **FAUBOURG SAINT-JACQUES, COUVENTS ET JARDINS** (55 F) : 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ Explo).

■ **L'HÔTEL DE BOURBON-CONDÉ** (37 F + prix d'entrée) : 14 h 30, 12, rue Monsieur (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F) : 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (50 F + prix d'entrée) : 14 h 30, devant l'entrée côté place Edmond-Rostand (Institut culturel de Paris).

■ **LES QUARTIERS VENDÔME ET SAINT-HONORÉ** (50 F) : 14 h 30, devant l'église Saint-Roch (Découvrir Paris).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL, FOYER DU JANSÉNISME** (50 F + prix d'entrée) : 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES PAR LES JARDINS** (45 F) : 15 heures, sortie du métro Corvisart (Paris capitale historique).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée du parc) : 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (35 F) : 15 heures, devant l'entrée côté avenue Rachel (Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (50 F) : 15 heures, devant le portail de l'église (Connaissance de Paris).

■ **LE JARDIN ET LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F) : 15 heures, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LE NOUVEAU BERCY** (40 F) : 15 heures, sortie du métro Bercy (Approche de l'art).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée) : 15 heures, sous le péristyle du Panthéon (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DES BATIGNOLLES** (37 F) : 15 heures, sortie du métro Rome (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F) : 15 heures, sortie du métro Louvre côté rue de Rivoli (Résurrection du passé).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE ET SA CRYPTE** (50 F + prix d'entrée) : 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

**Lundi 16 octobre**

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'art du portrait en France, 11 h 30 ; *Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; la peinture hollandaise du XVII[e] siècle, 19 h 30.

■ **LA BOURSE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI** (30 F) : 13 h 15, sortie du métro Bourse côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS** (37 F + prix d'entrée) : 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (50 F) : 14 heures, devant le portail central (Institut culturel de Paris).

■ **LE QUARTIER DE LA FAISANDERIE**, avec le Musée de la contrefaçon (50 F) : 14 heures, sortie du métro Rue-de-la-Pompe (Emilie de Langlade).

■ **DU « COMMERCE » DE GRENELLE À LA CROIX-NIVERT** (60 F) : 14 h 30, sortie du métro Emile-Zola (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (37 F + prix d'entrée) : 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER ET SES ALENTOURS** (50 F + prix d'entrée) : 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (M[me] Cazes).

■ **MUSÉE DE L'ORANGERIE** (55 F + prix d'entrée) : la peinture au temps de Cézanne, 14 h 30, devant l'entrée (Europ Explo).

■ **MUSÉE RODIN** (40 F + prix d'entrée) : 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (55 F + prix d'entrée) : 15 heures, angle de l'avenue de Paris et de l'avenue de la Liberté.



## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : | 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn) |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.



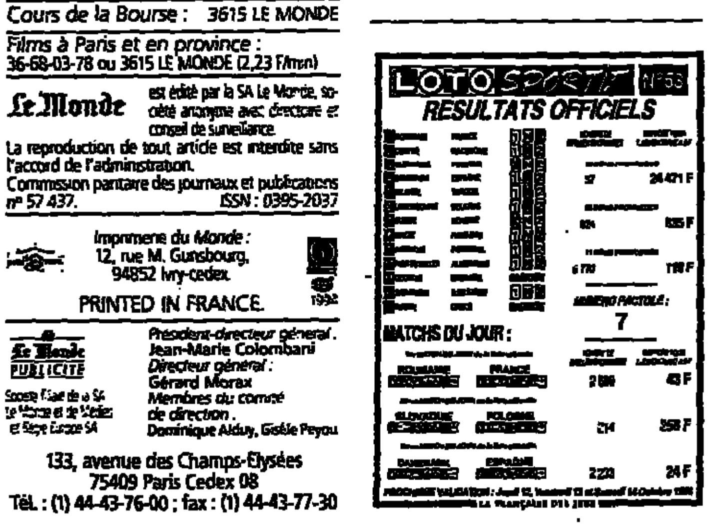
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## JEUX



**THÉÂTRE** **Le dramaturge Heiner Müller signe une mise en scène marquante de *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, pièce de Bertolt Brecht. Cette parabole sur la prise du pouvoir par Hitler, écrite en 1941 pour réveiller les consciences, triomphe au Berliner Ensemble, la scène mythique fondée par Bertolt Brecht. ● LA SCHAUBÜHNE, qui régna sur le théâtre européen des années 70, joue la carte des auteurs français. Elle annonce pour fin octobre la création de *Art*, de Yasmina Reza, et reprend *Faisons un rêve* et *L'Illusionniste*, deux pièces de Sacha Guitry que le metteur en scène suisse Luc Bondy a eu l'heureuse idée de faire découvrir en Allemagne. ● STEPHEN BACHMANN, vingt-neuf ans, s'impose comme une valeur sûre de la relève. Il a choisi une ancienne fabrique du quartier de Kreuzberg pour redonner vie à *Lila*, une pièce de jeunesse de Goethe.**

# Goethe, Brecht et Guitry joués gagnants sur les scènes de Berlin

## Dans la future capitale allemande, la rentrée théâtrale est dominée par deux figures majeures, Heiner Müller et Luc Bondy. Mais aussi par Stephen Bachmann qui crée la nouveauté avec « Lila », une pièce oubliée de Goethe

**BERLIN**
*de notre envoyée spéciale*

Un cow-boy rentre dans un saloon avec un seau vide et demande qu'on le remplisse de whisky pour son cheval. Cinq minutes plus tard, il revient avec son seau vide et commande la même chose. La troisième fois, le patron, compatissant, lui demande s'il ne veut pas boire un verre. « *Non, non*, dit le cow-boy, *je dois continuer ma route.* » Cette histoire est une parabole, inventée par l'écrivain Heiner Müller pour donner une idée de la charge qui pèse sur l'intendant d'un théâtre berlinois. Il parle en connaissance de cause : le cow-boy, c'est lui, qui assure depuis le mois d'août 1995 la direction artistique du Berliner Ensemble, oubliant ses soixante-six ans et sa santé fragile. Son théâtre ne désemplit pas depuis qu'il affiche *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Bertolt Brecht, dans sa propre mise en scène.

*Arturo Ui* commence par un discours prononcé par un homme posté sur un balcon, à l'extérieur du théâtre. L'homme est habillé de noir, son visage masqué par un feutre. Il s'adresse aux spectateurs qui arrivent au théâtre. Sa voix porte, son ton est sans appel. Au rythme martelé de ses phrases, à la façon dont il scande les mots, on sait immédiatement qu'il profère un discours nazi. La voix de cet homme dans Berlin réunifié, si près de Friedrichstrasse – la station de métro qui porte encore les stigmates de la frontière entre l'Est et l'Ouest –, exprime une gravité que la représentation ne dément pas.

Brecht écrivit *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* alors qu'il était en exil en Finlande, en 1941. Il voulait « *expliquer au monde capitaliste l'ascension de Hitler en la transposant dans un milieu qui lui est familier.* »

DESSIN DE PETERS DAY

*Heiner Müller, Luc Bondy et Frank Castorf*

**MORCEAUX D'ANTHOLOGIE**

Arturo Ui est un petit gangster de Chicago, qui s'allie à un trust de choux-fleurs pour mettre main basse sur la ville. Un personnage plutôt risible – c'était délibéré de la part de Brecht, qui entendait se servir de la comédie comme d'une arme.

On ne rit pas un seul instant avec l'Arturo Ui dessiné par Heiner Müller. C'est un homme torse nu, qui marche à quatre pattes et jappe comme un chien, au début du spectacle. Au fil de son ascension, il se relève, et agite ses membres comme une mécanique désarticulée. Même pas un pantin. Arturo Ui est pire. C'est l'incarnation d'un homme désuni, vidé. La figure d'une mort qui le dépasse, celle d'une société où le pire est possible, parce qu'elle est sans ancrage. De même, le vieil Hindsborough (Hindenburg) n'est pas cette figure confiante que montre Brecht, mais une statue de sel qu'on assied et qu'on lève, une vision terrifiante de la vieillesse sans ressort. Autour de lui, gangsters et victimes ont des visages qui portent le déni de toute espérance.

Pourtant, et c'est la force du spectacle, rien n'est monolitique dans la mise en scène d'*Arturo Ui*. Heiner Müller ne défend pas une thèse, il creuse une réflexion, au fil de tableaux magnifiquement construits. Certains sont des morceaux d'anthologie. Ainsi de la scène où Arturo Ui apprend la diction et le maintien, sous la direction d'un acteur. C'est une leçon magistrale sur le pouvoir, dans ce qu'il peut comporter d'instinct masqué pour arriver à ses fins.

**MOQUERIE RÉJOUISSANTE**

« *Je crois*, a dit Heiner Müller, *que mon impulsion la plus forte est de réduire les choses à leur squelette, d'arracher leur chair et leur enveloppe de surface.* » Sa mise en scène d'*Arturo Ui* commence avec cette impulsion et se termine par une conviction : « *Il n'y a pas de fin à Auschwitz.* » La cohésion de la troupe qui joue *Arturo Ui* compte pour beaucoup dans ce spectacle marquant, emmené par trois comédiens : Marianne Hoppe, souveraine dans le rôle de l'acteur, Stefen Lisewski impressionnant dans celui du viel Hindsborough, et Martin Wuttke qui atteint à l'exception dans celui d'Arturo Ui.

Pendant ce temps, à l'autre bout de Berlin, la Schaubühne, scène sur laquelle Peter Stein régnait en maître dans les années 70, affiche... Yasmina Reza, enfant prodige du théâtre privé parisien. Après son triomphe en France, *Art* sera créée le 29 octobre, avec une distribution brillante – Udo Samel, Peter Simonischek et Gerd Wameling, dirigés par Félix Prader. Et ce n'est pas tout. Un deuxième auteur français est à l'honneur dans ce théâtre : Sacha Guitry, avec *Faisons un rêve* et *L'Illusionniste*, dans une mise en scène de Luc Bondy. Sacha Guitry n'étant presque jamais joué en Allemagne, Luc Bondy a voulu le faire connaître. Il a réussi. Avec lui, *L'Illusionniste* n'est pas une gentille pièce sur l'amour mais un épisode inattendu de *La Ronde* de Schnitzler. De cet homme à femmes, qui joue avec la nuit, Luc Bondy fait un séducteur sur sa fin, un joueur de poker qui attendrait l'aube, sans trop y croire. Gert Voss joue cet homme, avec le talent magnifique d'un grand comédien.

Il faut presque se perdre dans le quartier de Kreuzberg pour trouver le Théâtre de la Fenêtre brisée (Zum zerbrochene Fenster). Dans cette salle aménagée dans une ancienne fabrique, le Theater Affekt fait renaître une pièce de jeunesse de Goethe, *Lila*. Créée en 1818, puis oubliée, *Lila* est, selon son auteur, une « *cure psychique* ». Elle met en scène une baronne devenue folle après avoir appris la fausse nouvelle de la mort de son époux. Comment la guérir ? En jouant devant elle les scènes de son illusion. Stephen Bachmann, le metteur en scène de *Lila*, a vingt-neuf ans. Zurichois installé à Berlin, il a été assistant de Luc Bondy. Son sens du théâtre est indéniable. Avec lui, *Lila* se détache de la fantaisie pour atteindre à la cruauté d'un marivaudage. Un univers de visages blancs, de poses affectées, de tensions subtiles. Une moquerie réjouissante et troublante, qui donne à la rentrée théâtrale de Berlin l'indispensable ton de la jeunesse insolente.

***B. S.***

## *Les projets de Luc Bondy*

**Dans les deux prochaines années, Luc Bondy, metteur en scène suisse installé à Paris, va se consacrer au cinéma. Il avait déjà fait un film du *Chemin solitaire*, pièce d'Arthur Schnitzler, présentée au Théâtre du Rond-Point en 1989. Pour son premier « vrai » long-métrage, le metteur en scène a choisi d'adapter *Bel Ami*, de Maupassant. Produit par Claudie Ossard (*Arizona Dream, Delicatessen, La Cité des enfants perdus*), ce film, dont la distribution est en cours, sera tourné en 1996-1997. Luc Bondy sera néanmoins présent en France en 1996, avec *Don Carlos*, l'opéra de Verdi qu'il mettra en scène dans sa version originale française en cinq actes. Présenté au Théâtre du Châtelet du 27 février au 10 mars, avec Roberto Alagna dans le rôle-titre, *Don Carlos* sera dirigé par Antonio Pappano à la tête de l'Orchestre de Paris.**

### Frank Castorf, metteur en scène et directeur de la Volksbühne

# « Il faut opposer l'utopie à la réussite matérielle »

**FRANK CASTORF** est né en 1951 à Berlin-Est, où il fait des études de dramaturgie. Après avoir travaillé pendant douze ans dans différents théâtres de province, où il a mis en scène Ibsen, Goethe, Müller, Shakespeare, il est revenu à Berlin, où son ascension a été rapide. Metteur en scène au Deutsches Theater de 1990 à 1992, Frank Castorf dirige depuis 1992 la Volksbühne – un des principaux théâtres de la ville (trois cents employés permanents, 28 millions de deutschemarks de subventions). Ses mises en scène, qui ne reculent pas devant la provocation, ses choix, jugés démagogiques – comme celui d'ouvrir son théâtre à des sans-logis – ou ses déclarations, souvent intempestives, font de Frank Castorf l'homme de théâtre le plus contesté de Berlin. Quoi qu'il en soit, il a le mérite d'attirer à la Volksbühne un public jeune, qui peut aller au théâtre pour cinq deutschemarks (moins de 25 francs). Il sait aussi offrir leur chance à de jeunes troupes. Et ses mises en scène sont couronnées d'autant de prix que d'insultes. La dernière en date est une adaptation du film de Fellini, *La Cité des femmes*.

**« Pourquoi avez-vous choisi de faire du théâtre ?**

– Parce qu'en RDA le théâtre avait un statut à part. C'était la seule discipline artistique où l'on pouvait ruser avec le régime. Si j'avais voulu travailler dans le cinéma, j'aurais dû me plier à des règles et j'aurais probablement été amené à faire des compromis. Comme metteur en scène, je pouvais organiser moi-même mon travail – ce qui est vital pour moi. Pour dire les choses plus simplement : j'ai fait du théâtre parce qu'on peut dormir plus longtemps le matin.

**– Alliez-vous beaucoup au théâtre, avant d'en faire votre métier ?**

– Non. Je trouvais ça affreusement ennuyeux, et complètement étranger au monde. Ce qui m'intéressait, c'étaient les films de Fassbinder, Truffaut, Fellini, Bunuel, les livres de Kafka, Hegel, Marx, et la musique des Rolling Stones. C'était chez eux que je trouvais vraiment le langage du temps.

**– N'avez-vous jamais envisagé de passer à l'Ouest ?**

– J'ai pensé que ça ne valait vraiment pas la peine d'échanger une vie petite-bourgeoise contre une vie petite-bourgeoise. Mais, dans ma tête, j'étais toujours aux États-Unis, avec le groupe de Stephen Wolf. Lui me faisait vraiment rêver. Pas le provincialisme de l'Ouest.

**– Comment vous situez-vous, depuis la chute du mur ?**

– Je suis resté socialiste. Aujourd'hui, l'Allemagne vit sans imagination. Tout ce qui compte, c'est la réussite matérielle. Je trouve ça vraiment stupide. Il faut y opposer une utopie.

**– Est-ce une raison pour souhaiter – comme vous l'avez fait dans un entretien en citant Ernst Jünger – que tombe un *« orage d'acier »* sur vos concitoyens ?**

– Ernst Jünger a employé cette expression à propos de la Première Guerre mondiale. Je l'ai reprise pour parler de la situation de la RDA avant la chute du mur. On avait vraiment l'impression d'être englué dans un marécage, sans sortie vers la mer. Tous les citoyens étaient heureux sans l'être. Chacun disait : « *Si seulement ceux d'en-haut m'en laissaient la possibilité, je pourrais faire quelque chose de ma vie.* » Mais comme le régime ne le permettait pas, personne n'avait rien à prouver. C'est pour cela qu'il fallait un « *orage d'acier* ». Maintenant, chacun se dit : « *Tiens, mon voisin y arrive, pourquoi n'y arriverais-je pas ?* » Ce n'est plus le régime qui est remis en cause, mais soi-même. Et cela crée une autre névrose.

**– Vous avez mis en scène quatre pièces de Heiner Müller. Que représente-t-il pour vous ?**

– Quelqu'un avec qui on peut toujours discuter de l'ordre établi. Il sait remettre en cause le pouvoir, qu'il soit capitaliste ou communiste. Heiner Müller est un charlatan extrêmement doué, qui aime les paradoxes. Il suscite beaucoup de réactions dans les médias, comme quand, par exemple, il déclare que la guerre est le dernier refuge de l'humain. La guerre, c'est la nostalgie de la vie. C'est à ce moment-là que l'on se pose les questions fondamentales. J'aime les provocations de Heiner Müller. Elles mettent en cause les certitudes.

**– Comment expliquez-vous le scandale suscité par votre mise en scène de *Torquato Tasso* de Goethe, à Munich, en 1991 ?**

– Ce scandale est lié à l'image de Tasso donnée par les metteurs en scène de la génération de 68, comme Peter Stein. Dans sa mise en scène, Tasso était un créateur étouffé par la société, alors que j'en faisais une espèce de comprimé qui se dissout dans l'eau. Cette vision ne pouvait pas plaire dans une ville comme Munich, qui a une haute opinion d'elle-même, et qui n'aime pas toucher aux idoles. Quand je mets en scène une pièce de Goethe, je me sens obligé de tenir compte de la façon dont il a changé, dans sa vie. Cet homme qui, au départ, était un bon vivant, amusant, pugnace, rebelle, s'est transformé en un terrible ministre d'État à la cour de Weimar, dans cette épouvantable province de Thuringe. Ses grandes ambitions se sont finalement réduites à des désirs petits-bourgeois. C'est une carrière très allemande, à mon avis.

**– Vous avez quarante-trois ans, vous êtes célèbre et vous dirigez un des plus grands théâtres de Berlin. Comment faire, dans ces conditions, pour ne pas devenir ministre d'État, comme Goethe ?**

– Il n'est guère possible de l'empêcher. Après toute révolution vient une phase de restauration. Mais on doit garder les capacités de se remettre en cause, et de se moquer de soi. J'espère maintenir le cap. »

***Propos recueillis par Brigitte Salino***

# Une sinistrose de marée noire

**LES RATÉS, de Henri-René Lenormand. Mise en scène : Jean-Louis Benoit. Avec Chloé Réjon, Eric Bergeonneau, Karen Recurel, Louis Mérino, André Chaumeau...**
**THÉÂTRE DE L'AQUARIUM, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Tél. : 43-74-99-61. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. 90F.**

Branché et toujours jeune, le Théâtre de l'Aquarium s'offre le paradoxe de mettre à l'affiche une pièce d'un dramaturge qui connut un petit quart de notoriété, le temps d'une quinzaine d'années, entre les deux guerres, Henri-René Lenormand. Jean-Louis Benoit met donc en scène *Les Ratés*, la première œuvre de Lenormand, très douloureuse histoire d'une actrice, pas plus godiche que beaucoup d'autres, qui ne se voit offrir aucun rôle.

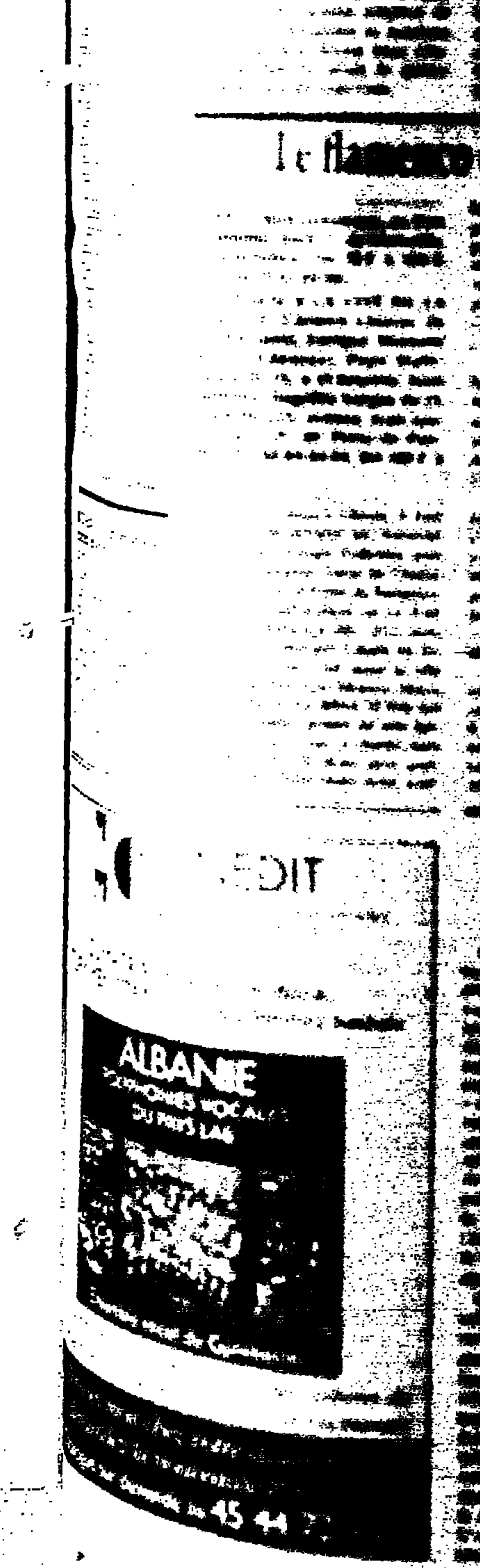
Lenormand, un permanent du tout-Paris, savait fort bien que depuis Molière et Racine les actrices de théâtre qui accaparent d'emblée premier rôle sur premier rôle sont l'épouse du directeur ou de l'auteur ou du metteur en scène (comme Mme Molière), ou sa bien-aimée du moment (comme les chéries de Racine). C'est même le principe du métier. De nos jours, le même effet de tremplin est d'usage aussi au cinéma. Il n'y a là rien d'anormal : la plupart du temps, une femme n'est pas une grande actrice (disons Madeleine Renaud) parce qu'elle est la femme d'un souverain de son art, mais elle est devenue la femme du souverain parce qu'elle était une grande actrice (ce qui n'a pas empêché le coup de foudre, l'amour fou, le bonheur des jours partagés).

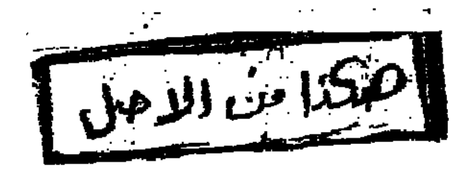
Lenormand avait été formé au Grand-Guignol. Contrairement à l'idée reçue, le Grand-Guignol n'était pas que du « théâtre d'horreur » : mains coupées, yeux arrachés, éclaboussures de sang. Il donnait le plus souvent des choses mystérieuses, inquiétantes, plutôt « série blême » que « série noire », lesquelles alternaient avec des piècettes comiques en un acte, style gros fou-rire bête. Et le fait que la salle et l'entourage de la scène présentaient tous les ornements architecturaux d'une église ajoutait à l'ascendant trouble, certain, de ces spectacles.

Lenormand, dans la ligne blafarde et grotesque du Grand-Guignol, choisit, pour sa première pièce, une actrice qui meurt de faim parce qu'elle n'est ni l'épouse ni la chérie du moment de l'un des « décideurs » de l'époque : Jouvet, Baty, Pitoëff, Gémier, Copeau... Cette petite idiote a épousé un auteur dramatique d'une remarquable nullité. Tous deux crèvent de faim dans une piaule pas chauffée. Un vilain grigou, qui parvient à gratter de quoi vivre en dirigeant des tournées sans payer les comédiens, les nourissant de sandwiches et les faisant dormir sur les bancs des salles d'attente, engage notre pauvre héroïne, qui pour compléter les sandwiches et se procurer un manteau se prostitue, après les soirées, à des cochons de spectateurs (il s'en trouve toujours, dans chaque ville, pour mourir de l'envie de coucher avec une « actrice de Paris »). L'époux (le dramaturge raté) s'en offense. Il tue sa femme, se tue aussi. Rideau.

Subodorant peut-être que cette pièce, sinistre, amorphe, ne s'impose pas, Jean-Louis Benoit nous dit, dans les panneaux ou cahiers de présentation, qu'elle fut montée par les plus grands, Pitoëff, Baty... Bien ! Mais, d'une part, il est stupéfiant, si l'on consulte la carrière des plus grands metteurs en scène, tels que ces deux-là entre autres, de voir la quantité de navets qu'ils accueillirent dans leurs théâtres, alternant avec les bonnes pièces. Et, d'autre part, la vie a changé, nous ne sommes plus au lendemain des tueries immenses de la guerre de 14, nous ne nous « droguons » pas de Dostoïevski (il est pour nous un immense écrivain, et pas un motif de suicide), etc. Bref, cette pièce ressemble beaucoup à un mélodrame vieux-jeu. Henri-René Lenormand ne dispose pas de la carrure qui lui permettrait de faire passer un brouet glauque de sinistrose au niveau d'une tragédie, ou simplement d'un drame. Ses *Ratés* ne sont pas *Titus Andronicus*, ou *Woyzeck*. La mise en scène, tantôt joliment rêveuse tantôt sobrement sauvage, stagne entre deux eaux de marée noire. Les acteurs, appliqués, n'éclatent pas.

***Michel Cournot***





PRÊT-À-PORTER ÉTÉ 96

## Sirènes de la nuit



DESSIN AURORE DE LA MORINERIE

*Modèles de Bertrand Maréchal*

AVEC 20 000 mètres de tissu ignifugé, neuf cents projecteurs, 50 kilomètres de câble, deux cent quarante miroirs, le Carrousel du Louvre a mis ses habits du dimanche pour la grande parade de la mode de l'été 96. Cravates rouges, vestes rouges, contre robes noires, les contrôles ont commencé, dans une ambiance assez bon enfant, avec, à chaque sortie de défilé, des hôtesses à perruque afro de toutes les couleurs distribuant des invitations pour une boutique de jeunes créateurs. Côté public, le conformisme est plus que jamais à l'honneur : un cortège de robes noires ligne A, style *Aimez vous Brahms ?*, très « coquetaille » d'avant 1968. Sur la scène heureusement, on s'aère, on voyage, on rêve. Avec la Coréenne Lee Young Hee et ses couleurs tissées, soie moshi ou ramie, qui suggèrent l'idée du matin calme coréen. Ou encore, à l'opposé, Bertrand Maréchal, l'art de la nuit revu par un Dorian Gray des années Palace, avec ses disco queens à la peau d'ambre allumées de noir et de diamants à faire tomber Hugh Grant, ses sirènes extensibles. Restent, plus graphiques que sensuelles, les divas de Thierry Mugler aux talons eiffeliens, pour un hommage en noir et blanc au plus que parfait de la haute couture (Balenciaga, Dior, Cardin), et en pastel technicolor à Hollywood, côté Sunset Boulevard : déesses de l'écran enlevées par l'éternel enfant de Strasbourg, dans l'éclat d'un rêve en rose et or.

*Laurence Benaïm*

■ CINÉMA : *Les Anges gardiens* démarrent en force, avec 37 680 spectateurs le mercredi 11 octobre, dans 48 salles de Paris et de sa banlieue, malgré la concurrence du match de football Roumanie-France. Fin janvier 1993, le film *Les Visiteurs* avait attiré, lors de sa sortie, 22 917 personnes à Paris. Cette année, les meilleurs « premiers jours » ont été ceux d'*Une journée en enfer* (46 500), de *Batman Forever* (29 500) et du *Hussard sur le toit* (20 900).

# Une nouvelle production de « Moïse et Aaron » d'Arnold Schoenberg à l'Opéra d'Amsterdam

## Mise en scène par Peter Stein, elle consacre le triomphe de Pierre Boulez

**Inachevé, l'opéra d'Arnold Schoenberg est rarement représenté à la scène. L'Opéra d'Amsterdam vient de monter cette œuvre qualifiée par son auteur d'oratorio. Si la direction musicale de Pierre Boulez a remporté tous les suffrages, la mise en scène de Peter Stein hésitant entre dépouillement essentiel et surreprésentation ne facilite pas toujours la lecture d'une œuvre par ailleurs difficile. « Moïse et Aaron » sera à l'affiche du Châtelet en novembre prochain, dans une autre production dirigée par Dohnanyi et mise en scène par Wernicke.**

**MOÏSE ET AARON, d'Arnold Schoenberg. *David Pittman-Jennings* (Moïse), *Chris Merritt* (Aaron), Gabriele Fontana (une jeune fille), John Graham-Hall (un jeune homme), Laszlo Polgar (un prêtre), chœur de l'Opéra de Hollande, Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, Pierre Boulez (direction), Peter Stein (direction), Karl-Ernst Herrmann (décors et lumières), *Moidele Bickel* (costumes), *Lucinda Childs*, Ron Thornhill (chorégraphie).**
**OPÉRA D'AMSTERDAM. Prochaine représentation : le 15 octobre 13 h 30. Tél : (19) 31-20-62-55-455. De 35 à 110 florins (de 100 à 300 FF environ).**

AMSTERDAM
*de notre envoyé spécial*

*Moïse et Aaron* d'Arnold Schoenberg est l'un des opéras « limites » dont le siècle finissant continue d'interroger la validité et la portée. On sait quel fut l'engagement total de Schoenberg dans l'écriture du livret et de la musique de cette partition (1930-1932) difficile entre toutes, aux côtés de laquelle *Lulu* et *Wozzeck* d'Alban Berg paraissent des classiques assimilés. On sait surtout quel a été l'investissement religieux de Schoenberg, reconverti au judaïsme en 1933 à Paris, devant Marc Chagall, son témoin, avant de quitter l'Europe pour les Etats-Unis.

Le livret, esquissé dès 1928, traite fondamentalement de la représentation divine : comment convertir sans montrer. Incapable de répondre aux injonctions divines proférées *via* un buisson ardent, Moïse est chargé de retrouver son frère Aaron, lequel saura créer des processus d'identification directs, des miracles assurant l'adhésion du peuple, peu sensible à l'abstraction divine. Le bâton de Moïse est transformé en serpent, sa main se lépiose avant d'être instantanément guérie, Aaron change l'eau en sang. Enfin, moment d'acmé, le veau d'or, où la passion du peuple est prise dans le flux d'un délire érotique et morbide, où coïts, crimes, immolations d'animaux et de vierges se multiplient dans une scène d'hystérie collective. Revenu du désert, Moïse découvre les excès perpétrés par Aaron, lequel a trahi la parole divine en allant trop loin dans l'ordre du « représentable ». Moïse détruit le veau d'or, mais, semblant suivre les options « réalistes » d'Aaron, le peuple en procession suit une colonne de feu, laquelle, à l'aube, se transforme en colonne de nuages. Aaron rejoint le peuple, Moïse s'effondre à terre, désespéré.

Fin de l'opéra, telle que la partition de Schoenberg l'a laissé en l'état, puisque le compositeur ne mettra jamais en musique le texte qu'il avait écrit pour l'acte III où, contrairement à la proposition biblique, il « détournait » la condamnation à mort d'Aaron par Moïse – ce dernier laisse la liberté à Aaron, qui s'effondre d'une mort subite. Quoi qu'il en soit, la partition s'achève sur un magnifique unisson de cordes qui s'évanouit dans le silence, l'une des plus stupéfiantes issues d'un ouvrage dramatique. *Moïse et Aaron* ne sera monté sur scène qu'en 1957, à Zurich, six ans après la mort du musicien.

**CHŒUR OMNIPRÉSENT**

Le metteur en scène et le décorateur se sont trouvés confrontés à l'épuisant dilemme de la représentation de « *l'irreprésentable* ». Mais Peter Stein n'est pas du genre à envahir la salle d'un mont Sinaï en carton-pâte. Le plateau est nu, jaune paille (le désert), des découpes du sol se meuvent en ellipse, le fond de scène est garni de quelques zébrures de néon et de projecteurs qui, à des moments-clés, éclairent violemment la face des spectateurs. Le travail minimal de Stein rejoint le projet initial du compositeur, qui sur l'esquisse du livret, indiquait : « Moïse et Aaron, *oratorio*. » L'impossibilité (ou la crainte ?) de demeurer dans une abstraction trop peu communicative a convaincu le musicien de *représenter* son drame.

Stein, au premier acte, réalise le tour de force absolument exceptionnel de faire se mouvoir le chœur *omniprésent*. Le peuple d'Israël, représenté en costumes sombres, effectue des figures de masse d'une invention constante (dispositions géométriques, mouvements serpentins, asymétries) ; le résultat est très spectaculaire. Mais si l'on observe, un à un, les choristes de l'Opéra d'Amsterdam, chaque geste semble pensé, pesé, stylisé et naturel.

Cette virtuosité sans effets faciles est d'autant plus soulignée qu'au second acte, au moment de la scène du veau d'or, le traitement scénique et dramaturgique semble verser dans une surcharge inattendue. Stein renonce au mode d'écriture dramaturgique serré du premier acte, et laisse envahir l'espace par une chorégraphie étique et ridicule, une débauche de gestes hystériques. Ce ne sont pas les corps nus qui gênent – ils sont expressément évoqués par Schoenberg et adroitement exposés par Stein –, mais l'intrusion de deux camions militaires, d'une vache noire, hébétée, et de quatre chevaux. Soudainement, le parti pris scénique bascule dans une surreprésentation qui étouffe l'espace, le récit, et déborde sur la musique qui, a ce moment de l'action, n'a nullement besoin d'être « divertie », en dépit d'une valse viennoise à la rythmique ternaire peu décelable. A la réapparition de Moïse, descendant des cintres sur le plateau électrique d'une échelle de déménageurs, les éléments reprennent leur nudité première. Fallait-il ce déballage pour parvenir à cet effet dramaturgique ternaire ?

Aux saluts, la salle, composée d'un public très mélangé – beaucoup d'étudiants, venus et repartis sur leurs bicyclettes –, adresse spontanément une ovation debout à Pierre Boulez. Le chef répète depuis des semaines avec les chœurs et dirige avec la précision qu'on lui connaît l'Orchestre du Concertgebouw, splendide de bout en bout. La matière complexe et omniprésente de la polyphonie schoenbergienne, le jeu complexe imposé par Peter Stein sont autant d'obstacles à une clarté d'intonation et d'homogénéité. Et pourtant, les artistes du chœur sont irréprochables.

Chris Merritt est époustouflant et quasiment sans faille. Non que sa voix soit toujours d'une beauté renversante, mais sa prise en charge de la tessiture éprouvante du rôle d'Aaron est sans reproches. Deux mesures mises à part, le rôle de Moïse est entièrement écrit en *Sprechgesang* (parlé-chanté noté rythmiquement mais sans hauteurs précises). David Pittman-Jennings joue magnifiquement ce rôle douloureusement violent et projette une voix sonore et mate. Le reste de la distribution est de très bon niveau. Depuis son premier enregistrement de 1974 (2 CD Sony Classical SM2K 48456), Pierre Boulez respire et chante davantage. Une nouvelle version, enregistrée par Deutsche Grammophon à partir de cette production, devrait permettre au chef d'en apporter le témoignage au plus grand nombre.

*Renaud Machart*

# Le flamenco d'El Pele à la Fiesta des Suds, sur les docks du port de Marseille

**EL PELE. Nuit andalouse, au Port autonome (dock 14) de Marseille, le 14 octobre. De 70 F à 100 F. Tél. : (16) 91-[illegible].**
**FLAMENCO A LA CITÉ DE LA MUSIQUE : Carmen Linares (le 13, 20 heures), Enrique Morente (le 14, 20 heures), Pepe Habichuela (le 15, à 15 heures), Juan Carmona, Angelita Vargas (le 15, à 16 h 30). 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin, Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.**

Pour aller jusqu'à Ubeda, il faut laisser Séville derrière soi, traverser d'immenses champs d'oliviers, puis dépasser Cordoue, cœur de l'Andalousie, berceau et foyer du flamenco.

La lente maturation de ce fruit métissé commença dès 1452, avec l'arrivée des premiers Gitans en Espagne. Cordoue, c'est aussi la ville où naît, en 1954, Juan Moreno Maya, dit « El Pele ». Au début, El Pele fait comme d'autres gosses de son âge. Juché sur une chaise, il chante dans les restaurants, récoltant ainsi quelques pièces, bienvenues pour améliorer l'ordinaire de la famille, où l'on pratique l'art du chant flamenco depuis des générations. Il commence sa carrière artistique à onze ans et obtient très vite de nombreux prix, par exemple lors du prestigieux Concours national d'art flamenco de Cordoue, en 1983.

Pendant plus de dix ans, le *cantaor* fait route commune avec Vicente Amigo, formidable guitariste qui suit aujourd'hui son propre chemin, et avec lequel il s'est notamment produit en 1990, en première partie de David Bowie.

Pour El Pele, le *flamenco* ne doit pas rester enfermé dans un cercle d'*aficionados*, d'initiés. Il faut le faire voyager, toucher de nouveaux publics, humer d'autres contrées. Mais avec toujours une extrême précaution, sans toucher à ses racines.

**INTENSE ÉMOTION**

A l'origine, la plupart des chants s'interprétaient *a palo seco*, sans accompagnement. *Desde la Memoria*, le nouveau spectacle d'El Pele, créé en septembre pendant la Feria de San Miguel, à Ubeda, et présenté le 14 octobre à Marseille à l'occasion de la Nuit andalouse de la Fiesta des Suds, un festival tourné vers les racines culturelles multiples de la ville, s'ouvre sur une *tona*, l'une des formes archaïques du flamenco, interprétée à voix nue. *Desde la Memoria* est, dit-il, « *un hommage à l'histoire du flamenco, à ce que les maîtres nous ont légué* ».

Visage dans l'ombre, corps tendu, main crispée, El Pele lance son chant, cru et farouche. Dès les premiers instants, on sait que l'on ne ressortira pas intact de cette confrontation. Habité par le feu, il fait jaillir du tréfonds de son corps un cri d'amour et de douleur. Âpre et sauvage, il rayonne, magnifique de force et de passion exacerbée.

Dans ce spectacle d'intense émotion, conçu sour la direction musicale de Carlos Romero, le jeu fin et racé du guitariste Paco Jarana fait merveille, tandis qu'El Pele entraîne le spectateur dans les subtiles nuances du chant flamenco. Au fil des *tonas, siguiriyas, soleares, bulerias* et autres variations, le drame se noue et se dénoue.

Quand il ne chante pas, le *cantaor*, que l'on a souvent présenté comme le successeur d'El Camaron, allume une cigarette, prend des poses d'acteur ou contemple, comblé, la fougueuse et saisissante danseuse Eva « la Yerbabuena », fulgurante d'intensité dans la seconde partie du spectacle. « *Une seconde partie dans laquelle nous présentons un flamenco plus avant-gardiste, incorporant des pièces, des instruments, comme le tambour, la darbouka, qui ne sont pas orthodoxes*, poursuit El Pele. *Une façon de dire que le flamenco est en évolution permanente.* »

Sans cesse enrichi d'exotismes, comme au XIXe siècle, son âge d'or, lorsque les marins espagnols revenant de leurs périples en Amérique latine, lui ont insufflé une bonne dose de rythmes des Caraïbes.

*Patrick Labesse*

### *Trois jours de « cante » à la Cité de la musique*

**La Cité de la musique continue sa politique d'exploration des musiques du monde par l'Espagne du flamenco, représentée par trois générations de *cantaores*. De Fosforito, le vétéran, né en 1932 dans la province de Cordoue, et non-gitan, à Enrique Morente, né à Grenade en 1942, qui a adapté au flamenco des poèmes de Garcia Lorca, saint Jean de la Croix ou Mutamid, Arabe de la Séville ancienne. Face au grand public, le flamenco a ses grandes figures, Fosforito ou Camaron de la Isla, et les salles qui mette le *cante* à l'affiche ne désemplissent pas. Danse, chant, philosophie, le flamenco est un art complet. Carmen Linares, née en 1951 dans la province de Jaen, est une chanteuse incandescente, profonde, dont le chant épouse le jeu magistral de Paco Cortès, l'un des guitaristes vedettes des festivités de La Villette (avec Pepe Habichuela et Moraito, le jeune spécialiste de la *buleria* de Jerez). Pour la danse, on verra avec curiosité la légendaire Angelita Vargas, de Séville. Pout tout comprendre, Actes Sud et la Cité de la musique publient un livre, *Flamenco*, de Bernard Leblon, accompagné d'un disque compact.**



## Résultats médiocres et nouveaux statuts pour la FIAC

**LE BILAN** de la 22e Foire internationale d'art contemporain de Paris (FIAC), qui a rassemblé, du 3 au 9 octobre, cent vingt galeries sous les tentes du quai Branly, est médiocre : 70 000 visiteurs en sept jours contre 140 000 en 1994 en dix jours. Pour le volume de ventes, « *aucune extrapolation fiable n'a permis d'établir le chiffre d'affaires. Il semble toutefois que les affaires ont été moins bonnes que l'année précédente* », affirme un communiqué publié par l'OIP, organisme chargé de la mise en œuvre de cette foire. Ces chiffres traduisent la persistance de la crise du marché de l'art depuis cinq ans.

Cette FIAC a également été perturbée par le boycott de neuf galeries – suivies par d'autres marchands – regroupées au sein de l'association AMA (Art moderne et actuel), qui contestent les orientations et les statuts de la Foire et ont établi une « *charte* » dans le but de redonner à Paris « *une grande foire internationale de référence* » (*Le Monde* daté 1er-2 octobre). Pour sortir de l'impasse, l'OIP a annoncé, le 12 octobre, une « *refonte* » des statuts du Comité d'organisation (Cofiac) : « *L'actuel bureau a démissionné ; un renouvellement des membres du Cofiac aura lieu par tiers tous les deux ans (à l'issue d'une période de quatre ans, les renouvellements auront lieu pour six ans) ; le Cofiac sera élargi à vingt et un membres par cooptation ; de nombreux membres étrangers représentant de grandes galeries rentreront au Cofiac ; il a été proposé à l'association AMA de désigner jusqu'à quatre de leurs membres qui pourront être cooptés par le Cofiac. Le nouveau Cofiac aura pour mission d'élire un bureau exécutif de neuf membres comprenant un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire.* »

Mais, pour leur part, les galeries dissidentes de l'AMA constatent, dans un communiqué du 12 octobre, que les nouveaux statuts de la FIAC ont été adoptés sans qu'elles aient été « *ni consultées ni associées. Après leur lecture, il nous apparaît qu'aucune suite n'est possible dans ces conditions. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas pu convaincre le Cofiac et l'OIP du bien-fondé de notre charte* ».

*M. G.*

*(Publicité)*

# Propositions à Monsieur le Président de la République, au Gouvernement et au Parlement.

Dans le cadre du projet de loi d'orientation de lutte contre l'exclusion, nous vous demandons de prendre en compte ces propositions :

## Un toit est-il un produit de consommation courante ou un produit de première nécessité ?

Pourquoi ne pas appliquer aux logements destinés aux plus défavorisés le taux de TVA de 5,5 % applicable aux produits de première nécessité ?

## Un logement laissé volontairement inoccupé ne doit-il pas subir l'équivalent d'une taxe d'habitation ?

Pourquoi ne pas redistribuer le produit de cette taxe aux propriétaires qui font des travaux de réhabilitation en vue de louer aux plus défavorisés ?

## Et si les taux de crédit les plus bas étaient destinés à ceux qui en ont le plus besoin ?

Pourquoi la nouvelle formule de prêt à taux zéro ne s'applique-t-elle pas aux logements sociaux loués aux plus défavorisés ?

## Une ville qui n'agit pas pour les pauvres, mérite-t-elle vraiment les financements de l'Etat ?

Pourquoi ne pas attribuer les dotations de l'Etat (D.G.F.), aux communes et aux départements, à la mesure des efforts réels accomplis sur le terrain pour réduire la fracture sociale ?

Le temps des mesures fortes est venu. Il faut se donner les moyens de lutter contre l'exclusion du logement et créer 40 000 logements par an pour les plus démunis.

K 2513



**FONDATION ABBÉ PIERRE**
POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS
Membre du Mouvement Emmaüs France

# Les nouveaux hors-la-loi de la country

## Steve Earle, The Geraldine Fibbers, Palace ou Tarnation mettent à nu les secrets du genre qui, comme le blues, peut donner consistance au plus noir des spleens

**LOIN DES USINES** de Nashville et des shérifs au sourire *nickel*, il existe encore de vrais rebelles. Héritier direct des « hors-la-loi » – Johnny Cash, Waylon Jennings, Willie Nelson, Kris Kristofferson, qu'on surnommait à l'époque les *outlaws*, – qui contestèrent les premiers l'orthodoxie de la capitale de la country, Steve Earle a eu le cuir tanné par la vie. Grandi à San Antonio, il a rodé ses chansons dans tous les bouges du Texas. Puis est devenu, dans les années 80, la star d'un rock fortement marqué par la rudesse de la campagne. L'alcool eut ensuite raison de sa santé et de son inspiration. Rayé des cadres de la grosse industrie du disque, le bonhomme revient aujourd'hui avec *Train a Comin'*, album publié par un petit label. Mais la modestie des moyens de production convenait parfaitement à ses désirs de concision et de simplicité rédemptrice. A l'instar d'*American Recordings*, le dernier enregistrement de Johnny Cash, magnifiquement nu et sépulcral, ce nouvel album opte pour un dépouillement acoustique qui met au jour ses racines.

Formidable conteur, Steve Earle dessine ses personnages au couteau, ancre profondément ses histoires dans les paysages et les ciels de l'Amérique. Des musiciens d'une exceptionnelle justesse épousent son sens du rythme et cette mélancolie qui marche la tête haute.

Une nouvelle génération d'artistes américains a compris que l'héritage country recelait autre chose que le strass des cow-boys de pacotille. Comme le blues, cette musique de la terre et des hommes peut donner consistance au plus noir des spleens. Des groupes comme The Geraldine Fibbers, Tarnation ou Palace y puisent ainsi des chansons déchirées.

### UN SOUFFLE PUNK

Les premiers malmènent les tempos et distordent l'énergie des danses traditionnelles en y insufflant celle du punk. Habité par un crin-crin dissonant, des mélodies décalées et d'étranges cavalcades, leur album, *Lost Somewhere Between The Earth And My Home*, est une potion vigoureuse et entêtante.

Mené par l'envoûtante Paula Frazer, Tarnation semble jouer des valses pour les fantômes d'Hank Williams et de Patsy Cline. Les ballades neurasthéniques de *Gentle Creatures* sont ralenties avec une majesté funèbre, la voix hante les mélodies plus qu'elle ne les chante. L'éternel brouillard de la baie de San Francisco, leur ville natale, semble peser sur ces chansons ténébreuses. Palace, connu jusqu'à présent sous le nom de Palace Brothers, peut être considéré comme le groupe initiateur de la redécouverte des allées les plus sombres de la country. Le cheval, le stetson et les santiags n'ont jamais fait partie de leur panoplie. C'est pieds nus et en haillons que Will Oldham emprunte les routes pierreuses du grand Sud. Produit par Steve Albini, habituellement spécialiste du rock le plus violent, *Viva Last Blues* désarme par sa simplicité. Ses chansons sèches et désaxées vibrent d'une miraculeuse fragilité, au point d'entendre parfois le chant dérailler sous l'émotion. Ou trébucher dans des crevasses ouvertes sur la prairie.

*Stéphane Davet*

★ **Steve Earle, *Train a Comin'* : 1 CD Winter Harvest GAS 000 0111 TRA. Distribué par WMD.**
**The Geraldine Fibbers, *Lost Somewhere Between The Earth And My Home* : 1 CD Hut 7243 8 4060 220. Distribué par Virgin.**
**Tarnation, *Gentle Creature* : 1 CD 4AD 7243 8 40950 24. Distribué par Virgin.**
**Palace, *Viva Last Blues* : 1 CD Domino WIGCD21. Distribué par PIAS.**



## CHANSON

### JEAN GUIDONI
*Vertigo*

**LE LOUP** Jean Guidoni est peut-être un solitaire, il n'en a pas moins l'envie de la complicité musicale. Il a choisi de travailler, cette fois, avec un magicien du swing à la française, homme de cinéma, imprégné de jazz et de comédies musicales, Michel Legrand. Ces deux individus d'essence musicale ont en commun d'être de doux félins, aux allures nonchalantes et au charme dangereux. Michel Legrand donne des airs intellectuels à la moindre ritournelle, Jean Guidoni met des touches d'étrangeté périlleuse aux situations ordinaires (l'amour, la chambre).

En douze chansons, *Vertigo* règle son compte à la beauté et à la laideur du monde sur des arrangements où le jazz (be-bop, ragtime) est librement interprété. La voix de Guidoni, cruelle, rieuse, s'accommode parfaitement du banjo et des cuivres, celle de Michel Legrand apparaît au détour de ce scénario à deux talents (*L'Amour à contre-courant. Duo du haut*).

Ensemble, Guidoni et Legrand doivent se produire en scène, là où la magie Guidoni opère sans faille. Et puisque ce disque est bien meilleur que les précédents Guidoni, le spectacle promet d'être un feu d'artifice, un maelström lyrique et impalpable, à l'image de ce *Roi des océans, le « dernier bâtard vivant »* sorti des eaux imaginaires d'un prince de la poésie chantée. *V. Mo.*

★ *Un CD Paradoxe 6061. Distribué par PolyGram.*

### LIONEL DAMEI
*Les Amours qui se perdent*

**CINQ TITRES** enregistrés en public à l'Heure bleue de Saint-Martin-d'Hères, un quart d'heure d'émotion sobre et intime, carte de visite pour une découverte. Une ambiance feutrée où les textes se disent en confidence plus qu'ils ne chantent, portés par un piano tour à tour lyrique et mutin, un accordéon aux diaprures chatoyantes et des cordes (violon, contrebasse) au soutien discret mais efficace. La voix, haute, aux accents légèrement maniéristes, rappelle les intonations de Nilda Fernandez, de Barbara parfois.

Les faillites sentimentales et les fantasmes tragiques de l'homme seul, instable et ballotté, un portrait douloureux de Marseille qui fait préférer l'optimisme factice au réel éprouvant. Une écriture personnelle que les musiques d'Henry Torgue et Laurent Jacquier savent justement servir. *Ph.-J. C.*

★ **Un CD Paroles en l'air : 31, rue Mortillet, 38000 Grenoble. Tél. : (16) 76-42-51-02.**

### TRI YANN
*Portraits*

**LE GROUPE** nantais Tri Yann est allé à la recherche de quelques mythes fondateurs de la Bretagne, en publiant *Portraits*, hommages à des « Bretons » marquants : Madeleine, sœur du peintre Emile Bernard, inspiratrice du *Marché de Pont-Aven* (la jeune fille y pose devant un étal de mercerie) ; Gerry Adams, président du Sinn Fein ; les ouvrières sardinières de Douarnenez ; Arthur Plantagenest, duc de Bretagne, Brian Boru, qui chassa les Normands d'Irlande au XIe siècle (le personnage a donné son nom au dernier album d'Alan Stivell) ; le bagnard Guillaume Seznec, dont la condamnation est toujours contestée.

Le propos ne manque pas d'intérêt et Tri Yann est un bon groupe de scène, et un concert récent au Festival Interceltique, donné à guichet fermé, a montré que sa popularité en Bretagne est intacte. Mais sa musique n'en demeure pas moins jaunie par le temps. Ni un décapage express au dulcimer électrique ni l'usage retrouvé du cromorne soprano mélangé à la guitare électrique ne sauve du naufrage. A une époque où les musiques traditionnelles ont considérablement gagné en qualité, grâce notamment à l'apparition de musiciens virtuoses, l'approximation musicale n'est plus guère admissible. Bon soldat d'un rock breton digne des années 70, Tri Yann doit se voir décerner la médaille du mérite.

*V. Mo.*

★ *Un CD Déclic Communication 840 522-2.*

### CHANSONS COLONIALES ET EXOTIQUES
*1906-1942*

**UN FLORILÈGE** des amours coloniales, des désirs d'exotisme, des préjugés du début du siècle (ceux d'aujourd'hui ont pris une autre tonalité). Un festival d'images de cartes postales, de clichés savoureux (*C'était une cannibale*, de Jean Tranchant, 1940) aux grands classiques du genre qui font rire et chanter à travers les générations (*Sous les palétuviers*, par Pauline Carton et René Koval). Déserts, nuits tropicales, du *Y'a bon Banania*, des Pilules orientales pour les seins et la naissance des croisières Paquet. La France allait aux colonies et Georgius découvrait les mœurs des *Mormons et des Papous*, Suzy Solidor les charmes de la *Biguine à Bango*, et Milton ceux de *La Fille du bédouin*. En quarante-huit titres parfaitement présentés dans un épais livret, un portrait impitoyable de la France de la première moitié du siècle.

★ **Un coffret de 2 CD EPM 983312.**

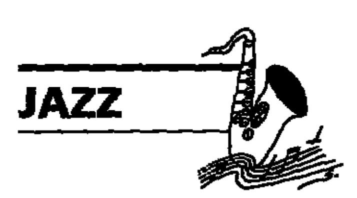


## ROCK

### OASIS
*(What's The Story) Morning Glory ?*

**CERTAINS JUGERONT ÉTOUFFANT** et passéiste l'anglocentrisme de la scène pop britannique. En se repliant sur les valeurs traditionnelles du rock anglais – style, mélodie, concision –, ce mouvement, qualifié de *brit pop* outre-Manche, a produit une poignée de disques excitants (ceux de Suede, Blur, Supergrass, Elastica et Pulp en particulier). Avec Blur, groupe rival déclaré, Oasis s'est affirmé leader de cette génération. Alors qu'un an après sa sortie, son premier album, *Definitly Maybe*, est toujours classé en haut des hit-parades britanniques, le groupe de Manchester ajoute avec *(What's The Story) Morning Glory ?*, un deuxième chapitre à son histoire. Respectivement chanteur et guitariste-auteur-compositeur d'Oasis, les frères Liam et Noel Gallagher rêvent d'incarner à la fois les Beatles et les Rolling Stones. Ces ambitieux jeunes gens n'atteindront jamais la prestance mélodique des premiers ni l'insolence sexy des seconds. L'attrait de leur musique vient bien pourtant du mariage de guitares percutantes, d'arrogance et de tentatives harmoniques, instinctives mais joliment accrocheuses. Liam, la belle gueule du groupe, en rajoute dans son rôle de voyou mancunien. Noel a, quant à lui, nettement affiné son *songwriting* et va jusqu'à chanter le plus beau titre de l'album, *Don't Look Back In Anger*. *S. D.*

★ **1 CD Creation/Squatt 481 020-2. Distribué par Sony.**



## JAZZ

### JOHNNY HARTMAN
*Unforgettable*

**ATTENTION DANGER :** disque type (1966) que détestent les gens de goût, que critiquent les gens corrects et que dédaignent les mélomanes. Toute la haine de l'Amérique avec, au passage, une pointe de racisme allégé, peut s'y loger à bon compte.

Ce sont des chansons d'amour, un peu tristes et sucrées, parfois nappées de violonades, que Johnny Hartman (1923-1983) balance avec paresse, d'une voix chaude de baryton sophistiqué. Il n'y en a pas une pour rattraper l'autre. C'est d'un bout à l'autre sublime, cela tire des sanglots étouffés, on est dans la veine de Nat King Cole et Hoaggy Carmichael, pas de veine pour les malins. Frank Sinatra, à côté, a de faux airs de Jimi Hendrix, et Mel Tormé, de Tom Waits. Les amateurs du deuxième cercle ont une tendresse pour Johnny Hartman, car Coltrane l'avait choisi, à la demande de Bob Thiele, pour son *Coltrane and Hartman*, chez Impulse! (slogan : « La nouvelle vague en jazz ! »). Les amateurs du deuxième cercle sont influençables, mais ils se choisissent des guides magiques.

Pour le premier cercle, le répertoire, la voix et la section de saxophones suffisent amplement : Anthony Ortega, Harold Land, Teddy Edwards, Curtis Amy (plus Al Porcino à la trompette), personne n'hésitera un quart de seconde. Affaire classée. Disque de référence pour savoir si vos amis aiment vraiment le jazz. *F.M.*

★ **1 CD Impulse 115 22.**

### GILLES, MINA, ETC.
*Les Pantalons gris*

**VOICI UN ALBUM SYMPATHIQUE**, sans prétention, bon enfant, qui est un premier disque. Et ça se sent tragiquement. On y est : on rajoute des bruits de disque qui gratte pour faire poutres apparentes. Ça s'affiche new-orleans-middle-jazz-blues-be-bop-funk, pas moins, et ce n'est évidemment rien de tout ce fatras, surtout pas be-bop. C'est cent années lumière en dessous de Ricet Barrier, de Boris Vian ou des Tropical Singers, dont faisait partie Pierre Louiss en 1949. Ça swingue comme un fer à repasser (le calamiteux *Fais-lui l'amour*). C'est au jazz ce qu'Eve Ruggieri est à Mme de La Fayette.

Trop abélardisé sans doute, le *Boogie pour Héloïse* manque cruellement de woogies. Les chorus du titre, qui donne son titre à l'ensemble (mention spéciale au saxophone, le trombone ayant, dans le genre pathétique, quelque chose de troublant), ne sont même pas compensés par leur fausseté.

L'interprétation de *Careless Love* est impardonnable. Le pianiste a joué dix ans *« auprès d'Aaron Bridgers »* (disciple d'Art Tatum) : comme quoi le jazz ne s'attrape pas, et la cécité n'est pas transmissible. A une époque où l'on réédite n'importe quel bâillement de Pinetop Smith, cette publication n'a qu'un sens de symptôme. Quand on pense qu'on ne dispose pas du moindre enregistrement de Buddy Bolden ou de Walter Knight... *F.M.*

★ *1 CD LORD 04.*

### HOWARD JOHNSON
*Nubia : Arrival*

**HOMMAGE** à Pharoah Sanders par le tubiste rayonnant du Liberation Music Orchestra (Charlie Haden et Carla Bley), leader du groupe de cinq tubistes Gravity (un des monuments du free funk que personne n'a jamais pu faire voyager, question de frais de bagages mais que l'on peut entendre dans un disque de Taj Mahal).

Howard Johnson est multi-instrumentiste. Ici, il joue essentiellement du saxophone baryton, instrument avec lequel il effectua, bien avant ses exploits au tuba, le remplacement de l'irremplaçable Harry Carney chez Duke Ellington. Bref, Howard Johnson, qui a joué avec la planète du jazz, travaille désormais à Hambourg. Son groupe mixte a tout l'air d'une de ces communautés qu'il a toujours rassemblées autour de lui. Cela sonne bien, il y a des approximations, l'énergie est présente, la rythmique exacte et l'esprit de mai souffle sur ces compositions de Pharoah aux développements coltraniens. Bonnes nouvelles d'Allemagne et de la musique. *F.M.*

★ **1 CD Verve 523 985-2.**



## CLASSIQUE

### IGOR STRAVINSKY
*Messe – Tres Sacrae Cantiones – Pater noster, Ave Maria, The Dove.*

### CARLO GESUALDO
*Répons pour le Samedi Saint*
*Chœur du Trinity College de Cambridge, Richard Marlowe (direction)*

**LA TRADITION CHORALE** britannique de très haut niveau est généralement synonyme de son ultrahomogène, d'éthers planants – en un mot : d'une certaine uniformité. C'est la limite des Tallis Scholars de Peter Phillips, formidable dans la musique préréthorique, mais en deçà des nécessités expressives des musiques plus tardives. Il existe quelques exceptions. Le chœur du Trinity College semble être de celles-là. Qu'ils chantent la musique élizabéthaine, la *Messe* de Poulenc ou la transcription de l'*Adagio* de Barber en *« Agnus dei »*, le son de ces chanteurs est plein, leur expression chaleureuse.

Ce programme, établissant la connexion Stravinsky-Gesualdo, est magnifique : une belle version des *Tres Cantiones* de Gesualdo « complétées » par Stravinsky (une voix manquait), une exécution de la *Messe* simple et impeccable, avec les voix d'enfants requises par Stravinsky, et une incarnation assez vive des *Répons* torturés de Gesualdo. C'est assez pour recommander ce programme remarquablement intelligent. *R. Ma.*

★ **1 CD Conifer Classics-BMG 75605 51232 2.**

### HENRY PURCELL
***Edition anniversaire 1695-1995***
*Tatiana Troyanos (mezzo-soprano), Colin Tilney (clavecin), Concentus Musicus Wien, English Chamber Orchestra, The English Concert, Chœur de Christchurch Cathedral, Chœur de Westminster Abbey, Schola Cantorum Basiliensis, Saltire Singers, Sir Charles Mackerras, Trevor Pinnock, Nikolaus Harnoncourt, Simon Preston, August Wenzinger (direction).*

**LES PARUTIONS** purcelliennes récentes chez Archiv nous ont cruellement déçus : les deux disques signés par Paul McCreesh à la tête de ses Gabrieli Consort and Players sont ce que l'on peut faire de plus superficiel et de plus « british » – dans le mauvais sens du terme, s'entend. Heureusement, Archiv Produktion a eu l'excellente idée de revisiter son catalogue et de rééditer quelques enregistrements qui, de 1955 à 1987, balisent l'évolution de la recherche et de l'interprétation de la musique de l'« Orphée britannique », des premiers essais des Saltire Singers aux gravures « musicologiquement correctes » de Simon Preston ou Trevor Pinnock.

On passera volontiers sur la *Didon* et l'*Ode à sainte Cécile* dirigées par Sir Charles Mackerras, toujours dramatiques mais « coincées » entre deux tendances (l'historicité culpabilisante et la tradition rassurante) pour mieux goûter les magnifiques versions des fantaisies de violes ou celles des *Anthems*. Archiv pousse même le souci historique jusqu'à rééditer conjointement la version fondatrice (1954) par August Wenzinger des fantaisies, au son peu violistique, mais magnifiquement inspirée, ainsi que celle de Nikolaus Harnoncourt, parue dix ans plus tard et que l'on trouvait voilà peu sous le label autrichien inégalement distribué Amadeo.

Avec les voix de *trebles* (sopranos garçons) adéquates, Simon Preston signait, voilà près de dix ans, des versions plus que recommandables des *anthems* que n'ont pas vraiment détrônées celles de Robert King (Hyperion), ni celle, toute récente mais très décevante, de Gustav Leonhardt (Sony). Complétés par le coffret rétrospectif *A Purcell Compagnion* publié par Harmonia Mundi (6 CD économiques HMX 2901528 33) voilà quelques mois, ces sept disques constituent assurément la base de la discothèque purcellienne de l'honnête homme. *R. Ma.*

★ ***8 CD économiques Archiv Produktion 447 147-2. Disponibles séparément.***



## MUSIQUE DU MONDE

### TOUMANI DIABATÉ
*Djelika*

**C'EST À CHAQUE FOIS** un vrai bonheur de retrouver, pur et débarrassé de scories malvenues, le cristal enchanteur de la *kora*. Instrument traditionnel emblématique de l'Afrique de l'Ouest, cette harpe à vingt et une cordes a conquis le public occidental grâce à Mory Kanté, au milieu des années 80. C'était avant que *Monsieur « Yéké Yéké »* ne sombre corps et âme dans une mer synthétique. Fort heureusement, tous les virtuoses ambassadeurs de la *kora* n'écoutèrent pas les mêmes sirènes que lui. Ainsi Toumani Diabaté, fils du légendaire griot Sidiki Diabaté, à qui l'on attribue l'introduction de cet instrument au Mali dans les années 50.

S'il reste fermement très attaché à ses racines, Toumani Diabaté n'est pas de ceux qui se laissent enfermer dans une tradition fossilisée. Des chemins de traverse il fait son ordinaire, et sa *kora* a des éclats infiniment vagabonds. Un jour, il croise le joueur de koto Brian Yamakoshi, un autre, il enregistre l'un des albums jalons de la *world music (Songhaï*/Night & Day), en compagnie du groupe de flamenco Ketama et du bassiste anglais Danny Thompson. Ce dernier compte au nombre des invités de cet exaltant *Djelika*.

Huit moments de musique limpide, pendant lesquels aux côtés d'un Toumani Diabaté passionnant d'inventivité, rayonnent, l'un au *balafon*, l'autre au *ngoni* (petit luth à trois cordes), Keletigui Diabaté (ex-comparse de Salif Keïta) et Basekou Kouyaté, deux orfèvres de la musique mandingue. *P. La.*

★ **1 CD Hannibal HNCD 1380/Night & Day.**

# Magma fête ses vingt-cinq ans

## La formation emmenée par Christian Vander accueillera pour l'occasion un chœur d'enfants en première partie



APPARU en 1969, Magma n'a cessé d'évoluer au gré des volontés de Christian Vander. Le groupe a été électrique, rageur et torrentiel, puis acoustique et tourné vers de longues improvisations, refaçonné pour mettre en valeur le chant. Le batteur, chanteur, pianiste et compositeur n'y voyant que la continuité d'une même quête musicale, fondamentalement inspirée par les plus beaux cris de John Coltrane. Cette aventure unique a toujours empêché les classifications hâtives.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du groupe, un ensemble initié par Vacances musicales sans frontières réunit un chœur d'enfants et de jeunes instrumentistes pour l'arrangement de l'un des hymnes magmaïen *Mekanik Destruktiv Kommandoh* sous le titre de *Babayaga la sorcière*. Une première partie inédite pour les Voix de Magma, qui réinvente le répertoire du groupe – *Zeiss, I Must Return, Hhaï*, la *Trilogie*... – emmené avec une fougue toujours fascinante par son fondateur.

**★ Epinay-sur-Seine, Espace Lumière, 6, avenue de Lattre-de-Tassigny, 93. SNCF Epinay-Villetaneuse, RER C Epinay-sur-Seine. Complet le 14 à 20 heures ; 15 h 30, le 15. Tél. : 48-41-41-40. 120 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Black Sabbath**
Au début des années 70, Black Sabbath édicta les canons du *heavy metal* le plus primaire, dynamique et noir. Nombre des membres originaux ont aujourd'hui quitté le groupe, mais à la faveur d'un mouvement *grunge* qui a remis leur influence à l'honneur, le Sabbath passe tout de même relever les compteurs.
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 13. Tél. : 42-31-31-31. 125 F.*

**Aka Moon**
Ce trio rude et électrique attire l'attention par son renouvellement de la formule saxophone-basse-batterie et ses emprunts variés allant du rock aux chants des Pygmées. Improvisateurs très sûrs.
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.*

**Compagnie Arcor**
Une chorégraphe secrète qui crée quand elle en a envie, quand elle a de l'argent aussi. Elle n'est pas entrée dans le grand jeu des subventions, il n'en reste pas moins qu'elle sait ce qu'est un espace, un corps. Christine Gérard bouge magiquement en solo. Elle présentera *Fugue interdite, Seeing Double*.
*Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. 20 h 30, les 13 et 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 42-26-47-47. Location Fnac. De 50 F à 120 F.*

**Les samedis du Vieux-Colombier**
Les Comédiens-Français ont repris leur cycle annuel de lectures-spectacles au Théâtre du Vieux-Colombier. Les samedis 14 et 21 octobre à 17 heures, une jolie distribution emmenée par Christine Fersen et Thierry Hancisse présentera une pièce de George Sand, *Gabriel*, dans une réalisation de Jacques Connort.
*Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Tél. : 44-39-87-00. 50 F et 60 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**À LA VIE, À LA MORT !**
Film français de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES ANGES GARDIENS**
Film français de Jean-Marie Poiré, avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE CAPITAINE DE LA FORÊT**
Dessin animé hongrois d'Attila Dargay (1 h 12).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

**LE CONFESSIONNAL**
Film canadien-britannique-français de Robert Lepage, avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

**DOLORES CLAIBORNE**
Film américain de Taylor Hackford, avec Kathy Bates, Jennifer Jason Leigh, Christopher Plummer (2 h 12).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

**L'ENFANT NOIR**
Film franco-guinéen de Laurent Chevallier, avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE PETIT MUSÉE DE VÉLASQUEZ**
Film canadien de Bernar Hébert, avec Louise Lecavalier, la troupe Lalala Human Steps (50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**SWIMMING WITH SHARKS**
Film américain de George Huang, avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).



# RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

## MUSIQUE CLASSIQUE

**AMBRONAY**
**Ensemble la Fenice**
Cavalli : *Vêpres à la Vierge*. Ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne Akademia, Françoise Lasserre (direction).
*Abbaye, 01 Ambronay. 20 h 30, le 14. Tél. : 74-35-08-70. De 60 F à 280 F.*
**Capriccio Stravagante**
Grande : *Musiques vénitiennes*. Legrenzi : *Motetti Sacri, La Cetra*. Monteverdi : *Lamento d'Arianna* (extrait). Rosenmüller : *Sinfonie, Sonate*. Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Manfredo Kraemer, Katharina Wolff (violon), Jay Bernfeld, Nima Ben David, Friederike Heuman (viole), Mike Fentross (chitarrone), Skip Sempe (direction).
*Abbaye, 01 Ambronay. 15 h 30, le 15. Tél. : 74-35-08-70.*
**La Capella Reial de Catalunya**
Pujol : *Les Vespres de Sant Jordi, In Festo Sancti Georgii Martyris*. Jordi Savall (direction).
*Abbaye, 01 Ambronay. 20 heures, le 15. Tél. : 74-35-08-70.*

**DIEPPE**
**English Chamber Orchestra**
Britten : *Simple Symphony, Serenade, Now Sleeps the Crimson Petal, Variation sur un thème de Frank Bridge*. Robert Tear (ténor), Steuart Bedford (direction).
*CAC Jean-Renoir, quai Bérigny, 76 Dieppe. 17 heures, le 15. Tél. : 35-70-04-07 (renseignements). De 90 F à 120 F.*

**ROUEN**
**Royal Philharmonic Orchestra**
Britten : *War Requiem*. Brighton Festival Chorus, Maîtrise de Caen, Jane Glover (direction).
*Chapelle du lycée Corneille, rue Bourg-l'Abbé, 76 Rouen. 20 heures, le 14. Tél. : 35-70-04-07 (renseignements). De 80 F à 150 F.*

**SAINT-ÉTIENNE**
**Carmen**
de Bizet. Béatrice Uria-Monzon, Valérie Marestin (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo, Enesto Grisales, Franck Ferrari (don José), Maryse Castets, Manon Feubel (Micaela), Jean-Marc Ivaldi (Escamillo), Chœurs lyriques de Saint-Etienne et de l'Opéra royal de Wallonie, Maîtrise de la Loire, Nouvel Orchestre de Saint-Etienne, Patrick Fournillier (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Ballet Nieves Ongay, Begona Astuy (chorégraphie).
*Théâtre Copeau-Grand Théâtre, jardin des Plantes, 42 Saint-Etienne. 15 heures, le 15 ; 20 heures, les 17, 19 et 20. Tél. : 77-25-35-18. De 175 F à 260 F.*

**STRASBOURG**
**Lucia di Lammermoor**
de Donizetti. Sumi Jo (Lucia), Jean-Pierre Furlan (Edgardo), Ettore Kim (Enrico), René Schirrer (Raimondo), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Giuliano Carella (direction), Renate Ackermann (mise en scène).
*Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 14, 16, 18, 20, 24 et 26 ; 15 heures, le 22. Tél. : 88-75-48-23. De 170 F à 300 F.*
*Et le 29 octobre, à 15 heures, à l'Opéra de Colmar.*

**TOURS**
**Samson et Dalila**
de Saint-Saëns. Jacques Noël (Samson), Sylvie Brunet (Dalila), Alain Vernhes (le grand prêtre), Fernand Dumont (Abimelech), Wojtek Smilek (le vieillard hébreu), Chœurs lyriques du Grand Théâtre, Orchestre symphonique de Tours, Claude Schnitzler (direction), Antoine Selva (mise en scène), Nadine Leclaire (chorégraphie).
*Grand Théâtre, 34, rue de la Scellerie, 37 Tours. 20 h 30, les 18 et 20 ; 14 h 30, le 22. Tél. : 47-05-37-87. De 65 F à 215 F.*

## DANSE

**GRENOBLE**
**Compagnie Christophe Haleb**
Christophe Haleb : *Stations migratoires, La Marche des vierges*.
*Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 17 ; 20 h 30, le 18. Tél. : 76-25-05-45. De 60 F à 115 F.*
**Dominique Boivin**
Dominique Boivin : *Récital, La Danse, une histoire à ma façon*.
*Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 19 ; 20 h 30, le 20. Tél. : 76-25-05-45. De 60 F à 115 F.*

**LILLE**
**Lyon Ballet Opera**
Bill T. Jones : *Love Defined, Soon, I Want to Cross Over*.
*Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, le 19. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 120 F.*
*Et le 20 octobre, à 20 h 30, à l'Opéra de Lille, Extravenous* de Stephen Petronio, *Central Figure* de Susan Marshall, *I Want to Cross Over*, de Bill T. Jones.

**LYON**
**Grupo Corpo**
Rodrigo Pederneiras : *Missa de Orfanato, Nazareth*.
*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 14 ; 17 heures, le 15. Tél. : 78-75-88-88. De 100 F à 160 F.*
**Ballet-théâtre de Saint-Pétersbourg**
Boris Eifman : *Tchaïkovski possédé par son double*.
*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 17. Tél. : 78-75-88-88. De 150 F à 220 F.*

**METZ**
**Compagnie Charleroi**
Frédéric Flamand : *Ex Machina, Connected Isolation*.
*Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 19. Tél. : 87-39-92-00. De 50 F à 140 F.*

**MULHOUSE**
**Companie Saburo Teshigawara**
Saburo Teshigawara : *Here to Here*.
*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 20. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.*

**RENNES**
**Compagnie Bernado Montet**
Bernado Montet : *Opuscules, Marguerites de l'oubli, Cirque*.
*Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 14, 17, 19, 20 et 21 ; 19 heures, le 18. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.*

## THÉÂTRE

**AMIENS**
**Richard III, matériau**
d'après William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo...
*Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier, 80 Amiens. Le samedi 14, à 20 heures. Tél. : 22-97-79-77. Durée : 4 h 20. 130 F.*

**ANGERS**
**Teltow Kanal**
d'Ivane Daoudi, mise en scène de Claude Yersin, avec Catherine Gandois, Didier Sauvegrain et Thierry Belnet.
*Nouveau Théâtre, 12, place Louis-Imbach, 49 Angers. Les samedi, mardi, mercredi, vendredi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures ; le jeudi, à 19 h 30. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 15. 75 F * et 85 F. Jusqu'au 29 octobre.*

**BELFORT**
**Ivanov**
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Ludovic Lagarde, avec Juliette Failevic, Mireille Roussel, Violaine Schwartz, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Jean-Philippe Vidal, Thomas Cousseau, Xavier de Guillebon, Isabelle Hurtin et Franck Manzoni.
*Théâtre Granit-Grande Salle, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. Du samedi 14 au mardi 17, à 20 h 30. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 2 h 30. 100 F* et 130 F.*

**BÉTHUNE**
**La Révolte**
d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Agathe Alexis, Anne Feillet et Michel Ouimet.
*Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les samedi 14, mardi 17, vendredi 20, samedi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 16 heures ; les mercredi 18 et jeudi 19, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 heure. 85 F * et 110 F.*

**BLOIS**
**A la foire**
de Michel-Pierre Edmond, mise en scène de Thierry Bedard, avec Jean-Louis Boutevin, Marc Chevillon, Richard Ecalle, Marc Ernotte, Raphaël Hornung, Laurent Letellier, Olivier Rabourdin.
*La Halle aux grains, 1, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, du 17 au 20. Tél. : 54-56-19-79. 60 F et 80 F.*

**BORDEAUX**
**Le Gardien**
d'Harold Pinter, mise en scène de Laurent Laffargue, avec Yves Gourvil, Eric Bougnon et Christophe Kourotchkine.
*Théâtre du Port de la Lune, 3, place Pierre-Renaudel, 33 Bordeaux. Du samedi 21 au mardi 24, à 20 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 2 h 15. 70 F* et 150 F. Jusqu'au 27 octobre.*

**BOURG-EN-BRESSE**
**La Botte et sa chaussette**
de Herbert Achternbusch, mise en scène de Michel Dubois, Jean-Yves Lazennec et Lucien Marchal, avec Michel Dubois et Lucien Marchal.
*La Vinaigrerie, 1, rue Alfred-de-Vigny, 01 Bourg-en-Bresse. Les jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, mardi 24, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 h 30 ; le lundi 23, à 19 heures. Tél. : 74-45-33-24. Durée : 1 h 40. 80 F* et 165 F.*

**CHALONS-SUR-MARNE**
**L'oiseau n'a plus d'ailes**
d'après Peter Schwiefert, mise en scène de François Duval, avec François Duval et la voix de Judith Magre.
*Espace Pierre-Dac, 5, rue des Fripiers, 51 Châlons-sur-Marne. Les mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 16 h 30. Tél. : 26-69-50-99. Durée : 1 h 30. 70 F * et 90 F.*

**CHAMBÉRY**
**Oh ! les beaux jours**
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berthet.
*Théâtre Charles-Dullin, place du Théâtre, 73 Chambéry. Les samedi 14 et mardi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 18 h 30 ; les mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 2 h 30. 130 F.*

**FEYZIN**
**Conte de la neige noire**
de Jean-Yves Picq, mise en scène de Michel Dibilio, avec Ursula Deuker, Louis Beyler, Lionel Jamon et Christopher Murcia.
*Centre Léonard-de-Vinci, place René-Lescot, 69 Feyzin. Les jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, à 20 h 45. Tél. : 72-24-25-50. Durée : 1 h 10. 80 F * et 90 F.*

**LE HAVRE**
**Le Songe d'une nuit d'été**
de William Shakespeare, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gérard Béllard, Marc Bodnar, Bertrand Bossard, Cécile Brune, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau, Eric Laguigné, Valérie Lang, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut, Josée Schulier et Virginie Volmann.
*Le Volcan, place Gambetta, 76 Le Havre. Le samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 2 h 45. 110 F.*

**LILLE**
**La Cagnotte**
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Jean-Marie Frin, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Jean-Pierre Becker, Mathias Jung, Michel Fau, Yves Robin, Jean-Claude Frissung, Martine Thinières et Jean-Philippe Meyer.
*La Métaphore-Grande Salle, Grand-Place, 59 Lille. Le samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 30. 90 F* et 130 F.*

**LIMOGES**
**Huis clos**
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Michel Raskine, avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Sophie Barboyon.
*La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. Les mardi 17, mercredi 18, vendredi 20, à 20 h 30 ; le jeudi 19, à 18 h 30. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 1 h 45. 95 F * et 120 F.*

**LYON**
**Chimère, par le Théâtre Zingaro**
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Shantih Breikers, Manuel Bigarnet, Jean-Pierre Drouet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
*Hippodrome du parc de Parilly, 69 Lyon. Les samedi 14, mardi 17, mercredi 18, vendredi 20, samedi 21, mardi 24, à 20 h 30 ; les dimanche 15 et dimanche 22, à 18 h 30. Tél. : 72-00-45-45. Durée : 2 heures. 165 F * et 220 F. Jusqu'au 28 octobre.*

**MARSEILLE**
**Encore une histoire d'amour**
de Tom Kempinski, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
*La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 14, mardi 17, jeudi 19, vendredi 20, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 heures ; le mercredi 18, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 130 F * et 150 F. Jusqu'au 26 novembre.*

**MONTLUÇON**
**Pôles**
de Joël Pommerat, mise en scène de l'auteur, avec Pierre-Yves Chapalain, Stéphane Jais, Ruth Olaizola, Corinne Picciocchi, Muriel Piquart, Jean-Louis Coulloc'h, Laurent Lévy, Serge Le Lay et Gaël Guillet.
*Les Fédérés-Théâtre des Ilets, rue des Faucheroux, 03 Montluçon. Le samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 70 F * et 90 F.*

**NANCY**
**L'Opéra de quat'sous**
de Bertolt Brecht et Kurt Weill, mise en scène de Charles Tordjman, avec Jean-Claude Leguay, Daniel Martin, Philippe Fretun, Isabelle Mazin, Mona Heftre, Isabelle Gozard, Yedwart Ingey, Pierre Meunier, Dominique Balzer, Philippe Crubezy, Jean-Claude Perrin, Marc Spilmann, Monique Brun, Sophie Mayer, Annick Perona et huit musiciens.
*Opéra-théâtre, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. Du mardi 17 au jeudi 19, à 20 h 30. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 3 heures. 120 F * et 140 F.*

**NANTES**
**Un ennemi du peuple**
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Jean-Luc Tardieu, avec Marc Jolivet, Nicole Jamet, Alain Doutey, Philippe Clay, Mario David, Erick Desmarestz, Agathe de La Boulaye, Jean Térensier et Philippe Uchan.
*Maison de la culture de Loire-Atlantique Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. Les samedi 14, mardi 17, mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20, lundi 23, à 21 heures ; le lundi 16, à 14 h 15 et 20 heures ; le dimanche 22, à 15 heures ; le mardi 24, à 14 h 15 et 21 heures. Tél. : 51-88-25-25. Durée : 1 h 45. 80 F* et 140 F. Jusqu'au 25 octobre.*

**NICE**
**Les Abîmés**
de Michaël Cohen, mise en scène de l'auteur, avec Emmanuelle Lepoutre, Michaël Cohen, Marine Delterme et Serge Hazanavicius.
*TDN-Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 21 heures. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 1 h 30. 120 F.*

**OULLINS**
**Richard III, matériau**
d'après William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Anton Langhoff, Caspar Langhoff, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian, Laurence Calame, Nalini Selvadoray, Michel Coquet, Vincent Delmond, Thomas Doucet et Manu Lacroix.
*Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69 Oullins. Les mercredi 18 et jeudi 19, à 19 h 30 ; les vendredi 20 et samedi 21 ; à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 17 heures. Tél. : 72-39-74-91. Durée : 4 h 20. 80 F * et 100 F.*

**STRASBOURG**
**Othon**
de Pierre Corneille, mise en scène d'Anne Torrès, avec Eric Challier, Yann-Joël Collin, Laurence Girard, Claire Lasne, Jean Lorrain, Christophe Maltot, Serge Merlin, Arnaud Poujol, Mohamed Rouabhi, Alexandra Scicluna et Benoît Strebler.
*Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Les samedi 14, mardi 17, mercredi 18, vendredi 20, samedi 21, à 20 h 30 ; le jeudi 19, à 19 h 30. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 4 heures. 90 F * et 120 F. Dernières.*
**L'Idiot**
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Bruno Abraham-Kremer, Hélène Alexandridis, Jean-Quentin Châtelain, Gilles David, Philippe Demarle, Jérôme Kircher, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond et Yvette Théraulaz.
*Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 3 h 05. 95 F * et 125 F.*

**TOULOUSE**
**Le ciel est loin, la terre aussi**
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Kate France, Tihomir Vujicic, Jean Durozier, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
*Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. Les mardi 17, jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, mardi 24, à 21 heures ; le mercredi 18, à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. 80 F* et 100 F. Jusqu'au 28 octobre.*

**VILLEURBANNE**
**Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo**
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Nicolas Moreau, Hervé Briaux, Victor Garrivier, Régis Royer, Yann Duffas, Joseph Malerba, Claire Borotra, Marie Bunel, Catherine Vuillez, Sophie Barjac et Claude Lesko.
*Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Les samedi 14, mardi 17, vendredi 20, samedi 21, mardi 24, à 20 h 30 ; les dimanche 15 et dimanche 22, à 17 heures ; les mercredi 18 et jeudi 19, à 19 h 30. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 2 h 30. 135 F * et 170 F. Jusqu'au 26 octobre.*

## ART

**AMIENS**
**Versailles : les chasses exotiques de Louis XV**
*Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 14 octobre au 14 janvier 1996. 20 F.*

**AY**
**Chris Burden : The Spirit of the Grape**
*Maison du vin, 2, rue Roger-Sondag, 51 Ay. Tél. : 26-55-18-90. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 décembre.*

**BOURG-EN-BRESSE**
**Geneviève Asse**
*Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 novembre.*

**CHANTILLY**
**Les Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly : autour de Pérugin**
*Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. A partir du 1er nov. de 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 37 F (accès au musée et au parc).*

**GRENOBLE**
**Kurt Schwitters**
*Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre. 25 F.*

**LE HAVRE**
**La Transparence dans l'art du XXe siècle**
*Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76 Le Havre. Tél. : 35-42-33-97. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre. 10 F.*

**LOCMINÉ**
**Le Domaine du diaphane**
*Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.*

**ORLÉANS**
**Cueco**
*Scène nationale, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Visites commentées samedi 21 octobre ; 4 et 18 novembre à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.*

**PONT-AVEN**
**Carl Moser, 1873-1939**
*Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 janvier 1996. 20 F.*

**SAINT-ÉTIENNE**
**Design... naissance d'une collection**
*Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 3 décembre. 26 F.*

**VENCE**
**Chambres pour Dubuffet**
*Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.*

**VILLENEUVE-D'ASCQ**
**Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90**
*Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 14 octobre au 14 janvier 1996. 25 F.*

## CINÉMA

**VILLEURBANNE**
**L'Aventure documentaire, cent ans et après ?**
Le cinéma est né documentaire, ainsi qu'en témoignent les films des frères Lumière. Dans le cadre de « Lumière 95, premier siècle du cinéma », la vidéothèque de Villeurbanne programme 32 films, courts et longs métrages, œuvres connues, inconnues ou méconnues, choisies parmi la production d'un siècle, parmi lesquelles *Paris mange son pain*, de Jacques Prévert, *Farrebique*, de Georges Rouquier, *Nick's Movie*, de Wim Wenders, *Murs, murs*, d'Agnès Varda, *L'Ambassade*, de Chris Marker. Parallèlement, deux rencontres-débats avec des réalisateurs et des spécialistes du film documentaire.
*Vidéothèque de la Maison du livre, de l'image et du son, 247, cours Emile-Zola, 69 Villeurbanne. Du 16 au 21 octobre. Tél. : 78-68-04-04.*

(*) Tarifs réduits.

# Havas restructure son pôle publicitaire régional

## Le groupe souhaite coordonner ses activités

**A L'ISSUE** d'un conseil d'administration, le groupe Havas a annoncé, jeudi 12 octobre, le regroupement d'Avenir Havas Média (publicité extérieure, presse gratuite et distribution publicitaire, régie et édition de presse régionale) et de l'ODA (Office d'annonces), qui centralise la publicité des annuaires de France Télécom, en une seule entité, baptisée Havas Média Communication. La nouvelle filiale représente désormais un chiffre d'affaires global de 9,7 milliards de francs. Ce regroupement des activités publicitaires à vocation locale et régionale est expliqué par la volonté d'Havas de renforcer la *« coordination »* de ses activités dans ce secteur.

Le nouvel ensemble sera dirigé par Michel Boutinard Rouelle, actuellement PDG d'Avenir Havas Média. En 1994, le groupe Havas avait repris la participation de 50 % détenue par France Télécom dans le capital de l'ODA, portant son contrôle à 100 %. Cette opération visait notamment à accroître le potentiel de l'ODA dans le multimédias (CD ROM et autres supports). En échange des titres qu'il détenait dans l'ODA – cette participation était valorisée à 1,2 milliard de francs –, France Télécom avait pris 5 % du capital de Havas.

Le maintien d'un titre en Bourse ne se justifiant pas avec seulement 0,8 % du capital flottant, les titres d'Avenir Havas Média sont retirés de la cote à compter du vendredi 13 octobre. Havas va en effet lancer une offre publique de retrait pour inciter les petits porteurs à vendre leurs titres. Le cours de l'action sera suspendu à partir de cette même date. Pour le premier semestre, cette société à affiché un bénéfice net part du groupe de 60,6 millions de francs, contre 46,7 millions au premier semestre 1994.

Au cours de ce même conseil d'administration, le groupe Havas a annoncé une baisse de 8,8 % de son résultat net part du groupe (537 millions de francs) pour le premier semestre. Cette baisse a eu lieu malgré une progression de 5,3 % de son chiffre d'affaires semestriel (19,7 milliards de francs, soit 1 milliard de francs de plus qu'au premier semestre 1994). Le second semestre, qui inclut deux mois d'été à faible activité, *« s'avère particulièrement déterminant pour confirmer les résultats obtenus au cours des six premiers mois »*, indiquent les responsables financiers du groupe.

La légère diminution des résultats du groupe s'explique par la hausse du taux de l'impôt et les nouveaux projets audiovisuels de Canal Plus et de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) que la société a entrepris de financer. Les investissements au premier semestre (849 millions) apparaissent toutefois modérés par rapport à ceux de l'année précédente. C'est en 1994 que Havas avait dû financer le rachat de la part de France Télécom dans l'ODA.

# Patrick Sabatier relaxé par la justice

## L'ex-animateur de TF 1 était accusé d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine pour avoir invité un faux mage

**PATRICK SABATIER** et son épouse Isabelle, productrice, poursuivis pour complicité d'exercice illégal de la médecine et complicité d'escroquerie, ont été relaxés, jeudi 12 octobre, par la treizième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Il leur était reproché d'avoir invité, sur le plateau de leur émission « Si on se disait tout », diffusée par TF 1 le 28 décembre 1990, Philippe Sauvage *alias* Gouezh, un guérisseur breton (*Le Monde* du 23 septembre).

Sept millions de téléspectateurs avaient eu connaissance ce soir-là, vers 23 h 15, des « dons » supposés du mage. Cinq témoins avaient affirmé *à l'antenne qu'ils avaient été* guéris. L'émission avait suscité un raz-de-marée de courrier que TF 1 avait remis au guérisseur, soit entre 30 000 et 50 000 lettres. La chaîne avait ordonné que l'on diffuse à l'antenne l'adresse du guérisseur un mois plus tard.

Mais dans l'esprit de Gouezh, ancien policier proche de groupuscules d'extrême droite, le souci de récolter de l'argent, notent les magistrats, allait rapidement prendre le pas sur celui d'améliorer la santé de ceux qu'il baptisait *« supplicants »*. Pour des sommes allant de 5 000 à 60 000 francs, cinq cents personnes seront « traitées » par le mage, pour un cancer, un sida ou une polyarthrite. En vain. Et près de 5 millions de francs seront drainés par la société Ordalie Jugement de Dieu (OJD), constituée pour l'occasion.

Attaquant la *« légèreté »* avec laquelle l'animateur avait présenté Philippe Gouezh à l'écran, Hélène Catton, substitut du procureur de la République, avait requis, le 29 septembre, quatre ans de prison avec sursis à l'encontre du couple Sabatier. Soit autant que la condamnation pour fraude fiscale prononcée en 1992 à l'encontre de l'animateur, qui avait hâté la descente aux enfers médiatiques du chouchou des téléspectateurs de plus de cinquante-cinq ans. Mais la lourdeur de la peine requise tranchait singulièrement avec la faiblesse de l'argumentation juridique. De son propre aveu, le ministère public concédait que *« la thèse de l'accusation pouvait être discutée »*. Et mieux : que le tribunal pouvait *« considérer que* [Patrick Sabatier] *avait commis des fautes professionnelles, qui pouvaient engager sa responsabilité civile mais pas sa responsabilité pénale »*.

### TOUJOURS EN FUITE

Aussi la décision du tribunal, présidé par Dominique Coujard, n'apparaît pas surprenante. Pour relaxer les époux Sabatier du chef de complicité d'exercice illégal de la médecine, le tribunal relève notamment que *« l'on ne peut à la fois leur reprocher l'indigence de leurs vérifications sur les pouvoirs réels ou supposés du guérisseur et les accuser de l'avoir sciemment aidé »* à commettre ce délit. Pour les relaxer de la complicité d'escroquerie, les juges expliquent, entre autres, *« qu'on ne saurait prétendre que les époux Sabatier aient su que les témoins choisis par Philippe Sauvage n'avaient pas été guéris alors que des expertises médicales ont été nécessaires pour l'établir »*. Ces témoins ont d'ailleurs maintenu à l'instruction qu'ils pensaient avoir été guéris par le mage.

*« Ce procès,* avait indiqué M^e^ Henri Leclerc, conseil des époux Sabatier, *est celui de la responsabilité morale des médias, qui est énorme : une chaîne de responsabilités qui va du diffuseur au téléspectateur. »* Plaidant la relaxe de ses clients, il avait rappelé que personne, ni dans la salle au cours de l'enregistrement de l'émission, ni à TF 1 avant sa diffusion, ni parmi les téléspectateurs dans les jours qui ont suivi la diffusion, n'avait émis quelque plainte que ce soit. Et que c'était TF 1, en outre, qui avait ordonné d'inscrire l'adresse du guérisseur à l'antenne en janvier 1990, sans qu'aucun responsable de la chaîne n'ait été poursuivi.

Actuellement en fuite aux Etats-Unis, d'où la France n'a pu obtenir son extradition, Philippe Gouezh a été condamné par défaut à cinq ans de prison ferme et 1 million de francs d'amende. Ses neufs collaborateurs ont été, pour leur part, condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis allant de six mois à trois ans, assorties d'amendes. Quatre-vingts parties civiles, dont une trentaine avaient exprimé leur détresse à la barre et dit combien leur confiance avait été trahie par l'animateur, ont obtenu de 1 000 à 30 000 francs de dommages-intérêts.

*Jean-Michel Dumay*

■ **RÉCOMPENSE : le sixième prix de l'Association des femmes journalistes (AFJ) a été décerné à *Dalila Kerchouche*,** auteur de l'article « Un voile sur l'olympisme » paru dans *L'Express* du 2 février, qui décrit les difficultés des sportives dans les pays musulmans. Dalila Kerchouche, vingt-deux ans, signait là son premier grand article dans *L'Express*, auquel elle collabore depuis janvier en suivant les cours du Centre de perfectionnement des journalistes de Paris (CPJ).

■ **PUBLICITÉ : le neuvième Mondial de la publicité francophone,** qui vient d'avoir lieu à Montréal, a attribué son « Grand Mondial » à la campagne de DDB Needham France pour la Golf TDI. Le Mondial d'or de la presse magazine a été décerné à la publicité pour Epson et celui de la presse spécialisée à celle d'UAP « Musée du Jeu de paume », toutes deux réalisées par BDDP. Le prix de la catégorie « journaux » est allé à une publicité pour Roger et Gallet, de l'agence *Audour-Soum-Larue SMS*, lors du concours « L'agence la plus créative de l'été » organisé pendant l'été 1994 par Le Monde-Publicité (*Le Monde* daté 4-5 septembre 1994).

■ **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) annonce, dans sa *Lettre mensuelle*, son refus d'autoriser dix-neuf radios à reprendre le programme radiophonique Rire.** Proposé par le groupe NRJ, ce programme de musique et d'humour est une adaptation de la station parisienne *Rire et chansons* (FM : 97,4). Selon le CSA, l'abonnement à la banque de programmes Rire obligerait les radios à changer de catégorie. Vingt stations diffusent déjà le programme Rire et chansons.

**VENDREDI 13 OCTOBRE**

## TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.38 Magazine : Femmes.**
**13.40 Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.25 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.20 Série : La Philo selon Philippe.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Le Miracle de l'amour.**
**19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 Feuilleton : Sandra, princesse rebelle** [6/8].
La Lutte, de Didier Albert.
*Le président de l'archipel s'oppose au couronnement de Sandra. Elle décide de quitter le palais et de s'installer sur le voilier d'Ivan.*

**22.30 Magazine : Sans aucun doute.**
*Présenté par Julien Courbet*, avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, M^e^ Didier Berges. Mon mari exerce un métier à risques ; la pollution à Paris, la prostituée rurale ; faut-il supprimer le diesel ?
**23.55 Série : Duo d'enfer.**
**0.50 Minuit, l'heure du clip.**
Compil Alain Souchon ; Laser ; Vinyl.
**2.40 Journal, Météo.**
**2.55 Programmes de nuit.**
*Histoire des inventions* ; 3.45, TF 1 nuit ; 3.55, Série : Intrigues ; 4.20, Mésaventures ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

## FRANCE 2

**12.59 Journal, Point route.**
**13.45 Série : Derrick.**
**14.50 Série : Soko.**
**15.40 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
**16.40 Des chiffres et des lettres.**
**17.05 Série : Les Premières fois.**
**17.40 Série : Génération musique.**
**18.05 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.15 Bonne nuit les petits.**
**19.20 Studio Gabriel.**
**19.59 Journal, Météo, Point route.**

**20.50 Téléfilm : Maigret.**
*Les Caves du Majestic.*

**22.40 Bouillon de culture.**
Présenté par B. Pivot. Le sexe condamné. Avec Robert Badinter (C 33) ; Jean-Jacques Pauvert (*Anthologie historique des lectures érotiques*, tome 4) ; Pierre Perret (*Anthologie de l'érotisme*), Marie-Laure Bernadac et Bernard Marcade, *Féminin-masculin, le sexe de l'art*, au Centre Georges-Pompidou.
**23.45 Magazine : Géopolis.**
Présenté par Claude Sérillon. FAO, nourrir le monde. En Guinée, de *Jean-Yves Perrin, Philippe Montorsy* et Jean-Paul Faure ; Au Mali, d'Anne Guery, Yann Gicquel, Jean-Michel Noël ; en Chine, de *Jérôme Bosny* et Jean-François Hoffman.
**0.30 Les Films Lumière.**
**0.35 Journal, Météo.**
**0.50 Magazine : La 25^e^ Heure.**
**1.45 Programmes de nuit.**
*Téléfilm : Strangers dans la nuit*, 3.05, Envoyé spécial (rediff.), 5.00, 24 heures d'infos ; 6.00, Dessin animé.

## FRANCE 3

**12.00 Télévision régionale.**
**12.45 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Magazine : Si vous parliez.**
A Toulouse. Hypnose : arnaque ou thérapie ?
**14.50 Série : Simon et Simon.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.30 Dessin animé.** Roger Ramjet.
**16.40 Les Minikeums.**
Sandokan ; Batman ; Le Cahier de Taz.
**17.50 Série : Les deux font la loi.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Chronique de la Reine mère*, sous la direction de Catherine Legrand.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 Consomag.**

**20.50 Magazine : Thalassa.**
*Du sel dans les voiles*, de Stephan Poulle et Olivier Lelièvre.
*Le jangollan est ce navire aux voiles triangulaires qu'utilisent les habitants de Madura, en Indonésie.*

**21.50 Magazine : Faut pas rêver.**
Présenté par Sylvain Augier. Invitée Sœur Emmanuelle. Italie : les cierges de Gubbio ; Inde : le train de la vie ; France : au rythme des ritournelles.
**22.55 Météo, Journal.**
**23.25 Magazine : Science 3.**
Bib Bang, l'étoile soleil.
**0.20 L'Heure du golf.**
**0.50 Feuilleton : Dynastie.**
**1.40 Musique Graffiti.**
Danse : El Desino Sancho Panza par Julio Bocca (10 min).

## M 6

**12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Série : Drôles de dames.**
**14.20 Série : Wolff, police criminelle.**
**15.15 Boulevard des clips** (et 1.05, 6.20).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : Highlander.**
**19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.**
*L'Homme invisible.*
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Mode 6** (et 0.10).
La collection de prêt-à-porter printemps-été 1996.
**20.05 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Capital 6** (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

**20.40 Téléfilm : L'Affaire Kate Willis.**
De Lou Antonio, avec Jacklyn Smith.
*Une femme chirurgien est amenée à opérer l'homme qui l'avait agressée quelques jours plus tôt. Le patient décède pendant l'intervention et le praticien, suspecté d'avoir causé sa mort, se retrouve assigné en justice par la veuve du défunt.*

**22.35 Série : Aux frontières du réel.**
**23.35 Magazine : Sexy Zap.**
**0.20 Dance Machine Club.**
**0.45 Hit Dance.**
**3.00 Rediffusions.**
*E = M 6* ; 3.25, *Fanzine* ; 3.50, *Oh, les girls !* ; 4.40, Black Ballad ; 5.30, Portrait des passions françaises (La Colère) ; 5.55, Starnews.

## CANAL +

*En clair jusqu'à 13.45*
**12.30 La Grande Famille.**
**13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.**
**13.45 Cinéma : Chasse à l'homme. ■**
Film américain de John Woo (1993).
**15.15 Série : Babylon 5**
[22/22] Le Rival.
**16.00 Musique : Elvis Presley.**
**17.30 Le Journal du cinéma.**
**17.55 Dessin animé : Les Multoches.**
**18.00 Le Dessin animé.**
**18.30 Cyberflash.**
*En clair jusqu'à 20.35*
**18.40 Nulle part ailleurs.**
**19.30 Flash d'informations** (et 22.55).
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Téléfilm : Complot meurtrier contre une pom-pom girl.**
De M. Ritchie, avec H. Hunter.
**22.10 Documentaire : Rafting en Russie.**

**23.00 Cinéma : Jurassic Park. ■**
Film américain de S. Spielberg (1993).
**1.05 Cinéma : A la folie. □**
Film français de D. Kurys (1994).
**2.35 Cinéma : South Central. ■**
Film américain de S. Anderson (1992, v.o.).
**4.10 Téléfilm : Suicides sous influences.**
De R. Bierman, avec C. Rampling.
**5.35 Cinéma : L'Ile des filles perdues. □**
Film franco-italien de D. Paolella (1961). (84 min).

## LA CINQUIÈME

**12.30 Atout savoir.**
Presse et vie privée.
**13.00 Les Yeux de la découverte.**
**13.25 Le Journal du temps** (et 18.57).
**13.30 Documentaire : Le Printemps espéré.**
**14.30 Business humanum est.**
**15.30 Qui vive !**
Actualité, avec le professeur Jasmin.
**15.45 Allô ! La Terre.**
Le Temps [5/5].
**15.55 Inventer demain.**
Jean-François Minster, géographe (5/5).
**16.00 La Preuve par cinq.**
La Ville [5/5].
**16.30 Les Merveilles de l'univers.**
**17.00 Rintintin.**
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 L'Amour en questions.**
**18.15 Magazine : Cinq sur cinq.**
**18.30 Le Monde des animaux.**

## ARTE

**19.00 Série : Ivanohé.**
[5/25] L'Enfant au fouet, de Lance Comfort.
**19.30 Documentaire : Le Mariage d'Inono.**
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Téléfilm : Le Passager clandestin.**
D'Agusti Villaronga, d'après Georges Simenon, avec Simon Callow.

**22.15 Documentaire : Cent ans de cinéma.**
Un voyage à travers le cinéma néo-zélandais, de Sam Neill (v.o.).

**23.10 Cinéma : La Tête de Normande Saint-Onge. ■ ■**
Film québécois de Gilles Carle (1976). Avec Carole Laure.

**1.05 Ennio Morricone.**
Documentaire de D. Thompson (rediff.).

**2.00 La Vie merveilleuse de Franz Kafka.**
Court métrage de P. Capaldi (v.o., rediff., 23 min).

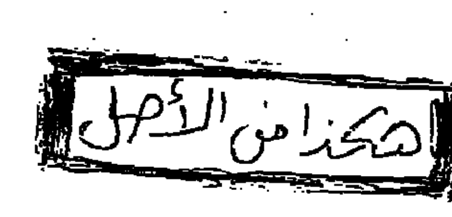
## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.00 Le Carnet du bourlingueur. Rois d'Afrique. De Daniel Lainé et François Landesman. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff de France 2 du 8/10. 23.50 Sortie libre. Invité : Dimitri le clown. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
**PLANÈTE** 19.05 L'Inventaire de Jean Rouch. De Guillaume Casset et Julien Donada. 19.40 Couture. [4/6] Uniformes et fonctions. De Jeremy Newson. 20.35 Le Mur dans les têtes. De Pierre Chatel et Simone Mohr. 21.25 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 22.25 Bob Denard, corsaire de la République. [2.2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 23.10 Légendes vivantes d'outre-mer. [5/13] Tisno, gardien de la jungle. De Jean Queyrat et Benoit Segur. 23.40 Sur le sentier de la guérison. D'Alain Bomet. 0.30 Lonely Planet. Sur les traces des mayas. De Paul McGuigan (50 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20h Première. 21.00 A bout portant. 21.45 Musiques en scènes. 22.15 Opéra : Arabella. De Richard Strauss. Enregistré au festival de Glyndebourne en 1984. 0.55 Aux arts et caetera (30 min).
**CANAL J** 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rebus ; 18.10, Dodo, le retour ; Le trafic d'animaux ; 18.15, Le journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15 (et 19.50), Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret.
**CANAL JIMMY** 20.00 The Muppet Show. Invitée : Lena Horne. 20.25 Série : Les Envahisseurs. Le Miracle. 21.20 Série : M.A.S.H. Oreillons. 21.45 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Sans retour, ni consigne. 22.50 Série : Seinfeld. Soirée gâchée. 23.15 Top bab. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 Série : New York Police Blues. 0.50 Série : Lucky Luke. Qui est Mr Joseph ? (55 min).
**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). La Mangeuse d'hommes de Surrey. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Affaire de cœur. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.00). Agression. 21.40 Série : Les Espions. Le Lion des mers. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. A la poursuite de Carol Thorne. 0.45 Série : Mission impossible. Le Jugement (45 min).
**MCM** 19.00 Zoom zoom. Invité : Philippe Guillard. 19.10 Mangazone. 19.15 X Kulture. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. Le Trio Esperança. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
**MTV** 20.00 Concert : Phil Collins unplugged. Enregistré à Londres, en août 1994. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Football. En direct. Championnat de France D2. 15^e^ journée : Epinal-Caen. 22.00 Basket-ball. En différé. Championnat de France Pro A. 5^e^ journée : Montpellier-PSG-Racing à Montpellier. 23.15 Sportel. 23.30 Sumo. En différé. 2^e^ grand tournoi de Paris-Bercy (120 min).
**CINÉ CINÉFIL** 18.55 Haute trahison. ■ Film britannique de Roy Boulting (1952, N., v.o.). 20.30 La Chasse à l'homme. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964, N.). 22.00 La Grande Evasion. ■ ■ Film américain de Raoul Walsh (1941, N., v.o.). 23.35 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N., 120 min).
**CINÉ CINÉMAS** 18.00 Dans les coulisses de... 18.50 Téléfilm. Le Péché du père. De Peter Werner (1985) avec James Coburn. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman René (1992). 22.40 Edith et Marcel. ■ Film français de Claude Lelouch (1983, 160 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs chinois de la nouvelle génération. 5. Les compositeurs Xu Shuya et Mo Wuping. 20.30 Radio Archives. Procès, le fatras habituel. 21.28 Poésie sur parole. Des poètes et des peintres (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Paul Benkimoun (Cinq temps pour Paul Desmond). 22.40 Les Nuits magnétiques. Question d'écoute : l'écologie sonore. 4. A-t-on besoin de composer l'espace sonore ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de Sarrebruck, émis simultanément sur la Radio de Leipzig et de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. : Jia Lü : Les Offrandes oubliées, de Messiaen ; Œuvres de Mozart : Concerto pour clarinette et orchestre K 622 ; La Clémence de Titus : rondo Non più di fiori ; Symphonie n° 9, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Sonate pour deux pianos, de Werner ; Quatuor à cordes n° 2, de Smirnov, par le Quatuor Chilingirian. 23.05 Ainsi la nuit. Variations Diabelli op. 120, de Beethoven (enregistré à Amsterdam en juin 1986). 0.00 Jazz club. En direct du Latitudes Jazz Club : Tommy Flanagan (piano), avec Peter Washington (contrebasse) et Lewis Nash (batterie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les maîtres de l'Allemagne du Nord : Canon et Gigue, de Pachelbel, par The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood ; Vom Himmel kam der Engel Schar, de Schelle, par La Cappella Ducale et la Musica Fiata Köln, dir. Roland Wilson ; Concerto pour deux claviers BWV 1060, de Bach, par le Leonhardt Consortium, dir. Gustav Leonhardt ; Quintette pour clarinette et cordes, op. 115, de Brahms, par le Quatuor Melos ; Ballades, de Loewe ; La Première Nuit de Walpurgis, ouverture, de Mendelsshon, par l'Orchestre de Chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Suite op. 131 n° 1, de Reger. 22.30 Les Soirées... (Suite). Prélude et fugue M BuxWV 139, de Buxtehude ; Concerto pour trois haut-bois, trois violons, de Telemann, par la Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel ; Sonate en trio, de Graun, par le Collegium Musicum ; Symphonie Wq 183 n° 4, de CPE Bach, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Sonate pour flûte, op. 1 n° 5, de Haendel, par la Camerata Köln ; Histoire de la résurrection, SWV 50, de Schütz, par l'Ensemble instrumental, dir. René Jacobs. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :**
**▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**



# Chaîne d'abattage

*par Luc Rosenzweig*

**PERSONNE** n'est obligé de regarder TF 1, mais il semble que bien peu nombreux soient les gens qui fasse un usage prolongé et salutaire de ce droit inaliénable. Parmi les « accros » de la grande chaîne privée, on trouve l'équipe des Guignols de l'info de Canal+, dont l'inspiration se trouve aujourd'hui plus alimentée par TF 1 et ses dirigeants que par le monde politique. Ce n'est pas très confraternel, et certains pourront s'étonner de voir une boutique faire son miel avec les produits de celle d'à côté, mais cela fait bien rire quand même, parce que les Guignols sont des gens d'esprit.

Patrick Le Lay, le PDG de TF 1, ne rit pas du tout, et veut traîner en justice Canal+, estimant être quotidiennement insulté par des marionnettes qui lui prêtent, ô scandale !, une propension irrépressible à vendre de la marchandise avariée pourvu que son odeur attire le chaland. Nous sommes donc tous des témoins en puissance de ce procès en marche, ce qui nous amène à prêter une attention plus soutenue que de coutume à l'offre de distraction et de culture de la chaîne de MM. Le Lay et Mougeotte.

Jeudi soir, par exemple, c'était Navarro, policier père célibataire au grand cœur incarné par le beau-frère d'un ex-président de la République. Un classique, dont l'initiateur Pierre Grimblat vient d'être justement distingué. Pas de quoi fouetter un Guignol.

La suite, en revanche, devrait emmener les satiristes canaliens sur la voie d'une relaxe triomphale. Cela – comment l'appeler : un talk-show ? un cirque vulgaire ? une insulte à la dignité du téléspectateur ? – s'intitule *J'y crois, j'y crois pas* et est l'oeuvre de Tina Kieffer, une dame au physique plutôt agréable, célèbre pour son crêpage de chignon dans les gazettes avec son ancienne patronne Christine Bravo.

Sous prétexte d'organiser un « débat de société» sur le rôle de l'aristocratie et de la noblesse dans la République française, elle met en scène une mêlée générale digne d'une rixe de SDF un soir de RMI. Plus ça bastonne, plus Tina Kieffer semble ravie. Elle est aux anges quand l'inévitable Jean-Edern Hallier traite de connasse une vicomtesse élue du Front national. Elle jubile en nous présentant un « reportage » montrant un nobliau de province, piégé par une caméra, en train d'accepter de louer son château à un producteur de films pornographiques.

Le comble de l'obscénité est cependant atteint lorsque Mme Kieffer se met en devoir de jouer les moralistes stigmatisant les dérapages lepénistes et révisionnistes de Mᵉ Trémolet de Villers, l'avocat de Paul Touvier, piégé lui aussi par une caméra discrète dans un rassemblement chouan. Tout est rabaissé, ravalé au rang de gaudriole à gros sabots crottés. On peut s'amuser de tout, mais pas avec n'importe qui. M. Le Lay affirme que *« l'honneur passe avant les relations commerciales »*. Le tribunal appréciera.

# La chaîne pornographique a choisi le satellite

## Française, mais émettant de Suède, Rendez-Vous a séduit en quelques semaines 2 500 abonnés. Pour élargir cette audience, ses promoteurs souhaitent être repris par les réseaux câblés

**IL Y A** une dizaine d'années, le Minitel avait été popularisé par l'arrivée des messageries roses. La diffusion de programmes de télévision par satellite pourrait connaître un sort similaire. Après une longue période d'abstinence, le « X » est bien implanté au royaume des paraboles. Par l'intermédiaire des satellites Astra ou Eutelsat, quatre chaînes à caractère pornographique tentent de séduire les Européens équipés d'antenne parabolique.

A la britannique Adult Channel, qui fait maintenant figure de doyenne, sont venues s'ajouter l'américaine TV Erotica, puis Eurotica et, tout récemment, Rendez-Vous, première chaîne pornographique française. Lancée le 1ᵉʳ septembre, *via* le satellite Eutelsat 2F3, Rendez-Vous revendique 2 500 abonnés. Selon son président, Michel Marcuson – fabricant et distributeur d'antennes paraboliques –, la chaîne, qui diffuse des films en version originale sous-titrée, attire *« beaucoup de téléspectateurs étrangers, notamment britanniques, italiens et allemands »*, en plus du public francophone. A un rythme de 135 abonnements quotidiens, Michel Marcuson espère parvenir à l'équilibre *« en sept ou huit mois »* et séduire *« entre 20 000 et 25 000 abonnés »*. Rendez-Vous dispose d'un budget d'environ 15 millions de francs, fournis par des partenaires privés, et emploie quinze personnes.




Après les déboires, aux relents d'escroquerie, de Red Hot TV, disparue voilà deux ans après quelques mois de diffusion sporadique par satellite, Rendez-Vous semble offrir des gages de longévité.

**« COMME LES AUTRES »**

Comme ses concurrentes, la chaîne, cryptée, est commercialisée par abonnement – 1 190 francs par an, auxquels s'ajoutent les quelque 1 500 francs nécessaires à l'acquisition d'un décodeur D2 Mac Eurocrypt.

Rendez-Vous, diffusée par satellite depuis la Suède sept nuits sur sept, de 1 heure à 5 heures du matin, peut être captée en Europe et au Maghreb. Pour s'imposer, Michel Marcuson ne veut pas se limiter au « hard », car il ne s'agit pas d'une chaîne *« qui diffuse une succession de films »*. Selon lui, Rendez-Vous est donc *« une chaîne thématique comme les autres »*. Pour preuve, le président explique que des émissions présentées par des animatrices, dont certaines sont connues des amateurs de « X », encadrent la diffusion quotidienne de trois films.

Au programme de ces émissions figurent des « news », sur le modèle du « Journal du hard » de Canal Plus, du téléachat façon sex-shop, des clips de charme et des mini-reportages sur les spectacles des boîtes de nuit.

Marginalisée sur le satellite, Rendez-Vous souhaite sortir de son ghetto. Selon Michel Marcuson, la chaîne respecte les quotas de production et diffuse *« 65 % de productions françaises »*. Dans un an, elle devrait produire des longs-métrages. Elle serait *« en contact avec des opérateurs français et en négociation avec des étrangers »* pour une commercialisation hors du marché français. Selon son responsable, *« certains câblo-opérateurs allemands seraient intéressés »*.

En France, Rendez-Vous privilégie *« le satellite, plus intéressant que le câble »*. Mais, à terme, Rendez-Vous voudrait aussi être reprise sur les réseaux câblés français, l'arrivée de la chaîne *« pouvant faire gagner de 10 % à 15 % d'abonnés supplémentaires »*. Ce qui fait écho aux confidences d'un responsable de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui estime que *« rien ne vaut une telle chaîne pour assurer le succès »* d'un bouquet de programmes...

Il reste que la diffusion d'une chaîne de ce type sur le câble demeure bannie par la directive européenne « Télévision sans frontières ». Et Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), fait grief à Rendez-Vous de ses attaches suédoises.

*Guy Dutheil*

## SAMEDI 14 OCTOBRE

### TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**12.53 Météo, Journal.**
**13.30 Magazine : Reportages.** Inde... naître pour mourir, de Gisèle Portenier.
**14.00 Série : L'homme qui tombe à pic.**
**14.53 Sport : Spécial Transat** (et 15.53, 17.43, 19.13, 20.28). Le Havre-Cartagena.
**14.55 Série : Agence tous risques.**
**15.55 Série : L'Enfer du devoir.**
**16.50 Série : Hercule.**
**17.45 Trente millions d'amis.**
**18.20 Série : Melrose Place.**
**19.15 Divertissement : Vidéo gag.**
**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

**20.45 Variétés : Si on chantait ?** Emission présentée par Julien Courbet.
**23.05 Téléfilm : T-Force.** De Richard Pepin. *Une ambassade américaine est prise en otage par des terroristes. Un groupe de cinq super-flics donne l'assaut et neutralise les malfaiteurs.*
**0.55 Magazine : Formule foot.**
**1.30 Journal, Météo.**
**1.40 Programmes de nuit.** Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.10, 3.45, 4.25) ; 2.20, Histoire des inventions ; 3.20, Intrigues ; 3.55, Histoires naturelles (et 4.55) ; 4.35, Musique.

### FRANCE 2

**12.55 Météo** (et 13.30).
**12.59 Journal.**
**13.25 Sport : Voile** (et 0.10). La Transat.
**13.35 INC.**
**13.45 Magazine : Savoir plus santé.** Les drames du genou.
**14.40 L'ABC des plantes.**
**14.45 Documentaire : Sulawesi, l'île ensorcelée.**
**15.40 Tiercé.** En direct d'Auteuil.
**15.55 Série : Viper.**
**16.50 Série : Dans l'œil de l'espion.**
**17.35 Série : Mister T.**
**18.05 Série : Waikiki Ouest.**
**18.55 Divertissement : Chacun son tours.** Avec Bernadette Lafont, Mathilda May, Yves Mourousi, Paul-Loup Sulitzer.
**19.50 Tirage du Loto** (et 20.40).
**19.59 Journal, Météo 2.**

**20.45 Magazine : Miroir, mon beau miroir.** Présenté par Nagui. Le football avec Jean-Pierre Papin ; Savoir vivre avec Nadine de Rothschild ; Le cinéma français avec Christophe Lambert ; Les extraterrestres avec Jean-Claude Bourret. *Où Nagui cherche la famille française la plus représentative de l'opinion générale. Après « Que le meilleur gagne plus » et « N'oubliez pas votre brosse à dents »...*
**23.00 Sport : Les Dieux du Sumo à Bercy.**
**0.15 Journal, Météo.**
**0.20 Les Films Lumière.**
**0.30 Programmes de nuit.**

### FRANCE 3

**12.00 Télévision régionale** (et 15.05, 16.45).
**12.45 Journal.**
**13.05 Les Dicos d'or.** Demi-finales en direct de l'Opéra de Lyon.
**14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.**
**15.55 Série : Viper.**
**17.45 Magazine : Montagne.** Au pays de la rivière bleue (rediff.).
**18.15 Expression directe.** CFDT.
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Œuvres*, de Dino Buzzati.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**

**20.50 Les Dicos d'or.** Demi-finale présentée en direct de l'Opéra de Lyon par Bernard Pivot et Catherine Matausch. *Grande fête de la langue française, conduite par Bernard Pivot, sous la haute surveillance de Jean-Pierre Colignon, chef correcteur du Monde. La finale est programmée pour le 2 décembre.*
**22.20 Les Dossiers de l'Histoire.** Gerboise bleue : L'histoire secrète de la bombe atomique française, de Guillaume d'Alessandro et Jean-Philippe Desbordes.
**23.15 Météo, Journal.**
**23.45 Musique et compagnie.** Phil Glass... Musiques à découvrir.
**0.45 Musique Graffiti.** *L'Amour des trois oranges*, de Prokofiev ; *Nocturne*, de Grieg, par Dimitri Bashkirov, piano (15 min).

### M 6

**12.55 Série : Pour l'amour du risque.**
**14.05 Série : Agence Acapulco.**
**14.50 Sport : Voile.**
**15.25 Série : Poigne de fer et séduction.**
**16.00 Série : Pause café.**
**17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
**18.10 Série : Amicalement vôtre.**
**19.10 Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : La Méga Track ; L'enquête : La pollution automobile ; Les brèves ; L'essai : La nouvelle Honda Civic ; La rubrique du téléspectateur.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Mode 6** (et 0.15). La collection de prêt-à-porter printemps-été 1996 de Comme des garçons.
**20.05 Starnews** (et 6.45). Présenté par Véronika Loubry. Pascal Légitimus, Marie-France Pisier.
**20.35 Magazine : Hot Forme.** Les Virus et les Microbes.

**20.45 Téléfilm : Le Pouvoir et la Haine.** [1/2] et [2/2]. De Tony Wharmby, avec Lindsay Wagner, Anthony Hopkins. *La présidente d'une importante chaîne de grands magasins est l'objet d'une machination lorsqu'elle tente de s'implanter à Hongkong. Son cousin, qu'elle avait écarté de la présidence du groupe, va tenter, par tous les moyens, de prendre le contrôle de l'entreprise.*
**0.20 Série : Les Professionnels.**

### CANAL +

*En clair jusqu'à 14.00*
**12.25 Flash d'informations.** (et 19.10, 22.00).
**12.30 L'Hebdo de Michel Field.**
**14.00 Sport : Basket.** En direct. Antibes-Limoges. Match de la 5e journée du championnat de France, en direct.
**16.00 Téléfilm : Mafia rouge à Varsovie.** De Kaspar Heidelbach.
**17.30 Surprises**(et 22.05)
*En clair jusqu'à 20.30*
**17.50 Documentaire : Sauvés des eaux.** De Thierry Machado.
**18.45 Dessin animé : Les Simpson.** La Potion magique.
**19.15 Magazine : C Net** (et 19.50, 20.25).
**19.20 L'Œil du cyclone.** Education sexuelle, vivre pour procréer.
**19.54 Les Sales Blagues de Vuillemin.**
**19.55 C'est pas le 20 heures.** Présenté par Thierry Rey.

**20.30 Téléfilm : Au-delà de l'amour.** De Michael Dinner.
**22.15 Magazine : Jour de foot.**
**23.00 Cinéma : A toute épreuve.** ■ Film chinois (Hongkong) de John Woo (1992).
**1.00 Le Journal du hard.**
**1.05 Cinéma : Sex.** Film américain, classé X, de Michael Ninn (1994).
**2.45 Série : Babylon 5.**

### LA CINQUIÈME

**12.00 Défi.** Un cœur gros comme ça.
**13.00 Rintintin.** Le Cimetière des Indiens.
**13.30 Va savoir.** La Couvertoirade.
**14.00 A tous vents.** Le Canal de Panama.
**15.00 Documentaire : Cézanne.**
**16.00 Jeux d'encre.**
**16.30 Mag 5.**
**17.00 L'Esprit du sport.**
**18.00 Arrêt sur images.** Présenté par Pascale Clarke et Daniel Schneidermann.
**18.57 Le Journal du temps.**

### ARTE

**19.00 Série : Black Adder.** [3/13] Les nobles mourront rouges, de Mandie Fletcher (v.o.).
**19.30 Le Dessous des cartes.** Chronique de géopolitique. Les mines antipersonnel (rediff.).
**19.35 Histoire parallèle.** L'Escalade de l'horreur. Avec Marc Ferro et Albert Jacquard.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur.** [4/10] L'Ange de la paix, de Helmut Dietl et Franz Geiger. *Le Don Juan poivre et sel se sert de son bureau de detective privé comme d'une garçonnière. Sa femme découvre le pot aux roses...*
**21.30 Documentaire : Vie et mort de l'image.** De Régis Debray et Pierre Desfons. *D'Aphrodite à Madonna, un écrivain-philosophe, Régis Debray, et un documentariste, Pierre Desfons, proposent un voyage à travers les siècles, sur les traces de l'image et du signe.*
**23.05 Magazine : Velvet Jungle.** Concert d'Oasis ; Louise, avec les Ducktations ; Ornette Coleman ; Série : Les Zombies de la stratosphère, [2/12] Battle of the Rocket (v.o.) ; Top Live : Beethova Obas.
**0.50 Téléfilm : Le Passager clandestin.** D'Augusti Villaronga, d'après Georges Simenon (rediff.).
**2.30 Cartoon Factory** [6/18]. I Love a Parade (1933) ; Flip's Lunch Room (1933) ; Wot a Night (1931) ; Ali Baba (1936) (rediff., 28 min).

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm :L'Enfant des loups. [2/3] La peau de la louve. De Philippe Monnier, avec Marisa Berenson. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. Rediff. de TF 1 du 2/10. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

**PLANÈTE** 19.35 Captain W, astronaute. De Frédéric Laffont et Anne Georget. 20.35 Au pays de l'aigle. [7/8] Alaska de toutes les convoitises. De Claude Cruchon. 21.25 L'Inventaire de Jean Rouch. De Guillaume Casset et Julien Donada. 22.00 Couture. [4/6] Uniformes et fonctions. De Jeremy Newson. 22.55 15 jours sur Planète. 23.20 Le Mur dans les têtes. De Pierre Chatel et Simone Mohr. 0.15 Bob Denard,corsaire de la République. [1/2] et [2/2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli (115 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Top-Flop. 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Paris modes Prêt-à-porter (et 0.30). 22.00 Björk. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. 22.30 Paris dernière. 23.25 Eric Thomas. Café-théâtre. Enregistré au festival de la Performance d'acteurs de Cannes en 1992 (65 min).

**CANAL J** 17.30 Série :Les Chasseurs d'étoiles. La Fusée. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Moscou. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. Invités : Etienne Daho, le Rock Circus, Lenny Kravitz. 19.00 Série : Les Twist. La Drôle de guerre. 19.30 Heathcliff et Marmaduke. 20.00 Alvin et les Chipmunks (60 min).

**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 21.50 Série : Elvis,Good Rockin' Tonight. Moody's Blues. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.45 T'as pas une idée ? Invité : Jean-Jacques Beineix. 23.45 Quatre en un. 0.15 Série : Seinfeld. 0.40 Série : Route 66. Larmes sèches (55 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Model's Inc. 20.05 Série : Miami Vice (et 0.00). 20.45 ▶ Série : Madame le juge. Un Innocent. 22.20 Série : Combat. Conflit. 23.10 Série : Le Masque. 0.50 Série : Les Incorruptibles,le retour (50 min).

**MCM** 19.30 L'Invité de marque. Le Trio Esperança. 20.00 Clips non-stop (et 21.30). 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

**MTV** 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 Real World London Weekend. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

**EUROSPORT** 15.00 Golf. En direct. PGA européenne : World Matchplay Championship. 3e tour, à Wentworth (Grande-Bretagne). 17.00 Judo. En direct. Championnats d'Europe par équipes. Combats féminins à Trnava (Slovaquie). 19.30 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne. Dernière manche à Hockenheim. 20.00 Sportel. 20.15 Catch. 21.00 Sumo. En direct. 2e grand tournoi de Paris-Bercy. 23.00 Prime Time Magazine Riddick Bowe. 0.00 Course de camions. Résumé. Trial Europa. 4e manche à Voitsberg (Autriche). 1.00 International Motorsports (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.30 Actualités Pathé nos 2 et 3. 20.15 Le Club. Invitée : Dominique Sanda. 21.30 Come Back Africa.■ ■ Film documentaire américain de Lionel Rogosin (1959, N.). 23.00 Haute trahison. ■ Film britannique de Roy Boulting (1952, N., v.o.). 0.30 L'Aventurede Madame Muir. ■ ■ ■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947, N., 105 min).

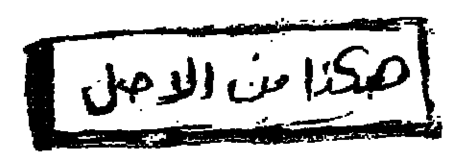
**CINÉ CINÉMAS** 18.45 Le Cinémades effets spéciaux. 19.35 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Téléfilm : Hemingway. Biographique américain de Bernhard Sinkel [4/4] avec Stacy Keach. 22.05 Ciné-Cinécourts. 23.10 Entre chien et loup. ■ Film britannique d'Andrew Piddington (1991). 0.30 Téléfilm : Une femme dangereuse. Classé X.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Interviews de Philippe Noisette et Maurice Béjart. 20.30 Photo-portrait. Jean-Michel Sannejouand, plasticien. 20.45 Nouveau-répertoire dramatique. Entretien avec Martin Lewis ; 20.53, Silhouettes à la craie, de Martin Lewis. 22.35 Musique : Opus. Le son du cor. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec André Velter, de retour d'un séjour au royaume des neiges. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Opera. Donné le 13 octobre à Gand, dans la grande salle du Festival De Bijloke, par La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken : Don Giovanni, opéra-bouffe en deux actes K 527, de Mozart, Livret de Lorenzo da Ponte, Werner van Mechelen (Don Giovanni), Huub Claessens (Leporello), Elena Vink (Donna Anna), Christina Högman (Donna Elvira), Markus Schäfer (Don Ottavio). 22.45 Entracte.23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 5 octobre à l'Auditorium de France 3 Alsace, dans le cadre de Musica 95, par le Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt : Œuvres de Donatoni : Lem pour contrebasse solo ; Blow pour quintette à vent ; Hot pour saxophone et ensemble ; Colère : Berlin 61 pour percussion solo, de Longtin ; Riti neutrali pour violon et ensemble, de Francesconi ; Corrente, de Lindberg. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Vladimir Horowitz. Trois sonates, de Scarlatti ; Choral SWV 639, de Bach/Busoni ; Sonate pour violon nº 3 op. 108, de Brahms, Nathan Milstein, violon ; Trois Mazurkas, de Chopin ; Rouslan et Ludmila, ouverture, de Glinka, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Fritz Reiner ; Concerto pour piano nº 3 op. 30, de Rachmaninov, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Eugène Ormandy ; Huit préludes op. 38, de Kabalevsky. 22.40 Da capo. La Traviata, préludes des actes 1 et 3, de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Arturo Toscanini ; Invitation à la valse, de von Weber, par l'Orchestre syphonique de la BBC, dir. Arturo Toscanini ; Harold en Italie, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini, Carlton Cooley, alto ; Il Segreto di Susanna, ouverture, de Ferrari, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Arturo Toscanini ; Sérénade op. 10, de von Dohnanyi, Jasha Heifetz, violon. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.








Le Monde
SAMEDI 14 OCTOBRE 1995

# En Espagne, les familles des victimes de l'huile frelatée réclament justice lors d'un deuxième procès

## Les 25 000 personnes touchées par le drame attendent une indemnisation depuis quatorze ans

**MADRID**
*de notre correspondant*

Depuis le début de la semaine, des centaines de personnes se rassemblent chaque jour devant le Palais de justice de Madrid pour... réclamer justice une bonne fois pour toutes. Voilà quatorze ans qu'elles attendent. Quatorze années d'un combat résolu contre l'administration et pour que les magistrats se prononcent sur les responsabilités administratives de l'un des plus grands scandales qui a bouleversé l'Espagne. Le deuxième procès sur l'affaire de l'huile frelatée, qui concerne des fonctionnaires du gouvernement de l'époque, s'est ouvert lundi 9 octobre à Madrid.

Ce drame, qui a touché plus de 25 000 personnes provoque aujourd'hui encore des séquelles. Quatorze ans après que la première victime fut recensée le 1er mai 1981, on ne sait toujours pas combien de morts a entraînés ce produit dénaturé : 600 à 700 selon l'administration, 935 selon la justice, 1 200 selon l'association des victimes, auxquels il faut ajouter 5 000 handicapés à vie par des déformations osseuses ou de graves altérations du système nerveux.

Au printemps 1981, un entrepreneur espagnol importe de France trois millions de litres d'huile de colza normalement destinée à l'usage industriel. Traitée à l'aniline, une substance qui, par réaction, produit un agent très toxique, cette huile est ensuite vendue comme huile de table, principalement dans la banlieue de Madrid. Ceux qui ingurgitent ce produit meurent dans d'affreuses douleurs sans que l'on sache d'où provient ce mal étrange. La psychose gagne le pays tout entier avant que l'on découvre l'origine de ce qui ressemblait à une damnation.

Les responsables sont identifiés. L'instruction de ce « mammouth judiciaire » durera cinq ans, le procès quinze mois, et les délibérations, onze autres mois. Sur les trente-sept inculpés, treize seront reconnus coupables, trois sont incarcérés, la peine des autres étant couverte par la préventive. Les sanctions seront aggravées en appel trois ans plus tard mais aucune indemnisation ne sera décidée.

Ce n'est que le 29 août 1994 que le juge Carlos Bueren décide d'engager des poursuites contre cinq hauts fonctionnaires du gouvernement de l'UCD (Union du centre démocratique) et deux conseillers pour *« imprudence téméraire et délit contre la santé publique »*. Le magistrat a évalué la responsabilité civile en fonction de chacun des cas : mort, incapacité permanente, invalidité, soit au total 600 milliards de pesetas (24 milliards de francs) que l'Etat devra payer si un seul de ces fonctionnaires est reconnu coupable.

*« La nécessité que l'Etat prennent en charge les indemnisations,* écrivait récemment *El Pais, ne peut être un argument qui transforment les accusés en coupables. A l'inverse, la relaxe des inculpés n'autorise pas l'administration à renoncer à ses devoirs envers les victimes. Il aurait été plus souhaitable en conséquence de parvenir à un accord* (entre les deux parties) *sur une formule de compensations financières qui soient indépendantes du procès pénal* ». Puisque tel n'a pas été le cas, c'est aujourd'hui l'enjeu de ce procès. Même si, comme l'écrit *El Pais*, *« la somme réclamée ne peut être payée par les industriels déclarés coupables en 1989 et 1992, et est tout aussi démesurée pour n'importe quelle administration en charge de la gestion des fonds publics »*.

Cette tragédie sans précédent a déja coûté 4,4 milliards de francs à l'administration en aides, assistance, enquêtes. L'avocat de l'Etat a estimé que les faits reprochés aux inculpés étaient désormais prescrits et a conseillé aux victimes d'utiliser la voie administrative pour obtenir réparation. Une possibilité qui pour les représentants des victimes conduit pratiquement *« à l'éternité puisque*, a ironisé l'un d'eux, *ce seront les arrière-petits enfants qui toucheront les indemnités »*. Si justice est rendue !

***Michel Bole-Richard***

# Stars en péril

*par Pierre Georges*

L'ACNÉ est arrivé. Les producteurs ne l'appellent plus. Ses derniers films furent des bides. La police l'a trouvé en état d'ivresse un soir de boum avec ses copains, balançant des bombes à encre sur le voisinage. Il a quinze ans. Ses parents divorcent. Tout va très bien pour Macaulay Culkin.

L'enfant star, l'enfant idéal d'une famille idéalement unie, l'enfant caisse – 875 millions de dollars pour les heureux producteurs de *Home Alone, Maman, j'ai raté l'avion* – a atteint cet âge ingrat où la vie n'est plus tout à fait aussi jolie qu'un scénario.

Les outrages, relatifs, de l'âge le privent de rôle. Il ne faudrait jamais vieillir. Sauf à être Shirley Temple ou Brigitte Fossey. Les querelles familiales le privent de foyer. Les psychiatres de Beverly Hill se penchent sur son cas, cette pathologie assez commune de la star en culottes courtes et du multi-millionnaire à l'école primaire. Et ses parents vivent leur vie, un peu aux crochets de leur Mozart préféré, se disputant allègrement l'affection et le magot du gamin.

Déjà, quand tout allait bien dans la meilleure des familles américaines, les Culkin seniors prenaient à Culkin junior 15 % de commission sur ses gains. Comme agents du foyer et guides de sa carrière. Ce qui n'était pas rien compte tenu des cachets de l'enfant-star, 50 millions de dollars au total. Voici qu'aujourd'hui ils se battent comme chiffonniers pour conserver la garde précieuse de Macaulay.

*Home Alone* et probablement désespéré. La vie de star n'est pas une sinécure. Voyons O. J. Simpson qui rame pour échapper au délicat statut d'innocent aux mains sales. Il envisagea un instant de se prêter à une grande émission exclusive, un entretien-confession sur la grande chaîne NBC.

Le contrat était signé. L'émission programmée. Elle fut annulée en dernière minute. Soit parce que la chaîne de télévision reçut une avalanche de coups de fils de protestation et de menaces de boycottage publicitaire. Soit parce qu'O. J. Simpson lui-même se ravisa, sur les conseils de ses avocats. En tout cas, l'ancien champion de football américain n'a pas match gagné d'avance pour restaurer son image.

Les mouvements féministes, notamment, ne sont pas près de le lâcher. A preuve, cette tentative, avortée elle aussi, de rapprochement. O. J. Simpson, qui n'a jamais contesté, lors de son procès, les violences conjugales exercées sur sa défunte épouse, Nicole Brown, a reconnu ses torts dans un entretien au *New York Times*. Il a dit son remords *« d'en être venu aux mains »* et s'est déclaré prêt *« à rencontrer des femmes battues »* pour évoquer sa relation coupable et son comportement odieux.

Entre incrédulité et sarcasme, plusieurs ligues féministes ont rejeté l'offre du repenti. Certaines l'ont jugée proprement *« grotesque »*, d'autres *« indécente »*. Et la directrice du Refuge pour femmes battues, Sheila Halfon, a résumé le sentiment général, en s'excusant d'avoir beaucoup ri : *« Je doute vraiment que des femmes qui ont été victimes de violences conjugales aient envie d'en parler avec lui. »* Tant il vrai qu'on ne saurait parler de femmes battues dans la maison d'un Simpson !

# « Ob », le gène à couper l'appétit des obèses

**LES SPÉCIALISTES** de biologie et de génétique moléculaires tiennent, enfin, le fil d'Ariane conduisant à l'entière compréhension des mécanismes physiologiques qui sont à l'*origine du surpoids* et de l'appétit pathologique. Environ 30 % de la population des pays développés sont concernés. La dernière pièce de ce puzzle est aujourd'hui fournie dans l'hebdomadaire *Nature* (daté 12 octobre) par une équipe française de l'Inserm et du CNRS.

En quelques mois, ce domaine de recherche a brutalement explosé et les découvertes s'accumulent. Il y avait d'abord eu les résultats de l'équipe du docteur Jeffrey Friedman (université Rockfeller, New York) expliquant dans l'hebdomadaire américain *Science* daté 28 juillet, avoir établi le rôle de la leptine (du grec *leptos*, mince) cette « molécule de la satiété » capable, expérimentalement, de faire perdre à des souris obèses de laboratoire près de la moitié de leur poids en un mois. Peu après, *un travail français, américain et suédois* apportait de nouvelles lumières. L'équipe dirigée par le professeur A. Donny Strosberg (Institut Cochin de génétique moléculaire) expliquait alors dans le *New England Journal of Medicine* avoir découvert qu'une fraction importante des personnes atteintes des formes extrêmes héréditaires d'obésité présentaient une anomalie génétique spécifique perturbant le métabolisme de leurs cellules adipeuses.

Aujourd'hui, le faisceau des présomptions génétiques et moléculaires se resserre avec cette publication, dans *Nature*, signée par des chercheurs de l'unité 325 de l'Inserm (Johan Auwferx, Bart Staels), du CNRS et de l'Institut Pasteur de Lille. Les membres de cette équipe expliquent *– en substance – avoir mis en évidence* un mécanisme de contrôle de l'appétit, d'origine génétique et modulable par des hormones.

La principale piste génétique est aujourd'hui centrée sur le gène « Ob », que les chercheurs français viennent de localiser chez l'homme, sur le chromosome numéro 7, et qui dirige la synthèse de la leptine. Lorsqu'il est, chez la souris, le siège d'une mutation interdisant la *production normale* de leptine, les animaux sont obèses. A l'inverse, l'injection de cette molécule conduit les souris à réduire leur nourriture, augmenter leurs dépenses énergétiques et à maigrir. Cette molécule apparaît ainsi, *en donnant* un signal de satiété au système nerveux central, comme un régulateur naturel de l'appétit.

L'équipe française avait récemment montré que les corticoïdes (hormones produites par les glandes surrénales et qui peuvent induire une perte d'appétit et de poids) ont une action directe sur « Ob ». Ils poursuivent aujourd'hui l'analyse moléculaire de ces mécanismes-réflexes en démontrant que le gène « Ob » s'exprime sous le contrôle direct de l'insuline (hormone synthétisée par les cellules du pancréas) après injection de nourriture.

L'appétit serait ainsi un mécanisme génétiquement contrôlé, mais dont la régulation fine serait effectuée par diverses hormones. *« Loin de se compliquer, les choses s'éclairent,* nous a expliqué le professeur Strosberg. *Les pièces du puzzle sont en train de se mettre en place, et l'on pourrait presque s'étonner de la simplicité de l'ensemble. »* Il restera ensuite à savoir quels délais sont nécessaires pour traduire en thérapeutique humaine ces données fondamentales concernant une physiologie qui sut longtemps conserver ses mystères.

***Jean-Yves Nau***

■ **ALLEMAGNE : quatre jeunes gens reconnus coupables de l'incendie criminel contre un foyer de Solingen en 1993**, au cours duquel cinq Turques avaient été tuées, ont été condamnés, vendredi 13 septembre, à des peines de prison. Markus Gartmann, vingt-cinq ans, a été condamné à quinze ans de *réclusion criminelle* par la cour de justice de Düsseldorf. Mineurs à l'époque de l'incendie raciste, Felix Koehnen, dix-huit ans, Christian Reher, dix-neuf ans, et Christian Buchholz, vingt-deux ans, se sont vu infliger des peines de dix ans. Tous quatre étaient accusés des cinq meurtres, de quatorze tentatives de meurtre, et d'incendie criminel aggravé. – *(Reuter.)*

■ **FAITS DIVERS : le patron du chalutier des Sables-d'Olonne** *Crazy Horse*, Gabriel Renaud, cinquante et un ans, a été mis en examen jeudi 12 octobre pour *« violence avec arme »* et écroué, après l'incident qui avait fait deux blessés la veille parmi l'équipage d'un navire de pêche espagnol dans le golfe de Gascogne. Il a reconnu avoir tiré à quatre reprises avec un fusil de chasse. Plusieurs pêcheurs vendéens ont demandé, dans une pétition, la libération de Gabriel Renaud, estimant que *« son incarcération ne faisait pas avancer l'enquête »*. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation fera une visite de travail en Vendée le 17 octobre.



# Une jeune femme a été condamnée pour avoir voulu épouser un étranger en situation irrégulière

**LA DIX-HUITIÈME** chambre du tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné, jeudi 12 octobre, Sylvia Bruez, vingt-six ans, à trois mois de prison avec sursis pour avoir tenté, à deux reprises, d'épouser Anselme Ganga, un Congolais de trente ans en situation irrégulière (*Le Monde* du 30 septembre). Ce dernier a été *condamné à trois mois de prison* ferme et à trois ans d'interdiction du territoire français. Tous deux devraient faire appel.

En janvier, ils avaient déposé un *dossier de mariage à la mairie de* Châtillon (Hauts-de-Seine), où vit Sylvia. Soupçonnant un mariage de complaisance, le maire avait alerté le parquet. Ce soupçon avait été balayé par l'enquête. *Mais les policiers* qui s'étaient rendus au domicile déclaré par M. Ganga, chez sa sœur à Cergy (Val-d'Oise), ne l'y avaient pas trouvé. Craignant d'être arrêté pour situation *irrégulière*, il ne s'était pas rendu aux convocations des policiers.

Le parquet s'était saisi de ces circonstances pour réitérer son opposition au mariage, au motif que l'inexactitude de l'adresse indiquée par M. Ganga entraînait un défaut de publicité et donc un *« risque d'irrégularité fondé sur la « clandestinité du mariage »*. Après le dépôt d'un deuxième dossier de mariage, le procureur engageait des poursuites contre le couple : ainsi, une loi destinée à lutter contre les mariages de complaisance était utilisée pour poursuivre un étranger en situation irrégulière.

Lors de l'audience du 28 septembre, l'avocate de Mlle Bruez, Me Mylène Stambouli, avait plaidé que *« la précarité du logement »* ne saurait empêcher un mariage et que le procureur ne peut pas *« surseoir à un mariage* sine die ». De son côté, le substitut Jean-François de Valbray avait fustigé une forme de *« délinquance sourde »* qui *« menace la démocratie dans ses fondements »* et avait requis la prison ferme pour M. Ganga et la prison avec sursis et la déchéance des droits civiques pour la jeune femme. Le tribunal ne l'a pas totalement suivi sur ce second point.

Le jugement, qui condamne à trois mois de prison avec sursis une jeune femme pour le fait d'avoir voulu épouser un étranger en situation irrégulière constitue une première du genre. En janvier, une jeune Française avait déjà été poursuivie à Paris pour avoir *« aidé le séjour irrégulier »* d'un Marocain qui était néanmoins devenu son mari. Mais elle avait été dispensée de peine par le tribunal correctionnel au motif que son comportement n'était pas destiné à *« tromper les contrôles administratifs sur les immigrés mais essentiellement à vivre avec la personne choisie »*. *« Aimer un étranger est désormais un délit »*, a commenté, jeudi soir, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, dont des militants avaient tenté de manifester à la sortie de la salle d'audience, menottes en plastique aux poignets, avant d'être dispersés par la police.

***Philippe Bernard***

# SOMMAIRE



# BOURSE

*TOUTE LA BOURSE EN DIRECT* 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 13 octobre, à 10 h 16 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 17971,40 | + 0,45 | – 9,34 |
| Honk kong index | 9685,14 | + 0,52 | + 18,24 |

Tokyo: Nikkei sur 3 mois
17971,40
18758,68 – 18106,85 – 17458,50 – 16808,65 – 16148,40
18 juil. – 31 août – 13 oct.

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 12/10 | Var. en % 11/10 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1803,75 | + 0,52 | – 4,11 |
| Londres FT 100 | 3505,30 | + 0,98 | + 14,44 |
| Zurich | — | — | + 14,46 |
| Milan MIB 30 | — | — | – 8,39 |
| Francfort Dax 30 | 2160,92 | + 0,73 | + 2,57 |
| Bruxelles | 1416,03 | + 0,07 | + 1,59 |
| Suisse SBS | — | — | + 29,72 |
| Madrid Ibex 35 | 297,38 | + 0,14 | + 4,34 |
| Amsterdam CBS | — | — | – 8,74 |

# DEMAIN dans « Le Monde »

**UN ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL FITOUSSI** : le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques analyse les facteurs qui limitent la croissance en Europe et demande que soient dissipées les ambiguïtés sur la monnaie unique.

*Tirage du Monde du vendredi 13 octobre : 505 928 exemplaires*